COLÉOPTÈRES

DE FRANCE.

LYON. — IMPRIMERIE DE DUMOULIN, RONET ET SIBUET,
Quai Saint-Antoine, 33.

HISTOIRE NATURELLE

DES

COLÉOPTÈRES

DE FRANCE ;

Par M. E. Mulsant,

Sous Bibliothécaire de la ville de Lyon,
Professeur d'Histoire naturelle au Collége royal,
Membre de l'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts,
des Sociétés royale d'Agriculture, Littéraire et Linnéenne
de la même ville ;
des Sociétés Entomologique de Stettin,
des Naturalistes de Halle, etc., etc.

PALPICORNES.

LYON,

CH. SAVY JEUNE, LIBRAIRE, QUAI DES CÉLELTINS, 48.

—

1844.



PRÉFACE.

Les Palpicornes, par leur robe ordinairement triste ou lugubre, par la petitesse ou l'exiguité de la taille d'un grand nombre, semblent offrir moins d'intérêt que les Coléoptères de la plupart des autres tribus. A ces causes qui contribuent à les faire négliger des jeunes entomologistes, viennent se joindre les difficultés de leur étude ; les articles intermédiaires de leurs antennes sont petits, serrés, et exigent souvent, pour leur énumération, de bons instruments et une certaine habitude ; les espèces de plusieurs genres sont séparées entre elles par des limites quelquefois peu tranchées ; les individus se rattachant aux mêmes espèces présentent parfois dans la profondeur des stries, dans la convexité des intervalles des élytres, et plus fréquemment dans leurs nuances, des modifications importantes qui altèrent leur physionomie.

J'ai tâché de diminuer les difficultés que je viens de signaler,

en faisant reposer les divisions génériques sur des parties très-visibles de l'organisation extérieure, et en basant les distinctions spécifiques sur des caractères indépendants, autant que possible, de ceux tirés des couleurs.

Dans la plupart des collections les petits insectes sont collés sur des languettes de papier ou sur de petits carrés de talc, de sorte que la partie inférieure du corps, et souvent les pieds, ne peuvent être examinés. C'est ici le cas de dire combien semble préférable l'usage introduit depuis longtemps à Lyon par M. Foudras, de piquer tous les Coléoptères qui sont susceptibles de l'être, à l'aide de fils de fer très-minces, obliquement coupés, et implantés dans du sureau ou dans de la moelle d'autres végétaux. Cette méthode est sans doute plus longue, d'une exécution moins facile; mais elle laisse la liberté d'étudier les insectes sur toutes les faces, et prévient l'inconvénient de voir quelquefois un petit animal auquel on attache beaucoup de prix, décollé par un contre-coup ou une secousse trop brusque, et envoyé à une certaine distance où souvent il n'est plus possible de le retrouver.

Quelques auteurs se sont basés sur les couleurs si variables, sur les nuances si fugitives de divers Palpicornes, pour étendre considérablement le catalogue de leurs espèces. De semblables travaux rendent bien difficile, si ce n'est impossible, une synonymie complète. *Synonyma in his dare labor herculeus est*, selon l'expression toujours si pittoresque de notre illustre maître (1). J'ai donc cru devoir négliger cette synonymie incertaine et celle de tous les écrivains qui se sont bornés à reproduire le travail des autres, m'étant convaincu par l'examen de la collection de de Villers combien diffèrent quelque-

(1) LINNÉ, Acta litteraria et scientiarum Succiæ, t. 4. p. 98.

fois des espèces de Linné celles auxquelles le naturaliste lyonnais a imposé les noms donnés par ce grand homme.

Il me reste à parler des personnes auxquelles j'ai le plus d'obligations pour cette monographie.

M. le docteur Jourdan a bien voulu me confier les Palpicornes acquis de M. le comte Dejean pour le Muséum d'Histoire naturelle de la ville de Lyon.

MM. Germar et Schaum de Halle et M. Erichson de Berlin ont eu l'obligeance de me confier les types d'un certain nombre de petites espèces.

D'autres entomologistes ont laissé entre mes mains leur collection, m'ont prêté des ouvrages rares ou précieux, ou m'ont fourni des renseignements utiles; je citerai principalement :

A Paris, MM. Aubé, Boilleau, de Brême, Chevrolat, Duponchel, Guérin-Méneville, Montandon et Reiche.

A Lyon, MM. H. Donzel, Foudras, de Fontenay, Gacogne, Guillebeau, Hénon, Ollivier, Ormançay, Perroud et Claudius Rey.

Dans les départements, MM. Anjubault, du Mans; Billot, de Haguenau ; Bompart, de Villefranche ; Crémière, de Loudun ; Doublier, de Draguignan : Ecoffet, de Montbeillard ; de La Ferté-Sénectère, d'Azay-le-Rideau, près Chinon ; Myard, de Châlon-sur-Saône ; Perris, de Mont-Marsan ; Solier, de Marseille.

A l'étranger, MM. Chevrier, de Genève ; Félix, de Leipzig.

Je les prie de recevoir tous ici l'expression de ma gratitude.

Nota. Prochainement paraîtront deux monographies comprenant les Trimères fungicoles et aphidiphages de Latreille.

TRIBU

DES

PALPICORNES.

Caractères. *Antennes* courtes, insérées au devant des yeux, sous les bords saillants de l'épistome ou des joues ; de six à neuf articles, dont le premier est toujours le plus long, dont les derniers composent une massue ordinairement perfoliée. *Mandibules* cornées, peu apparentes à l'état de repos. *Palpes maxillaires* généralement allongés, souvent plus grands que les antennes. *Menton* grand, corné. *Pieds* propres à la natation chez plusieurs. *Tarses* de cinq articles toujours entiers, mais dont le premier ou plus rarement les deux premiers sont souvent courts, peu apparents. *Corps* parfois étroit et allongé, habituellement ovalaire ou presque hémisphérique, convexe ou voûté.

La longueur remarquable des palpes maxillaires chez la plupart des êtres dont nous allons nous occuper, le rôle important auquel ces filets articulés paraissent destinés chez les espèces aquatiques, rôle dans lequel, outre leurs fonctions particulières, ils semblent encore remplir celles des antennes tant que les insectes sont entièrement dans l'eau, justifie suffisamment la dénomination de PALPICORNES imposée par Latreille aux Coléoptères de cette tribu.

Réunis par les caractères généraux indiqués ci-dessus, ces petits animaux, dans un examen plus détaillé, présentent selon les genres, des modifications ou des diversités plus ou moins nombreuses, dans la configuration de leurs parties.

La *tête*, toujours penchée, quelquefois inclinée, offre généralement la forme d'une sorte de triangle dont la partie antérieure est tronquée, et la base plus ou moins élargie suivant la saillie des organes de la vision.

Le *front*, habituellement uni, est sillonné chez les Hydroques, ou creusé chez les Ochtébies de deux fossettes ou enfoncements profonds. La *suture frontale*, indiquée par une trace ou sorte de raie parfois à peine apparente, forme le plus souvent un angle dirigé en arrière; rarement, comme chez les Sperchées, elle paraît transversale.

Les *joues* remplissent, dans cette tribu, un rôle peu important. Ordinairement confondues avec l'épistome, leur présence se révèle d'une manière moins douteuse dans quelques espèces terrestres, comme les Sphéridies, par le prolongement de leur partie postérieure dans les cornées.

Les *yeux*, situés sur les côtés du front, sont le plus souvent à fleur de tête, ou à peine proéminents; dans ce cas, ils sont plus ou moins engagés dans le prothorax, ou voilés en partie par les bords antérieurs de ce segment; d'autres fois, comme chez les Hydroques, ils sont semi-globuleux et débordent par leur saillie les côtés de l'anneau prothoracique. Chez la plupart des espèces aquatiques, les yeux sont postérieurement échancrés par les *tempes*, qu'on voit alors couvertes ou hérissées de poils chargés de faciliter le passage de l'air destiné aux trachées.

Les *antennes*, rarement d'un tiers plus longues que la tête, insérées, comme nous l'avons dit, sous les bords des joues ou de l'épistome, sont composées d'un nombre d'articles variable suivant les genres : jamais elles n'en montrent plus de neuf; quelquefois, comme dans les Sperchées, on ne leur en compte que six. Le scape ou l'article basilaire toujours le plus grand, souvent égal ou supérieur au tiers de la longueur totale, est tantôt droit, plus souvent arqué, d'une grosseur presque égale, ou renflé extérieurement soit dans le milieu, soit vers l'extrémité. Les articles intermédiaires de la tige, petits et serrés, sont en général peu faciles à compter; leur chiffre s'élève ou s'abaisse pour l'ordinaire en raison inverse de celui de la massue. Celle-ci est composée de trois à cinq articles, dont le premier est souvent en forme de cornet; les suivants en partie perfoliés, transversaux ou irréguliers, sont pubescents ou garnis de poils dont nous indiquerons plus tard l'usage.

L'*épistome* est grand, il affecte pour l'ordinaire la forme d'un pentagone irrégulier; sa partie antérieure est fortement entaillée chez les Sperchées, anomalie d'autant plus frappante, que chez ces insectes le *labre* est invisible en dessus, tandis qu'il est apparent chez tous les autres Hydrophilides.

Les *mandibules*, toujours cornées au moins au côté externe, fortement arquées, peu ou point saillantes à l'état de repos, sont bidentées à l'extrémité, dans un grand nombre, armées souvent en outre

au côté interne d'une ou de plusieurs dents simples ou bifides, et pourvues d'une molaire à la base, chez les espèces plus particulièrement herbivores.

Les *mâchoires*, cornées soit presque en totalité, soit plus communément au côté extérieur seul, sont divisées en deux lobes souvent peu séparés, généralement frangés ou garnis de poils spiniformes au côté interne. Les Sperchées toutefois présentent encore ici, par une anomalie remarquable, un appendice subulé, arqué, terminé par quelques poils ou fines lanières et, d'une forme si grêle, que malgré son défaut d'articulations, il a été pris pour un palpe par plusieurs auteurs.

Les *palpes maxillaires*, habituellement allongés, parfois beaucoup plus grands que les antennes, sont composés de quatre articles, dont le premier est petit et souvent peu apparent. : le troisième est communément plus court que l'un de ses voisins qui montrent l'un ou l'autre, selon les genres, la plus grande longueur. En général ces trois derniers sont peu épais ; quelquefois cependant le deuxième comme chez les Sphéridies, ou le troisième comme chez les Ochthébies, présentent un renflement anormal.

Les *palpes labiaux* composés de trois articles de forme variable et toujours plus ou moins courts, semblent par leur brièveté moins dignes de fixer l'attention. La *languette* à laquelle ils sont attachés est souvent peu apparente.

Le *menton*, toujours grand, présente dans sa figure deux modifications principales : tantôt il est transversal, demi-circulaire, arqué ou subéchancré à son bord antérieur : tantôt il est allongé en espèce de parallélogramme ou graduellement rétréci d'arrière en avant.

Le *prothorax*, quelquefois tronqué ou légèrement arqué en devant, est coupé dans le plus grand nombre en sens contraire, c'est-à-dire de manière à embrasser la tête jusqu'aux yeux. Les angles antérieurs sont alors avancés et parfois garnis de poils destinés à favoriser avec ceux des tempes la circulation de l'air. Généralement transversal et plus large que la tête, y compris les organes de la vision, le segment qui nous occupe présente chez les Hydroques une exception contraire à ces deux règles. Dans le plus grand nombre il s'élargit d'avant en arrière, chez les Hélophoriens il est rétréci vers la base. Sa surface unie ou ponctuée et sans autres caractères particuliers chez la plupart, se trouve creusée de plusieurs sillons droits ou sinueux chez les Hélophores, bossuée chez les Hydroques, marquée de fossettes chez les Ochthébies.

L'*écusson*, toujours existant, mais parfois peu apparent, varie dans ses formes et dans ses proportions. Chez les Hélophores, il se rap-

proche du triangle ou du demi-cercle; dans les autres genres, il présente un triangle, soit moins long que large, comme dans les Ochthébies, soit équilatéral, comme dans les Hydrophiles, soit enfin étroit et allongé, comme on le voit chez les Béroses.

Quelquefois presque hémisphériques, ordinairement ovales ou oblongues, rarement elliptiques, les *élytres*, chez la plupart, décrivent à leur côté externe une ligne plus ou moins courbe, prolongée assez régulièrement jusqu'à l'angle sutural, en suivant ainsi tous les contours de l'abdomen qu'elles protégent entièrement; chez d'autres, cette ligne s'arrondit brusquement ou se brise vers l'extrémité qui se montre alors obtuse, tronquée ou même bi-épineuse, et laisse le *pygidium* en totalité ou en partie à découvert. Leur surface quelquefois ogivale ou voûtée, présente tous les degrés intermédiaires entre ces formes et une faible convexité. Presque toujours glabres, parfois garnies de poils clairsemés ou peu épais, souvent à peine apparents, elles sont chargées chez plusieurs d'un calus huméral, creusées de stries dans un grand nombre, ou seulement de points strialement disposés, quelquefois imprimés uniquement sur la page inférieure, mais souvent de manière à tromper l'œil qui croit les voir sur la face opposée. Chez diverses espèces, les élytres, outre les stries ou rangées striales ayant une longueur normale, en présentent une rudimentaire ou très-courte, située entre les deux plus rapprochées de la suture. Les intervalles sont quelquefois, soit presque tous, soit alternativement élevés en forme de côtes, au moins sur une partie de leur longueur; plus communément ils sont planes ou à peu près : quelquefois alors, comme chez divers Hydrophiliens, ils montrent des lignes irrégulières de points plus gros que ceux des rangées qui les limitent.

Dans peu d'autres tribus la face inférieure du thorax présente autant de caractères utiles à consulter. Chez les espèces aquatiques, elle est recouverte d'un duvet destiné à empêcher le contact immédiat de l'eau. Le *prosternum* se resserre ou s'élargit selon le volume ou la direction des hanches toujours en harmonie avec le rôle plus ou moins pénible que doivent jouer les pieds de devant. Ainsi, chez les Palpicornes plus particulièrement nés pour la marche ou pourvus de hanches moins volumineuses, le prosternum semble disparaître quand elles sont contiguës, comme chez les Hélophores; quand elles sont distantes, il présente une sorte d'arête ou côte longitudinale et d'égale largeur, comme chez les Hydrænes. Dans les espèces propres à fouir ou destinées à la nage, il est d'une forme et d'une surface variable. Ordinairement les hanches obliquement dirigées le rétrécissent postérieurement, et le forcent à faire une saillie triangulaire,

soit relevée en carène, avec la pointe plus ou moins prolongée entre les pieds de devant; soit creusée en gouttière, avec le sommet dirigé en sens opposé, ou vers le menton, comme les Hydrophiles en offrent l'exemple. Quelquefois, comme on le voit chez les Mégasternes, il rejette latéralement les hanches, et s'étend en une surface plane, en forme de mitre ou de pentagone postérieurement bidenté.

Chez les Palpicornes presque uniquement marcheurs, le *mésosternum* n'offre également point de particularités bien remarquables; il n'en est pas ainsi chez les autres. Tantôt alors il se développe en largeur en refoulant sur les côtés les hanches médiaires, et sa partie antérieure s'avance en forme d'angle dans les entailles du prosternum; tantôt les hanches plus rapprochées le compriment en le forçant à s'avancer. Ordinairement alors il a la figure d'une lame ou d'une sorte d'ellipse très-allongée, parfois sillonnée sur sa tranche, très-rétrécie soit à ses deux extrémités, soit à une seule. Parfois l'antérieure, comme on le voit chez les Cœlostomes, se termine en fer de flèche; d'autres fois la postérieure semble se souder avec le *métasternum*. Dans ce cas, ce dernier est quelquefois aussi relevé en une carène qui semble la continuation de la précédente. Son extrémité postérieure est alors terminée en pointe prolongée chez quelques-uns au-delà du premier arceau ventral, bornée chez d'autres à la naissance des pieds de derrière. Mais ordinairement le métasternum n'offre point de saillie aussi prononcée; il s'élargit simplement d'avant en arrière soit en carène très-obtuse et graduellement affaiblie, soit en se rapprochant davantage de la surface plane; souvent il forme ce que nous avons nommé la *cuirasse* ou la *plaque métasternale*, espace généralement plus élevé, plus uni, plus lisse que les parties voisines du postpectus, souvent creusé d'un sillon, parfois chargé de reliefs ou limité par eux.

De toutes les parties de la face inférieure du thorax, les *pieds* méritent un examen plus spécial. Les caractères qu'ils fournissent se lient plus visiblement aux habitudes et au genre de vie des individus. Les Palpicornes vivants, suivant les genres, dans des milieux très-différents, les organes locomoteurs dont nous nous occupons présentent chez eux des modifications nombreuses. Chez ceux de ces petits animaux dont les pieds de devant doivent produire des efforts laborieux, les hanches antérieures sont enchâssées obliquement dans l'antépectus et graduellement renflées à la base. Chez les autres, elles sont à peu près globuleuses. Quant aux hanches postérieures, dotées d'un développement plus considérable, leur direction est généralement transversale, surtout chez les espèces terrestres où elles ont un rôle plus pénible à remplir.

Les *cuisses* ont également des formes en harmonie avec leurs fonctions. Ainsi chez les Palpicornes dont la destinée est de marcher dans les eaux plutôt que d'y nager, elles sont grêles et d'une grosseur presque égale sur toute leur longueur. Chez les espèces propres à la nage, les antérieures sont élargies à la base, pour augmenter la force de leur action; les intermédiaires et postérieures renflées vers le milieu. La même modification se montre bien plus prononcée, ou atteint son maximum de développement chez ceux, tels que les Sphéridies, qui ont besoin d'efforts puissants pour se frayer un chemin dans les matières sordides qu'ils habitent, ou pour s'enfoncer dans le sein de la terre. D'autres fois, comme chez certaines Limnébies, elles présentent dans l'un des sexes une arcuité qui ne se montre pas dans l'autre. Les cuisses de diverses espèces aquatiques sont revêtues en partie ou en totalité d'un duvet serré destiné à empêcher l'eau d'adhérer à leur surface.

Les *jambes* obéissent aux mêmes lois d'harmonie que les pièces précédentes; elles s'éloignent ou se rapprochent de la figure cylindrique, suivant les difficultés plus ou moins grandes qu'elles sont chargées de vaincre. Chez les Hélophores, par exemple, dont les pieds sont principalement marcheurs, les tibias ont presque la forme tubulaire ou sont peu sensiblement moins grêles à leur extrémité qu'à la base; chez les Hydrophiles, chargés de fendre l'eau, les jambes commencent à se montrer comprimées; chez les Cercyons et les Mégasternes, insectes propres à fouir, elles se dilatent et s'aplatissent comme une lame soit arquée sur sa tranche externe, soit graduellement élargie de la base à l'extrémité, en forme de triangle allongé. Dans ces dernières espèces, leur arête extérieure est armée de dentelures à l'aide desquelles elles peuvent ouvrir la terre avec plus de facilité; chez d'autres, comme les Sphéridies, elles sont pourvues de fortes épines, presque disposées en verticilles et destinées visiblement à faciliter leurs efforts souterrains; enfin, chez les aquatiques ou du moins chez celles qui doivent nager avec facilité, une semblable armure eût été inutile; mais en revanche, tantôt les tibias intermédiaires sont pourvus d'une touffe de poils à leur extrémité, et d'une rangée longitudinale de cils raides à leur bord interne, tantôt le côté interne de la même paire et de la postérieure est muni de longues franges de poils. Quelquefois, comme dans certaines Limnébies, les jambes postérieures, par une forme particulière, servent à caractériser le sexe et l'espèce. Toujours les jambes sont terminées par deux *éperons*.

Avec quelle admirable entente les *tarses* n'ont-ils pas reçu des destinations et conséquemment des formes différentes? Là, comme chez

les Sphéridies, vivant au sein des déjections animales, ou obligés de se frayer un chemin dans le sol, les antérieurs, pour ne point gêner le jeu des jambes de devant, ont la faculté de se relever et de se loger en partie ou en totalité dans une gouttière du côté postérieur de celles-ci ; ici, comme chez les Hydrophiles, les intermédiaires et postérieurs sont déprimés comme des rames, et pourvus au côté interne d'une frange de poils, pour faciliter la progression de ces insectes au milieu des eaux. Les tarses fournissent, dans la longueur et les proportions relatives des pièces qui les composent, des caractères utiles à signaler. Chez les Palpicornes terrestres, le premier article est le plus long, ou du moins plus grand que le deuxième ; chez les aquatiques il est court, souvent caché et peu distinct, et le dernier, par opposition, égale quelquefois, comme dans les Sperchées, tous les précédents réunis. Les tarses antérieurs présentent dans plusieurs espèces des singularités particulières au sexe masculin : ainsi, le deuxième article est plus volumineux dans les Béroses : ainsi, le dernier est renflé en cône renversé dans les Sphéridies, ou comprimé et dilaté, dans les Hydrophiles, en forme de triangle allongé, tranchant sur les bords et garni au-dessous de petites ventouses.

Les *ongles* ont une conformation ou un développement toujours proportionné à leur utilité. Nous les verrons donc très-arqués chez les Hélophoriens auxquels ils servent à se cramponner, plus droits et plus amaigris chez les espèces propres à fouir, comme les Sphéridies, où leur rôle est presque passif. Quelquefois chaque ongle est armé audessous, à la base, soit d'une dent, soit d'un crochet dont la longueur peut atteindre la moitié de la branche principale. Toutefois cet appendice ou crochet inférieur disparaît aux pieds de devant, chez les Hydrophiles mâles, et par une disposition anormale facile à observer chez les mêmes insectes et chez d'autres tels que les Sphéridies, ces ongles qui terminent les tarses antérieurs présentent, dans le même sexe, des proportions fort inégales dans leur développement.

La *plantule*, rudimentaire chez plusieurs, s'avance d'autres fois en forme d'appendice plus ou moins prolongé, tantôt terminé par deux soies divergentes, tantôt par une sorte de pinceau.

Les *pieds*, examinés en général, fournissent encore le sujet de diverses observations. Ils sont longs et grêles chez les insectes dont la destinée est de marcher ou de se cramponner à divers corps, courts et comprimés chez ceux qui sont obligés de fouir ; chez ces derniers, ils sont plus ou moins contractiles, chez les autres jamais d'une manière bien prononcée. Dans plusieurs genres, les pieds antérieurs sont plus grands chez les mâles que dans l'autre sexe ; et dans ce dernier, par compensation, les postérieurs sont parfois chargés d'une fonction

fort importante, celle de retenir à l'aide des hanches, ou d'embrasser avec les pièces suivantes, le sac d'œufs, que certaines femelles portent avec elles. Dans la plupart des Palpicornes, les pieds de chaque paire sont insérés très-près l'un de l'autre; chez quelques-uns, tels que les Mégasternes, les antérieurs et surtout les intermédiaires, sont plus écartés que les postérieurs.

L'*abdomen*, presque toujours entièrement voilé par les élytres, offre par là peu d'intérêt dans l'examen de sa partie supérieure; il n'en est pas ainsi de sa partie inférieure ou du *ventre*. Celui-ci varie en étendue suivant le développement des derniers segments pectoraux. Chez les Palpicornes marcheurs, il est ordinairement aussi long que ces deux arceaux réunis; chez les espèces condamnées à un système de progression plus pénible, et dont la poitrine doit loger des hanches plus volumineuses ou pourvues de muscles plus puissants, il est réduit à des proportions plus modestes. Dans tous les cas, plusieurs de ses arceaux se trouvent annihilés; leur nombre est ordinairement réduit à cinq, quelquefois il s'élève jusqu'à six, comme dans les Hydrænes, ou même à sept comme chez les Limnébies. Ordinairement ils sont planes comme les lames d'une cuirasse; chez les Hydroques, chacun d'eux forme une sorte de côte transversale et crénelée. Parfois le ventre est longitudinalement élevé en carène dans son milieu, comme on le voit chez les Hydrophiles. Les arceaux de la partie qui nous occupe, offrent dans leurs proportions relatives des différences qui ne sauraient être négligées: ainsi, chez quelques espèces l'antérieur se montre le plus grand; chez la plupart des autres, au contraire, le postérieur ou l'avant dernier ont visiblement la plus grande longueur. Celui-là est quelquefois chargé d'une côte longitudinale; l'un de ceux-ci présente souvent divers caractères, soit particuliers à l'un des sexes, soit communs à tous les deux. Chez les Limnébies, par exemple, le sixième montre là, une touffe de poils, ici une saillie ou une bifurcation uniquement propres aux mâles; chez divers Béroses, il est échancré et terminé par deux dents. Le ventre enfin, chez les Cyllidies, offre quelque chose d'anormal qui n'a pas été encore signalé: ses deux arceaux antérieurs plus intimement unis, et au moins égaux en longueur aux trois autres pris ensemble, sont creusés de deux fossettes voilées par de longs cils et couvertes par deux sortes de plaques ou d'écailles transversalement unies.

Après avoir exposé les modifications que présentent les Palpicornes dans les caractères extérieurs de leur organisation, si nous les examinons dans leur enfance, dans cet état où, comme tous les autres Coléoptères, ils se cachent sous un déguisement complet, nous trouverons encore entre eux d'assez grandes analogies de formes.

Leurs larves ont une tête écailleuse, offrant quelquefois, par une disposition anormale en harmonie avec leur genre de vie, la partie supérieure concave et l'inférieure convexe; des mandibules cornées, généralement dentées au côté interne, soit courtes et très-arquées, soit allongées et moins courbées; des mâchoires servant d'appui à des palpes labiaux de trois à quatre pièces; une languette portant des palpes de deux articles; des yeux lisses en nombre variable, situés sur les côtés de la tête; des antennes de trois à quatre pièces d'inégale longueur. Le corps, composé, après la tête, de onze à douze anneaux, quelquefois peu faciles à compter quand ils sont couverts de rides, est allongé, graduellement rétréci, soit depuis la tête, soit seulement à partir des quatrième à sixième segments. Il porte au-dessous de chacun des trois premiers une paire de pieds; les côtés de la plupart des autres sont souvent garnis latéralement d'appendices, ou armés d'une dent et munis de tubercules.

Malgré l'analogie plus ou moins rapprochée de leurs formes extérieures, ces larves n'ont toutes ni les mêmes mœurs, ni les mêmes lieux d'habitation. Les unes sont terrestres, les autres, au contraire, se plaisent uniquement dans les eaux, surtout dans les étangs et dans les mares. Mais ces dernières, pour respirer, sont obligées de sortir de leur élément à des intervalles plus ou moins rapprochés, pour se mettre en communication avec l'air extérieur. La Nature leur a rendu faciles les moyens d'arriver à ce but. Il leur suffit d'élever au-dessus des eaux la partie postérieure de leur corps, et le fluide aérien nécessaire à leur existence pénètre par une ouverture à laquelle aboutissent leurs deux derniers stigmates: les autres semblent uniquement réservés à la sortie de l'air vicié.

Frisch, Rœsel, Lyonnet, de Geer et Miger ont étudié les habitudes et suivi les développements de plusieurs de ces larves aquatiques. Celles sur lesquelles ils nous ont laissé des détails, appartiennent à la famille des Hydrophiliens. Toutes sont carnassières; mais leurs ruses et leurs moyens d'attaque méritent, par leur diversité, de fixer notre attion. Quelques-unes, plus favorisées, savent nager avec facilité et peuvent ainsi parcourir librement les lieux qui leur furent assignés pour domaine. Quelquefois accrochées aux plantes, souvent retirées au fond des eaux, tantôt elles errent çà et là, cherchant leur nourriture, tantôt immobiles comme le chat guettant sa proie, elles attendent avec patience que le hasard serve leur appétit. Si une larve étrangère, que sa faiblesse rend incapable d'une résistance bien sérieuse, est conduite par son funeste destin vers l'endroit où elles se tiennent avec une hypocrite tranquillité, elles la saisissent entre leurs mandibules avides, gagnent la surface des eaux au-dessus desquelles elles élèvent

leur tête, transportent ainsi la malheureuse dans un élément qui n'est pas le sien, pour paralyser plus facilement ses efforts, et la sucent impitoyablement pendant les convulsions de sa cruelle agonie.

Certaines larves de Palpicornes, que les anciens naturalistes avaient regardées comme des créatures extraordinaires, ayant les pieds sur le dos, semblent, avons-nous dit, porter la tête sens dessus dessous. La nature ne leur a pas donné en vain une si singulière conformation. La position renversée de leur tête leur permet de saisir facilement en dessous les bulimes et autres mollusques cachés à la surface des eaux, parmi les plantes aquatiques. Dès que l'un d'eux se trouve pris entre leurs pinces cornées, elles plient leurs corps en arrière, ou plutôt donnent à leur tête une position plus inclinée encore et élèvent un peu le dos. Celui-ci leur sert de point d'appui pour casser la coquille et de table pour manger l'animal qu'elle renfermait. Leurs moyens de défense ne sont pas moins singuliers que ceux d'attaque. Si on cherche à les saisir, elles se rendent tout à coup si flasques, qu'on croirait voir en elles un corps privé de vie; et si cette ruse n'obtient aucun succès, elles contractent leur abdomen et éjaculent par sa partie postérieure une liqueur noire et fétide, capable de faire lâcher prise à la main qui les retient.

Les larves dont nous venons de parler se suspendent généralement la tête en bas quand elles viennent respirer; elles semblent soutenues dans cette position par deux appendices courts et charnus, situés un peu au-dessous de l'organe respiratoire.

Les autres larves aquatiques appartenant à la même famille, chez lesquelles on ne voit point de semblables appendices, sont privées de la faculté de nager. Ne pouvant habiter le fond des mares en raison du besoin impérieux qui les forcerait à le quitter fréquemment pour se mettre en communication avec l'air extérieur, elles se tiennent près de la surface, y pourchassent les petits animaux dont elles font leur nourriture, parcourent dans ce but les mares, soit en cheminant entre deux eaux, soit, plus ordinairement en marchant à la renverse comme sur un plafond, ou en exécutant des mouvements vermiculaires horizontaux. Leur organe respiratoire produit, quand elles le veulent, l'effet d'une ventouse pour fixer l'extrémité de leur corps et leur permettre de changer brusquement la direction qu'elles suivaient. Quelquefois dans leur vie aventureuse, elles quittent les eaux pour s'égarer sur le rivage, mais elles ne tardent pas à regagner leur première demeure.

Plus douces dans leurs mœurs, les larves aquatiques de divers Hélophoriens semblent se contenter uniquement des végétaux ou de leur détritus. La plupart habitent aussi les eaux tranquilles, mais plusieurs

se trouvent également dans les ruisseaux, même dans ceux que les pluies alpines convertissent souvent en torrents impétueux.

Toutes les larves dont nous venons de parler sont destinées, sous leur dernière forme, à vivre encore dans l'élément humide ; mais il ne faudrait pas en conclure que tous les Palpicornes qui sont aquatiques dans leur état le plus parfait, doivent dans leur enfance se cacher aussi au sein des eaux ; quelques-uns, comme les Limnébies, sont terrestres, suivant les observations restées inédites de Miger.

Les autres larves de cette tribu, qui cachent aussi leur existence dans la terre, appartiennent principalement à la famille des Sphéridiens. Peu connues jusqu'à ce jour, nous suppléerons à leur égard au silence des auteurs. Sous des formes extérieures analogues à celles des Hydrophiliens, elles montrent des goûts bien différents. Elles vivent de matières excrémentielles, particulièrement de celles des solipèdes et des ruminants, matières enfouies dans le sol par la sollicitude active d'une mère. Ainsi cachées au jour, peu d'ennemis vont attaquer ces larves dans leur séjour souterrain, Il n'en est point ainsi des carnassières dont nous avons parlé ; si elles délivrent nos mares d'une foule de mollusques et d'autres petits animaux qui y pullulent, elles servent à leur tour de nourriture à divers habitants des eaux ; et comme si ce n'était point assez pour maintenir leur nombre dans de justes bornes, elles trouvent dans leurs mues ou changements de peau des épreuves difficiles, où souvent elles succombent.

Le temps pendant lequel les Palpicornes traînent leur existence vermiforme, varie selon les espèces et quelquefois suivant les circonstances ; souvent il est borné à un ou deux mois, jamais il ne se prolonge au-delà du demi-cercle de l'année.

Après avoir passé, avec des circonstances plus ou moins heureuses, les jours consacrés au développement de leur corps, les larves dont nous nous occupons, cessent de manger et sentent approcher l'époque de leur changement en nymphe. Celles qui vivent au sein de la terre trouvent facilement dans les lieux qu'elles habitent, une retraite sûre pour y passer les moments de repos et de sommeil qui leur seront nécessaires ; les aquatiques, ou du moins celles des Hydrophiliens qui nous sont connues, éprouvent le besoin de quitter les eaux, où dans leur état futur elles ne pourraient plus recevoir l'air nécessaire, car le fluide aérien n'aura désormais d'autre entrée que par les stigmates latéraux ; et telle est la rapidité des changements d'organisation qui s'opèrent en elles, qu'elles trouveraient bientôt la mort dans l'élément qui fut le leur, si on les obligeait à y prolonger leur séjour. Elles s'approchent du rivage, pénètrent dans la berge à l'aide de leurs mandibules et de leurs pattes, s'y creusent au-dessus du niveau des eaux,

à deux ou trois pouces de profondeur, une cavité sphérique dont elles durcissent par la pression la paroi intérieure ; et au bout de huit ou dix jours de repos, leur peau desséchée se fend sur le dos et livre passage à la nymphe.

Sous ce nouveau déguisement, l'insecte laisse pressentir sa forme dernière. Sa tête, selon l'usage, est inclinée, ses pieds sont couchés symétriquement sur la poitrine et sur le ventre comme les bras d'un enfant dans ses langes; ses élytres et ses ailes cachées dans leur enveloppe, embrassent les flancs des segments pectoraux.

Nous avons dit qu'avant de passer au second état de leurs métamorphoses, les insectes dont nous parlons prennent tous les moyens capables d'assurer leur bien être et leur sécurité. La nature y contribue aussi pour sa part. Ainsi, les nymphes des Hydrophiliens auraient eu peut-être à redouter les effets de l'humidité en reposant couchées sur une terre voisine des eaux; mais tout a été prévu pour elles. Leur corps courbé en arc ne porte qu'à ses deux extrémités, et il est pourvu à sa partie postérieure de deux appendices, et à la partie antérieure de son prothorax, de divers filets semi-cornés, recourbés en forme d'aigrettes, et destinés à lui empêcher d'avoir avec la terre un contact trop immédiat. La courbure de ces sortes d'aigrettes a une telle relation avec celle de la paroi contre laquelle elles s'appuient, que la nymphe peut facilement, à l'aide de quelques mouvements des anneaux du ventre, reprendre la position qui lui est la plus avantageuse, dans le cas où des circonstances particulières auraient pu la lui faire perdre. Le ventre est pourvu sur les côtés de filets analogues qui concourent au même but.

Ces nymphes, dans le principe, sont d'une couleur blanchâtre ; mais peu à peu elles prennent une teinte plus foncée, et au bout de huit jours pour les unes, de trois semaines et même un peu plus pour les autres, le voile qui cachait les dernières formes de l'insecte se déchire et permet enfin à celui-ci de paraître dans son état le plus parfait.

Dans les premiers moments de leur entrée dans une vie nouvelle, ces petits animaux se montrent avec tous les signes de la faiblesse; mais grâce à l'action de l'air, leurs téguments acquièrent bientôt de la consistance, et leur corps se pare graduellement des couleurs qu'il doit avoir. Enfin après un repos nécessaire pour consolider les changements qui viennent de s'opérer, repos d'une durée variable, mais généralement plus court pour les petites espèces que pour les grandes, ces insectes commencent à s'agiter dans la prison obscure qui les captive et s'ouvrent un chemin pour arriver à la lumière. Quelquefois la sécheresse de la terre paralyse leurs efforts et retarde leur déli-

vrance ; mais si le sol est dans un état de fraîcheur favorable, ils ne tardent pas à paraître sur une nouvelle scène, pour y jouer le dernier rôle qu'ils ont à remplir.

Fidèles alors aux lieux qui les ont vus naître, les Palpicornes provenant de larves aquatiques, retournent dans les eaux où s'est cachée leur enfance; mais leurs mœurs et leur genre de vie ont plus ou moins changé. Ceux, par exemple, dont les dents avides étaient toujours prêtes à déchirer une proie palpitante, par une conversion non moins étonnante que leur métamorphose, se contentent sous leur dernière forme de la maigre nourriture des plantes. Les uns, en rongent les feuilles nouvelles ; les autres attaquent quelques parties de leurs tiges, celles surtout qui sont languissantes ou en voie de décomposition ; et s'il en est parmi eux qui reviennent parfois à leurs goûts carnassiers, il faut, pour les faire sortir de leur régime frugal, des circonstances particulières et généralement exceptionnelles.

Il suffirait de voir les Palpicornes se mouvoir dans les eaux pour juger de leurs habitudes pacifiques. Les plus agiles d'entre eux n'ont ni la vivacité du Dytique vivant de rapine, ni celle du Gyrin plongeant pour atteindre sa proie. Les uns ont les jambes et les tarses ciliés et souvent aplatis en forme de rame, de manière à pouvoir au gré de leurs désirs parcourir toutes les parties de leur humide séjour ; les autres sont conformées de manière à nager difficilement. Parmi ces derniers, il en est qui se fixent aux pieds ou aux racines des plantes marécageuses, les autres errent sur les tiges des végétaux, se cachent sous leurs feuilles ou parcourent à la renverse la surface des eaux tranquilles. Ceux qui peuplent les ruisseaux se cramponnent aux flancs des pierres, surtout de celles dont la partie supérieure n'est pas entièrement submergée. La nature qui a tout prévu pour eux, leur a donné des ongles robustes et des pieds allongés ; et si les flots au sein desquels ils vivent viennent à les entraîner, ils s'abandonnent au courant, le corps sans mouvement et les pattes étendues, prêtes comme des harpons, à s'accrocher aux premiers points d'arrêt qui se présenteront.

Les Palpicornes aquatiques, comme tous les autres insectes, ne sauraient vivre sans renouveler à des intervalles plus ou moins rapprochés, l'air nécessaire à leur existence. La fréquence de leur respiration est généralement en harmonie avec l'activité de leurs mouvements. Nous avons dit qu'à partir de l'état de nymphe, ce n'est plus par l'ouverture postérieure, mais par les stigmates latéraux que pénètre dans les tranchées le fluide aérien. Si quelques espèces habituellement retirées au fond des eaux se pourvoient d'oxygène, soit

par les phénomènes dont nous devons l'explication à M. Dutrochet (1), soit par d'autres moyens peu connus encore, la plupart de ces petits animaux viennent chercher à la surface l'air vital dont ils ont besoin. Il leur suffit pour y monter de se laisser aller, et leur corps plus léger que l'élément qu'ils habitent s'élève sans efforts; mais souvent plusieurs négligent de prendre cette voie et arrivent à fleur d'eau en suivant les tiges des plantes dont ils sont les hôtes fidèles. Aucun des insectes dont nous nous occupons, ne fait provision d'air à la manière des Dytiques. On ne les voit pas, comme on l'a souvent écrit, faute d'observations exactes, se suspendre la tête en bas, en écartant leurs élytres de la partie postérieure de l'abdomen; mais ils se présentent à la surface dans une position presque horizontale ou légèrement inclinée d'avant en arrière. Leurs antennes qu'on croyait sans emploi, parce que dans l'eau ils les tiennent couchées sous les côtés de la tête et du prothorax, leurs antennes, selon l'observation d'Audouin, leur sont alors d'un merveilleux usage. Ils les élèvent de manière à établir avec leur secours, près des tempes principalement, des interstices par lesquels l'air peut se glisser sous le corps. La plupart allongent alors le cou, dégagent ainsi la tête du segment qui la suit, et la maintiennent dans cette position en faisant passer la massue des antennes entre la partie postérieure des yeux et le bord antérieur du prothorax. Cette massue, chez quelques-uns, est composée d'articles irrégulièrement arqués, laissant entre eux des vides par lesquels l'air peut passer. Pour empêcher à l'eau de remplir ces divers interstices, la nature a eu soin de couvrir la massue d'un duvet serré, et souvent de hérisser de poils soit les tempes, soit les angles antérieurs du corselet. Le fluide aérien pour lesquels ces obstacles sont impuissants, glisse sur la poitrine à laquelle un duvet plus ou moins épais, empêche l'eau d'adhérer, se répand sous la partie inférieure du corps en couche argentée, et, par les stigmates, s'introduit facilement dans les trachées.

(1) L'un des gaz qui constituent l'air atmosphérique, dit M. Dutrochet, se trouvant enfermé sous l'eau avec laquelle il est en contact immédiat, ou dont il est séparé par une membrane perméable à l'eau, ce gaz puise dans l'air dissous par l'eau les éléments dont l'adjonction doit le reconstituer air atmosphérique, et cela, dans les proportions où ces éléments existent dans l'atmosphère. Il résulte de là que tel insecte organisé pour vivre dans l'air peut cependant vivre constamment submergé, pourvu qu'il soit environné d'un peu d'air qui sera retenu autour de lui, soit par une enveloppe adaptée à cet usage, soit par tout autre moyen. Cette petite quantité d'air privée par la respiration de l'insecte d'une partie de son oxygène, le reprendra à l'eau ambiante en lui livrant le gaz azote, et en même temps le gaz-acide carbonique produit par la respiration sera dissous par l'eau qui livrera en échange de l'air atmosphérique, mais en bien moindre volume.

Souvent ces petits animaux se mettent en communication plus intime avec l'air extérieur. Ainsi ceux dont la marche forme le système ordinaire de progression, se rencontrent parfois hors de leur humide demeure. Les uns mettent à profit les pluies d'été ou la fraîcheur qu'elles ont répandue, pour se promener sur les rochers moussus qui s'élèvent du lit des ruisseaux. Les autres visitent même sous les feux du soleil les bords de leur liquide empire. D'autres enfin, et principalement le soir, grimpent à la cime des plantes qui dominent la surface des mares, et s'y cramponnent plus ou moins long-temps immobiles, comme si, charmés du spectacle de la nature, ils se plaisaient à en contempler les merveilles.

Les Palpicornes nageurs quittent moins légèrement les eaux qu'ils habitent. Inhabiles à la marche, quels motifs pourraient les pousser sur le rivage? Cependant, quand sous l'influence de la chaleur, les mares où ils vivent, viennent à être desséchées, ils se retirent sous les pierres voisines ou s'enfoncent dans la vase, et y restent parfois jusqu'au moment où des pluies nouvelles leur permettent de reprendre leur genre de vie habituel. Mais la nature ne les a pas condamnés à cette dure extrémité. Elle leur a donné des ailes au moyen desquelles ils peuvent, quand il leur plaît, se transporter au loin. C'est principalement à la faveur de la clarté douteuse du crépuscule ou dans les heures plus mystérieuses de la nuit qu'ils entreprennent ces voyages aériens.

Parmi les Palpicornes provenant de larves terrestres, quelques-uns en revêtant leur forme la plus belle, se rendent aussi dans les eaux; mais le plus grand nombre cherche ailleurs un asile. La plupart hantent les déjections fraîchement déposées des solipèdes et des ruminants et se nourrissent de ces matières sordides. Leurs pieds fouisseurs et leurs jambes hérissées d'épines dirigées en arrière, leur permettent de se frayer un chemin facile dans ces lieux immondes, et leur corps lisse et demi-sphérique semble avoir été conformé à dessein pour n'opposer à leur marche aucune résistance. Quelques autres habitent les détritus des plantes ou les substances cryptogamiques, principalement celles qui s'attachent en parasites aux troncs des arbres résineux, et vivent soit de ces productions végétales, soit peut-être aussi des matières excrémentielles des autres insectes bolitophages.

Les Coléoptères de cette tribu ont une robe de couleurs généralement tristes. Celle des Sphéridiens, travaillant dans l'ombre et fuyant le grand jour, est, pour l'ordinaire, complètement lugubre ou souillée de rouge obscur ou livide. Celle des Hydrophiliens a souvent les teintes verdâtres ou limoneuses que prêtent les poètes à la barbe des

dieux des fleuves. Les Hélophoriens sont en partie grisâtres, comme les plantes sur lesquelles ils se jouent, ou d'un rouge terreux comme les rivages qu'ils parcourent; plusieurs cependant présentent l'éclat métallique du cuivre, et quelques petites espèces, dédommagées de l'infériorité de leur taille par les avantages de la beauté, étalent sur leur cuirasse d'or tous les signes de l'opulence.

Les Palpicornes, comme les autres êtres, ont aussi leurs moyens de défense ou leurs ruses contre leurs ennemis. La plupart de ceux qui habitent les eaux stagnantes, fuient dans la vase celui qui leur fait la guerre. L'Hydrophile se sert de la pointe acérée de son sternum, pour faire lâcher prise à la main qui l'a saisi. Plusieurs par leur enveloppe lisse et leur vivacité échappent aux doigts qui cherchent à les retenir. Quelques-uns, surpris à l'improviste, s'arrêtent immobiles avec toutes les apparences d'un corps privé de vie. Les Sphéridiens, poursuivis dans leurs retraites, en suivent les dédales avec une agilité prodigieuse, et s'enterrent dans la terre jusqu'au moment où le danger semble s'être éloigné.

Toutes les contrées de la France offrent à l'entomologiste la plus grande partie des Palpicornes dont la description va suivre; les zônes extrêmes toutefois ont des richesses qui leur semblent particulières. Le plus grand nombre de ces petits animaux aiment les eaux ou leur voisinage. Les uns se cachent dans les mares, quelquefois les plus fangeuses, ou habitent les étangs même saumâtres ou salés; les autres se plaisent dans les ruisseaux de nos plaines, ou dans ceux plus impétueux et plus limpides dont les neiges des Alpes alimentent les sources. Presque tous semblent avoir une vie sans repos. Tous parcourent dans le cercle de l'année les diverses phases de leur existence; mais la nature a établi, dans la longueur du temps nécessaire au développement des diverses familles, des différences en harmonie avec leur utilité dans le monde. Ainsi, aux espèces chargées de contribuer à la disparition des matières excrémentielles de nos grands animaux domestiques, elle a donné une vie plus active, des transformations plus promptes à se succéder, afin de multiplier les générations de ces ouvriers laborieux et d'utiliser leurs services pendant toute la durée des beaux jours. Elle n'en a pas agi de même envers ceux qu'anime dans leur enfance le génie de la destruction. Elle a mis des bornes à leur fécondité; elle les a généralement condamnés à employer toute l'année à l'accomplissement de leurs destinées, en limitant toutefois la durée du temps où ils déploieront leur appétit carnassier. Parvenus à leur état parfait, ordinairement du milieu de l'été à celui de l'automne, ces Palpicornes aquatiques passent sans utilité pour la perpétuité de leur espèce le reste de l'arrière saison. On dirait qu'ils ont

les froids prêts à survenir. Pour éviter leurs rigueurs, eux-mêmes s'enfoncent dans la vase et y restent blottis pendant les tristes mois de l'hiver; mais dès que des vents plus doux viennent attiédir l'air et réveiller la végétation endormie, ils quittent leur retraite limoneuse, sous l'influence de la chaleur renaissante. Bientôt une inquiétude pressante les agite : avant de payer à la mort le tribut qu'ils doivent lui compter, ils songent à laisser des descendants, héritiers de leurs goûts et de leurs habitudes. Les femelles, chargées du soin important d'assurer le sort de ces êtres futurs, déploient toutes les ressources de leur instinct maternel. Celles des Hydrophiles, à l'aide de deux filières écailleuses et coniques, situées à la partie postérieure de l'abdomen, construisent et lient aux feuilles des plantes aquatiques une sorte de coque de soie presque piriforme ou plutôt ovoïde, et terminée par un pédicule relevé; dans ce réceptacle impénétrable à l'eau elles déposent quarante-cinq à cinquante œufs allongés, verticalement disposés en demi-cercle, et séparés entre eux par un duvet cotonneux. A douze ou quinze jours de là, selon l'élévation de la température, naissent de jeunes larves qui, après s'être jouées quelque temps autour de leur berceau dont elles semblent ne s'éloigner qu'à regret, vont, poussées par la faim, chercher à satisfaire les penchants cruels dont elles ont hérité. Dès ce moment elles se séparent pour toujours, et si le hasard leur fournit plus tard l'occasion d'une rencontre, c'est d'un œil ennemi qu'elles se mesurent; quelquefois alors elles s'avancent l'une contre l'autre, les mandibules entr'ouvertes, souvent elles entrecroisent ces armes redoutables, puis reculent épouvantées, comme si elles s'étaient reconnues; d'autres fois, elles se font une guerre plus sérieuse.

Certaines femelles d'Hydrophiliens, animées d'un amour plus tendre encore, renferment leurs œufs dans une espèce de sac, et, à l'exemple de quelques araignées, les portent sous le ventre comme un trésor précieux, et restent chargées de ce doux fardeau jusqu'au moment où le temps les avertit que toute leur tâche est accomplie.

Quelle tendresse, quels soins touchants dans des créatures que l'homme souvent croit indignes de ses regards! Ne soyons donc pas surpris si l'observation des œuvres de la nature offre tant d'attraits à ceux qui s'y livrent; cette étude ne se borne pas à élever notre cœur vers celui dont la toute puissance se révèle à nos yeux par d'admirables merveilles, elle offre à la mobilité de nos désirs, à l'avidité de notre esprit, des jouissances sans amertume et des plaisirs toujours nouveaux.

La classification des insectes de cette tribu a été l'objet de divers tâtonnements, avant d'offrir les rapprochements plus naturels qu'elle présente aujourd'hui.

(1761) Les espèces de Palpicornes connues de Linné avaient été disséminées par lui (1) dans les divers genres *Scarabæus*, *Dermestes*, *Silpha*, *Coccinella*, *Chrysomela*, *Buprestis*, *Dytiscus*; mais il est facile de voir que la place assignée par ce grand homme à plusieurs de ces insectes, blessait son esprit observateur, car souvent il exprime ses doutes d'une manière non équivoque.

(1762) Geoffroy (2) réunit sous le nom d'*Hydrophilus* ceux qui composent aujourd'hui nos Hydrophiliens, et laissa les autres parmi les Dermestes.

(1774) De Géer (3) fit faire un nouveau pas à cet ordre plus naturel, en détachant de ces derniers quelques espèces aquatiques, pour les joindre au genre *Hydrophilus*, auquel il donnait ainsi des bases plus larges.

(1775) Fabricius, dans son Systema Entomologiæ (4), imposa le nom d'*Elophorus* à ces espèces adjointes par de Géer aux Hydrophiles de Geoffroy; il détacha, des *Dermestes* et des *Silpha* de Linné, les espèces appartenant à nos Palpicornes terrestres, pour en composer son genre *Sphæridium*, dans lequel il admit divers Coléoptères rejetés depuis dans d'autres tribus.

(1781) Laicharting (5), dans son Catalogue descriptif des insectes du Tyrol, donna des limites plus naturelles, à la dernière coupe générique en en retranchant les espèces hétérogènes et en y donnant place à quelques autres laissées par Fabricius parmi les Scarabées.

(1794) Kugelann, dans le Magasin de Schneider (6), établit le genre *Hydræna* dont Illiger (1798), dans son Verzeichniss (7) appliqua, par erreur, le nom à d'autres insectes. Le pharmacien d'Osterode avait encore formé, dans la partie restée manuscrite de son travail, le genre *Spercheus*, dont son continuateur donna les caractères dans la Description des insectes de Prusse, sans toutefois l'admettre, mais que Fabricius s'empressa d'adopter (1801) dans son Systema (8), en le resserrant dans des bornes plus étroites.

(1) Fauna suecica. *Stockholmiæ*, 1761. in-8. — Systema naturæ, 12 édit. 1767.

(2) Histoire abrégée des insectes. *Paris*, 1762, 2 vol. in-4.

(3) Mémoires pour servir à l'histoire des insectes. *Stockholm*. 1774, t. 4, in-4.

(4) Systema entomologiæ. *Flensburgi* et *Lipsiæ*, 1775, in-8.

(5) Verzeichniss und Berschreibund der Tyroler Insecten. *Zurich*, 1781, in-8, t. 1.

(6) Neuestes Magazin für die Liebhaber der Entomologie. *Stralsund*, 1791-92, Heft. 1-5.

(7) Verzeichniss der Kæfer Preussens. *Halle*, 1798, in-8.

(8) Systema eleutheratorum. *Kiliæ*, 1801, 2 vol. in 8.

(1796) Latreille dans son précis (1), en groupant ensemble les divers genres des insectes qui nous occupent, parut avoir saisi le premier les liaisons qui les unissent. Quelque temps après (1804), il confirma ces rapprochements dans son Histoire naturelle (2), ouvrage dans lequel sa famille des Sphéridiotes fut partagée en deux sections, dont la première comprit celle des Hydrophiliens. Déjà animé de cet esprit méthodique qu'il a porté si loin, il fractionnait le principal genre de celle-ci en deux paragraphes, qui ont servi de base au travail de Leach et aux deux subdivisions établies dans les Hydrophiles par M. Solier; il remarquait avec ce tact qui lui était particulier, que l'*Hydrophilus orbicularis* des auteurs était déplacé parmi les espèces auxquelles on l'avait réuni, et devait être rapproché des Sphéridies. Enfin (1807), dans son Genera (3), il convertit en famille les deux sections des Sphéridiotes et des Hydrophiliens, et sépara ses Elophores en deux phalanges, dont la seconde n'a pas tardé long-temps à devenir générique.

(1812) Leach, dans l'Encyclopédie d'Edimbourg (4) constitua le genre *Ochthebius*, comprenant des insectes rapprochés des Hélophores dont Illiger et Latreille avaient fait des Hydrænes; et, sous la dénomination d'*Hydrobius*, détacha des Hydrophiles la plupart des espèces de petite taille et moins propres à la nage. Un peu plus tard (1817), dans ses Miscellanées (5), il fit une révision des deux familles établies par le célèbre auteur du Genera crustaceorum et insectorum; divisa en deux celle des Hydrophiliens, en suivant les traces de l'auteur français. Dans sa première, ou celle des Hélophoridées, il admit le genre *Hydrochus* mis en avant par M. Germar, pour désigner les insectes placés par le naturaliste de Brives dans la seconde phalange de ses Elophores; dans la seconde, ou celle des Hydrophilidées, il forma trois nouvelles coupes; celles de *Berosus*, *Limnebius* et *Hydroüs*; enfin, il démembra la famille des Sphéridiotes pour créer le genre *Cercyon*.

(1817) A la même époque, Lamarck, dans son Histoire des animaux sans vertèbres (6), rapprochait des carnassiers aquatiques la famille des Hydrophiliens, mais la grossissait d'insectes qui semblent plus naturellement placés dans le voisinage que dans le sein de celle-ci.

(1) Précis des caractères génériques des insectes. *Brives*. 1796, in-8.
(2) Histoire naturelle des crustacés et des insectes. *Paris*. 1802-1805, 14 vol. in-8.
(3) Genera crustaceorum et insectorum. *Parisiis*, 1806-1809, 4 vol. in-8.
(4) Edimburgh encyclopedia, t. 9 in-8.
(5) Zoological miscellany. *London*, 1814-1815, 3 vol in-8.
(6) Histoire naturelle des animaux sans vertèbres. *Paris*, 1815 1822, 7 vol. in-8.

(1817) Alors paraissait aussi la première édition du Règne animal de Cuvier (1). Chargé de la partie entomologique de cet ouvrage, Latreille réunit en une seule famille, celle des PALPICORNES, les Coléoptères objets de cette monographie; ce changement fut le seul apporté au travail de son Genera : les publications de Leach lui étaient restées inconnues. Il les utilisa plus tard (1825), dans ses Familles naturelles (2). Là, il rectifia une erreur relevée par M. Germar (1824) dans son Species (3), erreur que Müller et Gyllenhal avaient plus antérieurement reconnue avoir été commise par Illiger, et par laquelle, à l'exemple de ce dernier, Latreille avait autrefois appliqué le nom d'*Hydræna* aux insectes rentrant dans le genre *Ochthebius*.

(1824) Aux dépens de cette dernière coupe, M. Curtis, dans son Entomologie (4), décrivit le genre *Enicocerus* indiqué par M Stephens.

(1833) M. Solier, dans ses Observations sur la tribu des Hydrophiliens, publiées dans les Annales de la Société entomologique de France (5), donna le nom générique de *Philhydrus* aux Hydrobies à élytres lisses du docteur Leach, sauf quelques espèces que le nombre des antennes équivoque ou difficile à déterminer, le porta à rejeter parmi les Limnébies de l'entomologiste anglais.

(1835) Entraîné par cet exemple, M. Brullé, dans son Histoire naturelle (6), donna aussi à ce genre *Limnebius*, des bases différentes de celles assignées par son auteur. Conformément à l'opinion déjà émise par M. Duméril (7), il plaça les Sperchées parmi les Hélophoriens; et mettant à profit l'observation de Latreille (1804), transporta l'*Hydrophilus orbicularis* de Fabricius dans sa famille des Sphéridiens, où il devint le type du genre *Cœlostoma*.

(1837) M. Erichson, pour éviter la répétition de cette dénomination déjà employée, à la terminaison près, et appliquée à d'autres insectes par un écrivain anglais, lui substitua, dans sa Faune des Coléoptères de la marche de Brandebourg (8), le nom de *Cyclonotum*, proposé par M. le comte Dejean pour une coupe dans laquelle le savant prussien admit avec raison l'*Hydr. orbicularis*. M. Erichson, à qui l'on doit d'avoir

(1) Le règne animal distribué d'après son organisation. *Paris*, 1817, 4 vol. in-8.

(2) Familles naturelles du règne animal. *Paris*, 1825, in-8.

(3) Insectorum species novæ aut minus cognitæ. *Hallæ*, 1834, in-8.

(4) Britisch entomology. *London*, 1824 et suiv. in-8.

(5) Annales de la société entomologique de France. *Paris*, 1832 et suiv. in-8.

(6) Histoire naturelle des insectes. *Paris*. 1834 et suiv. in-8.

(7) Dictionnaire des sciences naturelles, etc. *Paris*, 1827, t. 1, in-8.

(8) Die Kæfer der Mark Brandenburg. *Berlin*, 1837, t. 1, in-8.

rectifié, par l'examen de la collection de Fabricius, diverses erreurs commises relativement à la synonymie de cet auteur, réunit les Sperchées dans un groupe particulier, et créa, dans celui des Hydrophiliens, le genre *Laccobius*, et celui de *Cyllidium* indiqué par M. Watherhouse sous le nom de *Chætarthria*.

(1838) M. Hope, qui a enregistré cette dernière dénomination dans son Manuel (1), a séparé dans le même ouvrage, sous le titre d'*Empleurus*, les espèces du genre *Helophorus* dont les élytres sont chargées en dessus, de côtes longitudinales, et sous le nom d'*Enoplurus* les Béroses dont les élytres sont postérieurement armées d'une ou de deux épines.

Après tant de travaux, dus à la plume d'hommes si distingués, il nous restait peu d'essais à tenter pour fractionner davantage la distribution méthodique des insectes de cette tribu.

La plupart des naturalistes précités, outre leurs efforts pour arriver à ranger, suivant les lois de la nature, les insectes que nous allons décrire, la plupart, disons-nous, ont agrandi le domaine de la science en signalant des espèces nouvelles, c'est-à-dire inconnues au Pline du Nord, dont la Faune publiée en 1761 nous servira toujours de point de départ. D'autres entomologistes ont aussi parcouru avec des succès différents le champ des découvertes. Nous citerons principalement Forster, dans sa Centurie (3); Schaller, dans les Mémoires de la Société des naturalistes de Halle (4); Thunberg, dans divers opuscules ou dissertations soutenues sous sa présidence (2); Olivier, dans son Entomologie (7); Herbst, dans son Système de la nature (7); Paykull, dans sa Faune de Suède (8); Weber et Mohr, dans leur Voyage (9); Gyllenhal, dans son ouvrage descriptif des Coléoptères de Suède (10); Steven, dans la Synonymie des insectes de M. Schœn-

(1) The Coleopterist's Manual, part the second. *London*, 1838, in-8.

(2) Fauna Coleopterorum helvetica. *Turici*, fasc. 3, 1841. in-12.

(3) Novæ species insectorum, etc. *Londini*, 1771, in-8.

(4) Abhandlungen der Hallischer Naturforschenden Gesellschaft. *Leipzig*, 1783, in-8.

(5) Dissertationes entomologiæ. *Upsaliæ*: 1781-1795.

(6) Entomologie ou Histoire naturelle des insectes. *Paris*, 1790, t. 2 et 1795, t. 3, in-4.

(7) Natursystem aller Bekanten in und Auslandischen Insekten. *Berlin*, 1789 et s.

(8) Fauna suecica. *Upsaliæ*, 1798, t. 1. in-8.

(9) Naturhistorische Reise durch einer Theil Schwedens. *Gœttingen*, 1804, in-8.

(10) Insecta suecica descripta *Scaris*, 1808, t. 1. et. 1820, t. 4.

herr (1) : MM. Villa, dans leur Catalogue des insectes d'Europe (2), Sturm, dans sa Faune d'Allemagne (3).

Sans avoir apporté à l'ordre méthodique des modifications nouvelles, sans pouvoir revendiquer la priorité pour la description des espèces, une foule d'autres écrivains se sont occupés des Coléoptères de cette tribu, et leurs ouvrages toujours pleins d'intérêt aux yeux des amis de la science, sont encore souvent utiles et quelquefois précieux à consulter (4).

(1) Synonymia insectorum oder Versuch einer Synonymie aller bisher bekannten Insecten. *Sckhölm*, 1808, t. 2.

(2) Coleoptera Europæ et Coleopterorum species novæ. *Mediolani*, 1833 et suiv. in-8.

(3) Deutschlands Fauna *Nürnberg*, t. 2 et 10, 1805 et 1836, in-12.

(4) Voyez Scopoli. Entomologia carniolica. *Vindobonæ*, 1763, in-8.

Sultzer. Geschichte der Insecten. Winterthur, 1776, in-4.

Muller. Zoologiæ Daniæ prodomus. *Hafniæ*, 1776, in-8.

Goeze. Entomologische Beytrage. Leipzig, 1777, in-8 — *id.* Europæische Fauna. etc. *Leipzig*, 1799, 8 vol. in-8.

Bergstrasser. Nomenclatur und Beschreibung der Insecten, etc. *Hanau*, 1778, in-8.

Fischer. Versuch einer naturgeschichte vom Livland. *Leipzig*, 1778, in-8.

Schæffer. Icones insectorum, etc. *Regensburg*, 1779. 3 vol. in-4.

Schrank. Enumeratio insectorum, etc. *Augustæ Vindelic.* 1781, in-8. — *Id.* Fauna boica. *Nürnberg* 1798—1804, 3 vol. in-8.

Herbst. Arch. der insectengeschichte. Zurich, 1781, in-4.

Gmelin, Linnæi systema naturæ, ed. 13. *Lipsiæ*, 1788, in-8.

Roemer. Genera insectorum *Vitoduri Helvet.* 1789, in-4.

De Villers. C. Linnæi entomologia. *Lugduni*, 1789, t. 1. in 8.

Leske. Museum Leskeanum descripsit Karsten. *Leipzig*, 1789, in 8.

Preyssler. Verzeichniss bomischer Insecten. *Prag.* 1790, in-4.

Scriba. Journal fur die liebhaber d. Entomologie. *Frankfort.* 1790. in-8.

Rossi. Fauna etrusca, etc. *Liburni*, 1790. in-4 — *id.* Mantissa insectorum. *Pisis.* 1792-94. in-4. — *id.* Fauna etrusca. ed. Helwig. *Hemstadii.* 1795. in-8.

Olivier. Encyclopédie méthodique. *Paris*, 1791 t. 5 et suiv. in-4.

Panzer. Entomologia germanica. *Norimbergæ*, 1795, in-12. — Fauna germanica. — Kritische Revision, etc. *Nürnberg*, 1805, in-8. — *id.* Index entomologicus.

Cuvier. Tableau élémentaire de l'histoire des animaux *Paris*, an 6, (1798). in-8.

Marsham. Entomologia britannica. *Londini*, 1802, in-8.

Fallen. Observationes entomologicæ preses Fallen, respondens Abraham Ronbeck. *Lundæ*, 1802, in-4.

Duftschmid. Fauna Anstriae. *Linz*, 1805—1812, 3 vol. in-8.

Germar. Fauna insectorum Europæ. *Halle*, in-18.

Latreille, Nouveau dictionnaire d'histoire naturelle. *Paris*, 1817 et suiv. in-8.

Zetterstedt. Fauna insectorum lapponica. *Hammone*, 1828, in-8. 1.

De Castelnau. Histoire naturelle des animaux articulés. *Paris*, 1840, t. 2. in-8.

Guerin. Dictionnaire pittoresque d'Histoire naturelle. *Paris*, 1834-1839, in-8.

Westwood. Introduction to moderne classification. *London*, 1838, in-8.

Les Palpicornes toutefois n'ont encore été l'objet d'aucune monographie spéciale, d'aucun travail particulier ; et les détails anatomiques publiés sur eux, sont à peu près uniquement dus à M. Léon Dufour (1) dont les admirables travaux embrassent aujourd'hui tous les ordres des insectes.

Nous diviserons les Palpicornes en deux groupes :

		Groupes.
Premier article des tarses postérieurs	souvent en partie caché ou peu apparent, toujours court et moins long que le deuxième.	HYDROPHILIDES.
	souvent le plus long de tous, toujours plus grand que le deuxième.	GÉOPHILIDES.

PREMIER GROUPE.

LES HYDROPHILIDES.

(ὕδωρ, eau ; φιλὸς, ami ; ἰδέα, forme.)

Caractères. Premier article des tarses postérieurs souvent en partie caché ou peu apparent, toujours court et moins long que le deuxième.

Ils se divisent en trois familles.

			Familles.
Labre	invisible en dessus, caché par l'épistome qui est largement entaillé. Ecusson en triangle presque une fois aussi long que large. Cuisses presque cylindriques. Pieds marcheurs. Corps ovale, fortement convexe, arqué sur sa longueur.		SPERCHÉENS.
	non caché par l'épistome.	Prothorax plus étroit à la base que près de la tête. Cuisses peu ou point renflées, presque cylindriques.	HÉLOPHORIENS.
		Prothorax plus étroit près de la tête que vers les élytres. Cuisses comprimées et généralement assez sensiblement élargies à la base ou dans le milieu.	HYDROPHILIENS.

(1) Voy. Annales des sciences naturelles, t. 3, p. 275. — t. 6, p. 172 et 444 — t. 8, p. 34.

PREMIÈRE FAMILLE.

LES SPERCHÉENS.

Caractères. *Labre* invisible en dessus, caché par l'épistome qui est largement entaillé. *Ecusson* en triangle presque une fois aussi long que large. *Cuisses* presque cylindriques. *Pieds* marcheurs. *Corps* ovale, fortement convexe, arqué sur sa longueur.

Cette famille est réduite au genre suivant.

Genre *Spercheus*, Sperchée ; Kugelann.

(Etymologie obscure.)

Caracteres. *Antennes* de six articles, dont les cinq derniers forment une massue irrégulière : à scape comprimé, subparallèle, allongé : à 2e article obconique, plus large que les autres et paraissant avancé au côté interne en forme de dent ; le 3e petit, inséré sur la partie extérieure de la troncature du précédent, lenticulaire ainsi que les deux suivants ; le dernier en ovale arrondi. *Mandibules* cornées, bidentées à l'extrémité. *Mâchoires* à deux lobes : le supérieur ou extérieur détaché de la pièce principale depuis l'origine des palpes, arqué, mobile, corné, grêle et terminé en alène cornée ou presque membraneuse, couché dans le repos sur l'inférieur : celui-ci coriace, muni d'une dent cachée sous la frange peu épaisse du côté interne. *Palpes maxillaires* allongés, subfiliformes, à articles plus étroits à la base, le 4e subfusiforme, le moins grêle et le plus long de tous. *Menton* en carré transversal. *Palpes labiaux* peu allongés, à 3e article fusiforme, aussi grand que les deux autres réunis. *Prothorax* transversal, plus étroit à la base que dans le milieu des côtés. *Sternums* sans carène. *Ventre* de cinq segments apparents. *Eperons* rudimentaires. *Plantule* très-développée. *Ongles* forts.

Kugelann, le premier, a établi ce genre sans le publier. Illiger, chargé de mettre au jour les manuscrits du pharmacien d'Osterode, fit, quelque temps après, connaître les caractères indiqués par l'auteur précédent, mais il continua à laisser parmi les Hydrophiles les deux espèces admises dans la nouvelle coupe. Fabricius, mieux inspré, adopta bientôt celle-ci, en refusant d'y donner place à l'*Hydroph. luridus* que le premier des naturalistes y avait fait entrer.

La forme grêle et particulière du lobe externe des mâchoires, sa division profonde d'avec le second, a induit en erreur plusieurs entomologistes en faisant regarder cette pièce inarticulée comme un véritable palpe.

Les femelles des Sperchées, selon la remarque de Kugelann, portent leurs œufs dans une sorte de sac, retenu et embrassé par leurs pieds postérieurs et logé sous le ventre. Ces observations nous ont été confirmées par M. Reiche. Ces femelles ont, du moins après la ponte, l'abdomen moins développé que celui des mâles.

Ces insectes habitent les eaux stagnantes, où ils se tiennent au pied des plantes aquatiques. En arrachant ces dernières, on trouve souvent des Sperchées accrochés à leurs racines.

1. **S. Emarginatus**; Schall. *Dessus du corps gris brun, plus obscur sur le disque de la tête et du prothorax. Elytres moins finement ponctuées, chargées de quelques côtes peu apparentes, si ce n'est vers l'extrémité; parsemées de taches arrondies et marquées, près de la suture, d'une bande noirâtre souvent peu distincte.*

♂. Angles antérieurs de l'épistome en forme de petite dent extérieurement dirigée. Côtés de l'épistome sinueux.

♀. Angles antérieurs de l'épistome émoussés. Côtés de l'épistome faiblement arqués, peu sensiblement sinueux.

Dytiscus emarginatus. Schaller, Abhandl. d. Hall. Naturf. Gesell. 1 p. 327.

Hydrophilus emarginatus. Fab. Entom. Syst. 1. 183. 7. — Panz. Ent. Germ. p. 71. 3. — Illi. Kæf. preuss. p. 242. 1. — Herbst, Naturs. 7. p. 511. 21. pl. 114. fig. 6.

Hydrophilus sordidus. Marsh. Ent. brit. p. 403. 5.

Spercheus emarginatus. Kugelann in Illig. Verzeichniss, p. 243.—Fabr. Syst. Eleuth. 1. 248. 1. — Walk. Faun. par. 1. 63. 1.—Ronbeck in Fallen, Obs. ent. 1. 8,— Latr. Hist. nat. t. 10. 71. pl. 81. f. 8. — *Id.* Gen. 2. 63. pl. 9, f. 4. — *Id.* Règn. an. 2e édit. t. 4. p. 521.—Panz. Faun. ger. 91. 4.—Gyllenh. Ins. suec. 1. 125.—Schonh. Syn. 2. 1.—Lamarck. An. s. vert. t. 4. 537. — Curtis. Ent. brit. 1. 364, pl. 394.— Steph. Syn. 2. p. 124.— Brullé, Hist. nat t. 5 bis. 302. pl. 13. f. 3.—Sturm. Deut. Faun. t. 9. 95. pl. 214. — Erichs. Kæf. Brand. 1. 193. — De Castel. Hist. t. 2. p. 57. — Heer. Faun. Helv. 1. 473.

Long. 0^m, 0056 à 0^m, 0067, (2 1/2 à 3 l). — Larg. 0^m,0039 à 0^m,0045 (1 3/4 à 2 l).

Corps ovale; très-arqué longitudinalement; d'un gris fauve, d'un fauve gris, d'un fauve roux, ou d'un fauve brun avec le disque de la tête et du prothorax plus obscurs, quelquefois même entièrement brun; ponctué plus finement sur la tête que sur le prothorax et sur celui-ci que sur les élytres. *Tête* entaillée et ciliée à la partie antérieure de l'épistome, relevée sur les côtés de celui-ci; offrant les traces d'une suture frontale, sous la forme d'une raie transversale indistincte dans son milieu; marquée sur le front d'une impression en

demi-cercle, effacée dans sa partie médiaire. *Prothorax* plus large que la tête, qu'il enchâsse jusqu'aux yeux ; plus d'une fois moins long que large; arqué et légèrement relevé sur les côtés ; tronqué à la base, avec le tiers médiaire postérieurement prolongé en arc renversé ; convexe en dessus. *Elytres* sensiblement plus larges aux épaules que le prothorax à ses angles postérieurs; ovales; débordant l'abdomen; faiblement relevées en rebord dans leur périphérie, et moins distinctement vers leur extrémité; à angle sutural subrectangulairement ouvert; très-convexes, mais sensiblement comprimées; ordinairement marquées, près de la suture, d'une bande longitudinale d'un brun noir, extérieurement dentée, souvent réduite à quelques taches arrondies; irrégulièrement parsemées sur leur surface de taches analogues, parfois peu distinctes; chargées de six à huit côtes imponctuées, à peine apparentes près de la base, mais dont trois ou quatre sont assez fortement prononcées près de l'extrémité : la suturale et surtout la suivante subterminale : la juxta-latérale liée avec une de celles du milieu. *Dessous du corps* obscur. *Pieds* d'un gris fauve ou d'un brun rouge. *Cuisses* aspèrement chagrinées. *Jambes* longitudinalement sillonnées; subdenticulées sur l'arête externe.

Cette espèce, jusqu'à ce jour assez rare, soit parce qu'on sait peu la chasser, soit en raison des lieux où elle fixe son séjour, habite les parties froides ou septentrionales de la France. On la trouve dans les environs de Paris. Elle a été prise une fois à Lille, en grande quantité, par M. Reiche, dans la vase d'un fossé qui se desséchait.

Obs. L'*Hydrophilus verrucosus* de Marsham se rapporte probablement à la femelle de cette espèce.

SECONDE FAMILLE.

LES HÉLOPHORIENS.

Caractères. *Labre* visible en dessus. *Prothorax* plus étroit à la base que près de la tête; bossué ou creusé de sillons ou de fossettes. *Cuisses* peu déprimées; presque cylindriques ou faiblement renflées.

Les Hélophoriens ont le corps généralement oblong ou allongé, peu ou médiocrement convexe, non arqué sur sa longueur; les yeux ordinairement plus saillants que le bord extérieur des joues. Souvent ils sont revêtus d'un éclat métallique, principalement sur la tête et le prothorax. Habituellement c'est le vert, le cuivre, le cuivre doré, le cuivre violacé, le bronze ou le mélange de ces couleurs qui se chargent d'embellir ces parties; d'autres fois toute leur cuirasse brille d'un vert

doré, que certaines circonstances transforment en noir plus ou moins profond.

Quelques-uns de ces insectes semblent se plaire uniquement sur les rivages ou dans les lieux humides; mais le plus grand nombre habite le liquide élément. Quelques-uns de ceux-ci se cachent dans les sables des torrents, ou vivent cramponnés aux pierres et aux rochers qui s'y rencontrent; la plupart des autres se trouvent dans les eaux stagnantes, soit dans celles qu'alimentent les sources les plus pures, soit dans celles qui croupissent dans les marcs ou les fossés, soit même dans celles que saturent plus ou moins les flots de la mer.

Divers auteurs, sur la foi de Schrank, ont accusé à tort les Hélophoriens de faire la guerre à d'autres animaux aquatiques; tous paraissent se nourrir exclusivement de végétaux.

La conformation de leurs pieds indique suffisamment qu'ils ne sont pas destinés à nager. Ils parcourent les eaux le plus souvent à la renverse ou en suivant les tiges des plantes qui y croissent. C'est ainsi que parfois ils arrivent à la surface pour respirer l'air; mais d'autres fois ils s'y rendent plus promptement en abandonnant les objets auxquels ils étaient accrochés, et en laissant aller leur corps qui s'élève par l'effet de sa légèreté.

Leurs larves sont peu connues encore. Selon Vaudouer elles rongent les racines des plantes.

Nous diviserons cette famille en deux branches.

		Branches.
Ventre.	de cinq segments apparents, quelquefois élevés en forme de côtes transversales et crénelées.	Helophoraires.
	au moins de six segments apparents, et jamais en forme de côtes transversales.	Hydrænaires.

PREMIÈRE BRANCHE.

LES HÉLOPHORAIRES.

Caractères. Ventre de cinq segments apparents. Jamais de carène entre les hanches antérieures qui sont très-rapprochées.

Nous les partagerons en deux genres.

		GENRES
Prothorax	notablement plus large que long : débordant les yeux qui sont peu saillants. Segments du ventre planes : le premier non caréné longitudinalement.	*Helophorus.*
	à peu près aussi long ou plus long que large; plus étroit que la tête et les yeux : ceux-ci très-saillants. Segments du ventre presque tous élevés en forme de côtes transversales et crénelées : le premier caréné longitudinalement.	*Hydrochus.*

Genre *Helophorus*; Hélophore ; Fab.

(Ἕλος, marais ; φέρειν, se transporter).

Caractères. *Antennes* de neuf articles : le premier allongé, faiblement arqué : le deuxième conique : les trois suivants petits, à peine plus longs que larges : le sixième en cône renversé, formant la base de la massue ; celle-ci de trois articles plus gros et pubescents. *Mandibules* cornées, arquées, terminées par une dent aiguë et allongée, coriaces et frangées au bord interne. *Palpes maxilaires* de quatre articles graduellement plus épais : le dernier subfusiforme, plus long que le précédent. *Palpes labiaux*, poilus, assez allongés : à premier article globuleux : le troisième subfusiforme, plus long et plus épais que le deuxième. *Menton* corné, rétréci d'arrière en avant. *Tête* obtuse en devant, à suture frontale en forme d'angle postérieurement dirigé et lié avec un sillon longitudinal sur le front, offrant ainsi une impression en forme d'Y. *Prothorax*, une fois ou près d'une fois plus large que long ; débordant la tête et les yeux qui sont peu ou médiocrement saillants ; offrant à sa base un angle très-ouvert postérieurement dirigé ; longitudinalement chargé de reliefs séparés par des sillons. *Ecusson* petit, en triangle curviligne ou presque en demi-cercle. *Corps* faiblement ou médiocrement convexe. *Prosternum* sans carène visible entre les hanches antérieures qui sont rapprochées. *Mesosternum* caréné entre les hanches intermédiaires. *Ventre* de cinq segments apparents, planes : le premier non caréné. *Cuisses* et *jambes* grêles. Dernier article des *tarses* postérieurs moins long que tous les autres réunis.

Les Hélophores sont faciles à reconnaître à leur prothorax longitudinalement creusé de cinq sillons en partie plus ou moins sinueux.

Quelques-uns de ces insectes se rencontrent sur les rivages des étangs ou des mares ; mais le plus grand nombre habite les eaux stagnantes. Ils se cachent parmi les végétaux aquatiques, et se nourrissent de leurs parties submergées qui commencent à se flétrir. Dans les belles soirées du printemps, il n'est pas rare d'en voir cramponnés immobiles aux plantes qui s'élèvent au-dessus des eaux. Plusieurs se préparent de la sorte à leurs pérégrinations aériennes. Leur instinct ne les conduit pas toujours alors dans des lieux aquatiques, car on en trouve parfois dans les bois, au pied des arbres ou sous des feuilles humides. Peut-être ne faut-il voir dans ceux-ci que des individus égarés ou fatigués de la route, et ayant pris terre pour se reposer avant de continuer leur voyage aventureux. Ces migrations d'une mare à l'autre ne sont pas

toujours un acte purement volontaire : le besoin les force quelquefois à quitter leur humide demeure, quand les marécages où ils se trouvent viennent à se dessécher. Cependant plusieurs de ces petits animaux se bornent alors à se blottir dans la vase, où ils peuvent braver pendant des mois entiers les effets de la chaleur et de la sécheresse.

+ Elytres offrant à leur base le commencement d'une strie ou d'une rangée de points entre la suturale et la deuxième.

× Intervalles des élytres en partie relevés en forme de côtes.

1. **H. Rugosus**; Oliv. *Ovale ; dessus du corps d'un fauve testacé ; médiocrement convexe. Prothorax chargé sur son disque de quatre côtes noueuses : les médiaires deux fois, les voisines une fois presque interrompues : celles-ci séparées du rebord latéral par un espace plus large qu'elles. Elytres marbrées de taches brunes, à dix rangées striales de points, alternativement séparées par des intervalles relevés en arête.*

Elophorus rugosus, Oliv. Ent. t. 3. 38. p. 6. 2. pl. 1. fig. a, b. — Brullé, Hist. t. 5 bis. p. 305. — De Casteln. Hist. t. 2. p. 46. 4.

Long. 0^m0045 à 0^m0056 (2 à 2 1/2 l). — Larg. 0^m022 à 0^m033 (1 à 1 1/2 l).

Tête subperpendiculaire ; presque en demi-cercle, d'un fauve testacé ou d'un brun rouge ; granuleuse, presque indistinctement garnie de poils près de ses bords. *Antennes* et *palpes* d'un flave rougeâtre. *Prothorax* d'un tiers plus large que la tête ; échancré en devant près des angles antérieurs, qui forment une dent émoussée ; curvilinéaire sur les côtés de ceux-ci, et faiblement sinueux près des postérieurs qui sont rectangulairement ouverts ; bissubsinueusement anguleux à la base ; faiblement convexe en dessus ; finement granuleux ; chargé sur son disque de quatre côtes longitudinales irrégulières, paraissant liées ensemble antérieurement : les deux médiaires à trois nœuds, celui du milieu plus développé, deux fois rétrécies ou presque interrompues : les externes à deux nœuds, rétrécies ou presque interrompues aux deux tiers de leur longueur ; creusé entre chacune de ces côtes d'un sillon d'inégale largeur, plus d'une fois moins large que l'espace qui sépare les côtes externes du bord latéral. *Elytres* à peine plus larges que le prothorax à ses angles postérieurs ; trois fois aussi longues que lui ; subparallèles ou légèrement élargies jusqu'aux trois cinquièmes de leur longueur ; curvilinéairement rétrécies de ce point à l'angle sutural ; garnies dans leur périphérie d'un rebord subdenticulé et d'une manière moins indistincte postérieurement ; médiocrement convexes

en dessus ; marquées de dix rangées striales de points alternativement séparées par un intervalle relevé en forme d'arête, ou creusées de cinq sillons séparés chacun par une arête : la cinquième plus affaiblie ; offrant à la base près de la suture le rudiment d'une côte et d'une strie raccourcies ; d'un fauve ou gris testacé ; marbrées de taches brunes ou noirâtres ; savoir : la première à la base, sur les deux ou trois premiers sillons, quelquefois interrompue : la deuxième, large, aux deux cinquièmes transversale sur les deux premiers sillons et extérieurement bifurquée ; la troisième, linéaire, transversale, située au milieu de la longueur, ordinairement réduite ou bornée à la deuxième côte, quelquefois prolongée jusqu'à la quatrième et liée avec la bifurcation de la tache précédente : la cinquième, transversale, extérieurement élargie, enclosant avec l'apicale un espace en ovale oblique de couleur foncière. *Dessous du corps*, d'un brun rouge, ou d'un rouge brun ; finement granuleux et brièvement parsemé de poils livides. *Pieds* d'un testacé livide. *Jambes* garnies de poils livides ; denticulées sur l'arête externe.

Cette espèce, découverte par Bosc, semble être principalement méridionale, cependant elle habite toutes les zônes de la France. On la trouve ordinairement courant sur le sable.

Obs. Elle est souvent d'un gris terreux ; d'autres fois, quand elle est bien dépouillée, elle paraît d'un fauve testacé, ou d'un fauve grisâtre. Chez quelques individus les taches sont en partie effacées ; chez d'autres, au contraire, elles sont plus développées et plus ramifiées. Cette dernière variété forme l'*H. variegatus* de M. Solier. Le prothorax offre généralement, dans sa partie antéro-médiaire, un enfoncement en forme de corbeille, produit par la saillie moins prononcée dans cette partie des côtes médiaires.

2. **H. Nubilus ;** Fab. *Oblong. Tête d'un vert foncé. Prothorax et élytres d'un fauve testacé. Le premier, chargé sur son disque de quatre côtes longitudinales, ni noueuses ni presque interrompues, couronnées de poils frisés : les médiaires dilatées extérieurement dans leur milieu : les voisines séparées du rebord latéral par un espace chargé d'une côte ordinairement courte et peu marquée. Elytres parsemées de taches brunes ; à dix rangées de points alternativement séparées par des espaces relevés en arête.*

Elophorus ou *Helophorus nubilus*, Fab. Gen. ins. mant. p. 213. — *Id.* Syst. El. p. 277. 2. — Oliv. Enc. meth. t. 6. 381. 2. — *Id.* Ent. 3. 38. p. 6. 3. pl. 1. f. 2. a. b. — Thunb. Ins. suec. p. 66.—Panz. Ent. g. 83. 2.—Illig.Kæf. p. 274. 4.—Payk. Faun. suec. 5. — Herbst, Nat. 5. p. 143, 3. pl. 49. fig. b. B. —Latr. Hist. nat. t. 10. p. 75. 2. — Duftsch. Faun. aust. 1. 301. 5. — Gyll. Ins. suec. 1. 130. 6. — Schonh. Syn. ins. 2. 40. 8. — Steph. Syn. 2. 113. 8.— Brullé, Hist. t. 5 bis. 305. —Sturm.

Dents. Faun. 10.42. 6. — Erichs. Kæf. brand.. 1. 194. 1. — De Castel. Hist. nat. 2. 46. 5. — Heer, Faun. hel. 1. 476. 8.

Nitidula nubila, Gmel. Linn. syst. nat. 1628. 3.
Hydrophilus cinereus, Marsh. Ent. brit. 410. 26.

Var. B. *Prothorax chargé de six côtes ou reliefs prononcés.*

Var C. *Prothorax sans traces de côtes sur l'espace voisin du bord externe.*

Var. D. *Elytres sans autres taches que deux points noirs, situés transversalement sur leur milieu.*

Hydrophilus nubilus. Marsh. Ent. brit. 410. 27.

Long. 0m,0022 à 0m,0037 (1 à 1 2/3l).—Larg. 0m,0016 à 0m,0022 (3/4 à 1l).

Corps oblong; médiocrement convexe; d'un vert foncé sur la tête, d'un fauve testacé sur le prothorax et les élytres *Tête* penchée; presque en triangle curviligne; granuleuse. *Antennes* et *palpes* d'un fauve testacé ou d'un rouge brun. *Prothorax* bissinueusement arqué en devant, ou échancré près des angles antérieurs; de moitié plus long que large; latéralement rebordé et faiblement rétréci d'avant en arrière, curvilinéairement d'abord, puis en ligne à peu près droite: presque en arc renversé ou en angle très-ouvert prolongé en arrière, à la base; médiocrement convexe en dessus; granuleux; chargé sur son disque de quatre côtes longitudinales couronnées de poils frisés, presque droites: les médiaires extérieurement dilatées dans leur milieu en un angle aux contours arrondis: les juxta-médiaires non liées au bord antérieur, séparées du bord latéral par un espace plus large qu'elles, ordinairement chargé d'une côte soit prononcée, soit rudimentaire, quelquefois n'en offrant point de traces apparentes. *Elytres* à peine plus larges à leur naissance que le prothorax à ses angles postérieurs; deux fois et demie aussi longues que lui; oblongues ou subcurvilinéairement et faiblement élargies jusqu'à la moitié de leur longueur, curvilinéairement rétrécies de ce point à l'angle sutural; munies latéralement d'un rebord subdenticulé; médiocrement convexes en dessus; marquées de dix rangées striales de points, alternativement séparées par un intervalle relevé en forme de côte ou d'arête; marquées de deux points noirs situés transversalement ou obliquement sur le milieu de leur longueur: le premier sur la deuxième côte et souvent prolongé jusqu'à la première ou suturale: le second sur la quatrième, un peu plus antérieur; parées en outre de taches brunes, parfois peu apparentes ou même entièrement effacées: la première couvrant les deux premiers sillons jusqu'au quart de la longueur. la deuxième transversalement oblique, quelquefois prolongée

de la suture à la deuxième côte ; la troisième aux deux tiers, transversale de la suture à la troisième arête : la dernière un peu après et dirigée un peu obliquement en arrière. *Dessous du corps* d'un brun rouge sur la poitrine, d'un rouge brun sur le ventre : celui-ci garni de poils courts. *Pieds* d'un rouge livide ou testacé, brièvement garni de poils.

Cette espèce habite toutes les parties de la France ; elle se tient sur le bord des eaux stagnantes, soit dans la vase, soit sous les feuilles ou autres objets épars sur le rivage.

Obs. Elle se distingue facilement de la précédente par les côtes de son prothorax non noueuses ni tuberculeuses, rétrécies faiblement et jamais au point de paraître presque interrompues ; par l'espace situé entre les côtes juxta-médiaires et le bord latéral, ordinairement chargé d'une arête plus ou moins apparente. La variété B appartient aux individus chez lesquels cette côte juxta-latérale est très-marquée.

3. **H. Intermedius**; Déj. Inéd. *Oblong ; médiocrement convexe. Prothorax d'un testacé fauve sur les bords latéraux ; rétréci d'avant en arrière en droite ligne au devant des angles postérieurs ; chargé longitudinalement en dessus de six reliefs subconvexes, finement granuleux ; garnis de poils laineux : chacun des externes non lié à l'angle antérieur. Elytres d'un gris testacé, souvent parsemées de taches obscures ; à dix rangées striales de points d'un vert bronzé, alternativement séparées par des intervalles subcostalement élevés.*

Elophorus intermedius. Déj. Catal. 2e édit. p. 132.
Helophorus griseus. Brullé. Hist. nat. t. 5 bis. p. 305.

Var. B. *Elytres parsemées de taches brunes.*

Var. C. *Elytres marquées seulement sur leur milieu de deux points noirs un peu obliquement situés.*

Long. 0m,0039 à 0m0051 (1 3/4 à 2 1/4 l).— Larg. 0m0018 à 0m0022 (6/7 à 1 l.)

Tête d'un brun foncé ou d'un vert métallique souvent nuancé de cuivreux ; finement subgranuleuse ; garnie de poils courts, livides et souvent peu apparents. *Palpes* et *antennes* d'un fauve jaune. *Prothorax* tronqué en devant, mais sinueux près des angles antérieurs : plus de moitié moins long que large ; faiblement rétréci d'avant en arrière, subcurvilinéairement d'abord, puis rectilinéairement ; rebordé latéralement ; bissinueusement en angle très-ouvert et postérieurement dirigé, à la base ; faiblement convexe en dessus ; d'un vert fauve,

d'un vert cuivreux, ou d'un cuivreux violacé mélangé de vert, avec les bord et sillon latéraux généralement testacés ou d'un testacé fauve, souvent de même teinte à son bord antérieur et moins distinctement au postérieur; chargé longitudinalement en dessus de six reliefs séparés les uns des autres par un sillon, finement granuleux, brièvement garnis de poils laineux, subconvexes, ou du moins les quatre intermédiaires : les externes antérieurement raccourcis et non liés soit au bord, soit à l'angle de devant : sillons juxta-médiaires sinueux. *Elytres* à peine plus larges à leur base que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois aussi longues que lui; oblongues ou subcurvilinéairement et faiblement élargies jusqu'à la moitié de leur longueur, subcurvilinéairement rétrécies de ce point à l'angle sutural; munies latéralement d'un rebord garni de poils laineux; médiocrement convexes en dessus; à dix rangées striales de points alternativement séparées par des intervalles subcostalement relevés et peu distinctement garnis de poils frisés; d'un gris testacé; marquées sur leur milieu de deux points noirs un peu obliquement disposés et situés, l'un sur la deuxième, l'autre un peu plus antérieur, sur la quatrième côte; ordinairement parées de taches brunes plus ou moins apparentes, d'un dessin analogue à celui des deux espèces précédentes. *Dessous du corps* brun, ou d'un brun gris sur les parties pectorales, d'un brun testacé sur le ventre; garni de poils mi-couchés, assez courts. *Pieds* d'un jaune testacé. *Jambes* subdenticulées sur l'arête externe et garnies de poils subspinosules.

Cette espèce est méridionale. On la trouve dans les environs de Nîmes, de Montpellier, etc. Elle vit également dans les eaux douces et saumâtres.

Elle se distingue de la précédente par sa taille plus grande, plus étroite; par son prothorax ordinairement nuancé de violâtre et bordé de testacé fauve, chargé de reliefs plus convexes : les médiaires extérieurement dilatés dans leur milieu en forme d'angle à côtés droits; par ses élytres à peine élargies dans leur milieu, offrant des intervalles plus faiblement relevés et garnis de poils laineux.

× ×. Elytres n'offrant pas des intervalles relevés en forme de côtes.

4. **H. Aquaticus**; Linn. *Oblong. Tête et prothorax d'un vert bronzé : le second sinueusement rétréci au-devant des angles postérieurs; chargé en dessus de six reliefs planes, brièvement garnis de poils, couverts de grains visiblement ombiliqués : chacun des reliefs externes lié à l'angle antérieur. Elytres d'un gris testacé, vernissées; marquées de deux points noirs et de taches nébuleuses; à dix stries ponctuées ou rangées striales de points verts. Intervalles subdéprimés.*

Le Dermeste bronzé, Geoffr. Hist. 1 105. 15. var. maj.
Hydrophilus æneus, de Geer, Mem. t. 4. 379. 5. var. major.
Hydrophilus flavipes, Herbst, Nat t. 5. 138. pl. 49. f. 6. f. F.
Hydrophilus stagnalis, Marsh. Ent. brit. 409. 23.
Elophorus ou *Helophorus aquaticus*, Oliv. Encycl. méth. 6. 381. var maj. — *Id*. Ent. 3. 38. 5. 1. pl. 1. a-e. — Panz. Faun. germ. 26. 6. — Payk. Faun. suec. 1. 240. var. maj. — Latr. Hist. nat. 10. 74. var. maj pl. 81. fig. 9. — *Id*. Gen. 2. 68. 1. — Gyllenh. Ins. suec. 1. 126. 1. — Zetterst. Faun. lap. 199. 1. — Steph. Syn. 2 111. 1. — Brullé, Hist. nat. 5 bis. 304. — Sturm, Deuts. Faun. 10. 35. 2. pl. 219.
Elophorus ou *Helophorus grandis*. Illig. Kæf. Preus. 272. 1. — Duftsch. Faun. Austr. 1. 297. 2. — Erichs. Kæf. br. 1. 194 2.—De Casteln. Hist. 2 45. 1.—Heer, Faun. helv. 1. 473. 1.

Var. B. *Intervalles des élytres alternativement élevés en forme de très-faibles côtes.*

Var. C. *Elytres sans taches nébuleuses distinctes.*

Long. 0m,0045 à 0m,0067 (2 à 3 l.)—Larg. 0m,0016 à 0m0027 (3/4 à 1 1/4 l.)

Tête penchée ; d'un vert ou d'un gris bronzé , converte sur les côtés de l'épistome et du front de grains ombiliqués. *Antennes* et *palpes*, d'un flave testacé. *Prothorax* bissinueux en devant, avec les angles antérieurs avancés en espèce de dent; curvilinéaire d'abord, puis sinueusement rétréci sur les côtés ; bissinueusement prolongé à la base en angle très ouvert; sans rebord à cette partie, étroitement rebordé latéralement ; légèrement convexe en dessus ; chargé longitudinalement de six reliefs séparés les uns des autres par un sillon , garnis de poils courts et presque frisés , presque planes , couverts de grains déprimés et ombiliqués, d'un vert bronzé, souvent nuancés de cuivreux, quelquefois paraissant d'un gris bronzé : les médiaires plus larges dilatés extérieurement dans leur milieu en forme d'angle : les externes liés chacun à l'angle de devant : sillons juxta-médiaires sinueux. *Elytres* légèrement plus larges à leur naissance que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois au moins aussi longues que lui; oblongues ou subcurvilinéairement et faiblement élargies jusqu'à la moitié de leur longueur , curvilinéairement rétrécies de ce point à l'angle sutural , médiocrement convexes , subdéprimées sur le dos ; d'un gris testacé, et comme couvertes d'un vernis ; marquées de deux points noirs : l'un situé au milieu de leur longueur , sur le troisième intervalle , souvent lié à la suture : l'autre , un peu plus antérieur , sur le septième; nébuleusement parées quelquefois de taches oblongues ou en carrés longs disposées sur des lignes obliques , et plus ou moins distinctes ; glabres; à dix rangées striales de points ronds et graduellement plus petits postérieurement ; offrant à la base , entre la première et

la deuxième strie, le commencement d'une strie très-courte. Intervalles déprimés ou subdéprimés ; les sutural, troisième, cinquième, septième et neuvième plus ou moins sensiblement relevés en forme de faibles côtes vers leur extrémité, et quelquefois sur toute leur longueur. *Dessous du corps* d'un gris obscur, soyeux et luisant à certain jour. *Pieds* d'un testacé pâle ou livide ; brièvement garnis de poils fins.

Cette espèce habite toutes les zônes de la France ; elle n'est pas rare. On la trouve parmi les plantes qui surnagent les eaux stagnantes : elle vit également dans les eaux saumâtres.

Obs. Elle se distingue de la précédente par sa taille généralement plus grande ; par son prothorax peu ou point distinctement garni de poils laineux, couvert de grains ombiliqués, moins visiblement bordé de testacé, chargé de reliefs externes liés à l'angle de devant, confondus au-dessous de celui-ci avec le bord externe, en laissant entre ce dernier un sillon plus ou moins large et moins régulier ; enfin, par les élytres à intervalles glabres et généralement déprimés sur le dos.

Illiger et plusieurs autres écrivains à son exemple rapportent à une des espèces suivantes le *Silpha aquatica* de Linné. La description de l'illustre naturaliste est assez obscure pour laisser le champ libre aux conjectures. Dans le doute, il nous a paru plus raisonnable d'adopter la synonymie de Paykull son disciple, de Gyllenhal son compatriote, de Marsham qui avait sous les yeux la collection de ce grand homme· de MM. Curtis et Stephens, qui ont pu la consulter.

Peut-être Linné, comme l'ont fait Geoffroy, de Géer, Rossi, etc., avait-il confondu sous le même nom spécifique plusieurs Hélophores différents, et dans ce cas encore la dénomination linnéenne devrait être réservée à l'espèce de la plus grande taille. Illiger, séparant celle-ci des suivantes, la décrivit d'une manière plus reconnaissable ; mais Duftschmid le premier signala le caractère le plus propre à la faire distinguer de ces dernières, savoir : le commencement d'une rangée de points entre la juxta-suturale et la seconde.

++ Elytres n'offrant pas à la base le commencement d'une strie ponctuée, entre la plus rapprochée de la suture et la seconde.

5. **H. Granularis** : Linn. *Oblong ou ovale oblong. Prothorax faiblement convexe ; sans dépression ou fossette bien marquée sur la partie antérieure de son disque ; à six reliefs granuleux ; à sillons juxta-médiaires fortement sinueux. Elytres médiocrement convexes ; à dix stries ponctuées.*

Var. A. **H. Arcuatus**; Nob. *Oblong. Tête et prothorax d'un vert bronzé : le second arqué sur les côtés, sans sinuosité au devant des angles postérieurs ; à sillons juxta-médiaires extérieurement courbés, peu sinueux dans leur moitié antérieure. Elytres d'un fauve testacé ; à stries profondes et fortement ponctuées. Intervalles convexes.*

α. Elytres sans taches.

β. Elytres marquées de deux points noirâtres : l'un un peu avant le milieu de la longueur, sur le septième intervalle : l'autre, aux trois cinquièmes, sur le troisième, et parfois obliquement prolongé d'arrière en avant jusqu'à la suture.

Elophorus granularis. Gyllenh. Ins. suec. 1. 127. 2. a.

γ. Semblable à la variété précédente ; mais élytres notées, en outre, aux trois quarts de la longueur, sur le cinquième intervalle, d'un point obscur, souvent obliquement prolongé d'avant en arrière sur les quatrième et troisième intervalles.

Long. 0m,0033 à 0m0045 (1 1/2 à 2l) — Larg. 0m,0016 à 0m,0022 (2/3 à 1l)

Var. B. **H. Obscurus**; Nob. *Ovale oblong. Tête et prothorax d'un vert foncé ou bronzé : le second légèrement sinueux au devant des angles postérieurs ; à sillons juxta-médiaires bissinueux et généralement aussi distants de la ligne médiaire près du bord antérieur que près de la base, Elytres d'un testacé obscur ou brunâtre, légèrement bronzées ; à dix stries fortement ponctuées. Intervalles subconvexes. Tarses ordinairement de la couleur du reste des pieds.*

Elophorus ou *Helophorus aquaticus*, Fab. Syst. Ent. p. 66. 1. — *Id.* Syst. El. 1. 277. 1. — Herbst, Nat. t. 5. 139. 2. pl. 49. f. 7. — Illig. Kæf. pr. 273. 2. — Duftsch. Faun. Aust. 1. 298. 3. — Erichs. Kæf. brand. 1. 195. 3. — Heer, Faun. Helv. 1. 474. 2.
Elophorus granularis, Steph. Syn. t. 2. 111. 2.

δ. Elytres sans taches apparentes.

ε. Elytres marquées d'un point obscur sur le troisième intervalle.

Elophorus bipunctatus, Ullrich, inéd.

η. Elytres notées, comme dans la var. β, de deux points noirâtres plus ou moins distincts : celui du troisième intervalle tantôt limité sur ce dernier, tantôt obliquement prolongé jusqu'à la suture.

θ. Elytres semblables à la variété précédente, mais en général un peu moins foncées ; quelquefois alors plus obscures vers la partie suturale de leur moitié antérieure ; souvent marquées en outre de deux points ou sortes de traits nébuleux : l'un sur le septième intervalle, au quart de la longueur : l'autre, sur le cinquième, aux deux tiers : ce dernier suivi, chez quelques individus, d'une tache ronde, pâle ou blanchâtre, sur le quatrième intervalle.

Long. 0m0022 à 0m0033 (1 à 1 1/2). — Larg. 0m0015 à 0m0019 (2/3 à 7/8l).

Var. C. **H. Granularis**; Linn. *Ovale oblong. Tête et prothorax, d'un vert bronzé : celui-ci souvent cuivreux, cuivreux mi-doré ou nuancé de teintes violacées; presque en droite ligne latéralement dans ses deux tiers postérieurs; à sillons juxta-médiaires bissinueux, mais parfois légèrement. Elytres d'un testacé grisâtre, plus ou moins obscur; à dix stries fortement ponctuées; marquées comme dans la var.* β, *de deux points noirâtres. Intervalles subconvexes. Tarses ordinairement obscurs.*

ι. Points obscurs des troisième et septième intervalles des élytres peu apparents.

Buprestis granularis, Linn. Faun. suec. p. 214.763. — *Id.* Sys. nat. 1. p. 663. 29.
Elophorus flavipes, Fab. Ent. syst. 1. 203. 5. — *Id.* Syst. El. 1. 278. 5.
Elophorus aquaticus, Duftsch. Faun. aust. 1. 298. 3. var. γ.
Helophorus granularis. Erichs. Kæf. br. 1. 195. 4.

κ. Elytres d'un gris testacé, offrant, outre deux points obscurs sur les troisième et septième intervalles, quelques taches nébuleuses, et parfois une tache orbiculaire blanchâtre vers les quatre cinquièmes de la longueur.

Elophorus flavipes. Sturm, Deut. faun. t. 10. p. 37. 3.—De Casteln. Hist. t. 2. p. 46. 2.
Elophorus granularis, Gyllenh. Ins. suec. 1. 127. 2. var. b. — Heer, Faun. Helv. 1. 474. 3.

λ. Elytres pâles, sans taches bien apparentes.

Élophorus flavipes, Oliv. Ent. t. 3. 38. p. 7. 4. pl. 1. fig. 3. a. b.
Elophorus ou *Helophorus aquaticus*. Illig. Kæf. pr. l. c. var. β. — Duftsch. l. c. Var β.
Elophorus granularis. Gyllenh. l. c. Var. c.

Long. 0m,0017 à 0m,0022 (3/4 à 1l) — Larg. 0m,0011 (1/2l).

Var. D. **H. Minutus**; Oliv. *Oblong. Tête et prothorax d'un vert foncé ou bronzé ; le second souvent cuivreux ; ordinairement bordé en devant et sur les côtés de flave testacé ; le plus fréquemment presque en ligne droite latéralement dans ses deux tiers postérieurs ; à sillons juxta-médiaires bissinueux, mais parfois d'une manière assez légère. Elytres d'un fauve, d'un testacé ou d'un gris livide, quelquefois même d'un livide grisâtre ; à dix stries souvent faiblement ponctuées; notées, comme dans la variété* β *de deux points noirâtres sur les septième et troisième intervalles; ce dernier point obliquement prolongé en forme de trait jusqu'à la suture, et composant avec son semblable un angle ou un chevron ; marquées généralement en outre de taches nébuleuses. Dernier article des tarses ordinairement obscur.*

μ. Prothorax sans bordure jaunâtre.

ν. Elytres peu distinctement marquées d'autres taches que les deux points noirâtres des septième et troisième intervalles.

Elophorus elegans. Ullrich. Inéd.

ξ. Elytres semblables à la var. ν; mais offrant en outre une tache nébuleuse sur le cinquième intervalle aux trois quarts de la longueur, et souvent quelques autres sur la moitié antérieure.

Elophorus æmulus. SCHUPPEL, inéd.

ο. Elytres offrant plus ou moins distinctement trois sortes de bandes plus ou moins interrompues, obliquement dirigées d'avant en arrière: la première de la base au tiers du bord externe : la deuxième du tiers de la suture vers les deux tiers du bord extérieur : la troisième du milieu de la suture vers les trois quarts du côté externe : chacune de ces bandes ordinairement composée de trois taches, situées sur les troisième, cinquième et septième intervalles, quelquefois dilatées de manière à se lier ensemble : la bande postérieure souvent bornée au cinquième intervalle; quelquefois parée en outre d'une tache orbiculaire blanchâtre vers les quatre cinquièmes de la longueur.

Elophorus minutus. OLIV. Ent. t. 3. n° 38. p. 7. 5. pl. 1. fig. 6. a. b — DE CASTELN. Hist. t. 2. 46. 3.

Elophorus ou *Helophorus griseus*. HERBST. Naturs. t. 5. 143. 7. pl. 49. fig. 12. m. M? — ILLIG. Kæf. pr. 273. 3. — SCHONH. Syn. ins. 2. 40. 3. — DUFTSCH. Faun. aust. 1. 300. 4. — GYLLENH. Ins. suec. 1. 128. 3. — STEPH. Syn. t. 2. 112. 3. — ZETTERST. Faun. lapp. p. 200. 3. — STURM, Deutsch. faun. t. 10. 39. 4 — ERICHS. Kæf. pr. 1. 196. 5. — HEER, Faun. helv. 1. 474. 4.

Hydrophilus affinis. MARSH. Ent. brit. 409. 24.

Long. 0m0022 à 0m0027 (1 à 1 1/4l) — Larg. 0m0011 à 0m0016 (1/2 à 2/3l).

Tête penchée; ordinairement d'un vert foncé ou bronzé; granuleuse sur toute sa surface. *Antennes* et *palpes* d'un rouge fauve ou testacé : ceux-ci parfois avec l'extrémité du dernier article obscure. *Prothorax* tronqué en devant en ligne presque droite ou peu sinueuse, avec les angles antérieurs légèrement avancés et incourbés; médiocrement convexe en dessus; d'un vert obscur ou d'un vert bronzé, quelquefois cuivreux, d'un cuivreux violacé ou d'un cuivreux mi-doré; à six reliefs, les latéraux au moins distinctement couverts de grains peu visiblement ombiliqués; à sillons juxta-médiaires, sinueux au moins dans leur seconde moitié; non creusé d'une fossette ou dépression presque circulaire sur la moitié antérieure de son disque. *Elytres* médiocrement convexes; généralement marquées au moins de deux points noirâtres : l'un sur le septième, l'autre sur le troisième intervalle; à dix stries ponctuées. Intervalles déprimés ou médiocrement convexes, jamais subcaréniformes. *Dessous du corps* obscur, pubescent. *Cuisses* et *jambes* d'un fauve ou d'un rouge testacé.

Cette espèce habite les eaux stagnantes, douces ou saumâtres. On

la trouve dans toutes les parties de la France ; toutefois la variété A paraît plus particulière aux parties froides ou septentrionales.

Obs. Elle se distingue de l'espèce suivante par la forme de ses élytres sans sinuosité dans la première moitié de leurs bords latéraux, et dont la plus grande largeur se trouve vers le milieu de leur longueur ; par son prothorax dépourvu de fossette ou de dépression en forme de corbeille sur la partie antérieure de son disque. Ce dernier caractère sert aussi à la séparer de l'*H. pumilio* dont elle n'a ni la convexité, ni les intervalles subcaréniformes. Elle ne peut être confondue avec l'*H. nanus*, même chez les individus dont les sillons prothoraciques offrent le moins de flexuosité, par les reliefs visiblement granuleux de ce segment.

On a constitué aux dépens de l'*H. granularis* un nombre plus ou moins grand d'espèces qu'il est impossible de caractériser d'une manière précise ; car on trouve tous les passages entre les variétés que nous avons signalées. Notre variété *arcuatus* décrite sur des individus qui paraissent avoir été envoyés à M. le comte Dejean par Gyllenhal, offre une taille plus grande ; les sillons juxta-médiaires du prothorax, formés dans leur moitié ou dans leur tiers antérieur, d'une ligne peu ou point sinueuse, oblique, c'est-à-dire graduellement plus rapprochée de la ligne médiaire à mesure qu'elle se prolonge en avant ; des élytres d'un fauve testacé, parfois sans taches, profondément striées et fortement ponctuées ; les pieds de la couleur des élytres. La variété *obscurus* présente ordinairement un prothorax légèrement sinueux près des angles de derrière, creusé de sillons juxta-médiaires habituellement aussi sinueux dans leur moitié antérieure que dans la postérieure, aussi rapprochés de la ligne médiaire vers le bord antérieur que vers la base ; des élytres le plus souvent obscures; des tarses d'une couleur analogue à celle des jambes. La variété *granularis* a une taille plus petite ; le prothorax généralement rétréci en ligne droite ou très-légèrement arquée dans la moitié postérieure de ses bords latéraux, sans sinuosité marquée près des angles de derrière ; des élytres aussi fortement ponctuées, mais d'une teinte plus pâle ; des tarses presque toujours obscurs ou noirâtres. Enfin la variété *minutus* d'une taille, en général, un peu moins petite que celle de la précédente, a le plus souvent le prothorax paré d'une bordure d'un flave testacé ; les élytres ordinairement d'un gris livide, offrant le point du troisième intervalle habituellement prolongé en forme de trait oblique jusqu'à la suture, marquées de tache nébuleuses plus ou moins nombreuses, tantôt aussi fortement striées et ponctuées que dans le *granularis*, tantôt réduites quelquefois à n'avoir que des rangées striales de petits points : dans le premier cas,

les intervalles sont subconvexes et souvent à peine plus larges que les stries ; dans le second, ils sont planes et trois fois aussi larges que les rangées striales. Ordinairement le dernier article des tarses seul est obscur.

6. **H. Dorsalis ;** Marsh. *Oblong. Prothorax ordinairement bordé de testacé : passablement convexe ; creusé d'une fossette sur son disque ; plus sensiblement granuleux sur les reliefs latéraux ; à sillons juxta-médiaires peu ou point sinueux dans leur moitié antérieure. Elytres quatre fois plus longues que le prothorax, plus larges après la moitié de leur longueur ; à stries ponctuées ; d'un gris testacé ; marquées de taches nébuleuses ; parées après le milieu, sur le troisième intervalle, d'une tache blanchâtre, postérieurement bordée d'un trait noirâtre oblique.*

Elophorus ou *Helophorus dorsalis*. Marsh. Ent. brit. 410. 25.— Steph Syn. t. 2. 112. 4. — Erichs. Kæf. brand. 1. 196. 6

Var. B. *Prothorax peu distinctement bordé de testacé ou de fauve testacé.*

Long. 0m,0033 à 0m,0045 (1 1/2 à 2l)—Larg. 0m,0014 à 0m,0022 (3/5 à 1l).

Tête et *prothorax* d'un vert foncé ou d'un vert bronzé, souvent nuancé de cuivreux ou de cuivreux violacé : la première penchée, couverte de grains plus ou moins écrasés et ne paraissant pas ombiliqués. *Palpes* et *antennes* d'un testacé livide. *Prothorax* bissubsinueusement et faiblement en arc renversé en devant ; subcurvilinéairement élargi sur les côtés dans son tiers antérieur, rétréci en ligne droite dans les deux autres ; presque en forme de dent aux angles de derrière ; bissinueusement en angle très-ouvert et postérieurement dirigé, à la base ; ordinairement bordé de testacé fauve à ses bords antérieur et latéraux ; passablement convexe en dessus ; à six reliefs subconvexes, chargés de grains plus prononcés sur les externes, plus ou moins écrasés sur les autres, et peu distinctement ombiliqués ; marqué d'une fossette ou d'une dépression sur la partie antéro-médiaire du sillon et des reliefs du milieu ; à sillons juxta-médiaires sinueux dans leur seconde moitié, et offrant dans la première une ligne oblique, graduellement plus rapprochée en devant de la ligne du milieu et souvent sans sinuosité bien caractérisée. *Elytres* légèrement plus larges à la base que le prothorax à ses angles postérieurs ; quatre fois et plus aussi longues que lui ; subcurvilinéairement et faiblement élargies jusqu'aux trois cinquièmes de leur longueur, curvilinéairement rétrécies de ce point à l'angle sutural ; médiocrement convexes en dessus ; d'un gris testacé et comme vernissées ; marquées

de taches nébuleuses, couvrant généralement, sur leur partie antéro-interne, tout l'espace triangulaire compris entre l'angle huméral et le milieu de la suture ; notées, à la moitié de la longueur sur le septième intervalle, aux trois quarts sur le cinquième, et quelquefois aux quatre cinquièmes sur le deuxième, d'un point obscur souvent nébuleusement prolongé en forme de trait ; parées sur le troisième intervalle, un peu après le milieu, d'une tache punctiforme, ovalaire, d'un blanc grisâtre, postérieurement bordée par un trait noirâtre obliquement prolongé d'arrière en avant jusqu'à la suture, et formant avec son semblable une sorte de chevron ; à dix stries de points ronds, obscurs ou verdâtres, graduellement plus petits de la base à l'extrémité, et donnant chacun naissance vers celle-ci à un poil livide souvent usé et indistinct. Intervalles subconvexes. *Dessous du corps* parcimonieusement garni de poils assez fins ; brun sur la poitrine, brunâtre et maculé de fauve sur le ventre, offrant à certain jour sur cette partie l'aspect d'un duvet soyeux et brillant, d'un gris cendré. *Pieds* d'un rouge livide ou testacé. *Ongles* obscurs.

Cette espèce habite le midi de la France. Elle a été prise dans les eaux saumâtres des environs d'Aiguesmortes et de Montpellier, par MM. Foudras et Rey, et dans celles des alentours de Perpignan par M. le marquis de la Ferté-Sénectère.

Obs. Elle se distingue facilement des suivantes par ses élytres en général plus allongées proportionnellement, plus élargies après le milieu, et surtout par le point blanchâtre dont elles sont parées.

7. **H. Pumilio**; Erichs. *Ovale oblong. Prothorax arqué latéralement ; convexe en dessus ; à six reliefs subconvexes et couverts de grains ombiliqués ; creusé d'une fossette sur son disque ; sillons juxta-médiaires à peine flexueux. Elytres trois fois aussi longues que le prothorax ; convexes ; d'un testacé obscur, verdâtre ou presque bronzé ; à stries profondes et ponctuées. Intervalles subcaréniformes.*

Helophorus pumilio, Erichs. Kæf. Brand. I. p. 197. 7. — Heer, Faun. Helv. 1. 475. 6.

Long. $0^m,0022$ à $0^m,0029$ (1 à 1 1/3 l) Larg. $0^m,0015$ à $0^m,0019$ (2/3 à 7/8 l.)

Tête d'un vert bronzé obscur, avec des reflets plus ou moins prononcés d'un violet métallique ; couverte de grains ombiliqués. *Antennes* et *palpes* d'un rouge testacé : dernier article de ceux-ci obscur. *Prothorax* légèrement en arc renversé en devant avec les angles avancés et incourbés ; faiblement arqué latéralement ; à peine plus étroit aux angles postérieurs qu'aux antérieurs ; bissubsinueux en angle très-ouvert et postérieurement dirigé, à la base ; assez fortement

convexe en dessus; d'un bronzé verdâtre ou en grande partie d'un violet métallique; longitudinalement chargé de six reliefs subconvexes et couverts de grains ombiliqués; creusé sur le milieu du sillon médiaire d'une fossette apparente formant une dépression sur la partie voisine des reliefs médiaires: sillons juxta-médiaires à peine flexueux: les externes liés aux angles de devant. *Elytres* à peine plus larges à leur naissance que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois environ aussi longues que lui; oblongues ou subcurvilinéairement et faiblement élargies jusqu'à la moitié de leur longueur, rétrécies ensuite; arrondies à l'extrémité; assez fortement convexes en dessus; d'un testacé obscur, verdâtre ou presque bronzé; transversalement marquées, au quart de leur longueur, d'une faible dépression transversale; à dix stries profondes ou subsulciformes et ponctuées: intervalles élevés presque en forme de carène. *Cuisses* brunâtres. *Jambes* et *tarses* d'un rouge testacé.

Cette espèce a été découverte par M. Schuppel dans les environs de Berlin, et décrite pour la première fois par M. Erichson. Elle m'a été envoyée de Fribourg par M. Guillebeau, mais je n'ai pas encore acquis la certitude qu'elle se trouve en France.

Obs. Elle est assez facile à distinguer de l'*H. granularis* par son corps plus court, plus arrondi à l'extrémité, assez fortement convexe en dessus: par la fossette et le peu de sinuosité des sillons juxta-médiaires du prothorax; par la profondeur des stries des élytres et les intervalles presque en forme de côtes subcaréniformes.

8. **H. Nanus**; Schupp. inéd. Sturm. *Ovale oblong. Tête et prothorax d'un bronzé obscur ou d'un noir verdâtre: le second faiblement rétréci d'avant en arrière, et en ligne droite ou légèrement arquée; brillant et lisse au moins sur les quatre reliefs du milieu; à sillons tous droits. Elytres convexes; d'un fauve testacé; à stries fortement ponctuées. Dernier article des tarses obscur.*

Elophorus ou *Helophorus nanus*. Sturm, Deut. Faun. t. 10. 40. 5. pl. 219. o. O.—Erichs. Kæf. brand. 1. 197. 8. — Heer, Faun. Helv. 1. 475. 7.

Long. 0,m 0022 à 0m,0027 (1 à 1 1/4l).—Larg. 0m,0015 (2/3 l).

Tête penchée; d'un vert obscur ou bronzé; couverte de grains écrasés. *Antennes* et *palpes* d'un fauve testacé: ceux-ci à dernier article obscur ou noirâtre vers l'extrémité. *Prothorax* tronqué en devant en ligne très-légèrement en arc renversé; peu rétréci d'avant en arrière; faiblement arqué sur les côtés ou souvent en ligne droite dans les deux tiers postérieurs de ceux-ci; bissubsinueusement en

angle très-ouvert et postérieurement dirigé, à la base ; passablement convexe en dessus ; bronzé, d'un bronzé obscur ou d'un noir verdâtre ; couvert de grains mi-écrasés ou plus ou moins apparents sur les deux reliefs latéraux, lisse et luisant sur les quatre du milieu : sillons, même les juxta-médiaires, droits. *Elytres* un peu plus larges à leur naissance que le prothorax à ses angles postérieurs ; trois à quatre fois aussi longues que lui ; subcurvilinéairement et faiblement élargies jusqu'à la moitié de leur longueur, curvilinéairement rétrécies ensuite jusqu'à l'angle sutural ; assez fortement convexes en dessus ; d'un fauve testacé, généralement sans taches ; à dix stries fortement ponctuées. Intervalles subdéprimés ou légèrement convexes. *Dessous du corps* d'un noir verdâtre, brièvement pubescent. *Pieds* d'un testacé fauve, à dernier article des tarses obscur.

Cette espèce paraît rare en France Elle n'a pas été trouvée dans les environs de Lyon. J'en ai vu dans la collection de M. Chevrolat un individu provenant du département de la Seine.

Obs. Elle est facile à distinguer des précédentes par les sillons juxta-médiaires du prothorax ordinairement droits, quelquefois cependant plus ou moins arqués extérieurement, mais peu ou point sinueux, et surtout par les reliefs de ce segment dont les quatre médiaires au moins semblent avoir été passés sous un cylindre, en sorte qu'ils sont luisants, lisses, ou ne montrent que de faibles traces de grains très-écrasés.

Genre *Hydrochus*, HYDROQUE ; GERM. inéd. LEACH.

(ὕδωρ, eau ; ὀχός, qui contient.)

CARACTÈRES. *Antennes* de sept articles : le premier subparallèle, le deuxième conique, le troisième petit, les trois suivants formant une massue pubescente, le dernier presque aussi grand que les deux précédents qui sont transversaux. *Mandibules* cornées, arquées, terminées en pointe aiguë. *Palpes maxillaires* moins longs que la tête ; à dernier article fusiforme, le plus long de tous. *Mâchoires* allongées, cornées au côté externe ; pourvues au côté interne de deux lobes peu séparés et terminés par des franges spinosules. *Menton* corné, subconcave. *Palpes labiaux* courts, à dernier article ovalaire. *Tête* presque en triangle obtus en devant, légèrement penchée, subdéprimée en dessus, offrant les traces d'une suture frontale sous la forme de deux raies convergentes en forme d'angle dirigé en arrière. *Prothorax* aussi long ou plus long que large ; débordant la tête et les yeux qui sont très-saillants ; creusé en dessus de deux rangées transversales de fos-

settes. *Ecusson* petit, elliptique. *Corps* allongé ou oblong, médiocrement ou faiblement convexe. *Prosternum* sans carène visible entre les hanches antérieures qui sont globuleuses et rapprochées. *Mesosternum* caréné entre les hanches intermédiaires. *Ventre* de cinq segments apparents : les quatre antérieurs transversalement relevés chacun en forme de côte transversale, postérieurement crénelée par de gros points : le premier longitudinalement pourvu d'une carène apparente entre les pieds postérieurs. Dernier article des *tarses* postérieurs aussi long que tous les précédents réunis.

Ces insectes habitent les eaux stagnantes et les ruisseaux. On les trouve sous les pierres ou parmi les herbes qui garnissent les bords. Ils nagent peu.

+ Elytres offrant les intervalles des stries en partie élevés en forme d'arête.

1. **H. Brevis**; Herbst. *Oblong ; d'un noir métallique en dessus. Tête et prothorax densement ponctués : le second sinueusement rétréci au-devant des angles postérieurs. Elytres d'un quart environ plus longues que larges ; chacune à dix rangées striales de points, séparées par des intervalles alternativement élevés en forme de côtes.*

Elophorus brevis, Herbst, Nat. t. 5. 141. 5. pl. 49. fig. 10. k. K. — Payk. Faun. suec. 1. 242. 3. — Gyllenh. Ins. suec. 1. 132. 8. — Curtis, Brit. ent. 359. 3. — Steph. Synop. 2. 110. 3. — Sturm, Deut. Faun. 10. 51. 3. — Erichs. Kæf. Brand. 1. 198. 2.—De Casteln. Hist. 2. 47. 3. — Heér. Faun. Helv. 1. 447. 2.

Long. 0m,0025 (1 1/8 l).—Larg. 0m,0015 (2/3 l)

Corps oblong; médiocrement convexe ; d'un noir métallique en dessus. *Tête* densement ponctuée ; creusée sur le front de trois sillons : l'intermédiaire moins profond. *Palpes* d'un brun noir. *Antennes* d'un rouge brun, à massue d'un gris obscur. *Prothorax* à peine plus long que large ; coupé en arc en devant ; rétréci d'avant en arrière, curvilinéairement et peu sensiblement dans la première moitié, sinueusement et assez notablement dans la seconde ; à angles postérieurs presque en forme de très-petite dent ; coupé à la base en angle très-ouvert, dirigé en arrière ; longitudinalement déprimé en dessus dans son tiers médiaire ou du moins dans la moitié postérieure de celui-ci, obliquement déclive latéralement ; marqué de points profonds et presque confluents, moins petits que ceux de la tête ; inégal ou creusé de sept fossettes disposées sur deux rangées transversales : trois sur la première : quatre sur la seconde : l'intermédiaire de la rangée antérieure plus arrondie, moins affaiblie ou plus prononcée. *Elytres* d'un tiers plus larges aux épaules qui sont arrondies que le prothorax à la base ; deux fois et demie aussi longues que lui ;

ovalaires ou curvilinéairement élargies jusqu'à la moitié de leur longueur, plus rectilinéairement rétrécies ensuite et d'une manière légèrement sinueuse près de l'extrémité qui est obtuse ; subconvexes longitudinalement sur le dos, convexement et fortement déclives sur les côtés ; à dix rangées longitudinales de points, formant des stries crénelées plus larges que les intervalles : les sutural, troisième, cinquième, septième et neuvième de ceux-ci, élevés en forme d'arêtes toutes subterminales. *Dessous du corps* d'un noir soyeux, à reflets semi-argentés ; grossièrement ponctué sur l'arrière-poitrine. *Pieds* grêles; d'un rouge brun. Extrémité du dernier article des *tarses* plus obscure.

Cette espèce habite principalement les parties froides et tempérées de la France. On la trouve dans les environs de Paris, où elle paraît être peu commune.

2. **H Carinatus;** Germ. *Allongé; d'un noir métallique en dessus. Tête et prothorax densement ponctués. Elytres près de deux fois aussi longues que larges; tronquées à l'angle sutural; à dix rangées striales de points alternativement séparées par des intervalles élevés en forme d'arêtes.*

Hydrochus carinatus. Germar, Ins. spec. 89. 153. — Erichs. Kæf. bran. 198. 3. — De Casteln. Hist. 2. 47. 4. – Heer, Faun. Helv. 1. 477. 3.

Long. 0m,0022 (1l.) —Larg. 0m0011 (1/2 l).

Corps allongé ; médiocrement convexe, et d'un noir métallique en dessus. *Tête* subdéprimée ; densement ponctuée ; creusée sur le front de trois sillons : l'intermédiaire plus court. *Palpes* noirs. *Antennes* d'un rouge brun, à massue obscure. *Prothorax* plus long que large ; coupé en arc en devant, subarrondi aux angles antérieurs, rétréci ensuite d'avant en arrière, presque en droite ligne ou d'une manière légèrement sinueuse au-devant des angles postérieurs qui sont très-prononcés ou presque en forme de petite dent; coupé à la base en angle très-ouvert, dirigé en arrière ; longitudinalement déprimé en dessus dans son tiers médiaire, obliquement déclive sur les latéraux ; aussi densement et moins finement ponctué que la tête ; inégal ou marqué de sept fossettes disposées sur deux rangées transversales : trois sur la première, quatre sur la seconde : les trois discoïdales moins légères : les latérales souvent peu prononcées. *Elytres* d'un tiers plus larges aux épaules qui sont arrondies que le prothorax à ses angles postérieurs ; deux fois et demie aussi longues que lui ; elliptiques ou subcuvilinéairement élargies jusqu'à la moitié de leur longueur, rétrécies à partir de ce point et d'une manière sinueuse vers l'extrémité qui semble offrir par là un court prolongement tronqué ; subconvexes longitudi-

nalement sur le dos; subconvexement et fortement déclives sur les côtés; à dix rangées de points au moins aussi larges que les intervalles : ceux-ci alternativement élevés en carènes toutes subterminales. *Dessous du corps* d'un noir soyeux; strialement ponctué sur l'arrière-poitrine. *Pieds* généralement d'un rouge brun; à cuisses souvent plus obscures.

Cette espèce habite les zônes tempérées et septentrionales de la France. On la trouve, mais peu communément, dans les environs de Lyon et de Paris.

Obs. Elle se distingue facilement de la précédente par son corps plus étroit, les fossettes prothoraciques généralement moins profondes, et les pieds ordinairement d'un rouge brun ou brunâtre. M. Dejean l'a désignée dans son Catalogue sous le nom de *H. costatus*.

3. **H. Elongatus**: Schaller. *Allongé. Tête et prothorax densement ponctués; d'un vert ou d'un noir métallique. Elytres brunes ou noires; à dix rangées striales de points. Intervalles sutural, troisième, quatrième, cinquième, septième et neuvième, en forme d'arêtes : le quatrième seulement à partir du tiers antérieur : les suivants, de la base, mais affaiblis postérieurement.*

Silpha elongata. Schall. Abhand. d. Hall. Nat. Gesellt. 1. 257 ?

Elophorus elongatus. Fab. Ent. syst. 204. 3.—*Id.* Syst. El. 1. 277. 3.—Herbst, Nat. 5. 141. 4. pl. 49. fig. 9. i. J.—Illig. Kæf. pr. 274. 5.—Payk. Faun. suec. 1. 242. 2. — Latr. Hist. nat. 10. 75. 3. — *Id.* Gen. 2. 69. 2. — Duftsch. Faun. Aust. 1. 302. 6. — Gyll. Ins. suec. 1. 131. 7.

Hydrochus elongatus. Brullé, Hist. nat. 5 bis 307.—Steph. Synop. 2. 110. 2.—Sturm. Deut. Faun. 10. 47. 1. pl. 220.—Erichs. Kæf. brand. 1. 298. 1.—De Casteln. Hist. 2. 46. 2. — Heer, Faun. Helv. I. 476. I.

Var. B. *Dessus du corps en grande partie d'un vert métallique ou bronzé.*

Duftsch. l. c. var. γ.

Var. C. *Entièrement d'un noir métallique.*

Long. 0^{m},0045 (2l) — Larg. 0,0020 (7/8 l).

Corps allongé; subconvexe. *Tête* couverte de points presque confluents; d'un vert métallique, d'un bronzé obscur, d'un noir bronzé ou d'un noir métallique; creusée sur le front de trois sillons : l'intermédiaire plus court. *Palpes* d'un brun rougeâtre. *Antennes* d'un rouge pâle, à massue d'un cendré rougeâtre. *Prothorax* plus long que large; tronqué en devant; subcurvilinéairement et faiblement rétréci d'avant en arrière ou avec une légère sinuosité au-devant des angles postérieurs qui forment une très-petite dent; coupé à la base presque en arc ou en angle très-ouvert dirigé en arrière; longitudi-

nalement déprimé en dessus dans son tiers médiaire, obliquement déclive sur les latéraux; d'un vert bronzé, d'un bronzé obscur ou d'un noir bronzé ou métallique; un peu moins densement et moins fortement ponctué que la tête; inégal, creusé de cinq fossettes très-marquées, disposées sur deux rangées transversales : trois sur l'antérieure, deux sur la postérieure. *Elytres* d'un tiers plus larges aux épaules qui sont arrondies que le prothorax à la base; trois fois aussi longues que lui; faiblement élargies jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur, rétrécies ensuite jusque vers la cinquième strie, et obtuses à l'extrémité; subdéprimées longitudinalement sur le dos, convexement déclives sur les côtés; de moitié moins larges que longues; d'un noir ou d'un brun bronzé, quelquefois d'un brun rouge ou même d'un rouge brun légèrement bronzé; à dix rangées longitudinales de points formant des stries crénelées plus larges que les intervalles : les sutural, troisième, quatrième, cinquième, septième et neuvième de ceux-ci élevés en forme d'arêtes : le quatrième, seulement du tiers antérieur aux quatre cinquièmes : les suivants, depuis la base, mais affaiblis après le milieu. *Dessous du corps* d'un noir soyeux, à reflets semi-argentés *Pieds* d'un rouge brun.

Cette espèce habite les parties froides et tempérées de la France. On la trouve dans les environs de Paris et dans ceux de Lyon.

Obs. Schaller a fait connaître une espèce de ce genre qu'il avait désignée sous le nom de *Silpha elongata*. Sa phrase caractéristique s'applique-t-elle à notre *H. elongatus* ou au suivant, il serait difficile de le décider. Fabricius la rapportait à ce dernier, et cependant par un tort qu'il a eu plusieurs fois à se reprocher, il changeait le nom spécifique imposé par l'écrivain précité. Paykull est le premier auteur qui ait décrit cette espèce avec soin. Plusieurs de ceux qui l'ont précédé et même suivi semblent en avoir confondu d'autres avec elle; comme l'a fait remarquer Illiger l'*El. elongatus* d'Olivier doit être rapporté à l'espèce suivante; j'ai supprimé la citation de ce dernier auteur et celle de Panzer, données par M. Schoenherr, la figure 26. 7. de la Faune d'Allemagne ne reproduisant pas le caractère spécifique principal.

++ Elytres sans intervalles élevés en forme d'arêtes.

4. **H Angustatus**; MULLER, inéd. GERMAR. *Allongé. Dessus du corps ordinairement d'un vert métallique. Prothorax presque uniformément et assez densement ponctué. Elytres trois fois aussi longues que lui; à dix rangées de points formant des espèces de stries crénelées; marquées à l'angle apical d'un point transversal plus grand et translucide ainsi que quelques autres le long du bord externe. Intervalles uniformément et faiblement élevés.*

Elophorus elongatus, Oliv. Encycl. méth. 6. 381. 4. — *Id.* Ent 3. 38 p, 8. 6. pl. 1. fig. 4, a-b. — Illig. Mag. t. 3. 156.

Hydrochus angustatus. Germar. Ins. spec. p. 90. 154.

Hydrochus crenatus. Steph. Syn. 2. 110. 2. — Brullé. Hist. nat. t. 5 bis. 307. — Sturm. Deut. faun. t. 10. 49. 2. — De Casteln. Hist. t. 2. 47. 5.

Var. B. *Tête et prothorax d'un vert métallique. Elytres brunes ou violâtres.*

Hydrochus bicolor. Dahl. Inéd.

Var. C. *Tête et prothorax d'un bronzé cuivreux, ou d'un violet métallique ainsi que les élytres.*

Long. 0m0022 à 0m0030 (1 à 1 1/2l) — Larg. 0m0011 à 0m0013 (1/2 à 3/5).

Corps allongé ; ordinairement d'un vert métallique en dessus, quelquefois seulement sur la tête et le prothorax, et plus obscur sur les élytres; d'autres fois entièrement ou en partie d'un bronzé obscur, d'un brun légèrement bronzé ou d'un brun violacé, ou même d'un violet métallique. *Tête* assez densement ponctuée ; creusée sur le front de trois sillons ponctués. *Palpes* et *antennes* d'un rouge jaune livide, les premiers avec l'extrémité obscure : les seconds, avec la massue d'un gris cendré. *Prothorax* plus long que large ; légèrement arqué à son bord antérieur ; rétréci faiblement et presque en droite ligne sur les côtés, avec les angles postérieurs en forme de petite dent ; coupé à la base en arc très-ouvert dirigé en arrière ; longitudinalement déprimé sur son tiers médiaire et déclive latéralement ; couvert de points un peu plus gros et moins rapprochés que ceux de la tête ; inégal ou marqué de cinq ou de sept fossettes disposées sur deux rangées transversales : trois sur la première, dont l'intermédiaire moins légère : quatre sur la seconde, dont les latérales souvent oblitérées. *Ecusson* elliptique, imponctué. *Elytres* d'un tiers plus larges que le prothorax à la base ; trois fois aussi longues que lui ; faiblement élargies jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur, rétrécies ensuite jusqu'à la cinquième ou quatrième strie ; obtuses à l'extrémité ; sub-déprimées sur le dos, subconvexement déclives sur les côtés ; à dix rangées longitudinales de points disposés en forme de stries crénelées, très-sensiblement plus larges que les intervalles ; parées, vers l'angle sutural et en suivant le long du bord externe, de points transversaux et à jour : le premier prolongé jusqu'à la troisième strie : le deuxième jusqu'à la cinquième ; les autres graduellement plus petits. Intervalles non en forme d'arêtes : les troisième, cinquième, septième, neuvième et surtout quatrième, souvent très-légèrement plus saillants dans leur milieu. *Dessous du corps* d'un noir soyeux, à reflets semi-argentés ;

marqué de deux rangées de points sur les côtés de l'arrière-poitrine. *Pieds* d'un rouge livide ; genoux et extrémité des articles des tarses obscurs.

Cette espèce paraît se trouver dans presque toutes les parties de la France.

Obs. Le bord antérieur du prothorax, l'extérieur et le sutural des élytres, sont souvent d'un rouge pâle : dans l'eau les élytres de ces insectes paraissent grises, marquées de taches obscures disposées en damier.

L'*Elophorus crenatus* de Fabricius que M. Schoenher et d'autres rapportent à cette espèce, n'est autre, selon M. Erichson, que le *Latridius porcatus*.

5. **H. Nitidicollis**. Dej. Inéd. *Oblong. Dessus du corps d'un vert métallique, souvent brun ou violet obscur, au moins sur les élytres. Prothorax parcimonieusement ponctué sur son disque. Elytres deux fois et demie aussi longues que ce dernier ; à dix rangées longitudinales de points, formant des stries crénelées ; non translucides vers l'angle apical. Intervalles peu ou point élevés.*

Long. 0m,0020 à 0m,0022 (7/8 à 1 l). — Larg. 0m, 0011 (1/2 l).

Corps allongé. *Tête* peu densement ponctuée ; d'un vert bronzé, quelquefois d'un vert bleuâtre, métallique, et plus ou moins obscur ; creusée sur le front de trois ou cinq sillons légers et ponctués. *Palpes* d'un rouge brun, obscurs à l'extrémité ou parfois en totalité. *Antennes* d'un rouge livide, à massue d'un gris cendré. *Prothorax* plus long que large ; tronqué ou légèrement arqué en devant ; rétréci d'avant en arrière, subcurvilinéairement dans sa première moitié, subsinueusement dans la seconde ; à angles postérieurs en forme de petite dent ; coupé à la base en angle très-ouvert et dirigé en arrière ; longitudinalement déprimé dans son tiers médiaire, déclive sur les latéraux ; d'un vert métallique, luisant ou semi-doré ; quelquefois d'un vert bleuâtre, d'un bronzé violâtre ou même d'un violet bronzé ; marqué de points moins petits que ceux de la tête, moins nombreux et souvent très-clairsemés sur le disque ; inégal ou creusé de sept fossettes disposées sur deux rangées transversales : trois sur la première, dont l'intermédiaire très-prononcée : quatre sur la seconde, dont les deux latérales surtout plus légères et souvent effacées. *Elytres* d'un tiers plus larges aux épaules qui sont écointées, que le prothorax à la base ; deux fois et quart ou deux fois et demie aussi longues que lui ; assez faiblement élargies jusqu'aux trois cinquièmes de la lon-

gueur, rétrécies ensuite et d'une manière légèrement sinueuse jusqu'à la cinquième strie ; obtuses à l'extrémité ; subdéprimées longitudinalement en dessus, convexement déclives sur les côtés ; à dix rangées longitudinales de points, disposés en forme de stries crénelées, très-sensiblement plus larges que les intervalles ; n'offrant pas, vers l'angle sutural et le long du bord externe, des points transversaux notablement plus grands que ceux des stries, et translucides. Intervalles peu ou point élevés : les troisième, cinquième, septième, neuvième et surtout quatrième souvent presque insensiblement plus saillants dans leur milieu. *Dessous du corps* d'un noir soyeux, à reflets semi-argentés ; marqué de rangées longitudinales de gros points sur l'arrière-poitrine. *Pieds* d'un rouge livide ; cuisses parfois obscures, au moins en partie. Genoux et extrémité des tarses d'un brun bronzé.

Cette espèce habite les parties tempérées de la France. La collection de M. Chevrolat en renferme des exemplaires pris à Vichy. On la trouve dans les environs de Lyon, particulièrement dans le ruisseau de Baunant, mais moins communément que la précédente.

Obs. Elle a beaucoup d'analogie avec l'*Hydr. angustatus* ; elle s'en distingue par sa taille généralement plus petite, moins étroite; par son prothorax plus rétréci postérieurement, moins insensiblement sinueux au-devant des angles de derrière, parcimonieusement ponctué, ou offrant des espaces lisses sur son disque, présentant d'une manière plus prononcée la fossette intermédiaire de la rangée antérieure ; par ses élytres moins allongées, sans points à jour, ou presque imperceptiblement translucides, vers l'angle sutural.

SECONDE BRANCHE.

LES HYDRÆNAIRES.

CARACTÈRES. *Ventre* au moins de six segments apparents et non élevés en forme de côtes transversales.

Nous les partagerons en deux genres.

		GENRES.
Dernier article des palpes maxillaires	cylindrique ou cylindroconique, notablement plus court et plus grêle que le précédent qui est renflé. Point de carène entre les hanches antérieures qui sont très-rapprochées.	*Ochthebius.*
	fusiforme, plus grand et plus renflé que le précédent. Prosternum chargé d'une carène entre les hanches antérieures qui sont peu rapprochées.	*Hydræna.*

Genre *Ochthebius*, Ochthébie ; Leach.

(Ὄχθη, rivage ; βιόω, je vis.)

Caractères. *Antennes* de neuf articles : le premier comprimé, arqué, de grosseur presque égale, formant les deux cinquièmes de la longueur totale : le deuxième au moins aussi gros : les suivants petits et peu distincts : les cinq derniers formant une massue. *Mandibules* peu apparentes, arquées, cornées au côté externe, coriaces ou membraneuses au côté interne, et terminées l'une et l'autre d'une manière différente. *Mâchoires* cornées; à deux lobes presque filiformes, membraneux. *Palpes maxillaires* plus courts que les antennes ; à dernier article plus ou moins court, grêle, notablement plus étroit que le précédent qui est obconique, fortement renflé. *Yeux* globuleux, saillants sur les côtés de la tête, à laquelle ils donnent une forme triangulaire. *Front* creusé de deux enfoncements. *Vertex* ordinairement marqué d'une fossette plus petite. *Prothorax* souvent en partie garni d'une bordure membraneuse. *Ecusson* peu distinct ; en triangle moins long que large. *Pieds* allongés ; grêles. Dernier article des *tarses* à peu près aussi grand que tous les précédents réunis.

Ces Palpicornes ont le prothorax généralement sillonné longitudinalement dans son milieu; le plus souvent marqué sur le disque de quatre fossettes, habituellement plus profondes chez les ♀, et situées deux de chaque côté du sillon précité; creusé plus près des bords latéraux d'un sillon droit ou arqué, naissant au-dessous des yeux, et qu'en raison de sa position nous nommerons postoculaire, plus ou moins prolongé, soit longitudinalement, soit obliquement vers le bord externe ; noté enfin chez la plupart d'une fossette près des angles postérieurs.

Ces petits animaux, chez les mêmes espèces, présentent parfois dans leurs couleurs, dans la profondeur des impressions ou des sillons du prothorax et des stries des élytres, dans la convexité des intervalles de celles-ci, des différences assez grandes pour tromper l'œil peu familiarisé avec ces sortes de modifications. Ces différences sont faciles à expliquer. Lorsque, en passant de l'état de nymphe à celui d'être parfait, l'insecte se dessèche d'une manière graduelle, la substance muqueuse ayant eu le temps de se développer suffisamment, les impressions et les stries acquièrent leur profondeur normale, et la matière colorante pénètre toutes les parties où elle est chargée de se répandre; mais quand cette dessiccation est trop brusque, les matières muqueuses et colorantes n'ayant pas eu le temps d'être produites en quantité assez abondante, diverses parties des téguments, principalement la périphérie du prothorax et les élytres, restent plus ou moins décolorées ;

les impressions du premier se montrent moins marquées, parce que leurs parties voisines se sont moins boursoufflées; les intervalles des élytres se présentent, par la même cause, planes au lieu d'être convexes, et les stries ponctuées qu'ils séparent sont plus ou moins réduites à des rangées striales de points. C'est chez les individus qui habitent les eaux salées ou saumâtres du midi de la France, qu'on trouve l'occasion d'observer d'une manière plus prononcée les modifications que nous venons de signaler.

Les Ochthébies sont de très-petits insectes, parés quelquefois d'une couleur métallique très-vive, qui, du vert brillant ou semi-doré, passe facilement chez quelques-uns au noir plus ou moins profond. La plupart se trouvent dans les eaux stagnantes douces ou saumâtres, cachés parmi les plantes ou accrochés aux brindilles desséchées et tombées dans les mares; quelques-uns habitent les ruisseaux et les torrents, soit parfois confondus parmi les grains de sables, soit plus ordinairement cramponnés aux pierres ou aux rochers. Lorsque ces petits habitants des cours d'eau rapides viennent, soit par suite de leur volonté, soit par l'effet d'une cause quelconque, à être séparés des corps auxquels ils étaient fixés, on les voit nager péniblement pour retrouver un point d'arrêt, tantôt suspendus entre deux eaux, sans mouvement particulier, et les pattes étendues, s'abandonner au courant, prêts à saisir le premier objet qui se présentera. On peut en observer quelquefois deux ou trois unis volontairement par les pieds et former une sorte de chaîne pour arriver plus promptement à se fixer. Ils volent principalement le soir; mais dans certaines circonstances ils quittent, à d'autres heures, leur humide retraite. M. Gacogne et moi avons vu, dans le milieu du jour, pendant une pluie d'orage, des *O. granulatus* sortir du Guyer en nombre considérable, se promener sur les quartiers de rochers épars dans le lit de ce torrent, et regagner leur première demeure avec la réapparition du soleil.

L'enfance de ces Palpicornes n'est pas encore connue. Nous avons fait figurer une larve que nous croyons être celle de l'*O. granulatus*, quoique nous n'ayons pas pu la voir arriver à sa dernière métamorphose. Elle a le corps obconique ou en espèce de triangle très-allongé, d'un gris brun, composé de douze anneaux non compris la tête. Celle-ci est pourvue de deux antennes plus longues qu'elle, à trois articles, dont l'intermédiaire presque égal aux deux autres réunis. Les segments thoraciques portent chacun en dessous une paire de pieds; ils offrent tous en dessus quatre légères impressions : le premier de ces anneaux est beaucoup plus grand que la tête : les autres graduellement moins longs et plus étroits : ceux de l'abdomen sont plus courts, progressivement rétrécis, garnis de poils : le dernier est terminé par

deux appendices servant à la respiration. Les ongles qui terminent les pieds sont forts. Ces larves vivent de la mousse qui couvre les pierres en partie saillantes hors des eaux.

Ce genre pourrait être partagé en plusieurs autres. Nous nous bornerons à faire des coupes, en raison, soit du peu d'importance, soit de la difficulté d'examen des caractères sur lesquels il faudrait les établir.

+ Second article des antennes obconique, plus large près de son point de jonction avec le troisième. Prothorax peu ou point membraneux sur les côtés. Elytres striées, glabres, métalliques, offrant quelques-uns de leurs intervalles plus élevés. (Genre *Enicocerus*, Curtis.)

1. **O. Granulatus**, Inéd. *D'un vert métallique en dessus. Labre bidenté. Prothorax fortement ponctué; convexe sur son disque; creusé d'un sillon médiaire et de deux postoculaires, laissant en dehors une dilatation horizontale non prolongée jusqu'aux angles postérieurs; marqué de chaque côté sur son disque de deux fossettes* (♀), *réunies en une ligne arquée* (♂). *Elytres ovalaires, à dix stries fortement ponctuées. Intervalles crénelés, saillants : les cinquième et septième plus élevés.*

♂. Labre relevé d'arrière en avant; à dents plus apparentes, subperpendiculaires. Epistome latéralement relevé en rebord. Prothorax gibbeux, sauf la partie en dehors du sillon latéral.

♀. Labre penché en devant; à dents moins distinctes, non relevées. Epistome sans rebord sur les côtés. Prothorax moins convexe sur son disque ; marqué sur celui-ci d'une ligne plus visiblement interrompue dans son milieu, ou réduite à deux fossettes.

Long. $0^{m},0022$ (1^{l})— Larg. $0^{m},0015$ ($2/3^{l}$).

Corps oblong ; médiocrement convexe ; d'un vert métallique brillant ou semi-doré. *Tête* pointillée ; subdéprimée en dessus ; creusée sur le front de deux impressions ou fossettes profondes, prolongées jusqu'à la partie postérieure. *Palpes* bruns, luisants ; à dernier article très-court. *Antennes* d'un jaune rouge ou d'un rouge livide, à massue grisâtre. *Prothorax* tronqué en devant ; moins long que large dans son plus grand diamètre ; subcordiforme ou latéralement dilaté en demi-cercle dans ses trois quarts antérieurs, et sinueusement rétréci dans le dernier ; subarrondi aux angles de devant, comme armé d'une dent émoussée aux postérieurs ; tronqué et à peine plus étroit à la base qu'à son bord antérieur ; gibbeux (♂), ou convexe (♀)

sur son disque, horizontal sur la partie latéralement dilatée; densement et fortement ponctué; longitudinalement creusé dans son milieu d'un sillon profond, et, de chaque côté de celui-ci, d'une ligne ou sillon subparallèle; extérieurement arqué, paraissant quelquefois interrompu dans son milieu (♂), ou réduit à deux fossettes ou impressions allongées et obliques (♀); marqué d'un sillon postoculaire prolongé jusqu'au rétrécissement postérieur, et laissant en dehors la dilatation latérale qui ne se prolonge pas jusqu'aux angles de derrière; noté près de ceux-ci d'une fossette parfois peu apparente. *Elytres* d'un quart plus larges au calus huméral que le prothorax à la base: deux fois et demie aussi longues que lui; ovales; d'un tiers moins larges que longues; munies latéralement d'un rebord plus large dans son milieu; médiocrement convexes; à dix stries creusées de points gros et presque confluents. Intervalles plus étroits que les stries; crénelés, saillants, presque en arête: les troisième, cinquième et septième plus élevés: le troisième, de la base au tiers de la longueur: le cinquième depuis le tiers antérieur jusque près de la suture à laquelle il vient presque se lier vers l'angle sutural, ou un peu au-dessus: le septième, du calus huméral qui est très-prononcé jusqu'au milieu, et plus faiblement ensuite, jusque vers l'angle sutural où il semble plus directement aboutir. *Dessous du corps* noir; garni d'un duvet court, soyeux, argenté. *Pieds* d'un jaune rouge, avec les genoux et une partie des tarses obscurs.

Cette espèce habite les ruisseaux prenant leur source dans les montagnes élevées des parties orientales de la France. On la trouve dans le Guyer qui traverse le désert de la Grande-Chartreuse. Elle portait dans ma collection le nom spécifique de *bidens*; je lui ai conservé celui de *granulatus*, sous lequel se trouve inscrit, dans la collection du Museum de Lyon, un exemplaire ♀ pris dans le Jura et provenant de M. le comte Dejean, auquel il avait été donné par M. Reiche.

Obs. Je n'en ai vu aucun individu d'un noir métallique.

2. **O. Exsculptus**; Muller. Inéd. Germar. *D'un vert ou noir métallique en dessus. Labre entaillé. Prothorax subcordiforme; légèrement ponctué; convexe sur son disque; creusé d'un sillon médiaire et de deux postoculaires laissant en dehors une dilatation horizontale prolongée en se rétrécissant jusqu'aux angles de derrière; marqué sur son disque de chaque côté du premier de deux fossettes: la postérieure oblique. Elytres à dix stries fortement ponctuées: intervalles crénelés, saillants: les cinquième et septième plus élevés.*

♂. Prothorax pointillé; gibbeux, sauf la partie latérale horizontale-

ment dilatée; à fossette discale antérieure, réduite à un point, et souvent indistincte : la postérieure réduite à une ligne oblique, légère.

♀. Prothorax finement ponctué ; moins convexe sur le disque ; à fossette discale antérieure très-marquée ; la postérieure profonde.

Ochthebius exsculptus. Germar, Ins. spec. p. 91. 156. — Sturm, Deut. Faun. 10. 56. 1. pl. 221. — De Casteln. Hist. 2. 48. 5. — Heer. Faun. helv. 1. 478. 5.
Enicocerus viridi-æneus. Curtis, Ent. Brit. 291. 1. (♂).

Var. B. *Dessus du corps d'un brun cuivreux.*

Ochthebius sulcicollis. Lintz, Inéd. Sturm, Deut. Faun. t. 10. 0.

Var. C. *Dessus du corps d'un noir métallique, tantôt tirant sur la couleur ardoisée, tantôt d'une teinte obscure.*

Enicocerus gibsonii, Curtis, Ent. brit. 291. n 3 et pl. (♀).
Ochthebius tristis. Gibson, Inéd. *Enicocerus tristis.* Curtis, l. c. n 2. (♂.)

Long. 0m,0013 (3/5 l). — Larg. 0m,0008 (2/5 l).

Corps médiocrement convexe; d'un vert métallique brillant ou semi-doré en dessus ; quelquefois d'un noir métallique en tout ou en partie. *Tête* pointillée ; subdéprimée en dessus; creusée sur le front de deux impressions prolongées jusqu'à la partie postérieure en convergeant l'une vers l'autre. *Labre* entaillé, ou souvent coupé par deux lignes convergentes des angles de devant au milieu, et offrant par là deux dents paraissant quelquefois elles-mêmes bidentées, d'autres fois presque arrondies. *Palpes* d'un brun bronzé. *Antennes* d'un jaune rouge, à massue d'un gris obscur. *Prothorax* tronqué en devant, moins long que large dans son diamètre le plus grand ; subcordiforme ou latéralement dilaté en demi-cercle dans les trois quarts antérieurs, et sinueusement rétréci et peu distinctement bordé d'une membrane dans le dernier ; replié en dessous latéralement ; inférieurement garni d'une membrane pellucide aux angles de devant, presque armé d'une dent aux postérieurs ; tronqué et à peine plus étroit à la base qu'à son bord antérieur; gibbeux (♂), ou convexe (♀) sur son disque, horizontal sur la partie latéralement dilatée ; légèrement pointillé (♂), ou finement ponctué (♀) ; longitudinalement creusé dans son milieu d'un sillon profond, et, de chaque côté, d'un sillon postoculaire prolongé jusqu'aux angles de derrière où il se termine par une fossette, et laissant en dehors la dilatation latérale prolongée en se rétrécissant, jusqu'à ces angles ; marqué sur son disque de chaque côté du sillon médiaire de deux fossettes : l'antérieure réduite à un point et souvent indistincte (♂), ou très-prononcée (♀) : la postérieure bornée à un trait oblique et léger (♂), ou profonde (♀). *Elytres* d'un quart plus larges

au calus huméral que le prothorax à sa base; deux fois aussi longues que lui; brièvement ovales, ou d'un cinquième moins larges que longues; munies latéralement d'un rebord plus large dans son milieu; médiocrement convexes; à dix stries creusées de points gros et presque confluents. Intervalles plus étroits que les stries, crénelés, saillants, presque en arête: les troisième, cinquième et septième plus élevés: le troisième, de la base au tiers de la longueur: le cinquième, depuis le tiers antérieur jusque près de la suture à laquelle il vient presque se lier vers l'angle sutural ou un peu au-dessus: le septième, du calus huméral qui est très-prononcé jusqu'au milieu, ou plus faiblement ensuite jusque vers l'angle sutural, où il semble plus distinctement aboutir. *Dessous du corps* noir; garni d'un duvet soyeux, argenté. *Pieds* d'un jaune rouge, avec les genoux et une partie des tarses obscurs.

Cette espèce habite toutes les zônes de la France. On la trouve dans le nord, dans les Pyrénées. Elle n'est pas bien rare près de Lyon, dans le ruisseau qui arrose le vallon de Baunant.

Obs. Elle a beaucoup d'analogie avec la précédente; mais elle s'en distingue par sa taille toujours plus petite; son épistome dont les dents ne sont pas relevées dans le ♂; son prothorax garni d'une membrane au-dessous de ses angles de devant qui sont plus prononcés, plus finement et plus légèrement ponctués, offrant les sillons postoculaires visiblement prolongés jusqu'aux angles postérieurs où ils se terminent par une petite fossette arrondie ou gros point enfoncé, tandis que dans le *granulatus* ce sillon se termine vers les deux tiers ou trois quarts du bord latéral. Enfin, dans l'*exsculptus* ♂, la fossette discale postérieure est réduite à un trait oblique, s'effaçant vers le milieu. Dans l'espèce précédente, au contraire, elle se prolonge jusqu'au bord antérieur en formant une ligne longitudinale extérieurement arquée.

Les impressions frontales ressemblent parfois à deux fossettes arrondies, triangulairement disposées avec une plus petite, située sur le vertex.

L'*Ocht. sulcicollis* de Sturm n'est autre qu'une var. ♂ de cette espèce, suivant deux exemplaires qui m'ont passé sous les yeux, l'un envoyé à M. Aubé par M. Walth, et l'autre qui m'a été communiqué par MM. Germar et Schaum.

3. **O Gibbosus** Muller. Inéd. Germar. *Court; d'un noir métallique en dessus. Labre très-faiblement entaillé. Prothorax subcordiforme; convexe sur son disque; finement ponctué; creusé d'un sillon médiaire et de deux postoculaires; marqué de chaque côté du premier de deux fossettes antérieures, punctiformes, et d'une postérieure, oblique. Elytres brièvement ovales, gibbeuses; à dix stries formées de points confluents. Intervalles crénelés, alternativement plus élevés.*

Ochthebius gibbosus. Germar, Insect. spec. 93. 158. — Sturm, Deut. Faun. 10. 64. 6. pl. 223. — De Casteln. Hist. 2. 48. 4.

Long. 0m,0011 (1/2l). — Larg. 0m,0009 (2/5l).

Corps court: longitudinalement arqué ; d'un brun ou d'un noir métallique en dessus. *Tête* pointillée ; à suture frontale très-marquée ; creusée sur le front de deux fossettes profondes, arrondies, séparées entre elles par un espace plus étroit, saillant, convexe ou caréniforme. *Labre* très-faiblement entaillé. *Palpes* d'un brun ou d'un noir métallique. *Antennes* moins obscures. *Prothorax* tronqué en devant ; près d'une fois moins long que large; subcordiforme, ou latéralement dilaté en demi-cercle dans ses deux tiers antérieurs, et brusquement rétréci dans le dernier ; à angles antérieurs incourbés ; garni sur les côtés d'une bordure membraneuse, apparente seulement pour l'ordinaire dans la partie postérieure de ceux-ci, qu'elle fait paraître moins brusquement rétrécie ; bissinueusement en arc renversé à la base ; un peu moins moins large à cette dernière que la tête et les yeux; convexe en dessus ; pointillé ; longitudinalement creusé dans son milieu d'un sillon assez brusquement rétréci à la base ; marqué sur son disque, de chaque côté de ce sillon : 1° au tiers antérieur, d'une fossette géminée ou plutôt de deux fossettes punctiformes, parallèles, souvent moins apparentes qu'une impression transversale qui les coupe en se liant presque au sillon du milieu : 2° d'une fossette postérieure, obliquement dirigée, presque liée d'une part à ce même sillon, de l'autre au postoculaire : celui-ci prolongé jusqu'aux angles de derrière, où il se termine par un point enfoncé. *Elytres* plus larges au calus huméral qui est très-marqué, que le prothorax à sa base; brièvement ovales ou suborbiculaires; gibbeuses en dessus, plus élevées vers les deux tiers de leur longueur qu'à leur base ; à dix stries marquées de points confluents, presque carrés ou transversaux, paraissant aussi larges que les intervalles : ceux-ci crénelés, saillants, alternativement un peu plus élevés : le cinquième aboutissant à l'angle sutural : les deuxième et quatrième postérieurement raccourcis. *Dessous du corps* noir. *Pieds* obscurs. *Cuisses* brunes ou brunâtres.

Cette espèce a été trouvée par M. Nourrisson, dans le Guyer, au pied des montagnes de la Grande-Chartreuse.

Obs. Elle se distingue facilement des précédentes par ses fossettes discales, ses élytres plus courtes, la direction du cinquième intervalle de celles-ci. Elle diffère des suivantes par la brièveté et la convexité de son corps, par ses élytres presque orbiculaires, gibbeuses, et par leurs intervalles alternativement plus élevés. Peut-être la trouve-t-on aussi quelquefois, comme les deux premières, d'un vert métallique.

Le muséum de Lyon en possède, sous le nom de *O. lacunosus*, un exemplaire provenant de la collection de M. le comte Dejean. Il n'est pas différent de l'*O. gibbosus*, dont l'exemplaire typique m'a été communiqué par MM. Germar et Schaum. L'*O. lacunosus* de Sturm, à en juger par la figure et par la description, semble, en effet, être un *O. gibbosus*, dont les deux fossettes discales antérieures sont confondues en une seule.

+ + Second article des antennes progressivement rétréci depuis son milieu jusqu'à son point de jonction avec le troisième. Prothorax en partie au moins bordé d'une membrane sur les côtés. Elytres n'offrant pas des intervalles sensiblement plus élevés que les autres.

✕ Prothorax plus ou moins transversal ou en forme de coupe, sans rétrécissement brusque dans sa partie cornée, ou rétréci seulement aux trois cinquièmes ou aux deux tiers postérieurs de ses bords latéraux.
(Genre *Ochthebius*. Leach.)

α. Prothorax non creusé de sillons transversaux prolongés jusqu'aux bords latéraux.

β. Prothorax en forme de coupe, ou graduellement rétréci d'avant en arrière.

4. **O. Margipallens**; Latr. *Ovalaire, médiocrement convexe. Dessus du corps d'un vert foncé, plus bronzé ou métallique sur la tête et le prothorax : celui-ci transversal, graduellement rétréci et garni d'une membrane progressivement moins étroite, dans les deux tiers postérieurs de ses côtés; imponctué dans les parties en relief; marqué sur son disque de deux sillons transversaux, d'un sillon médiaire, et de deux fossettes discales postérieures moins apparentes ou réduites, comme les sillons postoculaires et la fossette angulaire, à de simples dépressions. Elytres ovales; deux fois et demie aussi longues que le prothorax; à dix stries ponctuées. Intervalles ridés.*

Hydræna margipallens. Lat. Gen t. 2. 70.

Var. B. *Prothorax bordé de fauve ou de fauve testacé. Elytres d'un testacé verdâtre ou brunâtre; à stries faibles; à intervalles subdéprimés, ruguleux.*

Var. C. *Prothorax d'un vert mat et obscur, bordé de fauve ou de testacé; offrant à peine de légères traces de sillons transversaux. Elytres d'un fauve testacé, presque lisses ou très-obsolètement striées.*

Ochthebius obscurus. Dej. in collect.

Long. 0^m,0011 (1/2 l). — Larg. 0^m,0007 (1/3 l).

Tête d'un vert obscur, d'un vert bronzé, ou d'un vert cuivreux; lisse ou indistinctement pointillée; à suture frontale très-apparente;

creusée de deux fossettes frontales séparées par un espace plus large que chacune d'elles ; notée sur le vertex d'une fossette plus petite et souvent indistincte. *Labre* entier. *Palpes* bruns. *Antennes* d'un rouge ou roux livide, à massue cendrée. *Prothorax* tronqué en devant; d'un tiers au moins plus large que long; à angles antérieurs faiblement incourbés ; presque en forme de coupe, c'est-à-dire latéralement dilaté jusqu'au tiers de sa longueur, graduellement rétréci ensuite, et garni d'une membrane progressivement moins étroite; à angles postérieurs ouverts; faiblement moins large à ces derniers qu'aux antérieurs; bissubsinueusement tronqué et garni d'une membrane étroite et presque deux fois interrompue, à la base ; faiblement convexe en dessus; ordinairement d'un vert obscur ou bronzé, quelquefois cependant plus clair, plus métallique et luisant ; imponctué sur les parties saillantes, finement pointillé sur les creuses ou déprimées; peu profondément ou subobsolètement creusé sur son disque de deux impressions transversales ou sillons ; rayé d'un sillon médiaire généralement léger, le plus souvent prolongé jusqu'à la base, parfois indistinct sur une partie de sa longueur ou presque en totalité ; obsolètement marqué de deux impressions discales, obliques, attenantes au sillon postérieur, et quelquefois formant avec celui-ci et l'antérieur une sorte de parallélogramme transversal imprimé; obsolètement marqué d'une impression postoculaire et d'une vers les angles postérieurs. *Elytres* à peine plus larges à leur base que le prothorax à ses angles postérieurs membraneux; deux fois aussi longues que lui; ovales; munies latéralement d'un rebord qui s'efface vers l'extrémité; médiocrement convexes; ordinairement d'un fauve obscur verdâtre ou bronzé, quelquefois d'un fauve testacé avec une teinte métallique très-faible; généralement plus pâles ou avec une transparence tirant davantage sur le fauve ou le livide vers leur extrémité; à dix stries ponctuées, quelquefois même réduites à des rangées striales de points presque carrés, à peine moins larges sur le dos que les intervalles. Ceux-ci ordinairement snbconvexes, ridés, mais plus déprimés et plus lisses chez les individus plus faiblement colorés ; intervalle sutural relevé en arête graduellement plus apparente dans sa seconde moitié : le cinquième légèrement plus élevé en approchant de l'angle sutural vers lequel il aboutit. *Dessous du corps* d'un noir verdâtre. *Pieds* d'un rouge pâle ou livide.

On trouve cette espèce dans les environs de Lyon et dans les différentes parties de la France.

Obs. Elle était confondue avec la suivante dans la collection de M. le comte Dejean. Elle en diffère par une taille constamment plus petite ; une forme plus ovale, moins allongée ; des teintes généralement plus

ternes ; par son prothorax sans bordure membraneuse bien distincte à son bord antérieur, sans rétrécissement brusque dans le tiers postérieur de ses côtés, plus obsolètement creusé de sillons transversaux, rayé d'un sillon médiaire plus apparent, n'offrant point de traces de fossettes antérieures, et marqué de fossettes ou plutôt d'impressions postérieures plus faibles, plus obliques et ne se liant pas avec le sillon transversal antérieur; par ses élytres plus ovales, moins longues proportionnellement au prothorax, et offrant chez les individus très-développés des stries plus affaiblies postérieurement, et le cinquième intervalle très-légèrement plus saillant en se rapprochant de l'angle sutural.

Comme beaucoup d'autres espèces de ce genre, elle présente dans sa couleur ou dans ses teintes, dans l'affaiblissement de ses impressions thoraciques et des stries des élytres, dans la dépression plus marquée des intervalles, des modifications qui dénaturent une partie de ses caractères et la rendent presque méconnaissable au premier coup d'œil. M. le comte Dejean a donné le nom d'*O. obscurus* à des individus ainsi dégénérés: l'un des deux exemplaires existants sous ce nom dans la collection de ce savant entomologiste, offre un tel degré d'oblitération, qu'à peine reste-t-il sur son prothorax des marques des deux impressions transversales, et sur les élytres des traces de stries; néanmoins ses caractères essentiels tirés de la forme, etc., ne permettent pas de se méprendre sur l'identité de l'espèce.

β β. Prothorax offrant un rétrécissement plus ou moins brusque aux deux tiers postérieurs de ses bords latéraux.

γ. Prothorax finement ponctué.

5. **O. Marinus**; Payk. *Oblong; médiocrement convexe. Tête et prothorax d'un vert mi-doré: le second transversal, bordé d'une membrane dans son pourtour, rétréci sur les côtés à partir du tiers, et plus brusquement aux deux tiers; brillant et presque lisse sur les parties en relief; marqué sur son disque de trois sillons longitudinaux et de deux transversaux; noté d'un sillon postoculaire et d'une fossette angulaire réduits à de simples dépressions. Elytres oblongues; trois fois aussi longues que le prothorax; d'un brun rouge; à dix stries ponctuées.*

Elophorus marinus. Payk. Faun. suec. 1. 245. 7. — Gyllenh. Ins. suec. 1. 134. 10. — Sturm. Syn. 2. 114. 1.

Var. B. *Prothorax parfois bordé de fauve testacé. Elytres d'un fauve ou testacé livide.*

Ochthebius meridionalis. Dej. in collect.

Ochthebius pallidipennis. Friwaldski, inéd.

Var. C. *Prothorax d'un vert obscur et mat sur son disque, d'un fauve testacé dans son pourtour, subobsolètement marqué de deux impressions transversales. Elytres d'un testacé livide.*

Ochthebius pallidus. DÉJ. in collect.

Long. 0m, 0016 (2/3l). — Larg. 0m,0007 (1/3l).

Tête d'un vert bronzé ou d'un vert semi-doré; pointillée, plus lisse, plus brillante sur le disque de l'épistome; creusée d'une suture et de deux fossettes frontales; celles-ci séparées par un espace au moins aussi large qu'elles; notée sur le vertex d'une fossette plus petite ou peu distincte. *Palpes* d'un fauve testacé. *Antennes* d'un testacé livide, à massue cendrée. *Prothorax* tronqué et garni d'une bordure membraneuse, en devant; de moitié plus large que long dans son diamètre transversal le plus grand; à angles antérieurs incourbés; presque en carré transversal, ou faiblement élargi sur les côtés jusqu'au tiers, rétréci ensuite à partir de ce point, et plus brusquement vers ses deux tiers postérieurs; garni, depuis le point où il commence à se rétrécir, d'une membrane qui déguise un peu le retrait plus brusque, que fait postérieurement sa partie cornée; rectangulaire aux angles postérieurs; d'un tiers ou d'un quart moins large à ceux-ci qu'aux antérieurs; bissubsinueusement tronqué et garni d'une bordure membraneuse étroite, presque deux fois interrompue, à la base; très-faiblement convexe en dessus, d'un vert métallique brillant ou semi-doré, finement pointillé sur les côtés et dans les parties imprimées, presque lisse sur son disque; creusé sur ce dernier de deux sillons transversaux; rayé d'un sillon médiaire très-léger, parfois peu apparent et non prolongé au-delà des précédents; marqué à l'extrémité de ceux-ci, de deux fossettes discales linéaires, souvent unies en forme de petit sillon et formant avec les transversaux un parallélogramme transversal; noté enfin de chaque côté, d'un sillon postoculaire, et d'une fossette près des angles postérieurs. *Elytres* aussi larges à leur base que le prothorax à ses angles membraneux; trois fois aussi longues que lui; oblongues; munies latéralement d'un rebord qui s'efface vers l'extrémité; d'un brun rouge, d'un fauve brunâtre ou testacé, quelquefois même d'un testacé livide ou même d'un livide ou flave grisâtre; souvent luisantes, parfois avec un reflet métallique plus ou moins apparent; médiocrement ou faiblement convexes; parcimonieusement garnies de poils fins et presque indistincts; à dix stries ponctuées, réduites chez les variétés pâles à des rangées striales de points presque carrés, moins larges ou à peine aussi larges sur le dos que les intervalles. Ceux-ci subconvexes et ridés, chez les individus bien caractérisés; dé-

primés et souvent à peine ruguleux chez les exemplaires dégradés. *Dessous du corps* brun ou d'un brun rouge, soyeux. *Pieds* d'un rouge livide ou d'un flave rouge.

Cette espèce paraît médiocrement commune en France. On la trouve dans les eaux douces et salées. Les individus qui habitent celles-ci ont les élytres généralement plus pâles et plus faiblement striées; le prothorax souvent tirant sur le fauve dans sa périphérie.

Obs. Elle a beaucoup d'analogie avec la précédente, mais elle a le prothorax proportionnellement plus large, brusquement rétréci latéralement vers ses deux tiers postérieurs, plus brillant sur le disque et plus visiblement pointillé sur les côtés, rayé d'un sillon médiaire non prolongé au delà des transversaux, offrant des fossettes discales plus marquées, plus linéaires et formant ordinairement avec les sillons transversaux une sorte de parallélogramme. Elle a des élytres plus allongées et presque parallèles sur une partie de leur longueur au lieu d'être curvilinéaires.

Elle offre également dans sa convexité, dans ses teintes et la profondeur de ses impressions ou de ses stries, des modifications remarquables. Les *Ochthebius meridionalis* et *pallidus*, de la collection de M. le comte Dejean, se rapportent à ces individus plus ou moins dégradés.

γγ. Prothorax grossièrement ponctué.

δ. Prothorax sans fossettes discales. Espace médiaire du front non sillonné.

6. **O. Pygmæus**; Fab. *Ovalaire; d'un brun bronzé en dessus. Labre à peine échancré. Prothorax en forme de coupe, ou subcurvilinéairement rétréci d'avant en arrière et plus brusquement dans son tiers postérieur; garni sur les côtés d'une bordure membraneuse, postérieurement moins étroite; rugueusement ponctué; rayé d'un sillon médiaire et de deux postoculaires plus larges. Elytres à dix stries formées de points rapprochés. Intervalles ridés ou ruguleux.*

Elophorus pygmæus. Fabr. Ent. syst. 1. 205. 6. — *Id.* Syst el. 1. 78. 7. — Payk. Faun. suec. 1. 245. 6. — Herbst, Nat. 5. p. 145. 10. — Gyll. Ins. suec. 1. 135. 9.

Elophorus minimus. Fabr. Syst. el. 1. 278. 8.

Hydræna riparia, Illig. Kæf. pr. 279. — Latr. Hist. nat. 10. 76. — *Id.* Gen. 2. 70. 1. — Schonh. Syn. Ins. 2. 42. 3. — Zetterst. Faun. lap. 202.

Hydrophilus impressus. Marsh. Ent. brit. 408. 19.

Ochthebius riparius. Brullé, Hist. nat. 5 bis. 308. pl. 13. 5. — Sturm, Deut. faun. 10. 59. 3. pl. 222. A.

Ochthebius pygmæus. Germar, Faun. Ins. Eur. 8. 7. — Steph. Syn. 2. 115. 3. — De Casteln. Hist. nat. 2. 48, 1. — Ericus. Kæf. brand. 1. 199. 1. — Heer, Faun. helv. 1. 477. 1.

Var. B. *Dessus du corps d'un testacé cuivreux ou semi-doré sur la tête et le prothorax, d'un rouge testacé ou d'un testacé livide sur les élytres. Celles-ci à stries plus ou moins réduites à des rangées striales. Intervalles déprimés, quelquefois à peine ruguleux.*

Long. 0m,0016 (3/4l) — Larg. 0m,0009 (2/5l).

Corps ovalaire; faiblement convexe; d'un brun verdâtre ou bronzé, ou bronzé obscur en dessus. *Tête* subruguleusement pointillée; creusée de deux fossettes frontales, séparées par un intervalle plus large que chacune d'elles. *Labre* faiblement échancré. *Palpes* maxillaires et *antennes* d'un flave rouge: extrémité des premiers noirâtre, massue des secondes grisâtre. *Prothorax* en forme de coupe, ou tronqué en devant; plus de deux fois aussi large que long; incourbé aux angles antérieurs; subcurvilinéairement rétréci d'avant en arrière et d'une manière sensiblement sinueuse vers le tiers postérieur; garni sur les côtés d'une bordure membraneuse plus distincte et moins étroite en se rapprochant des angles de derrière: ceux-ci ouverts; bissinueusement tronqué et garni d'une bordure membraneuse presque deux fois interrompue, à la base; d'un tiers plus étroit à celle-ci qu'au bord antérieur; rugueusement et assez fortement ponctué; longitudinalement rayé dans son milieu d'une ligne étroite, affaiblie ou peu distincte à ses extrémités; sans fossettes apparentes sur son disque, mais offrant ordinairement les traces de deux sillons transversaux; creusé de chaque côté d'un sillon postoculaire plus large, obliquement prolongé jusqu'au bord externe vers les deux tiers de la longueur. *Elytres* à peine plus larges au calus huméral, que le prothorax à ses angles postérieurs membraneux, d'un quart plus large que ce dernier à ses angles cornés; deux fois et tiers aussi longues que lui; ovales; munies latéralement d'un rebord qui s'efface à l'extrémité; ordinairement d'une teinte graduellement moins foncée vers cette dernière; médiocrement convexes; à dix stries formées ou marquées de points carrés à peine aussi larges que les intervalles: ceux-ci ordinairement convexes, ridés: strie suturale plus profonde, sulciforme, faisant plus visiblement paraître relevé le rebord sutural. *Dessous du corps* d'un noir verdâtre, soyeux. *Pieds* d'un rouge pâle ou livide.

Cette espèce habite toutes les parties de la France. Elle n'est pas rare dans les environs de Lyon, dans les eaux stagnantes ou peu courantes.

Obs. Elle est facile à distinguer par l'absence des fossettes discales et par la forte ponctuation de son prothorax. Sa couleur varie:

on trouve des exemplaires qui ont la tête et le prothorax soit d'un bronzé brillant, à transparence fauve, soit d'un testacé ou d'un roux livide à reflets cuivreux ou semi-dorés : chez ceux-ci, les élytres passent du vert bronzé au fauve légèrement verdâtre, au fauve, ou au roux livide, ou même quelquefois au rouge testacé. L'*Ochth. pallidipennis* de MM. Villa doit probablement se rapporter à l'une de ces variétés. Dans ces dernières, les élytres sont à peine striées, c'est-à-dire, elles ne semblent offrir que des rangées striales de points moins marqués et moins rapprochés, et les intervalles, au lieu d'être convexes ou subconvexes, sont déprimés et moins visiblement ruguleux.

Suivant M. Erichson l'*Elophorus minimus* de la collection de Fabricius appartient à cette espèce.

δδ. Prothorax creusé de fossettes discales. Espace médiaire du front sillonné antérieurement.

7. **O. Bicolon**; Kirby, inéd. Germ. *Brun bronzé en dessus. Labre peu ou point échancré. Milieu du front en partie sillonné. Prothorax en forme de coupe, mais offrant, aux deux tiers de sa longueur, un rétrécissement brusque, rempli par une membrane ; creusé d'un sillon médiaire et de deux postoculaires; marqué de chaque côté du premier de deux fossettes souvent cachées par des impressions : l'antérieure transversale, la postérieure en demi-cercle. Elytres à dix stries ponctuées; offrant à la base, le commencement d'une autre, entre la suturale et la deuxième,*

Ochthebius bicolon, Germar, Insect. spec. p. 92. 158. — Steph. Syn. t. 2. 115. 5. — De Casteln. Hist. t. 2. 45. 6.

Var. B. *Côtés du prothorax et élytres d'un rouge brun ou d'un rouge brunâtre ou testacé.*

Ochthebius rufo-marginatus. Erichs. Kæf. brand. 1. 199. 2. — Steph. Syn. t. 2. 116. 6.

Long. 0m,0013 à 0m0018 (3/5 à 4/5 l.) — Larg. 0,0009 à 0m0011 (2/5 à 1/2.)

Dessus du corps brun ou d'un brun rouge, plus ordinairement d'un brun bronzé ou d'un gris obscur bronzé, en dessus. *Tête* ponctuée; creusée d'une suture et de deux fossettes frontales profondes : celles-ci séparées par un intervalle en partie sillonné ou rayé en avant et en arrière. *Labre* peu ou point échancré. *Palpes* bruns. *Antennes* d'un rouge livide, à massue plus obscure. *Prothorax* faiblement arqué en devant et garni d'une bordure membraneuse étroite ; deux fois au moins aussi large que long dans son diamètre le plus grand ; à angles antérieurs incourbés, en forme de dent terminée par un poil ;

replié en dessous sur les côtés; en forme de coupe, ou rétréci en arc d'avant en arrière, mais offrant aux trois cinquièmes de la longueur un rétrécissement brusque rempli par une membrane livide ou blanchâtre qui déguise ce rétrécissement; subarrondi aux angles postérieurs membraneux, presque rectangulaire aux angles cornés; bissinueusement tronqué ou légèrement en arc renversé et garni d'une bordure membraneuse étroite, à la base; en général fortement ponctué; longitudinalement creusé dans son milieu d'un sillon rétréci et raccourci à ses extrémités; marqué sur son disque, de chaque côté de ce sillon, de deux fossettes : les antérieures presque arrondies : les postérieures oblongues, obliques, les unes et les autres ordinairement très-apparentes (♀); ou peu apparentes et confondues : les antérieures, dans une impression ou sorte de sillon transversal : les postérieures, dans une impression en arc renversé (♂); creusé d'un sillon postoculaire, prolongé jusqu'à l'angle postéro-interne de la dilatation latérale; noté enfin d'une fossette sur la partie membraneuse. *Elytres* à peine plus larges au calus huméral que le prothorax à ses angles membraneux, d'un tiers au moins plus larges que ce dernier à ses angles cornés; deux fois et quart aussi longues que lui; ovales; garnies latéralement d'un rebord qui s'efface vers l'extrémité; obtuses ou subarrondies chacune à l'angle sutural; convexes ou médiocrement convexes en dessus; parcimonieusement garnies de poils peu ou point distincts; à dix stries plus ou moins profondes, marquées de points presque carrés, graduellement affaiblis postérieurement, en général paraissant aussi larges que les intervalles; inégales et marquées à la base d'une strie raccourcie, entre la deuxième et la suturale : celle-ci sulciforme et montrant plus visiblement relevé le rebord sutural. Intervalles presque lisses, plus ou moins convexes. *Dessous du corps* brun, soyeux. *Pieds* d'un rouge jaune ou d'un flave rougeâtre.

Cette espèce habite les diverses parties de la France, mais elle paraît plus commune dans le midi. Je l'ai reçue de Draguignan de MM. Bompart et Doublier. Elle a été prise dans les environs de Nîmes par MM. Foudras et Rey, et dans les marais de la Vendée, par M. le marquis de la Ferté-Senectère. Elle porte dans le catalogue de M. Dejean le nom de *O. impressicollis*.

Obs. Elle est facile à reconnaître à sa suture frontale profondément imprimée et comme creusée d'une fossette à ses extrémités; à l'espace médiaire de son front en partie sillonné, et surtout à la strie ou rangée striale raccourcie que présentent les élytres. Les fossettes discales du prothorax sont quelquefois presque effacées chez les mâles, par les impressions transversales et en arc renversé. Chez les ♀ ces impressions sont, en général, moins marquées et les fossettes très-appa-

rentes, la ponctuation du prothorax et des élytres est aussi généralement plus forte dans ce dernier sexe.

Elle offre, selon les individus, des différences remarquables dans la convexité des élytres, la saillie des intervalles, la profondeur des stries. Dans le véritable *O. bicolon* de M. Germar, dont l'exemplaire typique m'a été communiqué, le corps est notablement convexe, les intervalles des élytres distinctement rugueux, et rendent, par leur convexité prononcée, les stries plus profondes. L'*O. rufo-marginatus* de M. Erichson, dont un individu authentique m'a également passé sous les yeux, n'en diffère que par la couleur plus ou moins rouge des élytres et des côtés du prothorax. L'*O. bicolon* de M. Stephens et des autres entomologistes anglais, auquel se rapportent les individus que nous trouvons en France, a une taille un peu moins petite, le corps sensiblement moins convexe, les intervalles des élytres déprimés ou subdéprimés, et par suite des stries plus légères et souvent presque réduites à des rangées striales de points. A première vue, on croirait facilement que ces deux variétés constituent deux espèces différentes; il faut avoir examiné un grand nombre d'individus et avoir acquis, par là, la connaissance des modifications ou des altérations qui peuvent se présenter dans la même espèce, pour ne point se laisser égarer par ces illusions. Si l'on séparait spécifiquement l'*O. bicolon* de M. Germar de celui de M. Stephens, il faudrait aussi constituer plusieurs espèces des variétés extrêmes des *O. pygmæus*, *marinus* et *margipallens* qui présentent des différences analogues à celles que nous venons d'indiquer; or, il n'est pas possible de le faire quand on a étudié les causes qui peuvent influer sur le développement du système tégumentaire des insectes et qu'on a d'ailleurs eu sous les yeux toutes les transitions entre les exemplaires les plus dissemblables. L'*O. bicolon* offre, même chez les variétés qui semblent les moins rapprochées, des caractères constants qui ne permettent pas de se méprendre sur l'identité de l'espèce. Ces caractères sont, comme nous l'avons dit: la suture frontale profondément imprimée et comme creusée d'une fossette à chacune de ses extrémités; l'espace médiaire du front sillonné en avant et en arrière; une similitude parfaite dans les fossettes et sillons du prothorax; et surtout le commencement d'une strie ou plutôt d'une rangée striale vers la partie suturale de la base des élytres. Chez les individus dont les élytres sont le plus convexes, ce commencement de rangée striale est moins marqué que chez ceux dont les intervalles sont plus déprimés.

α α. Prothorax creusé de sillons transversaux prolongés jusqu'aux bords latéraux.

8. **O. Exaratus** ; Nob. *Tête et prothorax d'un brun noir, luisant; profondément creusés : la première de deux fossettes frontales postérieurement liées à un sillon transversal; le second de deux sillons transversaux à peine interrompus sur les côtés du disque et prolongés jusqu'aux bords latéraux, liés par un sillon médiaire, et croisés par deux postoculaires; offrant aux trois cinquièmes de la longueur un rétrécissement brusque garni par une membrane pellucide. Elytres d'un brun rougeâtre, à dix rangées de points aussi larges que les intervalles : ceux-ci lisses, peu ou point élevés.*

Long. 0^m,0011 ($1/2^l$) — Larg. 0^m,0008 ($2/5^l$).

Corps ovalaire. *Tête* d'un brun noir, lisse, luisant ; sans échancrure apparente au labre ; profondément creusée d'une suture et de deux fossettes frontales : celles-ci postérieurement liées à une sorte de sillon. *Palpes* bruns ou d'un rouge brun. *Antennes* d'un rouge livide, à massue obscure. *Prothorax* au moins deux fois aussi large que long ; faiblement arqué à son bord antérieur qui est échancré derrière les yeux ; à angles antérieurs incourbés et avancés en forme de dent ; brusquement et fortement rétréci sur les côtés aux trois cinquièmes de la longueur, mais garni d'une membrane pellucide qui déguise ce rétrécissement, le fait paraître en forme de coupe ou subarcuément rétréci d'avant en arrière ; rectangulaire à ses angles postérieurs cornés ; bissinueusement et faiblement en arc renversé à la base ; peu convexe en dessus ; d'un brun noir, lisse et luisant ; profondément creusé (au tiers et aux deux tiers de la longueur) de deux sillons transversaux prolongés jusqu'aux rebords latéraux, et interrompus sur les côtés du disque, unis entre eux par un sillon médiaire longitudinal moins profondément imprimé et croisé par deux sillons postoculaires arrivant à l'angle postéro-interne de la dilatation latérale. *Elytres* à peu près aussi larges au calus huméral que le prothorax aux angles postérieurs membraneux ; près de moitié plus larges que ce dernier à ses angles cornés ; deux fois et quart aussi longues que lui ; ovales, garnies latéralement d'un rebord qui s'efface vers l'extrémité ; médiocrement convexes en dessus ; d'un brun rouge ou rougeâtre ; à dix rangées striales de points presque carrés assez profondément imprimés, mais postérieurement affaiblis, au moins aussi larges que les intervalles qui les séparent : ceux-ci, par l'effet des points, paraissant légère-

ment relevés vers la base, et le cinquième presque indistinctement saillant vers l'extrémité. Strie suturale sulciforme et montrant plus visiblement relevé le bord sutural. *Dessous du corps* d'un rouge brun. *Pieds* d'un rouge livide.

Cette espèce se trouve dans différentes parties du midi de la France.

Obs. M. le comte Dejean, dans sa collection, l'avait réunie mais avec hésitation à l'*O. marinus*. Elle est facile à distinguer par sa tête et son prothorax lisses et creusés de profonds sillons. Les deux transversaux du prothorax se prolongent jusqu'au rebord latéral qu'ils n'entament pas, mais ils sont croisés et interrompus par les postoculaires. Le sillon médiaire lie les deux transversaux qu'il ne dépasse pas.

×× Prothorax subcordiforme, brusquement ou fortement rétréci à partir du tiers ou au plus des deux cinquièmes antérieurs de ses bords latéraux; bordé d'une membrane au moins dans cette partie rétrécie. (Genre *Hymenodes*. Nob.)

ε. Elytres strialement ponctuées,

η. Prothorax brusquement rétréci au tiers de sa longueur, et garni ensuite d'une large membrane. Labre non fendu jusqu'à la moitié.

9. **O. Pellucidus**. Nob. *Oblong; d'un noir métallique en dessus. Labre entier. Prothorax offrant sur les côtés, au tiers de sa longueur, un rétrécissement brusque rempli par une membrane pellucide; presque lisse: creusé d'un sillon médiaire, et de deux postoculaires très-courts; marqué de deux fossettes punctiformes de chaque côté du premier, et d'une autre vers les angles postérieurs. Elytres à dix rangées de points souvent strialement unis, donnant chacun naissance à un poil fin. Intervalles déprimés.*

Long. 0m0013 (3/5l).—Larg. 0m0009 (2/5l).

Dessus du corps d'un noir bronzé ou métallique, généralement violacé sur la tête et le prothorax. Celle-là finement et peu densement pointillée, creusée d'une suture frontale profonde, marquée de deux fossettes punctiformes sur le front, et d'une autre sur le vertex: les deux premières séparées par un intervalle plane, plus large que chacune d'elles. *Labre* entier. *Palpes* et *antennes* d'un flave rougeâtre, massue des dernières cendrée. *Prothorax* tronqué et garni d'une étroite bordure membraneuse en devant; à angles antérieurs incourbés et presque munis d'une petite dent terminée par un poil; près de deux fois aussi large que long dans son diamètre le plus grand, brusquement et fortement rétréci sur les côtés au quart ou au tiers de sa

longueur, et garni ensuite d'une membrane pellucide qui déguise ce rétrécissement et le fait paraître presque en carré transversal ; subarcuément et faiblement rétréci d'avant en arrière ; subarrondi aux angles postérieurs membraneux, rectangulaire aux angles cornés ; d'un tiers moins large à ceux-ci qu'aux antérieurs ; bissubsinueusement tronqué et garni d'une bordure membraneuse très-étroite, à la base ; faiblement convexe en dessus ; lisse, ou parcimonieusement et obsolètement pointillé ; parsemé de quelques poils peu distincts ; longitudinalement creusé dans son milieu d'un sillon arrivant à peine aux bords antérieur et postérieur ; marqué de deux fossettes punctiformes de chaque côté de ce sillon, et d'une autre près des angles de derrière; offrant sur les fossettes discales antérieures une impression transversale, assez faiblement prononcée ; creusé d'un sillon postoculaire court, ou s'arrêtant à l'angle postéro-interne de la dilatation latérale. *Elytres* à peu près aussi larges au calus huméral que le prothorax à ses angles membraneux ; d'un tiers au moins plus larges que ce dernier à ses angles cornés; deux fois aussi longues que lui : ovalaires ; garnies latéralement d'un rebord qui s'efface vers l'extrémité; obtuses à celle-ci ; faiblement convexes en dessus; à dix rangées légères de points petits, presque carrés, séparés longitudinalement par un espace presque aussi grand qu'eux, quelquefois liés par une raie ou strie très-fine, visiblement plus étroits que les intervalles, donnant chacun naissance à un poil fin, allongé, couché, assez apparent : première rangée, sulciforme, et montrant plus distinctement relevé le rebord sutural. Intervalles déprimés, très-légèrement ridés. *Dessous du corps* brun, soyeux. *Pieds* d'un jaune rouge.

Cette espèce habite diverses parties de la France. Elle a été prise par M. Aubé dans les environs de Paris. On la trouve également dans le midi. M. le comte Dejean, dans sa collection, l'avait inscrite avec doute sous le nom de *O. foveolatus*.

Obs. Cette espèce n'a pas, comme le *foveolatus*, le labre bilobé. Elle se distingue facilement de toutes celles de ce genre par son prothorax offrant latéralement dans sa partie cornée une espèce d'oreillette ou de dilatation en demi-cercle, prolongée à peine jusqu'au tiers de la longueur, et suivie d'un rétrécissement brusque déguisé par une bordure membraneuse.

Près de l'*O. pellucidus* doit se ranger l'espèce suivante que j'ai vue dans la collection de M. Aubé, espèce provenant de la Sicile, et dont je consigne ici la description, dans le cas prévisionnel où elle se trouverait un jour en France.

O Fossulatus ; Nob. Ovale oblong. Médiocrement convexe et d'un bronzé obscur ou d'un vert noir métallique, en dessus. *Labre* peu profondément fendu. *Suture frontale* fortement imprimée. *Front* creusé de deux fossettes profondes au moins aussi larges chacune que l'espace qui les sépare. *Prothorax* subcordiforme, sinueusement rétréci sur les côtés, à partir du tiers ou des deux cinquièmes de la longueur, mais garni d'une membrane transparente qui dissimule ce rétrécissement et le fait paraître presque en forme de coupe ; creusé en dessus d'un sillon médiaire paraissant formé de deux fossettes subelliptiques unies bout à bout, et dont la postérieure de moitié plus petite; marqué de chaque côté de ce sillon : 1° de deux fossettes discales, presque unies longitudinalement : 2° d'une fossette plus petite entre la discale antérieure et le sillon postoculaire : 3° celui-ci profond, arqué, aboutissant sur les côtés aux trois cinquièmes de la longueur : 4° d'une fossette près des angles de derrière ; obsolètement noté de deux impressions transversales : la postérieure moins indistincte entre les fossettes discales postérieures et en demi cercle renversé : celle de devant paraissant prolongée jusqu'à la partie antérieure des sillons postoculaires où elle est plus profonde. *Elytres* à dix rangées striales de points carrés au moins aussi larges sur le dos que les intervalles : la rangée juxta-suturale, creusée en strie sulciforme, graduellement plus profonde postérieurement.

ϰ ϰ. Prothorax subcordiforme, obliquement rétréci à partir du tiers de sa longueur. Labre fendu jusqu'au-delà de la moitié.

10. **O. Foveolatus**; Muller, inéd. Germar. *Oblong. Labre bilobé. Dessus du corps d'un vert foncé et métallique. Prothorax cordiforme, fortement rétréci latéralement et garni d'une membrane, à partir des deux cinquièmes; marqué de deux sillons transversaux, d'un sillon médiaire, et de chaque côté de celui-ci, de deux fossettes discales linéaires, d'un sillon postoculaire et d'une fossette près des angles postérieurs. Elytres à dix stries ponctuées. Intervalles ridés.*

Ochthebius foveolatus. De Casteln. Hist. t. 2. 48. 3? — Sturm, Deut. Faun. 10. 58. 2. (mais non la figure 221).

Var. B. *Tête et prothorax d'un vert métallique, souvent clair, semi-doré ou cuivreux sur le second. Elytres d'un vert métallique plus ou moins pâle ou tirant sur le testacé ou le livide ; à stries presque réduites à des rangées striales de points. Intervalles plus ou moins déprimés.*

Ochthebius foveolatus. Germar. Insect. spec. 91. 155.

Long. 0m,0018 (3/4l).—Larg. 0m0011 (1/2l).

Tête lisse ou indistinctement pointillée ; d'un vert métallique tantôt obscur, tantôt clair et brillant; creusée d'une suture frontale très-marquée, et de deux fossettes frontales profondes, séparées par un intervalle à peine aussi large que chacune d'elles; notée sur le vertex d'une fossette peu apparente. *Labre* profondément fendu, comme bilobé. *Palpes* bruns. *Antennes* d'un rouge souvent livide, à massue cendrée. *Prothorax* tronqué ou légèrement arqué en devant ; à angles antérieurs incourbés et presque en forme de dent terminée par un poil ; cordiforme, ou plutôt latéralement dilaté en demi-cercle dans sa moitié ou ses deux cinquièmes antérieurs, brusquement rétréci ensuite à partir de ce point, et garni d'une membrane pellucide qui déguise plus ou moins ce rétrécissement ; à angles cornés postérieurs presque rectangulaires ou peu ouverts; d'un tiers moins large à ces derniers qu'aux antérieurs; bissinueusement tronqué et garni d'une membrane étroite, à la base ; faiblement convexe en dessus ; d'un vert métallique, tantôt obscur ou bronzé, tantôt clair, semi-doré ou à reflets cuivreux ; lisse sur les parties en relief, pointillé dans les parties creuses ; longitudinalement rayé d'un sillon médiaire prolongé d'un bord à l'autre ; marqué de chaque côté : 1° parallèlement à celui-ci de deux fossettes discales, linéaires, quelquefois presque unies et le faisant paraître alors trisillonné sur son disque; 2° d'un sillon postoculaire arqué, aboutissant à l'angle postéro-interne de la dilatation latérale; 3° d'une petite fossette près des angles de derrière ; 4° de deux impressions transversales ou sillons, rendant parfois peu apparentes les fossettes discales antérieures. *Elytres* près d'un tiers plus larges au calus huméral qui est très-prononcé, que le prothorax à ses angles postérieurs cornés, un peu plus larges que ce dernier à ses angles membraneux ; près de trois fois aussi longues que lui ; garnies latéralement d'un rebord qui s'efface vers l'extrémité ; médiocrement ou faiblement convexes en dessus ; d'un vert métallique parfois obscur ou bronzé, souvent tirant sur le fauve ou testacé, quelquefois même d'un testacé livide à reflets métalliques ; à dix stries ponctuées, presque réduites chez les variétés les plus pâles à des rangées striales de points. Intervalles convexes et ridés chez les variétés obscures, plus ou moins déprimés et ruguleux chez les individus moins fortement colorés. Strie suturale sulciforme. *Dessous du corps* d'un brun verdâtre, soyeux. Plaque métasternale lisse. *Pieds* d'un rouge livide.

Cette espèce habite les diverses parties de la France. On la trouve dans divers ruisseaux des environs de Lyon.

Obs. Elle se distingue principalement par son labre bilobé ou fendu dans son milieu, presque jusqu'à sa partie postérieure. Comme plusieurs autres espèces de ce genre, elle varie beaucoup par la couleur, etc.

Les stries se montrent généralement moins profondes et les intervalles moins convexes ou plus déprimés chez les individus d'une teinte plus pâle.

ε ε. Elytres irrégulièrement ponctuées.

11. **O. Punctatus**; Steph. *Oblong; médiocrement convexe; métallique et peu densement garni de longs poils blanchâtres en dessus. Prothorax subcordiforme, rétréci latéralement et garni d'une membrane dans ses deux tiers postérieurs; creusé d'un sillon médiaire, et, de chaque côté de celui-ci, de deux fossettes discales, d'un sillon postoculaire et d'une fossette près des angles postérieurs. Elytres irrégulièrement ponctuées; postérieurement rayées d'une strie juxta-suturale.*

Ochthebius punctatus. Steph. Syn. t. 2. p. 117. 9. p. 14.
Ochthebius nobilis. Villa, Coleopt. Eur. 48. 53. — Heer, Faun. helv. 1. 478. 4.

Long. 0m,0019 (7/8l) — Larg. 0m,0011 (1/2l).

Corps oblong: faiblement convexe; couleur d'airain, d'airain cuivreux, d'airain bronzé ou brunâtre, quelquefois avec des reflets violâtres; peu densement ou parcimonieusement garni de longs poils blanchâtres. *Tête* finement et peu densement pointillée; creusée sur le front de deux fossettes, et d'une plus petite sur le vertex. *Labre* peu profondément fendu ou entaillé. *Palpes maxillaires* d'un rouge fauve, plus ou moins pâle, quelquefois d'un fauve bronzé. *Antennes* d'un flave livide, à massue cendrée. *Prothorax* tronqué et garni d'une bordure membraneuse étroite, en devant; de moitié plus large que long; à angles antérieurs incourbés: subcordiforme ou latéralement en demi-cercle dans ses deux cinquièmes antérieurs, sinueusement rétréci ensuite à partir de ce point, mais garni dans cette dernière partie d'une bordure membraneuse et transparente qui le fait paraître arqué et légèrement rétréci d'avant en arrière, sur les côtés; à angles postérieurs cornés peu ou point émoussés et presque rectangulairement ouverts; bissubsinueusement tronqué ou faiblement en arc renversé à la base; muni à celle-ci d'une bordure membraneuse très-étroite et souvent peu apparente; faiblement convexe en dessus; légèrement et ruguleusement pointillé; longitudinalement creusé d'un sillon médiaire arrivant à peine aux bords antérieur et postérieur; marqué de chaque côté de ce sillon et parallèlement à lui de deux fossettes discales assez légères, dont la postérieure généralement allongée s'unit presque quelquefois avec l'antérieure ou forme avec elle une sorte de ligne interrompue dans son milieu; creusé d'un sillon postoculaire plus large, plus profond, un peu oblique, aboutissant à l'extrémité de l'o-

reillette ; noté enfin près des angles postérieurs d'une fossette très-légère et parfois peu distincte. *Elytres* à peine plus larges au calus huméral que le prothorax aux angles membraneux de sa base, d'un tiers au moins plus larges que le dernier à ses angles cornés ; trois fois environ aussi longues que lui ; oblongues ; munies latéralement d'un rebord qui s'efface vers l'extrémité; obtuses à cette dernière ; très-médiocrement convexes en dessus ; irrégulièrement et ruguleusement marquées de points,de chacun desquels naît un poil long et blanchâtre; creusées dans leur seconde moitié d'une strie juxta-suturale. *Dessous du corps* d'un fauve roux ou d'un fauve cuivreux ou bronzé, pubescent. *Pieds* d'un rouge fauve ou livide.

Cette espèce se trouve dans les parties méridionales de la France. Elle figurait dans la collection de M. le comte Dejean sous le nom d'*O. impressifrons*.

Sa ponctuation irrégulière et ses longs poils la distinguent facilement de toutes les espèces précédentes.

Genre *Hydræna*, Hydræne ; Kugelann.

(ὑδραίνω, je lave.)

Caractères. *Antennes* de sept articles : le premier allongé : les quatre derniers composant une massue. *Tête* avancée, subhorizontale, en triangle tronqué. *Labre* incliné, fendu, comme bilobé. *Mandibules* cachées, courtes, cornées et arquées au côté externe, coriaces au côté interne. *Mâchoires* à deux lobes membraneux, frangés. *Palpes maxillaires* beaucoup plus grands que les antennes ; deux fois aussi longs que la tête : à premier article petit, globuleux : le deuxième grand, arqué, le plus long de tous: le troisième de moitié plus court que le suivant: celui-ci, fusiforme. *Palpes labiaux* courts, peu visibles. *Menton* pentagonal. *Yeux* peu saillants. *Prothorax* subhexagonal, ou plus ou moins dilaté en forme d'angle dans le milieu de ses bords latéraux. *Ecusson* petit, peu apparent. *Elytres* armées d'une petite dent formée aux dépens de la suture, un peu au devant de l'extrémité. *Prosternum* relevé entre les hanches antérieures. *Métasternum* creusé d'un sillon. *Pieds* allongés, ordinairement grêles, quelquefois à cuisses renflées. Dernier article des tarses postérieurs à peu près aussi long que tous les autres réunis. *Corps* peu convexe, allongé ou oblong.

Ce genre a été fondé par Kugelann, dans le Magasin d'Entomologie publié par Schneider, p. 578. En l'établissant, son auteur prit les palpes dont la longueur est remarquable, pour les antennes qui sont

ordinairement cachées. Illiger (1), Olivier (2) et Latreille (3) en adoptant cette coupe générique, l'appliquèrent à une espèce d'Ochthébie. Gyllenhal rectifia les erreurs des uns et des autres.

Les Hydrænes ont le corps allongé ou oblong, presque horizontal; le labre profondément fendu et arrondi antérieurement à chacune de ses divisions; la tête plus ou moins marquée sur les côtés du front d'une impression parfois prolongée sur ceux de l'épistome; le prothorax creusé latéralement d'un sillon longitudinal ou un peu arqué, qui ne semble le plus souvent qu'un lien plus ou moins léger, destiné à unir deux fossettes plus profondes, situées: l'une près des angles antérieurs: l'autre près des deux tiers des bords latéraux. Ce même segment offre généralement deux impressions transversales plus ou moins prononcées; ces sortes de sillons paraissent arrêter le développement du pygmentum dans des individus chez lesquels il n'a pas le temps de se répandre convenablement, et le prothorax semble alors paré à ses bords antérieur et postérieur d'une bordure de couleur plus vive, qui, pour la distinction des espèces, trompe l'œil de l'entomologiste peu exercé, ou de celui qui attache aux caractères tirés des couleurs une importance exagérée. Les élytres sont ordinairement plus pâles que le disque du prothorax. Le ventre, plus étroit chez les mâles que dans l'autre sexe, est garni d'un duvet soyeux, sauf les deux derniers anneaux, chez lesquels ce duvet est plus ou moins enlevé sur un espace demi-circulaire qui laisse pubescents les côtés du pénultième segment.

Les Palpicornes de cette coupe sont de très-petits insectes dont les mœurs et les habitudes se rapprochent de celles des autres Hélophoriens. Ils vivent parmi les plantes qui croissent dans les eaux stagnantes, ou cachés sous les pierres près des bords des ruisseaux.

A. Plaque métasternale longitudinalement chargée de trois lignes en relief, dont l'intermédiaire, postérieurement bifurquée, enclot un sillon.

1. **H. Testacea**; Curtis. *Tête noire. Prothorax faiblement anguleux latéralement; sinueusement rétréci dans sa seconde moitié; fortement ponctué; marqué de chaque côté d'un sillon postoculaire; brun, paré en devant et plus étroitement à la base d'une bordure d'un rouge testacé, limitées chacune par un léger sillon transversal. Elytres arrondies à l'extrémité; d'un rouge testacé; à douze rangées de points ronds confluents et profonds: ceux de la marginale postérieurement plus gros et translucides.*

(1) Verzeichniss der Kæfer preuss. p. 275.
(2) Nouveau dict. d'hist. nat. *Paris*, 1803, t. 11. 467.
(3) Hist. nat. t. 10. p. 76. — Gen. t. 2. p. 69.

Hydræna testacea. CURTIS, Entom. brit. pl. 307.
Hydræna margipallens. CHEVRIER, Inéd. HEER, Faun. helv. 1. 480.

Long. 0m,0018 (7/8l) — Larg. 0m,0009 (2/5l).

Corps oblong; médiocrement convexe en dessus. *Tête* d'un noir brun mat; couverte sur le front de petits points rapprochés, moins distinctement pointillée sur l'épistome. *Palpes maxillaires* très-longs, entièrement d'un rouge testacé. *Antennes* plus pâles, à massue cendrée. *Prothorax* ne débordant pas les yeux, en devant; subhexagonal, c'est-à-dire tronqué ou légèrement en arc renversé à son bord antérieur, rectilinéairement et faiblement élargi sur les côtés jusqu'à la moitié de leur longueur, sinueusement et assez fortement rétréci de ce point à la base; tronqué à cette dernière; un peu moins long ou à peine aussi long que large à ses angles latéraux; très-faiblement convexe en dessus; d'un brun ou d'un brun noir mat, avec les bords antérieur et postérieur parés d'une bordure d'un rouge brun ou brunâtre : la première du quart de la longueur: la seconde de moitié au moins plus étroite : l'une et l'autre limitées par un sillon transversal; couvert de points près d'une fois moins petits que ceux du front, confluents, moins profonds et moins apparents près des bords antérieur et postérieur; faiblement creusé sur les côtés de deux fossettes longitudinalement disposées et le plus souvent réunies en forme de sillon. *Ecusson* petit, peu apparent. *Elytres* de moitié plus longues que la tête et le prothorax réunis, à peine plus larges aux épaules que ce dernier aux angles latéraux, d'un tiers plus larges que lui à la base; sensiblement élargies jusqu'aux deux tiers de leur longueur; arrondies à l'extrémité; médiocrement convexes en dessus; d'un rouge brun ou testacé, plus clair dans les parties qui débordent l'abdomen; à douze ou treize rangées de points ronds, confluents, très-profonds, donnant chacun naissance à un poil peu apparent; deux ou trois fois aussi larges sur le dos que les intervalles étroits qui séparent les rangées : la plus rapprochée du bord externe prolongée jusqu'à l'angle sutural par des points graduellement plus gros et translucides. *Dessous du corps* noir, mat, pointillé. Plaque métasternale longitudinalement chargée de trois lignes élevées : la médiaire postérieurement bifurquée et enclosant un sillon. *Pieds* d'un rouge testacé.

Cette espèce habite les étangs et les parties peu courantes des ruisseaux. Elle n'est pas bien rare dans les environs de Lyon.

Obs. Le nombre des rangées de points dont les élytres sont marquées; la grosseur et la forme de ces points, la translucidité des postérieurs

externes ; les reliefs de la plaque métasternale, permettent de la distinguer facilement de toutes les autres.

A A. Métasternum non chargé de lignes en relief.

B. Elytres à plus de six ou sept stries ou rangées de points ; de la suture à l'angle huméral.

2. **H. Rugosa** ; Nob. *Oblongue; faiblement convexe; couleur de poix et rugueusement ponctuée en dessus. Tête marquée d'une forte dépression longitudinale sur les côtés du front et de l'épistome. Prothorax transversal, arrondi et relevé aux angles de devant, arcuément rétréci d'avant en arrière. Elytres subparallèles, arrondies et plus largement rebordées à l'extrémité, à seize stries rugueusement ponctuées.*

Var. B. *Dessus du corps moins obscur.*

Long. 0^m,0018 (7/8[l]) — Larg. 0^m,0008 (2/5[l]).

Corps oblong, médiocrement convexe et d'un noir ou brun de poix, en dessus. *Tête* marquée de points petits ou peu apparents sur l'épistome, gros et rugueux sur le front, et de chacun desquels sort un poil livide souvent peu apparent ; creusée de chaque côté d'une dépression ou sorte de sillon longitudinal qui fait paraître la partie médiaire de l'épistome convexe ou relevée en carène obtuse; obsolètement marquée sur le milieu du front d'une fossette ou sillon court plus ou moins apparent. *Palpes maxillaires* et *antennes* d'un rouge pâle : massue de celles-ci cendrée. *Prothorax* d'un tiers plus long que large ; coupé légèrement en arc renversé en devant ; obtusément anguleux,ou plutôt arqué sur les côtés, mais assez fortement et sinueusement rétréci dans sa seconde moitié ; tronqué à la base ; faiblement convexe en dessus ; inégal ; rugueusement couvert de points confluents donnant chacun naissance à un poil livide souvent peu apparent ; creusé latéralement d'un sillon postoculaire plus léger et moins apparent que la fossette qui termine chacune de ses extrémités près des angles antérieur et postérieur ; marqué au-dessous du bord de devant, au quart de la longueur, d'une impression ou d'une sorte de sillon transversal ; noté parfois et plus obsolètement, d'une fossette obliquement située sur le disque, de chaque côté de la ligne médiaire. *Elytres* de moitié au moins plus longues que la tête et le prothorax ; trois fois au moins aussi longues que ce dernier ; à peine plus larges que lui à la base, et un peu plus étroites que ses angles latéraux ; légèrement ovalaires ou subarrondies aux épaules, subparallèles ensuite jusqu'aux deux cinquièmes de leur longueur ; arrondies à l'extrémité ; garnies latérale-

ment et jusqu'à l'angle sutural, d'un large rebord qui semble s'élargir davantage postérieurement, en devenant plus horizontal ; médiocrement convexes en dessus; quelquefois moins obscures ou plus rougeâtres que le prothorax ; à environ seize stries rugueusement ponctuées ou formées de points en carrés longs, aussi larges au moins sur le dos, que les intervalles subconvexes qu'ils crénèlent ; ces points donnant chacun naissance à un poil livide. *Dessous du corps* d'un brun noirâtre, brièvement revêtu d'un duvet cendré. *Métasternum* creusé d'un sillon dans sa seconde moitié ; ordinairement marqué de chaque côté de celui-ci d'un point plus ou moins apparent. *Pieds* d'un rouge brun ou brunâtre.

Cette espèce se trouve dans la haute Bourgogne et dans les environs de Paris, Elle m'a été communiquée par MM. Aubé et Chevrolat.

Obs. Elle est facile à distinguer par sa surface plus rugueuse ; par la profondeur des dépressions longitudinales des côtés du front et de l'épistome; par son prothorax arrondi et relevé aux angles antérieurs, arqué ou à peine anguleux sur les côtés ; par le large rebord de ses élytres prolongé jusque vers l'angle sutural, en s'élargissant postérieurement.

La couleur varie. On trouve des exemplaires noirs ou d'un noir de poix, d'autres d'un brun testacé plus ou moins pâle.

3. **H. Nigrita**; Muller, inéd. Germar. *Oblongue; d'un noir de poix en dessus. Front ponctué, mais lisse sur les intervalles de ces points. Prothorax d'un tiers moins long que large dans le milieu de ses côtés qui sont anguleux; sinueusement rétréci dans sa seconde moitié; couvert de points confluents; marqué de deux impressions transversales peu profondes. Elytres curvilinéairement élargies jusqu'aux deux tiers de leur longueur, arrondies presque en demi-cercle à l'extrémité*; *à environ seize rangées striales de points.*

Hydræna nigrita. Germar, Ins. spec. p. 93. 159. — Sturm, Deut. Faun. t. 10. 74. 2. pl. 224. fig. 1. — De Casteln. Hist. t. 2. p. 47. 5.

Hydræna pusilla. Stephens, Synop. t. 2. 118. 2. pl. 14. fig. 3? — Curtis, Ent. brit. 307. 2? — Heer, Faun. helvet. 1. 479. 2?

Var. B. *Dessus du corps moins obscur, quelquefois même d'un fauve testacé plus pâle sur les élytres.*

Long $0^{m},0017$ ($3/4^{l}$) — Larg. $0^{m},0008$ ($2/5^{l}$).

Corps oblong; médiocrement convexe en dessus; noir, d'un noir châtain ou d'un noir de poix, peu luisant. *Tête* pointillée sur l'épi-

stome ; marquée sur le front de points moins fins , séparés par des intervalles lisses. *Palpes maxillaires* d'un rouge livide, à extrémité du dernier article ordinairement noir ou obscur. *Antennes* d'un rouge plus pâle, à massue d'un cendré grisâtre. *Prothorax* à peine plus large en devant que la tête et les yeux ; d'un tiers moins long que large dans son diamètre transversal le plus grand ; subhexagonal, ou tronqué à son bord antérieur et à la base, très-légèrement bissinueux au premier; élargi faiblement et en ligne droite jusqu'au milieu de ses côtés, sinueusement et plus fortement rétréci dans sa seconde moitié ; subdéprimé en dessus ; creusé de chaque côté d'un sillon postoculaire plus légèrement prolongé jusqu'aux angles de derrière, et noté d'un fossette à sa partie antérieure, et d'une autre vers les deux tiers de la longueur ; subobsolètement marqué d'une impression transversale au tiers de la longueur, et ordinairement d'une autre aux deux tiers, plus irrégulière et généralement moins prononcée; paraissant le plus souvent noté sur celle-ci et au quart de la longueur, de chaque côté, d'une fossette punctiforme presque effacée ; couvert de points confluents, à peine plus faibles sur le disque, et donnant chacun naissance à un poil indistinct. *Elytres* d'un quart plus larges à leur naissance que le prothorax à ses angles postérieurs, à peine plus larges que celui-ci à ses angles latéraux, presque plus de deux fois plus longues que lui dans son diamètre transversal le plus grand ; élargies d'une manière un peu curvilinéaire des épaules jusqu'aux deux tiers de leur longueur ; arrondies (prises ensemble) presque en demi-cercle, à l'extrémité ; médiocrement convexes en dessus ; à seize ou dix-huit rangées légères et peu régulières de points en carrés longs , aussi larges sur le dos que les intervalles qui les séparent, postérieurement moins marqués, et donnant chacun naissance à un poil indistinct : rangée juxta-suturale creusée en forme de strie dans son tiers postérieur. Intervalles planes. *Dessous du corps* d'un noir brun ; brièvement revêtu d'un duvet gris soyeux. *Métasternum* creusé dans sa seconde moitié d'un sillon limité de chaque côté par une bande lisse et luisante. *Pieds* d'un rouge brunâtre ou testacé.

Cette espèce habite les parties froides ou élevées de la France. Elle est peu commune.

Obs. Sa largeur, sa ponctuation, la forme de ses élytres servent principalement à la distinguer des suivantes.

Dans la collection du muséum de Lyon, il existe un individu anormal provenant des cartons de M. le comte Dejean, lequel offre un prothorax paraissant plus rétréci dans sa seconde moitié, luisant et plus faiblement ponctué sur son disque ; des élytres chacune en

pointe dans leur tiers postérieur et n'offrant pas ainsi, prises ensemble, une forme aussi arrondie à leur extrémité.

4. **H. Riparia**; Kugelann. *Allongée. Tête et prothorax d'un brun noir : la première rugueusement ponctuée sur le front ; le second d'un quart moins long que large dans le milieu de ses côtés qui sont anguleux, rétréci presque en ligne droite dans sa seconde moitié ; presque uniformément couvert de points rapprochés ; marqué de deux impressions transversales et plus obsolètement d'un court sillon médiaire. Elytres moins larges à la base que les angles latéraux du prothorax ; subparallèles ; obtusément tronquées à l'extrémité, d'un brun rougeâtre ; à dix-huit ou vingt stries ponctuées.*

Hydræna riparia. Kugelann, Schneider. Mag. p. 579 — Curtis, Ent. brit. I. 307. 1. — Steph. Syn. 1. 117. 1. — Erichs. Kæf. brand. t. 2. 696. — Heer, Faun. helv. 1. 478. 1.

Elophorus ou *Helophorus minimus.* Payk. Faun. suec. 1. 246. 8. — Duftsch. Faun. aust. 1. 304. — Muller, Illig. Mag. t. 4. p. 209. — Gyllenh. Ins. suec. 1. 114. 11.

Hydræna longipalpis. Marsh. Ent. brit. p. 407. 18. — Brullé, Hist. nat. 2. 309. pl. 13. fig. 6.

Hydræna Kugelanni. Leach, Miscell. fig. 3. p. 91.

Hydræna minima. De Casteln. Hist. t. 2. p. 47. 2.

Var. B. *Tête et prothorax d'un fauve ou testacé brunâtre. Elytres et parfois les bords antérieur et postérieur du prothorax plus clairs.*

H. Spurcatipalpis. Kunz. inéd. Heer. l. c. var. b.

Long. 0^m,0022 (1^l). — Larg. 0^m,0009 (2/5^l).

Corps allongé ; médiocrement convexe en dessus. *Tête* noire ; comme bilobée à la partie antérieure du labre ; peu distinctement pointillée sur l'épistome ; rugueusement couverte sur le front de points confluents. *Palpes maxillaires* très-longs ; d'un rouge pâle ; à extrémité du dernier article souvent obscure ou noirâtre. *Antennes* plus pâles, à massue cendrée. *Prothorax* à peine plus large en devant que la tête et les yeux ; subhexagonal ou tronqué à la base et un peu moins en ligne droite à son bord antérieur, anguleusement dilaté dans le milieu de ses côtés ; rétréci plus sensiblement et presque en ligne droite dans sa seconde moitié ; d'un quart moins long que large dans son diamètre transversal le plus grand ; subdéprimé en dessus ; presque uniformément couvert de points rapprochés ou confluents, un peu plus gros que ceux du front ; longitudinalement creusé de chaque côté de deux fossettes réunies par un sillon postoculaire plus léger, prolongé jusqu'aux angles postérieurs ; marqué d'une manière plus ou moins dis-

tincte de deux impressions transversales, l'une au tiers, l'autre aux deux tiers de la longueur; offrant plus obsolètement sur la ligne médiaire les traces d'un court sillon; d'un brun noir, parfois plus rougeâtre à ses parties antérieure et postérieure. *Elytres* à peu près aussi larges que lui à ses angles latéraux, d'un quart plus larges que lui à la base; allongées; subparallèles ou subcurvilinéairement et faiblement élargies jusqu'à la moitié de leur longueur, rétrécies ensuite à partir de ce point jusqu'à l'angle postéro-externe; latéralement garnies d'un rebord s'effaçant vers cet angle; obtusément tronquées à l'extrémité; médiocrement convexes en dessus; ordinairement plus rougeâtres ou moins obscures que le prothorax; à dix-huit ou vingt stries ponctuées ou rangées striales de points carrés, plus larges sur le dos que les intervalles: ceux-ci subconvexes. *Dessous du corps* noir; brièvement revêtu d'un duvet gris, soyeux. Plaque métasternale creusée d'un sillon bordé de deux traces lisses et luisantes, plus étroites que l'espace qu'elles enclosent. *Pieds* grêles, d'un rouge pâle.

Elle habite toutes les parties de la France. On la trouve parmi les plantes aquatiques, principalement près des rives des eaux stagnantes ou peu courantes.

Obs. La var. B porte dans quelques collections le nom de *H. spurcaticornis*.

Elle se distingue facilement de ses voisines par son front rugueusement ponctué ou marqué de points confluents séparés par des intervalles tranchants; par le sillon court et plus ou moins apparent sur le milieu de son prothorax; par sa forme allongée et ses élytres obtuses ou tronquées à l'extrémité.

5. **H. Angustata**; Dej. Inéd. *Allongée. Dessous du corps d'un noir ou brun châtain. Front ponctué, avec les intervalles lisses. Prothorax d'un quart moins long que large dans le milieu de ses côtés qui sont anguleux; sinueusement rétréci dans sa seconde moitié; marqué de deux impressions transversales profondes; plus faiblement ponctué sur son disque. Elytres moins larges à la base que les angles latéraux du prothorax; subparallèles, non tronquées à l'extrémité; substrialement ponctuées, ou à environ seize rangées confuses de points moins profonds postérieurement.*

Long. $0^m,0016$ à $0^m,0020$ (2/3 à 7/8 l). — Larg. $0^m,0006$ à 0^m0008 (2/7 à 4/11 l).

Corps allongé; médiocrement convexe, et d'un noir ou d'un brun châtain en dessus. *Tête* très-finement et peu distinctement pointillée sur l'épistome; marquée sur le front de points séparés par des espaces

lisses. *Palpes maxillaires* d'un rouge testacé. *Antennes* plus pâles, à massue d'un cendré rougeâtre. *Prothorax* à peine aussi large en devant que la tête et les yeux; subhexagonal, ou tronqué à la base en ligne presque droite ou très-faiblement en arc renversé; anguleusement dilaté dans le milieu de ses côtés, rétréci sinueusement et plus sensiblement dans sa seconde moitié; d'un quart moins long que large dans son diamètre transversal le plus grand; subdéprimé en dessus; marqué de deux impressions transversales profondes : l'une au quart, l'autre au deux tiers de la longueur, antérieurement élargie dans son milieu; plus légèrement ou moins profondément ponctué sur le disque; creusé, de chaque côté, de deux fossettes : l'une près de l'angle antérieur : l'autre près du postérieur, unies par un sillon postoculaire peu profond : la fossette postérieure souvent prolongée ou liée à une sorte de fossette moins marquée, sur le quart de l'impression postérieure. *Elytres* deux fois et demie aussi longues qne le prothorax dans sa plus grande largeur; un peu moins larges que lui à ses angles latéraux, d'un quart ou d'un tiers plus larges que lui à la base; subparallèles ou subcurvilinéairement et faiblement élargies jusqu'aux trois cinquièmes de leur longueur, curvilinéairement rétrécies de ce point à l'angle sutural; garnies latéralement d'un rebord qui s'efface vers l'angle postéro-externe; médiocrement convexes en dessus; presque strialement marquées en dessus de points à peu près carrés, graduellement affaiblis postérieurement, et formant environ seize rangées parfois presque striales, d'autres fois plus ou moins confuses. *Dessous du corps* châtain, brièvement garni d'un duvet cendré, luisant. Plaque métasternale creusée d'un sillon bordé de deux traces lisses et luisantes. *Pieds* d'un rouge pâle ou d'un rouge testacé. *Cuisses*, surtout les antérieures, sensiblement renflées dans le milieu.

Cette espèce se trouve dans le midi de la France.

Obs. Elle diffère de la *riparia* par divers caractères faciles à saisir. Elle a une taille plus petite; le front lisse sur les intervalles des points; le prothorax plus sinueux latéralement dans sa seconde moitié, marqué d'impressions transversales plus profondes qui font paraître son disque un peu voûté : celui-ci sans sillon dans son milieu, plus faiblement ponctué que le reste de la surface, quelquefois presque lisse et luisant, creusé latéralement de fossettes plus apparentes, plus profondes : la postérieure parfois prolongée sur une partie de l'impression transversale postérieure, ou cette dernière paraissant quelquefois notée d'une très-petite fossette dans la moitié de sa largeur de chaque côté; les élytres non tronquées postérieurement, sans stries marquées, et n'offrant que des rangées confuses de points postérieurement affaiblis.

La description et la figure de cette espèce données par M. Sturm,

ne se rapportent pas aux exemplaires de la collection de M. le comte Dejean ; du moins dans le travail de l'auteur allemand on ne retrouve pas la mention de divers caractères propres à l'*H. angustata*, surtout des impressions transversales qui, dans cette Hydræne, sont plus marquées que chez toutes les autres.

A l'*H. angustata*, dont la patrie principale semble être la Styrie, l'Illyrie et la Dalmatie, nous avons cru devoir rapporter des individus pris dans le midi de la France et réunis d'une manière dubitative à l'*H. gracilis*, dans la collection de M. le comte Dejean. Ces individus sont d'une taille un peu plus petite ; présentent d'une manière moins apparente cette sorte de petite fossette que nous avons indiquée sur l'impression transversale postérieure du prothorax; du reste ils offrent tous les caractères de l'*H. angustata*. Il serait impossible de les confondre avec l'*H. gracilis* dont le prothorax offre des dissemblances nombreuses, et dont les élytres surtout ne montrent de la suture au calus huméral que cinq à six stries ponctuées.

Dans cette division doit être placée l'**H. angulosa**, Nob. dont le diagnostic suit :

Allongée. *Tête* brune, marquée sur le front de points séparés par des intervalles lisses. *Prothorax* d'un quart moins long que large dans le milieu de ses côtés qui sont anguleux ; d'un rouge brun, marqué de deux sillons transversaux peu profonds ; ponctué, mais plus parcimonieusement sur son disque ; creusé de chaque côté d'un sillon postoculaire postérieurement limité à l'impression transversale. *Elytres* moins larges à la base que le prothorax à ses angles latéraux ; deux fois ou deux fois et quart aussi longues que ce dernier dans son diamètre transversal le plus grand ; subparallèles, ou très-faiblement élargies jusqu'aux trois quarts de leur longueur; obtusément tronquées à l'extrémité ; d'un rouge testacé ; à environ seize rangées confuses. Intervalles rugueux.

Cette description a été faite sur un exemplaire unique, confondu par M. le comte Dejean, dans sa collection, avec l'*H. nigrita* dont il diffère sous tous les rapports. Il ressemble presque entièrement à l'*H. flavipes*; mais il a les élytres plus rugueuses et présentant évidemment un plus grand nombre de rangées striales. Cet individu paraît avoir été trouvé en Allemagne.

B B. Elytres offrant au plus six ou sept stries ou rangées de points, de la suture à l'angle huméral.

6. **H. Gracilis.** Muller, inéd. Germar. *Etroite ; brune ou d'un brun rougeâtre en dessus. Prothorax à peine d'un cinquième moins long que large dans le milieu de ses côtés qui sont anguleux ; presque uniformément*

marqué d'assez gros points. Elytres de deux tiers plus longues que la tête et le prothorax, près de trois fois aussi longues que ce dernier; plus étroites aux épaules que celui-ci à ses angles latéraux; subparallèles: arrondies à l'extrémité; à cinq rangées striales de points depuis la suture jusqu'au calus huméral; confusément ponctuées sur les côtés.

Hydræna gracilis. GERMAR, Insect. spec. p. 94. 160. —STURM, Deut. Faun. 10. 75. 3. pl. 224. fig. k K. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. 47. 4. — HEER, Faun. helv. 1. 479. 3.
Hydræna elongata. CURTIS, Ent. brit. 397. 3?

Var. B. *Dessus du corps d'un rouge fauve plus ou moins clair, avec la tête et la partie transversalement médiaire du prothorax obscures.*

Long $0^m,0019$ (7/8^l) — Larg. $0^m,0007$ (1/3^l)

Corps étroit; allongé; faiblement convexe et luisant en dessus. *Tête* d'un brun noir ou d'un brun noir de poix; comme bilobée à la partie antérieure du labre; lisse ou indistinctement pointillée sur l'épistome; couverte sur le front de points à peine moins petits que les intervalles lisses qui les séparent. *Palpes maxillaires* d'un rouge pâle. *Antennes* plus livides, à massue d'un cendré rougeâtre. *Prothorax* aussi large en devant que la tête et les yeux; subhexagonal ou légèrement arqué à la base et en arc renversé à son bord antérieur, et anguleusement dilaté dans le milieu de ses côtés; presque aussi long ou d'un cinquième au plus moins long dans le milieu, que large dans son diamètre transversal le plus grand; rétréci dans sa seconde moitié d'une manière un peu plus sensible et en ligne moins droite ou faiblement sinueuse; d'un brun noir ou brun de poix; marqué près de ses bords antérieur et postérieur de points assez profonds, sensiblement plus gros que ceux du front, au moins aussi larges que les intervalles qui les séparent; un peu plus parcimonieusement et moins profondément ponctué sur le disque; creusé d'un sillon postoculaire extérieurement courbé et prolongé jusqu'aux angles postérieurs: n'offrant pas ou n'offrant que d'une manière peu distincte des traces de sillons transversaux. *Elytres* à peine plus larges aux épaules que le prothorax aux angles postérieurs; moins larges que lui aux angles latéraux; de deux tiers plus longues que la tête et le prothorax; trois fois environ aussi longues que ce dernier; d'une longueur égalant trois fois la largeur de chacune; curvilinéaires aux épaules, subparallèles ensuite jusqu'au tiers de leur longueur, curvilinéaires de ce point à l'angle sutural; munies latéralement d'un rebord qui s'efface vers l'extrémité; arrondies à cette dernière; très-médiocrement ou faiblement convexes en dessus; d'un brun de poix ou d'un brun rouge; marquées, de la

suture à l'angle huméral, de cinq stries ou rangées striales de points ronds moins larges que les intervalles, confusément ponctuées sur les côtés : strie juxta-suturale postérieurement plus profonde. *Dessous du corps* d'un brun noirâtre ou d'un brun rougeâtre ; brièvement pubescent. *Metasternum* creusé dans sa seconde moitié d'un sillon large, limité de chaque côté par une bordure lisse et luisante. *Pieds* d'un rouge fauve.

Cette espèce habite les parties froides ou élevées de la France. On la trouve dans les eaux stagnantes ou courantes des frontières de la Suisse et de la Savoie.

Obs. Les bords antérieur et postérieur du prothorax sont parfois d'un brun plus rouge. Dans ce cas les élytres sont alors de la même couleur ou plus claires, et les pieds sont d'un rouge pâle. Elle présente d'ailleurs toutes les modifications de couleur entre le type et la var. B.

Elle se distingue facilement de l'*H. flavipes* par sa taille plus grande, proportionnellement plus étroite; par son prothorax plus long, n'offrant pas des sillons transversaux bien prononcés, creusé de sillons postoculaires plus longuement prolongés postérieurement; par ses élytres arrondies à l'extrémité (prises ensemble) et confusément ponctuées sur les côtés.

J'ai vu dans la riche collection de M. Aubé une Hydræne envoyée du Tyrol, par M. le comte Motschoulsky, sous le nom de *crassipes*, qui ne me semble qu'une variété de la *gracilis*, dont elle diffère par une taille moins petite, par une dilatation plus prononcée des angles latéraux du prothorax, par des pieds plus robustes et des cuisses plus renflées.

7. **H. Flavipes**; Linz, inéd. Sturm. *Oblongue. Tête noire. Prothorax d'un quart moins long que large dans le milieu de ses côtés qui sont anguleux; brun, avec les bords antérieur et postérieur, d'un rouge brunâtre; marqué de deux sillons transversaux; plus parcimonieusement et moins profondément ponctué sur son disque. Elytres oblongues; de moitié plus longues que la tête et le prothorax, deux fois et demie aussi grandes que ce dernier; obliquement tronquées à l'extrémité; d'un rouge brun; à dix rangées de points, dont les cinq latérales plus confuses.*

Hydræna flavipes. Sturm, Deut. Faun. t. 10. 78. 6. pl. 225. fig. c. C.

Loug. 0^m0016 (2/3') — Larg. $0^m,0006$ (2/7').

Corps oblong; faiblement ou médiocrement convexe et luisant en dessus. *Tête* noire ou d'un noir de poix, quelquefois brune; comme bilobée à la partie antérieure du labre ; lisse ou très-finement pointillée sur l'épistome ; couverte sur le front de points presque moins

petits que les intervalles qui les séparent, et marquée de chaque côté près des yeux, d'une impression longitudinale. *Palpes maxillaires* et *antennes* d'un rouge pâle. *Prothorax* aussi large en devant que la tête et les yeux; subhexagonal ou tronqué à peu près en droite ligne à ses bords antérieur et postérieur, et dilaté dans le milieu de ses côtés en un angle émoussé; d'un quart moins long que large dans son diamètre transversal le plus grand, sinueusement et plus sensiblement rétréci dans sa seconde moitié; brun ou d'un brun de poix, quelquefois d'un brun rougeâtre, avec ses bords antérieur et postérieur et parfois les latéraux d'un rouge brun ou brunâtre; marqué de deux impressions transversales, l'une au quart, l'autre aux trois quarts de la longueur, limitant les parties antérieure et postérieure plus clairement colorées; couvert sur celles-ci de points profonds et confluents; plus parcimonieusement et plus légèrement ponctué sur le disque; creusé de chaque côté d'un sillon postoculaire extérieurement courbé, aboutissant postérieurement à l'impression transversale et faisant paraître presque élevée en forme de plaque la partie du disque qu'il avoisine. *Elytres* un peu plus larges aux épaules que le prothorax à ses angles postérieurs; sensiblement moins larges que lui aux angles latéraux; de moitié à peine plus longues que la tête et le prothorax; d'une longueur égalant moins de trois fois la plus grande largeur de chacune; subarrondies aux épaules, subparallèles ou très-faiblement et subcurvilinéairement élargies ensuite jusqu'aux trois cinquièmes de leur longueur, curvilinéairement rétrécies de ce point à l'angle postéro-externe; latéralement munies d'un rebord qui s'efface vers ce dernier; obliquement ou obtusément tronquées à l'extrémité; médiocrement convexes en dessus; d'un rouge brun ou brunâtre; marquées de dix légères stries ponctuées ou seulement de dix rangées striales de points, moins distinctes sur les côtés: la juxta-suturale postérieurement creusée en strie profonde. Intervalles déprimés, plus larges sur le dos que les points des rangées. *Dessous du corps* noir, recouvert d'un duvet gris très-court. *Métasternum* creusé presque sur toute sa longueur, d'un large sillon, à peine bordé sur les côtés d'un trait luisant. *Pieds* d'un rouge pâle. *Cuisses* sensiblement renflées.

Cette espèce habite les eaux stagnantes ou peu courantes des parties froides ou élevées de la France.

Obs. Elle est plus petite et proportionnellement moins étroite que la précédente, dont elle se distingue facilement par les caractères indiqués ci-dessus. Son front offre d'une manière plus marquée des impressions longitudinales, et son prothorax est habituellement coloré de rouge plus ou moins clair près des bords antérieur et postérieur.

Elle était mêlée à l'*H. testacea*, dans les cartons de M. le comte

Dejean et désignée comme celle-ci, mais d'une manière dubitative, sous le nom d'*H. elegans*. Je l'ai vue indiquée dans plusieurs collections, comme étant l'*H. pulchella* de Muller. Cette dernière, autant que j'ai pu en juger par l'exemplaire unique provenant de M. Dejean et appartenant aujourd'hui au Muséum de Lyon, se distingue de l'*H. flavipes*, par sa taille plus petite ; par son prothorax proportionellement plus court; par ses élytres subcurvilinéairement élargies jusqu'aux deux tiers de la longueur, et (prises ensemble) arrondies presque en demi-cercle, à l'extrémité. Les figures des *H. pulchella* et *flavipes* données par M. Sturm dans sa Faune d'Allemagne, font assez bien sentir ces différences de formes.

L'*Hydræna minutissima* de Gyllenhal m'est inconnue; peut-être doit-elle être rayée de cette tribu. Les exemplaires inscrits sous ce nom dans la collection de M. le comte Dejean, exemplaires qui semblent lui avoir été envoyés par l'entomologiste suédois lui-même, appartiennent au genre *Ptilium*.

SECONDE FAMILLE.

LES HYDROPHILIENS.

Caractères. *Labre* non caché par l'épistome. *Prothorax* trapézoïde ; plus étroit près de la tête que vers les élytres. *Cuisses* comprimées et généralement assez sensiblement élargies à la base ou dans le milieu.

Le corps des Hydrophiliens offre, suivant les espèces, toutes les transitions entre la forme presque elliptique ou en ovale allongé, et celle qui se rapproche du cercle ; sa surface présente de même des degrés de convexité très-différents. Quelques-uns, comme les Béroses en fournissent l'exemple, ont aussi la tête et le prothorax parés d'un éclat métallique et brillant; mais en général, ce sont les couleurs tristes ou lugubres, le noir modifié par diverses nuances, le brun, le fauve, le testacé, le gris ou le livide, qui se chargent de teindre leur robe.

Tous ces petits animaux se plaisent dans les eaux, particulièrement dans celles dont la surface forme une nappe immobile; quelques-uns se trouvent aussi dans les ruisselets chargés de fertiliser les prairies ; plusieurs ne craignent même pas d'habiter les canaux ou étangs salés en communication plus ou moins rapprochée avec la mer. Dans certaines circonstances cependant on trouve de ces Palpicornes hors des

lieux qui sont leur demeure habituelle. Ainsi, pendant l'été, quelques-uns restent blottis sous des pierres après l'évaporation des eaux qui submergeaient ces dernières : ainsi, pendant l'hiver, d'autres se tiennent cachés sous les feuilles entassées sur les bords des mares, ou parmi la mousse qui végète sur leurs rives.

Divers Hydrophiliens, à l'exemple des insectes de la famille précédente, se bornent à parcourir les eaux en marchant à la renverse sous leur surface ou en cheminant sur les plantes; mais d'autres ont reçu la faculté de nager avec plus ou moins de facilité. Les uns ont, à cet effet, les jambes et tarses de leurs quatre pieds de derrière, garnis au côté interne de longs poils, de sortes de franges, qui, pendant les mouvements de bascule qu'ils exécutent, se déploient et ondulent comme les plumes de la queue d'un paradisier; les autres plus favorisés, ont les tarses intermédiaires et postérieurs ciliés et comprimés en forme de rames.

En décrivant (p. 14) la manière dont les Palpicornes aquatiques viennent se procurer à la surface des eaux l'air nécessaire à leur existence, nous avons, pour compléter les observations dues à feu Audoin, indiqué la place que prennent les antenues et fait connaître le rôle que les poils sont destinés à remplir, pour favoriser l'acte de la respiration. Ces poils ont été multipliés ou étendus sur de plus grandes surfaces, suivant les besoins réclamés par ces petits habitants des eaux. Ainsi, la nature ne s'est pas contentée de recouvrir d'une pubescence épaisse la massue des antennes; quelquefois, comme nous l'avons vu chez divers Ochthébies, elle a muni d'une soie les angles antérieurs du prothorax; d'autres fois, comme chez une partie des insectes de cette seconde famille, elle a revêtu de duvet les tempes, en leur donnant une étendue plus considérable; et, comme si ce n'était pas assez pour quelques-uns de ces petits animaux, tels que les Hydrophilaires, qui, en raison de leur volume, réclamaient pour leur respiration une plus grande quantité d'air, elle a donné à certains articles de la massue des antennes de ces insectes une conformation singulière ou presque réniforme, de manière à établir des interstices impénétrables à l'eau, mais par lesquels le fluide aérien peut facilement glisser sous leur corps.

Toutes leurs larves connues sont carnassières. Nous avons déjà donné, dans notre Introduction, des renseignements généraux sur leurs mœurs et leurs habitudes, nous entrerons dans des explications plus détaillées en traçant l'histoire particulière de ces insectes.

Cette famille sera partagée en cinq branches.

Branches.

Anneaux apparents du ventre au nombre de

- six à sept. Elytres tronquées, plus courtes que l'abdomen. — LIMNÉBIAIRES.
- cinq.
  - Ecusson deux fois environ aussi long que large, terminé en pointe à l'extrémité. Jambes intermédiaires et postérieures garnies de longs cils sur l'arête interne. Yeux globuleux, entiers. Mandibules saillantes au delà du labre. — BÉROSAIRES.
  - Ecusson au plus une fois et demie aussi long que large. Jambes intermédiaires non garnies de longs cils sur l'arête inférieure. Yeux postérieurement échancrés par les tempes. Mandibules cachées.
    - Métasternum relevé en une carène terminée en pointe et intimement liée avec celle du mésosternum. — HYDROPHILAIRES.
    - Métasternum non relevé en carène. — HYDROBIAIRES.
- quatre : les deux premiers couverts par deux sortes de plaques écailleuses transversalement contiguës. Deuxième article des antennes globuleux, d'un diamètre plus large que le précédent. — CYLLIDIAIRES.

PREMIÈRE BRANCHE.

LES LIMNÉBIAIRES.

CARACTÈRES. *Anneaux* apparents du ventre au nombre de sept, dont les deux derniers sont parfois peu distinctement séparés chez les mâles. *Elytres* tronquées à l'extrémité ; débordées, du moins pendant la vie de l'insecte, par l'extrémité de l'abdomen.

Cette branche est réduite au genre suivant :

Genre *Limnebius*, LIMNÉBIE ; LEACH.

(Λίμνη, lac ; βιόω, je vis.)

CARACTÈRES. *Antennes* de huit articles : le premier allongé, subcylindrique, une fois plus long que le suivant, l'un et l'autre rétrécis vers le point de leur jonction : le troisième transversalement pro-

longé au côté externe: les quatrième et cinquième petits, subglobuleux: les trois derniers formant une massue obconique. *Tête* en triangle tronqué en devant. *Labre* transversal, penché. *Mandibules* assez courtes, cachées ou débordant à peine le labre; arquées et cornées au côté externe et terminées par une petite dent; coriaces et presque droites au côté interne. *Mâchoires* à deux lobes coriaces, brièvement frangés : l'inférieur antérieurement armé d'un petit ongle corné. *Palpes maxillaires* notablement plus longs que les antennes, grêles, presque filiformes, ayant leurs trois derniers articles d'une longueur presque égale : les deuxième et troisième renflés ou moins étroits vers l'extrémité : le dernier subfiliforme. *Menton* corné, presque en demi-cercle à sa partie antérieure. *Languette* saillante. *Palpes labiaux* courts, grêles, à dernier article ovalaire. *Epistome* échancré, au moins aussi grand que le front. *Suture frontale* imprimée et en forme d'arc renversé. *Yeux* peu ou point saillants, concaves postérieurement. *Prothorax* transversal, élargi d'avant en arrière. *Ecusson* en triangle au moins aussi large que long. *Ventre* de sept anneaux dont les deux derniers lisses et glabres en partie ou en totalité. *Pygidium* acuminé, terminé par une ou plusieurs soies. *Prosternum* élevé en sorte de carène entre les hanches antérieures. *Cuisses* garnies dans la seconde moitié de leur partie postérieure de poils parfois usés. *Tarses* antérieurs semblant n'avoir que trois articles; les postérieurs paraissant composés de quatre, et garnis à leur côté interne de longs cils peu épais et souvent usés ou caducs.

Ce genre a été créé par Leach, dans ses Miscellannées, t. 3. p. 93.

Les Limnébies sont de très-petits insectes, généralement de couleur noire. Quelquefois cette teinte lugubre s'éclaircit, soit chez les individus d'espèces différentes, soit chez ceux qui appartiennent à la même, en passant au brun ou au testacé plus ou moins clair. Quelques auteurs se sont fondés sur ces nuances fugitives pour étendre le catalogue des espèces de cette coupe. Il est étonnant qu'aucun écrivain n'ait signalé encore les caractères plus saisissables et plus distinctifs, qui, pour l'un des sexes du moins, rendent si facile la détermination des espèces.

Ces Palpicornes ont, comme les Hydrænes, les deux derniers segments du ventre glabres ou peu garnis de poils. Ils vivent dans les eaux stagnantes ou peu courantes; quelquefois on les voit marchant à la renverse sous la surface de celles-ci; ordinairement ils se tiennent cachés parmi les plantes auxquelles ils restent accrochés dans l'état de repos, ou dont ils suivent les tiges en cheminant assez vite. En agitant les herbes aquatiques qui croissent près des rives des mares et des étangs, qui tapissent les bords des fontaines ou ombragent le cours

des ruisselets, on force ces insectes à s'élever sur l'eau où ils cherchent, en nageant péniblement, à gagner quelque point d'appui pour s'y fixer.

Selon Miger, leur larve est terrestre et carnassière ; nous n'avons pas eu l'occasion de l'observer.

Les mâles sont, en général, d'une taille notablement moins petite que les femelles ; ils ont le prothorax plus arqué sur les côtés, l'article basilaire des tarses antérieurs dilaté ; la plupart présentent, en outre, selon les espèces, des caractères particuliers.

1. **L. Truncatellus** : Thunb. *Oblong. Dessus du corps d'un noir médiocrement luisant ; peu densement garni de poils longs, fins et soyeux. Front moins finement pointillé que l'épistome. Prothorax marqué de petits points séparés, surtout sur les côtés, par des intervalles ruguleux ; souvent moins obscur à ses angles postérieurs. Elytres près de quatre fois aussi longues que le prothorax ; ruguleusement ponctuées.*

♂. Sixième segment du ventre armé, dans le milieu de son bord postérieur, d'une saillie en forme de dent, sillonnée en dessus. Cuisses de derrière arquées au bord antérieur et d'une manière à peu près parallèle au bord postérieur. Jambes antérieures et intermédiaires arquées et progressivement renflées de la base à l'extrémité. Jambes postérieurs, arquées et grêles dans leur tiers basilaire, assez brusquement dilatées et comprimées dans le reste de leur longueur.

♀. Ventre inerme. Cuisses postérieures en fuseau déprimé. Jambes de la même paire droites, graduellement et faiblement élargies de la base à l'extrémité.

Hydrophilus truncatellus. Thunb. Dissert. de ins. suec. t. 3. p. 86. respond. Sam. Kinmanson. — Payk. Faun. suec. 1. 189. 15. — Fab. Syst. El. 1. 255. 20 ? — Duftsch. Faun. aust. 1. 244. 10. var. maj. — Gyllenh. Ins. suec. 1. 125. 15. var. maj. — Zetterst. Faun. lapp. 199. 8.

Hydrophilus parvulus. Herbst, Naturs. t. 7. p. 314. 25. pl. 114. fig. 10. k.

Hydrobius truncatellus. Sturm, Deutsch. Faun. t. 10. 20. 13. var. maj.

Limnebius affinis. Steph. Syn. 2. 120. 2 ?

Limnebius truncatellus. Erichs. Kæf. brand. 1. 201. 1. — Heer, Faun. helv. 1. 481. var. maj.

Var. B. *Elytres moins obscures, surtout sur les côtés et à leur partie postérieure, que le disque du prothorax.*

Long. $0^m,0014$ à $0^m,0022$ (2/3 à 1[l]).

Corps oblong ; médiocrement convexe en dessus, noir ou d'un noir brunâtre, ordinairement foncé sur les élytres, et peu densement garni

de poils livides ou blanchâtres, longs, très-fins et soyeux. *Tête* ruguleusement pointillée; marquée sur le front de points moins petits que sur l'épistome : celui-ci d'un tiers environ plus grand que celui-là. *Labre* sensiblement échancré. *Palpes maxillaires* d'un fauve livide ou d'un fauve brunâtre livide. *Antennes* d'un livide brunâtre, à massue cendrée. *Prothorax* de la largeur de la tête et des yeux, et bissubsinueusement en arc renversé, en devant: subarrondi à ses angles antérieurs; arcuément (♂), ou subcurvilinéairement (♀) élargi d'avant en arrière; tronqué ou un peu en arc, à la base ; près de deux fois aussi large à son bord antérieur, et trois fois au moins aussi large au postérieur, que long dans son milieu; passablement convexe en dessus; offrant le long de son bord postérieur et dans la partie médiaire de l'antérieur, une trace étroite, très-lisse et impointillée; subruguleusement couvert sur son disque de points peu rapprochés donnant chacun naissance à un poil; marqué sur les côtés de points plus petits, plus rapprochés et séparés par des intervalles plus visiblement ruguleux. *Ecusson* très-finement et densement ridé. *Elytres* aussi larges ou un peu plus larges à leur naissance que le prothorax à ses angles postérieurs; près de quatre fois aussi longues que lui; à côtés presque droits, ou à peine élargies jusqu'au tiers de leur longueur et non moins faiblement rétrécies ensuite jusqu'à l'angle postéro-externe qui est arrondi; ordinairement très-légèrement sinueuses un peu en devant de cet angle; munies latéralement d'un rebord qui s'efface postérieurement vers les quatre cinquièmes de la longueur; tronquées à l'extrémité; offrant dans cette partie les deux tiers de la largeur qu'elles ont à la base; médiocrement convexes en dessus; ruguleusement marquées de petits points donnant chacun naissance à un poil. *Pygidium* terminé par deux soies. *Dessous du corps* brun ou d'un brun noir; rugueux : garni d'un duvet fauve obscur. *Cuisses* brunes : les intermédiaires longitudinalement ponctuées. *Jambes* et *tarses* d'un brun fauve.

On trouve cette espèce dans les eaux stagnantes, au printemps ou vers la fin de l'été. Elle est commune dans toutes les parties de la France; c'est la seule que j'aie prise dans les parties froides et montagneuses.

Obs. La forme des jambes postérieures des mâles est analogue à celle du même sexe dans le *Gnorimus nobilis*.

Les trois espèces suivantes étaient confondues avec celle-ci dans la collection de M. le comte Dejean. La même erreur a dû être commise par plusieurs des auteurs dont nous avons cité la synonymie.

Le *L. truncatellus* se distingue de tous les autres par la grandeur de son épistome, relativement au front; par les points moins petits

dont celui-ci est marqué; par des points également moins petits et moins légers sur le prothorax et les élytres; par la longueur proportionnelle de celle-ci, et par les rides moins indistinctes qu'elles présentent sur leur surface.

2. **L. Papposus**; Nob. *Oblong, peu luisant; parcimonieusement garni de poils longs, fins et soyeux, en dessus. Tête noire; aussi finement ponctuée sur le front que sur l'épistome. Prothorax brun sur le disque, d'un brun ou d'un fauve testacé, latéralement; marqué de points séparés, sur les côtés, par des intervalles pointillés. Elytres trois à quatre fois aussi longues que le prothorax; d'un brun ou d'un fauve testacé; pointillées sur les intervalles des points un peu moins petits d'où sortent les poils.*

♂. Sixième segment du ventre garni d'une sorte de houppe déprimée de poils divisés en deux faisceaux divergents. Cuisses postérieures faiblement arquées à leur bord antérieur, terminées en ligne à peu près droite au postérieur. Jambes droites: les postérieures sans rétrécissement brusque ou prononcé à la base, graduellement un peu moins étroites de celle-ci dans leur milieu, à peine aussi larges à l'extrémité que dans ce dernier point.

♀. Sixième segment du ventre glabre. Jambes postérieures droites, graduellement rétrécies de la base à l'extrémité.

Var. B. *Elytres et prothorax moins quelquefois le centre de ce dernier, d'un fauve testacé ou même d'un testacé livide.*

Hydrophilus mollis. Marsh. Ent. brit. p. 407. 16 ?
Hydrophilus truncatellus. Gyllenh. Ins. suec. 1. 124. v. b.
Limnebius mollis. Steph. Syn. 2. 121. 7 ?
Limnebius truncatellus. Erich. Kæf. brand. 1. 203. var.

Var. C. *Dessus du corps entièrement d'un fauve testacé plus ou moins livide.*

Long. 0m, 0014 à 0m,0022 (2/3 à 1 l.)

Corps oblong; médiocrement convexe en dessus; parcimonieusement garni de poils livides ou blanchâtres, longs, très-fins, soyeux, et couchés. *Tête* noire; subruguleusement pointillée, et aussi finement sur le front que sur l'épistome: celui-ci moins d'un quart plus grand que celui-là. *Labre* entier. *Palpes maxillaires* et *antennes* d'un livide tirant sur le fauve, ou d'un fauve livide. *Prothorax* un peu plus large que la tête et les yeux, et bissinueusement en arc renversé, en devant; subarrondi aux angles antérieurs; arcuément (♂) ou subcurvilinéaire-

ment (♀) élargi d'avant en arrière ; tronqué à la base ; une fois et demie aussi large à son bord antérieur, deux fois et demie aussi large au postérieur que long dans son milieu ; convexe en dessus ; offrant le long de son bord postérieur et dans la partie médiaire de l'antérieur une trace étroite, très-lisse et impointillée ; obsolètement marqué de très-petits points : ceux-ci séparés par des espaces moins indistinctement pointillés sur les côtés que sur le disque ; plus visiblement noté au-dessous du bord antérieur d'une ou de deux rangées irrégulières de points, partant de l'angle de devant et non prolongées jusqu'à la ligne médiaire. *Ecusson* très-finement et densement ridé ; brun sur le disque, passant graduellement sur les côtés au brun testacé ou au fauve testacé. *Elytres* aussi larges à leur naissance que le prothorax à ses angles postérieurs ; trois à quatre fois aussi longues que lui ; subcurvilinéairement rétrécies jusqu'à l'angle postéro-externe qui est arrondi ; munies latéralement d'un rebord qui s'efface postérieurement vers les quatre cinquièmes de la longueur ; tronquées à l'extrémité ; offrant dans cette partie les deux tiers de leur largeur à la base ; médiocrement convexes en dessus ; d'un brun testacé, quelquefois même d'un fauve testacé ; marquées de très-petits points, donnant chacun naissance à un poil ; pointillées sur les intervalles qui séparent ces points. *Pygidium* terminé par deux soies. *Dessous du corps* brun ; ruguleux ; pubescent. *Cuisses* brunes. *Jambes* et *tarses* d'un fauve brunâtre.

Cette espèce paraît habiter toutes les parties tempérées de la France. Elle est moins commune que les autres dans les environs de Lyon.

Obs. Elle a à peu près la taille et la forme de la précédente ; elle en diffère par son labre entier, son épistome moins grand, son front aussi finement ponctué que la pièce précédente ; par une ou deux rangées irrégulières de points, situées parallèlement au bord antérieur du prothorax, rangées qui sont peu ou point distinctes dans le *L. truncatellus* ; par une ponctuation plus oblitérée sur le prothorax et les élytres ; par la surface plutôt pointillée que ruguleuse des intervalles existants entre les points piligères ; enfin par la courbure plus marquée du bord externe des élytres.

Elle se distingue du *L. nitidus* par son corps plus allongé, moins lisse, moins brillant.

L'Hydrophilus mollis de Marsham que tous les auteurs rapportent à cette espèce, semblent ne pas s'y rattacher, si l'on consulte l'indication de la taille, donnée par le naturaliste anglais. Serait-ce une variété de l'*atomus*.

L. Nitidus; Marsh. *Ovalaire; d'un noir brillant en dessus, et très-parcimonieusement garni de poils longs, fins et soyeux. Front aussi finement pointillé que l'épistome. Prothorax lisse, parcimonieusement marqué de très-petits points piligères; offrant quelques très-faibles rides sur les côtés; plus distinctement marqué au-dessous du bord antérieur d'une ou deux rangées irregulières de points. Ecusson ridé. Elytres trois fois aussi longues que le prothorax; lisses ou presque imperceptiblement pointillées.*

♂. Sixième segment du ventre longitudinalement garni de poils sur sa partie médiaire; échancré en demi-cercle à son bord postérieur. Cuisses postérieures arquées à leur bord antérieur et presque parallèlement à leur bord postérieur. Jambes de devant arquées à leur bord externe, presque droites à l'interne. Jambes postérieures droites, grêles à la base, graduellement et sensiblement élargies jusqu'au quart ou au tiers de leur côté interne où elles sont le plus larges, à peine rétrécies ensuite de ce point à l'extrémité.

♀. Sixième segment du ventre glabre et coupé en droite ligne à son bord postérieur. Cuisses arquées en devant, à peu près rectilinéaires postérieurement. Jambes de derrière progressivement moins étroites de la base à l'extrémité.

Limnebius truncatellus. Steph. Syn. t. 2. p. 120. 3?

Var. B. *Semblable au type, mais angles postérieurs ou côtés du prothorax graduellement d'un brun fauve ou livide.*

Hydrophilus nitidus. Marsh. Ent. Brit. p. 407. 15. texte D. Aubé.
Limnebius nitidus. Steph. Syn. 2. p. 122. 9.

Var. C. *Côtés du prothorax et élytres d'un brun plus ou moins livide ou tirant plus ou moins sur le fauve.*

Long. 0m,0015 à 0m,0018 (2/3 à 4/5l)

Corps ovale ou ovalaire; médiocrement convexe et brillant en dessus; très-parcimonieusement garni de poils blanchâtres, longs, très-fins, soyeux et couchés. *Tête* noire; aussi finement pointillée sur le front que sur l'épistome : celui-ci d'un quart plus grand que celui-là. *Labre* entier, mais paraissant quelquefois échancré par la faible saillie que font les mandibules de chaque côté de son bord antérieur. *Palpes maxillaires* et *antennes* d'un fauve livide ou d'un fauve testacé livide. *Prothorax* un peu plus large que la tête et les yeux, et bissubsinueusement en arc renversé en devant; subarrondi aux angles antérieurs; arcuément (♂), ou subcurvilinéairement (♀) élargi d'avant en arrière; tronqué à la base; d'un quart plus large à son bord antérieur, et du

double plus large au postérieur que long dans son milieu ; convexe en dessus ; d'un noir lisse et brillant ; presque indistinctement et parcimonieusement marqué de petits points piligères ; offrant sur les côtés quelques rides très-légères ; noté de points moins petits partant des angles de devant et disposés presque parallèlement au bord antérieur, en deux rangées dont la postérieure moins courte se prolonge de chaque côté presque jusqu'à la ligne médiaire. *Ecusson* très-finement et densement ridé. *Elytres* au moins aussi larges à leur naissance que le prothorax à ses angles postérieurs ; trois fois à peine aussi longues que lui ; subcurvilinéairement élargies jusqu'aux deux cinquièmes de la longueur ; rétrécies ensuite à peu près en ligne droite, jusqu'à l'angle postéro-externe qui est arrondi ; munies latéralement d'un rebord qui s'efface vers les quatre cinquièmes de la longueur ; tronquées à l'extrémité ; offrant dans cette partie au moins les deux tiers de la largeur qu'elles ont à la base ; médiocrement convexes en dessus ; d'un noir brillant ; lisses, ou très-obsolètement et presque imperceptiblement marquées de très-petits points rapprochés : les points piligères à peine moins indistincts. *Pygidium* terminé par deux soies. *Dessous du corps* brun, ruguleusement pointillé ; pubescent. *Cuisses* brunes. *Jambes* et *tarses* d'un fauve brun.

Cette espèce n'est pas rare dans les eaux stagnantes ou peu courantes des environs de Lyon.

Obs. Ordinairement elle est entièrement noire, quelquefois cette couleur passe graduellement au brun fauve sur les côtés du prothorax ou seulement vers les angles postérieurs. Les élytres alors présentent souvent aussi une teinte analogue.

Elle se distingue des précédentes par sa taille plus courte, par son corps lisse et brillant.

4. **L. Atomus**; Dufstch. *Ovalaire ; brillant et parcimonieusement garni en dessus de poils longs, fins et soyeux. Tête et prothorax très-lisses ; le second brun sur son disque, d'un brun testacé et peu distinctement pointillé latéralement. Ecusson paraissant lisse. Élytres trois fois aussi longues que le prothorax ; garnies d'un rebord sutural dans leur tiers postérieur ; d'un brun ou d'un fauve testacé ; peu distinctement pointillées.*

♂. Distingué seulement par la dilatation des articles basilaires des tarses antérieurs, et par les côtés du prothorax moins droits ou plus arqués.

Var. B. *Entièrement d'un fauve testacé ou d'un testacé livide, avec la tête parfois plus ou moins obscure.*

Hydrophilus atomus. Duftsch. Faun. aust. 1. 245. 11.
Hydrophilus minutissimus. Germar, Ins. spec. nov. p. 96. n. 164.
Hydrobius minutissimus. Sturm, Deutsch. Faun. t. 10. 21. 14.
Limnebius minutissimus. Erichs. Kæf. brand, 1. 202. 2.—Heer. Faun. helv. t. 1. 481. 2.

Long. 0m ,0007 (1/3l).

Corps ovalaire ; médiocrement convexe ; brillant et parcimonieusement garni, en dessus, de poils blanchâtres, longs, fins et soyeux· *Tête* noire ; à peu près entièrement lisse. *Labre* entier. *Palpes maxillaires* d'un brun ou d'un fauve testacé. *Antennes* plus livides. *Prothorax* un peu plus long que la tête et les yeux, et bissubsinueusement en arc renversé en devant; subarrondi aux angles antérieurs ; arcuément(♂), ou subcurvilinéairement(♀)élargi d'avant en arrière; une fois et demie aussi large à son bord antérieur, et deux fois et demie aussi large au postérieur que long dans son milieu; convexe en dessus, d'un brun plus ou moins obscur sur son disque, passant graduellement au brun testacé ou au fauve testacé sur les côtés ; lisse et luisant et impointillé sur la majeure partie de sa surface, peu distinctement pointillé latéralement. *Ecusson* paraissant lisse. *Elytres* au moins aussi larges à la base que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois aussi longues que lui; à côtés presque droits jusqu'à l'angle postéro-externe qui est arrondi ; très-légèrement ou peu distinctement sinueuses un peu au-devant de cet angle ; latéralement garnies d'un rebord qui s'efface vers l'extrémité ; tronquées à cette dernière ; d'un tiers moins larges à celle-ci qu'à la base ; médiocrement ou faiblement convexes en dessus; peu distinctement pointillées, paraissant lisses ; d'un brun ou d'un fauve testacé ; munies dans leur moitié ou dans leur tiers postérieur d'un rebord sutural, graduellement plus marqué, qui les fait paraître rayées d'une strie sur les côtés de ce rebord. *Pygidium* terminé par deux soies souvent réunies et paraissant n'en former qu'une. *Dessous du corps* obscur. *Cuisses* brunâtres: les intermédiaires ponctuées. *Jambes* et *tarses* d'un brun livide : celles-là toutes graduellement moins grêles de la base à l'extrémité.

Cette espèce paraît se trouver dans la plupart des provinces de la France. Elle n'est pas bien rare, vers le mois de septembre, dans les environs de Lyon. Comme l'a dit Duftschmid, elle ne semble qu'un point obscur sur la surface des eaux.

Obs. Outre la petitesse de sa taille qui la rend très-reconnaissable, elle se distingue de la précédente par sa couleur ; par la surface plus lisse encore de sa tête et de la majeure partie de son prothorax qui

n'offrent pas de véritables points, c'est-à-dire des enfoncements dans les endroits clairsemés d'où sortent les poils ; elle se fait reconnaître entre toutes par le rebord sutural dont ses élytres sont munies vers leur partie postérieure. Le sixième anneau de l'abdomen ne présente dans les mâles aucun caractère particulier.

DEUXIÈME BRANCHE.

LES BÉROSAIRES.

Caractères. *Ventre* de cinq anneaux apparents. *Yeux* semi globuleux; entiers; saillants sur les côtés de la tête. *Ecusson* étroit, près de deux fois aussi long que large, pointu à l'extrémité. *Jambes* intermédiaires et postérieures garnies de longs cils sur l'arête inférieure.

Cette branche est réduite au genre suivant. M. Hope a détaché de celui-ci (Coleopterist's manual, 2e part. p. 128) les espèces à élytres épineuses à l'extrémité, pour constituer une nouvelle coupe, sous le nom d'*Enoplurus*.

Genre *Berosus*, Berose ; Leach.

(Etymologie incertaine.)

Caractères. *Antennes* de huit articles : le premier allongé, faiblement arqué, graduellement un peu plus renflé : le deuxième plus de moitié aussi long, conique : les troisième et quatrième petits : le cinquième peu apparent, presque confondu avec les trois derniers qui forment une massue pubescente. *Labre* transversal. *Epistome* tronqué en devant. *Mandibules* cornées, terminées par une dent aiguë et armées d'une dent semblable au côté interne. *Mâchoires* à deux lobes coriaces, frangés. *Palpes maxillaires* moins longs que les antennes, à dernier article fusiforme, plus long que le précédent, au moins aussi grand que le deuxième. *Palpes labiaux* à dernier article subulé. *Menton* plane; arqué ou anguleux en devant. *Tête* très-penchée. *Suture frontale* apparente, en forme d'angle très-ouvert, dirigé en arrière. *Prothorax* transversal, moins large ou à peine aussi large aux angles de devant que la tête et les yeux. *Elytres* à dix stries ou rangées striales de points, avec le commencement d'une onzième, située à la base, entre la juxta-suturale et la deuxième. *Corps* ovale ou oblong ; convexe, longitudinalement arqué. *Metasternum* muni à sa partie antérieure d'une carène verticale et peu saillante. *Ventre* de cinq segments apparents. *Pieds* allongés. *Cuisses* plus larges et brièvement pubescentes à la base *Jambes* et *tarses* intermédiaires et postérieurs garnis de longs cils :

tarses antérieurs garnis d'une brosse de poils en dessous, à deuxième article très-dilaté dans les mâles.

Ce genre a été créé par Leach, dans ses Miscelianées, t. 3. p, 93.

Les Béroses commencent la série des Palpicornes nageurs; de tous les Hydrophiliens qui vont suivre, ils sont les plus agiles. Leur activité leur fait aussi, plus souvent qu'aux autres, éprouver le besoin de respirer l'air extérieur. Pour arriver à la surface, ils n'ont qu'à laisser aller leur corps qui s'élève sans peine; mais pour redescendre, n'ayant pas les tarses postérieurs comprimés en forme de rames, ils sont obligés de nager, en produisant des mouvements de bascule. Ces insectes vivent des débris des plantes, et sont carnassiers dans l'occasion.

A. Elytres épineuses ou dentées à l'extrémité. (Genre *Enoplurus*. Hope.)

1. **B. Spinosus**; Stev. inéd. Schonh. *Oblong; très-convexe; d'un jaune roux ou d'un flave cendré ou grisâtre en dessus. Prothorax souvent marqué de deux taches obscures. Elytres armées à leur extrémité d'une dent suturale assez large et d'une épine à peine plus longue, séparées par une échancrure oblique; parées de quelques taches brunes ou nébuleuses; à dix stries profondes et ponctuées. Intervalles déprimés et presque unistrialement ponctués.*

Hydrophilus spinosus. Schonh. Syn. ins. 2. 8.
Hydrobius spinosus. Germar, Faun. ins. Eur. 3. 5.
Berosus spinosus. Sturm, Deut. Faun. 10. 30. pl. 208. — De Casteln. Hist. p. 56. 3. — Heer, Faun. helv. 1. 482. 3. — Schaum. in Germar, Zeitschrift. t. 4. p. 191.

Var. B. *Taches du prothorax peu ou point apparentes. Elytres plus jaunes que grises.*

Long 0m0045 à 0m0056 (2 à 2 1/2l).—Larg. 0m0022 à 0m0033 (1 à 1 1/2l).

Corps oblong, étroit; longitudinalement arqué; très-convexe; d'un rougeâtre cendré, d'un jaune roux ou d'un flave cendré en dessus. *Tête* et *prothorax* uniformément marqués de points rapprochés et à peu près d'égale grosseur sur l'une et sur l'autre: la première parfois obscure ou bronzée sur le vertex: le second au moins une fois moins long que large; tronqué en devant; parallèle sur les côtés; arrondi aux angles de devant, rectangulaire ou peu ouvert à ceux de derrière; bissubsinueusement et faiblement en arc renversé à la base; très-convexe en dessus; ordinairement marqué sur son disque de deux taches obscures, situées chacune de chaque côté de la ligne médiaire, et quelquefois indistinctes. *Ecusson* densement ponctué. *Elytres* un peu

moins larges au calus huméral que le prothorax à ses angles de derrière ; quatre fois aussi longues que lui ; deux fois aussi longues que larges réunies ; armées à l'angle sutural d'une dent triangulaire séparée, par une échancrure oblique, d'une épine grêle, pointue, à peine plus longue ; très-convexes en dessus ; ordinairement parées de taches nébuleuses : l'une au quart de la longueur, plus rapprochée de la suture et souvent indistincte : deux presque transversalement situées sur le disque : une autre rapprochée de l'extrémité; à stries profondes et marquées de points rapprochés; peu ou point crénelées. Intervalles déprimés ; trois fois aussi larges sur le dos que les stries ; marqués de points presque disposés sur une rangéee et bruns ainsi que ceux des stries. Ponctuation des stries et des intervalles obscure ou noirâtre. *Dessous du corps* brun ou d'un brun rouge, soyeux. *Pieds* flaves. Cinquième segment du ventre inerme.

Cette espèce habite diverses parties de la France méridionale. Elle vit dans les eaux douces et saumâtres.

Obs. Les cinquième et sixième stries sont courtes et pariales : les neuvième et dixième ordinairement pariales et un peu plus longues : toutes les autres terminales.

Les individus provenant des eaux salées sont d'un rouge cendré, avec le prothorax ordinairement sans taches. Dans la var. B. le dessus du corps flave tire moins sur le gris ou plus sur le jaune que dans le type. La ponctuation des élytres est moins obscure ; les stries sont souvent moins profondes.

A A. Elytres mutiques à l'extrémité.

2. **B. Aericeps** ; CURTIS. *Ovale : très-convexe en dessus. Tête d'un vert bronzé. Epistome sans impressions. Prothorax et élytres d'un jaune roux : le premier paré sur son disque de deux lignes d'un vert bronzé, presque réunies en ovale : les secondes ordinairement maculées de taches obscures ; à stries ponctuées. Intervalles marqués de points disposés presque sur une rangée irrégulière, et obscurs comme ceux des stries.*

Hydrophilus luridus. OLIV. Ent. t. 3. 39. pl. 1. fig. 3. f.

Berosus aericeps. CURTIS, Ent. brit. 5. p. 240. ♀ — STEPH. Synops. 2. 126. 2.

Hydrophilus signaticollis. CHARPENT. Hor. Ent. 204.

Berosus luridus. BRULLÉ, Hist. nat. 5 bis. p. 285. pl. 12. fig. 5.

Berosus signaticollis. STURM, Deut Faun. 10. 27. 2. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. 55. — HEER, Faun. helv. 1. 482. 2.

Long. 0^m0050 à 0^m056 (2 1/4 à 2 1/2) — Larg. 0^m0028 à 0^m0033 (1 1/4 à 1 1/2).

Corps ovale, convexe. *Tête* d'un vert bronzé, irisée de violet; densement et uniformément ponctuée. *Palpes* et *antennes* d'un flave livide.

Prothorax une fois moins long que large, presque en parallélogramme transversal; tronqué en devant; subparallèle latéralement; subarrondi aux angles antérieurs et postérieurs; légèrement en arc renversé à la base; convexe; un peu moins densement et plus uniment ponctué que la tête; d'un flave roux ou grisâtre; paré longitudinalement sur son milieu de deux lignes d'un vert bronzé, n'atteignant pas ordinairement les bords antérieur et postérieur, presque réunies en ovale et offrant largement entre elles une ligne peu élevée, imponctuée et de la couleur des côtés. *Ecusson* d'un vert bronzé; couvert de points confluents, excepté sur son pourtour, qui forme une sorte de rebord imponctué. *Elytres* sensiblement plus larges aux épaules qui sont subarrondies, que le prothorax à ses angles postérieurs; ovales; faiblement et très-étroitement rebordées; très-convexes en dessus; d'un flave grisâtre ou roussâtre; à stries ponctuées. Intervalles quatre ou cinq fois aussi larges sur le dos que les stries; presque planes; marqués d'une rangée irrégulière de points dont le fond est obscurément bronzé ainsi que celui des stries; parcimonieusement chargés sur leur partie postérieure de poils livides, peu apparents. *Dessous du corps* noir, soyeux. *Pieds* allongés, d'un flave grisâtre, avec la première moitié des cuisses, surtout des intermédiaires et postérieures, brune: celles-ci presque indistinctement et densement pointillées. Cinquième segment du ventre bidenté.

Cette espèce habite presque toutes les parties de la France. Elle n'est pas rare dans les environs de Lyon.

Obs. La tache du prothorax est tantôt formée de deux lignes curvilinéaires en sens opposé et réunies en ovale: tantôt elle présente un ovale complet, coupé dans son milieu et dans toute sa longueur par une trace lisse et linéaire de la couleur du fond.

Le *B. aericeps* se distingue des espèces voisines par sa taille plus grande, sa tache prothoracique de forme ovale, et généralement composée de deux lignes arquées en sens opposé et non réunies à leurs extrémités.

3. **B. Luridus**; Linn. *Ovulaire; gibbeux ou très-convexe en dessus. Tête d'un vert bronzé. Prothorax et élytres d'un jaune roux: le premier longitudinalement paré sur son disque d'une tache d'un vert bronzé ou d'un bronzé violet, latéralement dilatée dans sa seconde moitié, ordinairement en partie divisée étroitement dans son milieu par une ligne peu élevée de couleur foncière; les secondes ordinairement ornées de taches brunes; à stries profondes, fortement ponctuées et crénelées. Intervalles subconvexes, marqués de points presque disposés sur une ou deux rangées irrégulières, et obscurs comme ceux des stries.*

Dytiscus luridus. Linn. Faun. suec. 214. 767. — *Id*. Syst. nat. 1. p. 665. 5.
Hydrophilus fuscus. De Geer, Mem. t. 4. 378. 4. pl. 13. fig. 12.
Hydrophilus luridus Fab. Syst. Ent. 229. 7.—*Id*. Syst. El. 253. 22.—Mart. Ent. pl. 33. fig. 10.—Payk. Faun. suec. 1. p. 181. 5.—Illig. Kæf. pr. 244. 2.—Panz. Faun. ger. 7. 3?— Latr. Hist. nat. 10. 65. — *Id*. Gen. 2. 66.—Duftsch. Faun. aust. 1. 240. 4. — Gyll. Ins. suec. 1. 113. 4. — Schonh. Syn. ins. 2. 6. — Lamarck, Anim. s. vert. 4. 536. 2. — Zetterst. Faun. lapp. 197. 2.
Berosus luridus. Leach. Miscel. 3. 93. —Sturm, Deut. Faun. 10. 25. — Erichson, Kæf. brand. 205. 1. — De Casteln. Hist. nat. 2. 56. 2. — Heer, Faun. helv. 1. 482. 1.
Berosus globosus. Curtis, Ent. brit. 240. 3? — Steph. Syn. t. 2. 125. 3 ?

Long. 0m0039 à 0m0045 (1 3/4 à 2l).—Larg. 0m0023 à 0m0030 (1l à 1 1/3l.)

Corps ovalaire ; très-convexe. *Tête* d'un vert bronzé, souvent irisée de violet, quelquefois même violette ou d'un violet métallique nuancé de bronzé ; uniformément couverte de points presque confluents. *Palpes* et *antennes* d'un jaune rouge : les premiers obscurs à l'extrémité. *Prothorax* une fois moins long que large; presque en parallélogramme transversal ; tronqué en devant ; parallèle latéralement ; subarrondi aux angles antérieurs et postérieurs ; bissubsinueusement en arc renversé à la base ; presque indistinctement rebordé sur les côtés et à sa partie postérieure ; très-convexe en dessus ; d'un jaune gris, d'un rouge testacé ou d'un jaune roux ; paré dans son milieu d'une tache d'un vert métallique ou bronzé, ordinairement irisée de violet, et parfois presque entièrement de cette couleur, parallèle dans sa première moitié, latéralement dilatée presque en forme de lobe dans la seconde, généralement divisée longitudinalement par une trace linéaire lisse ou par une ligne étroite, à peine élevée, d'un jaune testacé, non prolongée jusqu'aux bords antérieur et postérieur ; uniformément couvert de points un peu moins rapprochés et plus gros que ceux de la tête. *Ecusson* d'un vert bronzé ; densement ponctué, excepté dans son pourtour qui semble étroitement rebordé. *Elytres* sensiblement plus larges aux épaules, qui sont arrondies, que le prothorax aux angles postérieurs ; ovales ; très-convexes ou gibbeuses en dessus ; d'un jaune gris ou testacé rougeâtre ; ordinairement ornées de trois ou quatre taches obscures : la première près de la suture, au quart de la longueur : les deux ou trois autres transversalement placées un peu au-delà du milieu ; à stries profondes, crénelées au côté externe par des points larges et rapprochés. Intervalles subconvexes ; parcimonieusement garnis postérieurement de longs poils livides, presque indistincts ; marqués principalement sur le disque de points un peu plus gros que ceux du prothorax, formant tantôt une rangée soit presque

régulière soit en quinconce, tantôt presque deux rangées. *Dessous du corps* d'un noir soyeux. *Pieds* d'un jaunâtre livide, avec la première moitié des quatre dernières cuisses, brune. Cinquième segment du ventre bidenté.

Cette espèce habite les parties froides ou tempérées de la France. On la trouve mais peu communément dans les montagnes du Lyonnais.

Obs. La dixième strie se prolonge ordinairement parallèlement au bord externe jusqu'à la cinquième avec laquelle elle s'unit, en enclosant les sixième à neuvième: les septième et huitième sont pariales.

Le *B. luridus* diffère de l'*affinis* avec lequel il a été confondu, par sa forme ovale ou moins allongée, plus convexe: sa tête indistinctement creusée de fossettes sur l'épistome; sa tache prothoracique plus généralement dilatée en demi-cercle dans la seconde moitié de ses côtés, divisée dans la moitié antérieure de son milieu par une raie à peine élevée et de la couleur des parties latérales; par le nombre et la disposition des taches des élytres; par les stries plus profondes et crénelées extérieurement par de gros points; par les intervalles faiblement convexes ou subdéprimés, moins ponctués, surtout dans le voisinage des crénelures.

4. **B. Affinis**; Brullé *Oblong; convexe en dessus. Tête violâtre ou d'un violet bronzé; creusée de deux fossettes sur l'épistome. Prothorax et élytres d'un jaune roux ou grisâtre: le premier paré sur son disque d'une tache d'un violet bronzé, ordinairement presque carrée, ou assez régulièrement rétrécie d'arrière en avant: les secondes ordinairement maculées de taches obscures; à stries ponctuées et non crénelées. Intervalles déprimés; marqués de points presque disposés sur deux ou trois rangées irrégulières, et obscurs comme ceux des stries.*

Hydrophilus luridus. Oliv. Ent. t. 3. 39. fig. 3. b.
Berosus luridus. Curtis, Ent. brit. 240. 1.? — Steph. Syn. t. 2. 125. 1?
Berosus affinis. Brullé, Hist. nat. t. 5 bis. p. 285.

Long. 0m0033 à 0m0045 (1 1/2 à 2l) — Larg. 0m0020 à 0m0025 (7/8 à 1 1/8).

Corps oblong; convexe. *Tête* d'un violet plus ou moins obscur, irisée de vert bronzé; uniformément couverte de petits points presque confluents; longitudinalement bissillonnée sur l'épistome et sur une partie du front. *Palpes* et *antennes* d'un flave livide: les premiers obscurs à l'extrémité. *Prothorax* une fois moins long que large; presque en parallélogramme transversal; tronqué en devant, subparallèle

latéralement: subarrondi aux angles antérieurs et postérieurs; bis-subsinueusement en arc renversé à la base; convexe en dessus; d'un jaune ou roux grisâtre; paré dans son tiers médiaire d'une tache d'un violet cuivreux ou métallique, presque carrée ou régulièrement et faiblement élargie d'avant en arrière, non prolongée ordinairement jusqu'aux bords antérieur et postérieur; uniformément couvert de points à peine moins petits et un peu moins rapprochés que ceux de la tête. *Ecusson* d'un vert bronzé; densement ponctué, excepté sur son pourtour qui semble étroitement rebordé. *Elytres* sensiblement plus larges aux épaules qui sont subarrondies, que le prothorax à ses angles postérieurs; ovalaires; très-étroitement garnies latéralement d'un rebord qui devient moins distinct vers l'extrémité; convexes en dessus; d'un jaune gris; ordinairement maculées de taches obscures et oblongues, situées: 1° deux sur chacun des deuxième et troisième intervalles, l'une au tiers, l'autre aux trois cinquièmes: 2° une sur le quatrième intervalle, vers le quart de la longueur: 3° deux sur le cinquième intervalle, l'une au quart, l'autre vers la moitié de la longueur: 4° une sur le neuvième intervalle, vers la moitié de la longueur; à stries densement et peu fortement ponctuées. Intervalles déprimés; parcimonieusement garnis postérieurement de longs poils livides presque indistincts; uniformément marqués de points moins rapprochés et à peine plus gros que ceux du prothorax, formant deux ou trois rangées très-irrégulières. *Dessous du corps* noir, soyeux. *Pieds* d'un jaunâtre livide, avec la première moitié des quatre dernières cuisses, brune. Cinquième segment du ventre bidenté.

Cette espèce habite toutes les parties de la France. Elle est commune dans les environs de Lyon. C'est le *B. punctatissimus* du catalogue de M. le comte Dejean.

Obs. la tache prothoracique ordinairement en carré plus étroit en devant, se dilate quelquefois latéralement dans la seconde moitié de ses côtés, presque à l'instar de celle du *B. luridus*. Le *B. affinis* est néanmoins toujours facile à distinguer de ce dernier, par les intervalles déprimés des élytres, et presque uniformément couverts de points; par ses stries non crénelées et plus étroites.

TROISIÈME BRANCHE.

LES HYDROPHILAIRES.

Caractères. *Antennes* de neuf articles: le premier large, comprimé, subparallèle, plus grand que le deuxième: celui-ci subcylindrique, à peu près aussi long que les trois suivants réunis: ces derniers submoniliformes: le sixième glabre, en cornet, servant de base à la

massue que forment les trois derniers qui sont pédonculés et recouverts de duvet : les septième et huitième transversaux, réniformes ou lunulés : le neuvième comprimé, irrégulier. *Mandibules* cachées ou peu apparentes dans le repos ; cornées ; arquées ; bidentées à l'extrémité. *Mâchoires* cornées au côté externe ; munies au côté interne de deux lobes submembraneux, frangés ou subspinosules. *Palpes maxillaires* plus longs que les antennes ; subfiliformes : à premier article petit, subglobuleux : les deuxième et troisième grêles, faiblement renflés vers l'extrémité : le troisième presque égal au précédent, d'un tiers plus long que le suivant qui est subfusiforme. *Languette* saillante. *Palpes labiaux* de trois articles : le dernier moins renflé et plus court que le précédent. *Yeux* hémisphériques, plus ou moins saillants sur les côtés de la tête ; échancrés postérieurement par les tempes qui sont pubescentes. *Ecusson* en triangle presque équilatéral ; aussi large que le quart ou le cinquième de la base du prothorax. *Corps* longitudinalement arqué. *Ventre* de cinq segments apparents. *Jambes intermédiaires* non garnies de longs cils sur l'arête inférieure. *Tarses* des quatre derniers pieds comprimés, ciliés au côté interne : premier article des mêmes tarses court ; le deuxième plus long que les deux suivants réunis. Ongles des quatre pieds postérieurs, armés en dessous d'un fort crochet.

Les Hydrophilaires sont les Palpicornes de la plus grande taille ; ceux du premier genre surtout peuvent passer pour des géants auprès de la plupart des autres insectes de cette tribu. Sans avoir autant d'activité que les Béroses, ils sont conformés pour une natation plus régulière ; leurs pieds postérieurs sont aplatis ou comprimés comme des espèces de rames. Malgré l'analogie de forme de ces organes, avec les mêmes instruments de progression chez les Dytisques, les Coléoptères qui nous occupent sont loin de fendre les eaux avec la même vivacité que ces derniers : la nature, pour ralentir leurs mouvements, en a modifié le système : au lieu de faire jouer simultanément les pieds d'une même paire, ces petits animaux les font mouvoir l'un après l'autre. De quoi leur eût d'ailleurs servi l'avantage qui leur a été refusé ? ils sont herbivores dans leur dernier état, et n'avaient pas besoin de l'agilité indispensable aux carnassiers aquatiques pour saisir leur proie.

Ces insectes habitent les eaux stagnantes. Ils parviennent ordinairement pendant l'été ou vers le milieu de l'automne à leur dernière forme, et passent au fond des mares, dans un état léthargique, les mois rigoureux de l'hiver ; mais dès que le soleil printannier vient attiédir la température, ils sortent de leur retraite, et, vers le mois d'avril ou de mai, quelquefois même dès celui de mars dans nos contrées, les

femelles sont occupées des soins de leur tâche principale, celle d'assurer le sort de leur postérité. Elles construisent alors, pour y mettre leurs œufs en sûreté, une espèce de coque. La matière dont elles composent ce berceau sort de deux filets écailleux, coniques, situés à l'extrémité de l'abdomen, composés chacun de deux articles inégaux, et doués d'une grande mobilité, grâce à deux appendices charnus situés à leur base et aux muscles du dernier arceau ventral auxquels ils se lient.

Rœsel (1), Lyonnet (2), Lancret et Miger (3), ont suivi les travaux de ces insectes. Nous devons au dernier (4) surtout une histoire très-détaillée de l'une des espèces de cette branche ; nous allons reproduire en substance ces observations dont nous avons eu plus d'une fois l'occasion de constater l'exactitude.

Quand la femelle d'un de nos Hydrophilaires veut se mettre à l'œuvre, elle s'attache au revers d'une feuille ou parfois de tout autre corps flottant sur les eaux, elle colle çà et là, sur celui-ci, des fils argentés. Elle construit ainsi en moins d'une demi-heure une sorte de poche, dont l'extrémité de son abdomen est le moule. Quelques minutes après, elle change de position, se place la tête en bas, sans dégager la partie postérieure de son ventre ; elle ajoute de nouvelles couches à la paroi interne du sac qu'elle a fabriqué, et pour empêcher à l'humidité d'y pénétrer, enduit ses bords extérieurs de la liqueur gommeuse qu'elle a la faculté de sécréter, puis dépose dans cette coque quarante-cinq à cinquante œufs blancs, oblongs, verticalement disposés en demi-cercle, les uns à côté des autres, et les recouvre d'une liqueur particulière, qui se transforme par la dessiccation en une matière cotonneuse. Au bout de trois quarts d'heure environ, nécessaires à l'achèvement de cette ponte, elle ferme sa coque assez imparfaitement et la couronne d'une longue pointe soyeuse, grise, conique, et d'un tissu plus lâche pour permettre à l'air d'y pénétrer.

Douze à quinze jours après la ponte des œufs, a lieu la naissance des larves. Celles-ci se retirent d'abord dans un espace libre de la partie inférieure de la coque, partie vers laquelle leur tête se trouve toujours dirigée. Après s'être agitées les unes sur les autres, environ douze heures, elles sortent de cette retraite, se jouent autour de leur berceau, y rentrent et en sortent plus ou moins souvent, et se dispersent enfin pour chercher leur nourriture.

(1) Insect. Belustig. t. 2.

(2) Recherches sur l'anatomie et les métamorphoses des insectes, ouvrage posthume, publié par M. W. de Haan, première partie, p. 133 et suiv. pl. 12. fig. 47—50. et pl. 13.

(3) Nouv. bulletin de la Soc. Philomat. t. 2. n. 32. p. 74.

(4) Annales du Muséum d'Histoire naturelle, t. 14. p. 441 et suiv. pl. 28.

Ces larves, à part quelques modifications qui viennent appuyer l'établissement des nouvelles coupes génériques constituées aux dépens de l'ancien genre Hydrophile, ces larves offrent les mêmes caractères principaux. Elles peuvent nager à l'aide de leurs pattes ciliées, et présentent à l'extrémité de leur corps deux appendices charnus destinés à les soutenir suspendues la tête en bas, quand elles viennent à la surface respirer l'air extérieur. Ces appendices manquent aux larves d'Hydrobiaires.

Celles dont il est ici question, changent plusieurs fois de peau, et après un mois et demi ou deux mois d'une vie carnassière, parviennent à l'époque de leur passage à un autre état. Elles se creusent alors dans la berge voisine, à l'aide de leurs mandibules et de leurs pattes, une cavité presque sphérique, dont elles durcissent par la pression la paroi interne et s'y transforment en nymphe. Celle-ci est munie de divers appendices ou filets cornés, chargés d'empêcher à l'insecte enveloppé dans ses langes, de reposer entièrement sur la terre, dont l'humidité pourrait lui nuire. La partie postérieure offre deux de ces appendices : l'antérieure qui en réclamait davantage comme étant la plus pesante, en a au moins six : les parties latérales en présentent aussi un certain nombre, mais moins développés ou moins résistants. Cette nymphe, de blanche qu'elle était d'abord, prend peu à peu une teinte plus foncée; enfin, un mois environ après son entrée dans la retraite qu'elle s'était pratiquée, sa peau se fend, et l'animal parvenu à son dernier état, quitte sa prison dès que son enveloppe s'est suffisamment durcie, et rentre dans l'eau qui doit être son principal élément.

Pendant ces transformations, le tube digestif, selon les observations de M. Duméril, subit des modifications notables; de court qu'il était chez la larve vivant de proie, il s'allonge conformément aux besoins de l'insecte parfait, dont la destinée est d'être herbivore.

Les Hydrophilaires, comme tous les autres Palpicornes du premier groupe, choisissent principalement les heures du soir ou de la nuit pour émigrer d'une mare à l'autre. Leur vol est bruyant et sonore. Quelquefois on les trouve cachés sous les pierres, quand les amas d'eau où ils vivaient viennent à être desséchés. Ils semblent pouvoir sous ces abris supporter les privations et braver des sécheresses d'une assez longue durée. Nous avons nourri des *H. caraboïdes* qui après être restés près de trois mois oubliés dans de la vase desséchée où ils étaient à moitié ensevelis, avaient repris au bout de ce temps le mouvement et la vie, un instant après avoir été plongés dans l'eau.

Cette branche renferme les deux genres suivants :

		Genres.
Epistome	avancé en forme de dent à ses angles antéro-externes. Prosternum creusé en gouttière, petit, en triangle dont le sommet est dirigé vers le menton. Pointe du métasternum prolongée au-delà de l'extrémité des trochanters des pieds postérieurs.	*Hydrophilus.*
	coupé à peu près en ligne droite, en devant. Prosternum élevé en carène tranchante, rétréci en pointe à sa partie postérieure. Pointe du métasternum dépassant à peine la base des trochanters des pieds postérieurs.	*Hydrous.*

Genre *Hydrophilus*, Hydrophile ; Geoffroy.

(Ὕδωρ, eau ; φίλος, ami.)

Caractères. *Antennes* à septième et huitième articles ciliés à l'extrémité externe : le cinquième irrégulièrement en losange. *Mandibules* armées au côté interne (entre celle de l'extrémité et celle de la base), de deux dents transversales, parallèles, déprimées, d'épaisseur égale, subbifides à l'extrémité. *Palpes maxillaires* à deuxième article arqué, sensiblement plus grand que le suivant. *Menton* arqué en devant, avec une échancrure sur les côtés pour donner passage aux palpes labiaux. *Epistome* avancé en forme de dent à ses angles antéro-externes. *Yeux* très-saillants sur les côtés de la tête. *Corps* en ovale allongé, presque également rétréci à ses deux extrémités. *Prosternum* petit, triangulaire, avec la pointe dirigée vers le menton, creusé en gouttière pour recevoir la saillie antérieure du mésosternum. Pointe de la carène métasternale prolongée au-delà de l'extrémité des trochanters des pieds postérieurs.

Geoffroy, dans son Histoire abrégée des insectes, donna le nom d'*Hydrophilus* aux Coléoptères à antennes en massue, dont Linné avait fait une division de son genre *Dytiscus*. Plus tard, le Pline du nord établit dans ses manuscrits la même coupe sous la dénomination d'*Hydrous*.

Leach, en fractionnant les Hydrophiliens (Zoolog. Miscellany, t. 3. p. 94), appliqua le nom linnéen aux espèces chez lesquelles le sternum offre un prolongement plus remarquable, et conserva aux autres celui d'*Hydrophilus*. A l'exemple de M. Brullé nous avons restitué cette dernière dénomination à la première des espèces décrites par Geoffroy, et donné le nom d'*Hydrous* aux autres Palpicornes de notre troisième branche.

Ce genre présente dans la forme du prosternum et dans le prolongement de la carène métasternale des caractères faciles à reconnaître.

La larve (1) de l'*H. piceus* est longue d'environ trois pouces (0,m08), quand elle a acquis tout son développement. En voici la description: *Tête* d'un brun rouge; presque ronde; bombée en dessous, longitudinalement concave en dessus dans sa partie médiaire. *Mandibules* cornées, longues, faiblement arquées, inégalement unidentées au côté interne. *Mâchoires* subcylindriques, terminées par un palpe de quatre articles. *Languette* saillante, formée de deux pièces subcordiformes: l'antérieure plus petite, portant deux palpes. *Antennes* sétacées, aussi longuement prolongées que les mandibules; de quatre articles: le basilaire petit, globuleux: le deuxième plus long que les deux autres réunis. *Corps* d'un brun cendré; de onze anneaux: les trois premiers graduellement moins longs et un peu plus larges, portant chacun en dessous une paire de pieds: anneaux suivants progressivement rétrécis, transversalement ridés en dessous, latéralement munis d'un mamelon armé d'une épine: le dernier inerme; pourvu de deux appendices charnus.

Cette larve, dont Lyonnet le premier a fait connaître les habitudes, se nourrit principalement des mollusques fluviatiles qui se tiennent à la surface des eaux dormantes. Grâce à la facilité avec laquelle elle peut renverser la tête, elle saisit ces animaux en dessous, brise leur coquille en l'appuyant sur son dos comme sur un point d'appui, et les dévore ensuite sans peine. Quand on la prend, suivant l'observation de Miger, ou lorsqu'elle est rencontrée par le bec d'un oiseau aquatique, elle rend son corps flasque et mou comme une vieille dépouille avec laquelle sa peau coriace lui donne de l'analogie. Si cette ruse n'obtient point de succès, elle lance par l'anus une liqueur noirâtre, à laquelle elle doit parfois sa liberté.

La durée de la vie vermiforme est de deux mois environ, plus ou moins, suivant les circonstances.

Les Hydrophiles mâles sont très-reconnaissables à la forme de leurs tarses antérieurs.

1. H. Piceus; Linn. *Oblong, médiocrement convexe, lisse, luisant et d'un brun noir olivâtre, en dessus. Elytres sinueuses et armées d'une petite dent à l'angle sutural; marquées après le milieu de stries postérieurement moins légères. Intervalles alternativement parés d'une rangée striale de points: les deux premiers prolongés jusqu'à la base. Ventre longitudinalement caréné sur le milieu de tous ses segments.*

(1) Lyonnet, in Lesser, Théol. des ins. pl. fig. 12 — Lyonnet, Recherches, etc. première part. pl 13. f. 7. 8. 9. 1. 2. larve; 10. 11. nymphe; 12. le *grand scarabé aquatique* ♂ et détails. — Miger, Annales du Muséum, t. 14. p. 4 28. fig. 6, 7. larve; 4. 5. coque; 8. nymphe.

♂. Cinquième article des tarses antérieurs dilaté au côté interne en forme de plaque triangulaire, garni en dessous d'espèces de ventouses. Ongles des mêmes pieds, dilatés, inégaux, inermes.

♀. Articles des tarses antérieurs, réguliers ; ongles égaux, armés d'un crochet, en dessous.

Dytiscus piceus. Linn. Faun. suec. 214. 764. — *Id*. Syst. nat. 1. 664. 1. — Scop. Ent. carn. 96. 293.

Le grand Hydrophile. Geoff. Hist. 1. 182. pl. 3. fig. 1. a, b. (♀).

Hydrophilus ruficornis. De Geer, Mem. t. 4. 371. pl. 14. fig. 1. 2. (♀) et détails.

Hydrophilus piceus. Fab. Syst. ent. 228. 1. — *Id*. Syst. el. 1. 249. 1. — Rossi, Faun. Etr. 1. 195. 481. — Oliv. Entom. 3. 39. p. 9. pl. 1. fig. 2. a (♀). — Schneid. Mag. 364. — Payk. Faun. suec. 1. 178. — Illig. Kæf. pr. 248. 10. — Marsh. Ent. brit. 401. — Latr. Hist. nat. t. 10. 61. — *Id*. Gen. t. 2. 65. — Herbst, Nat. 7. 294. pl. 113. fig. 5. — Duftsch. Faun. aust. 1. 258. — Gyll. Ins. suec. 1. 113. 1. — Schonh. Syn. ins. 2. 1. — Miger, Ann. du Mus. t. 14. pl. 88. fig. 1, 2, 3. — Lamarck, Anim. s. v. 4. 535. — Dumeril, Dict. des sciences nat. t. 22. p. 256. 1. pl. 8. cah. Hélocères. fig. 9. (♂). — Brullé, Hist. nat. t. 5 bis. 274. pl. 11. fig. 1 — Erichs. Kæf brand. 1. 206. — De Casteln. Hist. 2. 49. pl. 3. fig. 7. (♂). — Heer, Faun. helv. 483.

Hydrous piceus. Leach, Misc. 9. 94. — Latr. Hist. nat. 366. — Curtis, Ent. brit. 239. — Steph. Synops. t. 2. 122. 1. — Solier, Ann. Soc. Ent. t. 3. 304.

Long. $0^{m}040$ à $0^{m}047$ (18 à 21[l]). — Larg. $0^{m}0180$ à $0^{m}0220$ (8 1/2 à 10[l]).

Corps oblong ou elliptique, rétréci aux extrémités; d'un brun noir olivâtre, lisse, brillant, en dessus. *Tête* subconvexe. *Epistome* marqué de chaque côté, parallèlement à ses bords latéraux, d'une dépression ponctuée; creusé sur sa surface de deux autres espèces de sillons ponctués ou de deux rangées irrégulières de points, partant des angles de devant et convergeant sans se réunir sur sa partie postérieure. *Front* creusé près du bord interne de chaque œil, d'une dépression densement ponctuée; transversalement marqué sur son milieu de deux fossettes légères. *Palpes* et *antennes* fauves : celles-ci parfois à massue brune. *Prothorax* transversal ; en arc renversé en devant ; deux fois au moins plus large que long; légèrement rebordé et élargi en ligne droite d'avant en arrière; subarrondi aux angles antérieurs et postérieurs ; coupé en arc faible à la base; convexe ; marqué de chaque côté de trois groupes de points : l'un près des angles antérieurs : l'autre partant du milieu des bords latéraux et obliquement dirigé vers la base : le troisième composé de points plus petits, plus rapprochés et poilus, formant une dépression oblique, située au tiers de sa longueur dans la direction d'une ligne qui partirait du côté

interne des yeux, pour arriver à celui de l'écusson. Celui-ci en triangle presque équilatéral, sinueux près de son sommet qui est obtus. *Elytres* de la largeur, à la base, du prothorax aux angles postérieurs ; quatre fois et demie aussi longues que ce dernier dans son milieu ; subcurvilinéairement élargies jusqu'au milieu de leur longueur, et rétrécies ensuite à partir de ce point ; un peu obtuses à l'extrémité ; sinueuses et armées d'une petite dent à l'angle sutural ; médiocrement convexes en dessus ; creusées d'une dépression sulciforme naissant des angles de devant, et prolongée en s'affaiblissant le long des côtés externes auxquels elle forme une sorte de large rebord ; rayées, à partir du milieu, de stries d'abord légères et graduellement plus marquées postérieurement : la première presque confondue avec la suture et aboutissant à l'épine suturale. Intervalles légèrement convexes ou moins déprimés vers l'extrémité : les deuxième, quatrième, sixième et moins distinctement le latéral, marqués chacun d'une rangée irrégulière de points : les deux premières et l'externe seules prolongées sur toute la longueur : celle du sixième antérieurement raccourcie. *Dessous du corps* d'un brun noir, revêtu sur les médi et postpectus d'un duvet d'un cendré roussâtre. *Mesosternum* légèrement rayé. *Ventre* longitudinalement relevé en carène également prononcée sur tous les anneaux.

Cette espèce habite toutes les parties de la France. Elle n'est pas rare au printemps et dans l'automne, dans les mares des environs de Lyon.

Obs. On rencontre quelquefois des individus d'une taille plus petite et dont le corps surtout plus étroit offre à peine en largeur la moitié de la longueur : ces exemplaires singuliers présentent d'ailleurs tous les autres caractères propres à l'espèce.

Les antennes sont tantôt entièrement fauves, tantôt leur massue est d'un fauve brunâtre ou même complètement brune. Cette dernière couleur ne forme point un des caractères de l'espèce, comme l'ont dit quelques auteurs.

En Suisse et en Allemagne on trouve l'**H. aterrimus**, décrit par Eschscholtz (Entom, 1. p. 128) et reproduit sous le nom de *H. morio*, par M. Sturm (Deut. Faun. t. 9. 109. 2. pl. 215). Il offre beaucoup d'analogie avec le précédent ; mais il a le corps ordinairement moins long de deux ou trois lignes, sensiblement plus convexe, d'un noir brillant ; les élytres plus obtuses à l'extrémité, peu ou point sinueuses vers l'angle sutural, et presque inermes dans ce point, ou munies seulement d'une dent rudimentaire. Il se distingue surtout par son ventre, qui, au lieu d'être caréné sur toute sa longueur, n'offre que sur le segment anal une ligne caréniforme.

Cette espèce n'a pas encore été prise en France, du moins à notre connaissance.

Genre *Hydrous*, Hydroé ; Linné, inéd. Brullé.

(Ὕδωρ, eau ; ὗς, cochon.)

Caractères. *Antennes* à septième et huitième articles non ciliés à l'extrémité externe : le neuvième irrégulier, subpentagonal. *Mandibules* cornées et très-arquées au côté externe, terminées par une dent bifide : coriaces et munies au côté interne, entre cette dent et celle de la base, d'une membrane pectinée, inégalement ou diversement dans l'une et dans l'autre. *Palpes maxillaires* à deuxième article à peine plus grand que le suivant. *Menton* en carré transversal. *Epistome* tronqué en ligne à peu près droite en devant. *Yeux* médiocrement saillants. *Corps* plus large vers sa partie postérieure qu'à l'antérieure. *Prosternum* élevé en carène tranchante et terminée en pointe à son extrémité. Pointe postérieure de la carène du *métasternum* dépassant à peine la base des trochanters des pieds de derrière. Partie médiaire du dernier arceau ventral, lisse.

Cette coupe générique a été, comme nous l'avons dit, établie par Leach, et a reçu de M. Brullé le nom appliqué par l'auteur anglais aux insectes du genre précédent.

La larve de l'*H. caraboïdes* (1) dont nous allons donner la description, donnera une idée des différences peu importantes qui séparent celles de ce genre de celles du précédent.

Tête d'un brun marron ; presque carrée, plus étroite postérieurement, inégale en dessus, longitudinalement brune et déprimée dans le milieu. *Mandibules* allongées ; cornées ; armées d'une dent au milieu du côté interne et d'une plus petite plus près de la base. *Mâchoires* allongées, subcylindriques ; terminées par un palpe de quatre articles. *Languette* saillante, formée de deux pièces : la basilaire, en espèce de triangle tronqué : l'antérieure, parallèle, presque carrée, palpigère. *Antennes* moins longuement prolongées que les mandibules ; de quatre articles : le premier, petit, subglobuleux : le second, deux fois et plus aussi grand que les autres réunis. *Corps* ardoisé, parsemé de petits points noirs : de onze anneaux : les trois thoraciques, graduellement moins longs et un peu plus larges ; portant chacun en dessous

(1) Roesel. Insecten. Belustig. t. 2. ins. aquat. pl. 4. fig. 3 à 7. larve ; 8, nymphe ; 1. 2. *le scarabé non aquatique de moyenne grosseur* (*H. caraboides*). — Lyonnet, Recherches, première part. p. 129. pl. 12. fig. 47. larve ; 48. nymphe ; 49. ins. parfait ; 50. tête grossie.

une paire de pieds : les quatrième à onzième graduellement rétrécis. ces segments pourvus latéralement, savoir : les deuxième et troisième d'une touffe de poils : les quatrième à dixième d'un appendice subcorné, sétacé et frangé. Extrémité du corps munie de deux appendices charnus.

Cette larve décrite et figurée pour la première fois par Rœsel, tantôt se tient à moitié cachée dans la vase, attendant la proie que le hasard lui fournira, tantôt va cherchant dans l'élément humide qu'elle habite, les petits animaux capables de tenter son appétit. Quand elle en a saisi un, elle élève hors de l'eau les mandibules entre lesquelles elle le retient, afin de paralyser sa résistance et de pouvoir le déchirer plus facilement. Souvent, au bout d'un mois, cette larve est prête à passer à l'état de nymphe.

Les Hydroés mâles n'offrent aux tarses antérieurs ni la dilatation ni l'inégalité des ongles qu'en remarque chez ceux du genre précédent. Rœsel n'avait pu trouver entre les deux sexes d'autre différence que celle de la largeur du corps. M. Solier a indiqué, dans certains articles de la massue des antennes, des modifications qui nous ont paru peu sensibles. Tous les autres auteurs ont déclaré les tarses antérieurs conformes dans les deux sexes; ils présentent cependant un caractère distinctif facile à saisir : dans les mâles, les ongles sont courbés à angle droit : dans les femelles ils sont faiblement arqués.

1. H. **Caraboïdes**; Linn. *Ovale oblong ; plus large vers les deux tiers postérieurs des élytres ; d'un noir verdâtre, brillant en dessus. Prothorax moins de moitié aussi long dans son milieu que large à la base. Elytres postérieurement arrondies, à stries superficielles ; marquées de gros points subsérialement disposés sur les troisième, cinquième et moins régulièrement sur les septième, neuvième et dixième intervalles. Pieds d'un noir brun. Cuisses intermédiaires densement ponctuées.*

♂. Ongles en forme de grappin.

♀. Ongles faiblement arqués.

Dytiscus caraboides. Linn. Faun. suec. 214. 765. — *Id*. Syst. nat. 1. 664. 2.

Dytiscus scarabaeoides. Schrank, Enum. ins. 198. 371. — *Id*. Faun. boic. 1. 449. 448.

L'Hydrophile noir picoté. Geoff. Hist. 1. 183. 2.

Hydrophilus nigricornis. De Geer, mem. t. 4. 376. 2.

Hydrophilus caraboides. Fab. Syst. ent. 228. 2. — *Id*. Syst. el. 250. 4. — Rossi, Faun. etr. 1. 195. 482. — *Id*. Mant. 1. p. 65. 158. — Oliv. Entom. t. 3. 39. p. 11. 2. pl. 2. fig. 8. — Payk. Faun. suec. 1. 179. 2. — Illig. Kæf. pr. 1. 247. 9. — Herbst, naturs. t. 7. 299. 5. pl. 113. fig. 9. — Panz, Faun. ger. 67. 10. — Marsh. Ent. brit. 402. 2. —

Latr. Hist. nat. 10. 62. pl. 81. fig. 7.—Duftsch. Faun. aust. 1. 238. 2.—Gyllenh. Ins. suec. 1. 114. 2. — Schonh. Syn. ins. t. 2. 2. — Leach, Miscel. 3. 94. — Curtis, Brit. ent. 159. pl. *Id.* — Stephens, Syn. t. 2. 123. 1. — Sturm, Deut. Faun. 9. 111. — Erichs. Kæf. brand. 1. 207. 3. — Heer, Faun. helvet. 1. 483. 3.

Hydrous caraboides. Brullé, Hist. nat. t. 5 bis. 276. pl. 11. fig. 2. — De Casteln. Hist. nat. 5. 52.

Var. B. **Intermedius**; Nob. *Elytres offrant vers leurs trois cinquièmes leur plus grande largeur, subarrondies à l'extrémité. Cuisses et jambes de devant en partie d'un jaune brun.*

Long. $0^{m}0136$ à $0^{m}0180$ (6 1/2 à 8^{l}). —Larg. $0^{m}0078$ à $0^{m}0090$ (3 1/4 à 4^{l}).

Corps ovale oblong ; plus élargi vers les deux tiers ; convexe ; densement et presque indistinctement pointillé ; d'un noir légèrement verdâtre en dessus. *Tête* faiblement convexe ; marquée de deux impressions arquées et densement ponctuées, naissant près des angles postérieurs de l'épistome et transversalement prolongées chacune jusqu'au tiers médiaire de celui-ci; creusée d'une impression ponctuée bordant le côté interne des yeux jusqu'au vertex. *Labre* peu profondément échancré. *Palpes* d'un brun noir, quelquefois d'un brun rougeâtre. *Antennes* d'un rouge livide, à massue brune. *Prothorax* transversal; moins de moitié aussi long dans le milieu que large à la base: bissubsinueusement en arc renversé en devant; plus court dans le milieu que sur les côtés; élargi en arc d'avant en arrière ; muni latéralement d'un rebord limité par une strie ponctuée dans sa première moitié ; subarrondi aux angles postérieurs qui sont en général ouverts; tronqué à la base en ligne légèrement bissinueuse; convexe en dessus; marqué près des angles antérieurs de gros points disposés en forme d'arc largement interrompu et dirigé vers le milieu; noté d'une rangée de points aussi gros, naissant vers la moitié de la longueur des bords latéraux, et dirigée vers le quart de la base qu'elle n'atteint pas; parsemé entre cette rangée et les angles postérieurs de points irrégulièrement disposés. *Elytres* un peu plus larges à la base que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois et demie aussi longues que lui ; oblongues ou subcurvilinéairement élargies presque jusqu'aux deux tiers de leur longueur ; formant, réunies, presque un demi-cercle à leur extrémité ; convexes en dessus ; à stries superficielles, souvent peu apparentes ; marquées de gros points substrialement disposés, sur les troisième, cinquième et plus irrégulièrement sur les septième, neuvième et dixième intervalles. *Dessous du corps*

noir, couvert d'un duvet très-court, d'un gris jaunâtre. *Ventre* subcaréné longitudinalement dans son milieu. *Pieds* d'un noir brun. *Cuisses* antérieures pubescentes dans leur premier quart, les intermédiaires densement ponctuées.

Cette espèce habite toutes les parties de la France. Elle a été trouvée par Faujas de Saint-Fond dans le terrain tertiaire supérieur (1).

Le *Dyt. scarabœoides* de Linné appartient probablement à cette espèce, mais il semble avoir été décrit sur un exemplaire chez lequel rangées de points des élytres étaient peu apparentes.

Obs. la variété B, prise près de Nîmes par M. Rey, semble faire la transition entre cette espèce et la suivante. Elle a la taille, la forme et les élytres moins arrondies postérieurement de l'*H. flavipes*, mais tous les autres caractères, surtout la ponctuation des cuisses intermédiaires, la rapprochent de l'*H. caraboïdes.* N'ayant vu qu'un individu conformé de la sorte, il est probable que ce n'est qu'un cas d'anomalie.

2. **H. Flavipes**; Steven, inéd. Schonh. *Oblong; plus large vers les trois cinquièmes des élytres ; d'un noir olivacé luisant en dessus. Prothorax moitié aussi long dans son milieu que large à la base. Elytres subarrondies postérieurement ; à stries à peine distinctes ; marquées de gros points subsérialement disposés sur les troisième et cinquième et moins régulièrement sur les septième, neuvième et dixième intervalles. Pieds d'un jaune rouge. Cuisses intermédiaires superficiellement pointillées.*

♂. Ongles en forme de grappin.

♀. Ongles faiblement arqués.

Hydrophilus flavipes. Steven, in Schonherr Syn. ins. t. 2. p. 3.

Long. à 0m0124 à 0m0146 (5 1/2 à 6l 1/2). — Larg. 0m0067 à 0m0078 (1 à 3 1/2l)

Corps oblong, plus élargi ou moins étroit après le milieu des élytres; convexe, densement et presque indistinctement pointillé, et d'un noir ou brun olivacé, en dessus. *Tête* faiblement convexe ; marquée de deux impressions arquées et densement ponctuées, naissant près des angles postérieurs de l'épistome et transversalement prolongées chacune jusqu'au tiers médiaire de celui-ci; creusée d'une impression ponctuée bordant le côté interne des yeux. *Labre* sub-

(1) M. Fournet, Notice sur la silice gélatineuse de Ceyssat, p. 8. — *Id.* Notice sur le tripoli des environs de Privas (Ardèche). Ann. des sc. phys. et nat. de la Soc. d'Agricult de Lyon, t. 5. p. 204.

échancré. *Palpes* et *antennes* d'un jaune rougeâtre : trois derniers articles de celles-ci d'un brun mat. *Prothorax* transversal ; aussi long dans son milieu que la moitié de sa base ; bissubsinueusement en arc renversé en devant ; plus court dans le milieu que sur les côtés ; subcurvilinéairement élargi d'avant en arrière ; muni latéralement d'un rebord limité par une strie ponctuée dans sa première moitié ; émoussé aux angles postérieurs qui sont subrectangulairement ouverts; bissubsinueusement tronqué à la base ; convexe en dessus ; marqué près des angles antérieurs de gros points disposés en forme d'arc largement interrompu et obliquement dirigé vers le milieu ; noté d'une rangée de points aussi gros, naissant vers le milieu des bords latéraux et dirigée vers le quart externe de la base qu'elle n'atteint pas ; parsemé entre cette rangée et le côté externe de points irrégulièrement disposés. *Elytres* un peu plus larges à la base que le prothorax à ses angles postérieurs ; trois fois à peine aussi longues que lui ; oblongues ou subcurvilinéairement et faiblement élargies jusqu'aux trois cinquièmes de leur longueur ; curvilinéairement rétrécies de ce point à l'angle sutural ; subarrondies à l'extrémité ; indistinctement ou presque indistinctement marquées de rangées striales et superficielles de petits points ; notées de gros points substrialement disposés sur les troisième et plus irrégulièrement sur les septième, neuvième et dixième intervalles. *Dessous du corps* noir ; brièvement garni d'un duvet gris jaunâtre. *Ventre* subcaréné longitudinalement dans son milieu. *Pieds* d'un jaune rouge luisant, avec la base des cuisses, les articulations et les tarses postérieurs, noirâtres. *Cuisses* antérieures pubescentes dans leur premier quart : les intermédiaires parcimonieusement marquées de petits points.

Cette espèce a été prise par M. Rey dans les environs de Lyon, mais elle habite plus particulièrement le midi de la France.

Obs. Elle a de l'analogie avec la précédente ; elle a la taille plus médiocre ; le corps plus étroit ; la couleur plus olivâtre ; le prothorax moins court, moins arqué sur les côtés, plus visiblement rectangulaire aux angles postérieurs ; les élytres moins élargies et présentant plus près du milieu leur plus grande dilatation, moins arrondies postérieurement ; les pieds d'un jaune rouge ; les cuisses, même les intermédiaires, plus légèrement et moins densement pointillées.

Dans la collection de M. le comte Dejean, les individus de cette espèce pris dans le midi de la France portaient le nom de *Hydrophilus scrobiculatus* ; ils ne m'ont pas offert de différence spécifique avec un exemplaire unique provenant de la Russie méridionale et inscrit sous la dénomination de *H. flavipes*. L'*H. scrobiculatus* de Panzer présente sur les élytres de fortes rugosités ondulées. L'écrivain allemand dé-

clare dans son Index n'avoir jamais trouvé qu'une seule fois cet insecte ; il est probable que cette espèce n'a été établie que sur un *H. caraboïdes* rendu singulier par une anomalie.

QUATRIÈME BRANCHE.

LES HYDROBIAIRES.

Caractères. *Antennes* de huit à neuf articles dont les trois derniers forment une massue pubescente : les septième et huitième transverses, non réniformes. *Mandibules* cachées ou peu apparentes dans le repos ; cornées au côté externe, bidentées à l'extrémité ; membraneuses au dessous de celle-ci au côté interne, pourvues d'une molaire à la base. *Mâchoires* cornées au côté externe ; à deux lobes membraneux et ciliés ou frangés au côté interne. *Yeux* peu ou point saillants ; échancrés postérieurement par les tempes qui sont pubescentes. *Ecusson* en triangle parfois équilatéral, d'autres fois plus allongé, mais dans tous les cas à peine de moitié plus long que large. *Metasternum* non relevé en carène. *Ventre* de cinq segments apparents. *Jambes* intermédiaires non garnies de longs cils sur l'arête inférieure. *Tarses* intermédiaires et postérieurs peu ou point comprimés, et quand ils le sont, garnis au côté interne de cils longs et flexibles.

Les Hydrobiaires se distinguent des Palpicornes de la branche précédente par deux caractères très-apparents : les septième et huitième articles de leurs antennes sont simplement transverses ou subglobuleux et non lunulés ; leur métasternum, au lieu de s'élever en carène sur toute sa longueur, forme une sorte de plaque graduellement élargie jusques au-delà de la moitié.

Chez les Hydrophilaires, nous avons vu les tarses intermédiaires et postérieurs comprimés et garnis au côté interne de cils raides et épais, destinés à augmenter la largeur et la puissance de ces sortes de rames ; ici, si chez les uns on remarque dans les mêmes tarses une compression plus ou moins prononcée, le bord interne de ces organes n'offre plus que des poils longs et flexibles, et chez les autres, ces cils deviennent plus rares ou plus courts, en même temps que les articles tarsiens se rapprochent davantage de la forme cylindrique ; ces différences dans la conformation d'une partie des pieds des Hydrobiaires, apportent dans leur système de progression des modifications qui les éloignent des insectes de l'autre branche. Ils marchent ordinairement dans les eaux plutôt que d'y nager, et quand ils sont obligés de le faire, c'est toujours d'une manière pénible et laborieuse que

s'exécutent leurs mouvements de natation. Quelques-uns de ces petits animaux, surtout ceux de petite taille, s'éloignent parfois des lieux qui semblent être leur domaine particulier, et se rencontrent, principalement vers les derniers jours de l'automne ou pendant l'hiver, cachés parmi les mousses ou blottis sous des feuilles humides.

Les larves des Hydrobiaires n'ont pas été décrites. Miger avait suivi les développements de plusieurs ; mais ses travaux sont restés inédits. A en juger par celle de l'*Helophilus lividus* que nous ferons connaître ci-après, elles ont les principaux caractères de celles de la division précédente. Elles en diffèrent par le défaut ou par l'état rudimentaire des appendices latéraux et de ceux de la partie postérieure du corps de celles des Hydrophilaires. Comme ces dernières elles sont carnassières; mais elles ne nagent pas, et ont, par cette raison, reçu de Miger le nom de *rampantes*. Elles se tiennent ordinairement vers la surface des eaux, y cheminent soit en produisant des mouvements vermiculaires horizontaux, soit en marchant à la renverse sous leur nappe liquide. Quelquefois, malgré la mobilité de celle-ci, elles s'y fixent par leur partie anale qui produit l'effet d'une sorte de ventouse, et peuvent ainsi changer brusquement de direction.

Nous partagerons cette branche en deux rameaux.

		RAMEAUX.
Palpes maxillaires	généralement épais et plus courts que les antennes ; à dernier article fusiforme, plus long que le précédent.	HYDROBIATES.
	généralement grêles et plus longs que les antennes ; à dernier article subcylindrique, plus court que le précédent.	PHILHYDRATES.

PREMIER RAMEAU.

LES HYDROBIATES.

Caractères. *Palpes maxillaires* généralement épais et plus courts ou à peine aussi grands que les antennes, à dernier article plus long que le précédent.

Le corps des Hydrobiates a généralement une convexité plus prononcée que celui des insectes du second rameau. Chez les uns, il est en espèce d'ovale allongé, subparallèle sur les côtés et arrondi à ses deux extrémités; chez les autres, il offre successivement les principales modifications qui conduisent à la forme presque circulaire.

Les insectes du premier genre ont beaucoup d'analogie avec les derniers Hydrophilaires, par leur couleur, leur épistome sans échancrure, leurs fossettes frontales et les gros points qui se remarquent

sur la tête et le prothorax; dans les genres suivants, ces caractères sont nuls ou affaiblis. Chez tous les Palpicornes de cette coupe les élytres offrent dans leur seconde moitié une strie juxta-suturale très-marquée.

Les Hydrobiates se répartissent dans les genres suivants :

		GENRES.
Trochanter de chacune des cuisses postérieures	presque en forme de virgule, c'est-à-dire rétréci de la base à l'extrémité et paraissant ne faire qu'un avec la cuisse.	*Hydrobius.*
	de largeur à peu près égale sur toute sa longueur, détaché de la cuisse à son extrémité et formant une saillie.	*Laccobius.*

Genre *Hydrobius*, Hydrobie; Leach.

(ὕδωρ, eau; βιόω, je vis.)

Caractères. *Antennes* de neuf articles : le premier épais, subcylindrique, le plus long de ceux de la tige : le deuxième diminuant de grosseur en se rapprochant du suivant : les troisième, quatrième et cinquième petits, submoniliformes : le sixième glabre, en cornet, servant de base aux trois suivants qui, faiblement transverses ou subglobuleux, forment une massue allongée et pubescente. *Mandibules* ciliées à la partie membraneuse du côté interne, ou munies de poils réunis en forme de brosse. *Palpes maxillaires* plus courts que les antennes; à dernier article fusiforme plus grand que le précédent. *Menton* presque en carré transversal. *Medisternum* comprimé en forme de lame saillante et s'avançant ordinairement entre les hanches antérieures. *Trochanter* de chacune des cuisses postérieures en forme de virgule ou rétréci de la base à l'extrémité, et paraissant confondu avec la cuisse. *Tarses* postérieurs un peu comprimés, garnis de longs cils, ou peu distinctement munis d'une dent rudimentaire. *Corps* ovale oblong, ovale, parfois presque hémisphérique.

+ Tête creusée d'une fossette au côté interne des yeux. Epistome coupé en devant en ligne droite ou à peu près. (Genre *Hydrobius*, Leach).

1. **H. Convexus**; Illiger, Brullé *Corps en ovale allongé; convexe, densement pointillé et d'un noir verdâtre luisant, en dessus. Prothorax d'une longueur à peine égale à la moitié de sa base. Ecusson moins densement pointillé que les élytres. Celles-ci à onze rangées striales de points: la juxta-suturale peu apparente dans sa moitié antérieure, creusée en*

strie dans sa postérieure; notées sur les intervalles alternes de points plus gros presque confondus avec ceux des rangées. Cuisses postérieures pubescentes, au moins dans leur moitié basilaire.

Hydrobius convexus. Brullé, Hist. t. 5 bis. 282.

Long. 0m0101 à 0m0112 (4 1/2 à 5l). — Larg. 0m0057 à 0m0062 (2 1/2 à 23/4l).

Corps en ovale allongé; d'un noir verdâtre ou bronzé, luisant, en dessus; paraissant presque lisse, mais densement pointillé. *Tête* penchée; faiblement convexe; marquée sur l'épistome de points assez gros, formant une rangée transversale, irrégulière, partiellement double, naissant du milieu des bords latéraux dudit épistome et interrompue dans son tiers médiaire; notée au côté interne des yeux de points disposés en un demi-cercle dont la moitié antérieure est creusée d'une fossette assez profonde. *Labre* visible; peu ou point échancré à son bord antérieur. *Palpes maxillaires* et *antennes* d'un rouge jaune livide: massue de celles-ci grises ou d'un gris rougeâtre. *Prothorax* trapézoïde; à peine aussi long dans son milieu que la moitié de sa plus grande largeur; bissubsinueusement coupé en arc renversé en devant: subcurvilinéairement élargi d'avant en arrière; rebordé latéralement; subarrondi aux angles antérieurs et un peu moins aux postérieurs; bissubsinueusement tronqué et sans rebord à la base; convexe en dessus; marqué de chaque côté de points assez gros, irrégulièrement disposés sur deux lignes courbes, ou formant presque un cercle prolongé jusqu'au tiers médiaire, interrompu près du milieu des bords latéraux et trois fois aussi largement vers le disque. *Ecusson* en triangle subéquilatéral et légèrement curvilinéaire; un peu moins densement et moins finement pointillé que les élytres, quelquefois lisse dans son pourtour. *Elytres* à peine plus larges aux épaules que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois au moins aussi longues que lui; subcurvilinéairement et assez faiblement élargies jusqu'au milieu de leur longueur; un peu plus étroitement arrondies postérieurement (prises ensemble) que le demi-cercle; étroitement rebordées; irrégulièrement convexes en dessus, ou plus déprimées sur le dos; à onze rangées striales de points, moins apparentes près de la base, plus visibles vers l'extrémité: la juxta-suturale généralement peu distincte dans sa moitié antérieure, creusée dans sa postérieure en strie graduellement plus profonde vers l'extrémité; marquées de gros points sur les troisième, cinquième, septième, neuvième et onzième intervalles et presque confondus sur le dos avec les rangées striales correspondant aux mêmes nombres; parcimonieusement garnies de poils couchés, presque indistincts et souvent usés; naissant de ces gros points. *Dessous du corps* subruguleusement poin-

tillé, brièvement pubescent; brun; orné latéralement sur [chaque anneau du ventre d'une tache rouge jaune; quelquefois entièrement d'un rouge brunâtre ou d'un rouge jaune graduellement plus clair sur le ventre. *Cuisses* et *jambes* brunes : les intermédiaires et postérieurs de celles-là pointillées et pubescentes jusqu'au-delà de leur première moitié; glabres et ponctuées vers l'extrémité. *Tarses* d'un rouge livide.

Cette espèce habite les parties méridionales de la France. On la trouve dans les environs de Marseille, de Montpellier, de Perpignan, etc.

2. **H. Oblongus**, Herbst. *Corps en ovale allongé; convexe, densement et finement ponctué, et d'un noir verdâtre luisant, en dessus. Prothorax au moins d'une longueur égale à la moitié de sa base. Ecusson ordinairement au moins aussi densement pointillé que les élytres : celles-ci à onze rangées striales de points : la juxta-suturale creusée en strie dans sa moitié postérieure; notées de points plus gros vers le milieu des intervalles alternes. Cuisses postérieures pubescentes à peine dans leur tiers basilaire.*

Hydrophilus oblongus. Herbst, Nat. t. 7. 300. 6. pl. 113. fig. 10.

Hydrophilus picipes. Duméril, Dict. d. s. n. t. 22. 257. — Steph. Synop. 2. 127. 1. — Sturm, Deut. Faun. t. 10. p. 4. 1. — De Casteln. Hist. 2. 55. 2.

Hydrobius oblongus. Brullé, Hist. t. 5 bis. 281. — Erichs. Kæf. brand 207. 1. — Heer, Faun. helv. 1. 484. 1.

Long. 0m0079 à 0m0090 (3 1/2 à 4l). — Larg. 0m0039 à 0m0045 (1 3/4 à 2l).

Corps en ovale allongé; d'un noir légèrement verdâtre ou bronzé, luisant en dessus; paraissant presque lisse, mais densement couvert de petits points. *Tête* penchée, faiblement convexe; marquée sur l'épistome de points assez gros, formant une rangée transversale, irrégulière, partiellement double, naissant du milieu des bords latéraux dudit épistome et interrompue dans son tiers médiaire; notée au côté interne des yeux de points disposés en un demi-cercle dont la moitié antérieure est légèrement creusée en fossette. *Labre* visible, peu ou point échancré à son bord antérieur. *Palpes maxillaires* et *antennes* d'un jaune rouge pâle : massue de celles-ci grise. *Prothorax* trapézoïde; plus long dans son milieu que la moitié de sa plus grande largeur; bissubsinueusement coupé en arc renversé en devant; subcurvilinéairement élargi d'avant en arrière; rebordé latéralement; subarrondi aux angles antérieurs, à peine émoussé aux postérieurs qui sont rectangulairement ouverts; bissubsinueusement tronqué et sans rebord à la base; convexe en dessus; marqué de chaque côté de points

assez gros, irrégulièrement disposés sur deux lignes courbes, ou formant presque un cercle prolongé jusqu'au tiers médiaire, interrompu près du milieu des bords latéraux, et trois fois aussi largement vers le disque *Ecusson* en triangle équilatéral et légèrement curvilinéaire; entièrement couvert de points paraissant généralement aussi petits et au moins aussi serrés que ceux des étuis. *Elytres* à peine plus larges aux épaules que le prothorax aux angles postérieurs; deux fois et demie à trois fois aussi longues que lui; presque parallèles ou faiblement subcurvilinéaires jusqu'aux deux tiers de leur longueur; un peu plus étroitement arrondies postérieurement (prises ensemble) que le demi-cercle; étroitement rebordées; régulièrement convexes en dessus; à onze rangées striales de points : la juxta-suturale creusée dans sa seconde moitié en une strie graduellement plus profonde postérieurement; marquées de gros points irrégulièrement et longitudinalement parsemés vers le milieu des troisième, cinquième, septième, neuvième et onzième intervalles; parcimonieusement garnies de poils couchés, presque indistincts et souvent usés, naissant de ces gros points. *Dessous du corps* subruguleusement pointillé; garni d'un duvet court, grisâtre et mi-couché; brun, orné latéralement sur chaque anneau du ventre d'une tache d'un fauve jaune. *Cuisses* et *jambes* brunes; les intermédiaires et postérieures de celles-là pointillées et pubescentes dans leur quart le plus rapproché des hanches, glabres et marquées de points inégaux sur le reste de leur surface. *Tarses* d'un rouge livide.

Cette espèce habite presque toutes les parties de la France.

Obs. Elle diffère de la précédente par plusieurs points. Elle a la taille plus petite; les fossettes frontales moins profondes; les angles postérieurs du prothorax moins émoussés; l'écusson en général moins grossièrement et moins densement ponctué; les élytres plus convexes sur le dos et proportionnellement moins longues; la strie juxta-suturale indiquée par des points dans sa première moitié; les gros points des intervalles non confondus avec les rangées striales; les cuisses postérieures garnies d'un duvet moins épais et sur un espace beaucoup plus court.

La plupart des auteurs ont rapporté à cette espèce l'*Hydrophilus picipes* de Fabricius. La description laconique faite par cet écrivain sur un exemplaire défectueux, rendait cette synonymie très-douteuse. Le professeur danois se demandait lui-même, dans son Entomologie Systématique, si son insecte ne devait pas être placé dans un autre genre; il avait raison. Suivant M. Erichson, c'est le *Catops picipes* qui figure dans la collection de Fabricius, sous le nom d'*Hydrophilus picipes*.

3. **H. Fuscipes**; Linn. *Ovale; convexe, d'un noir de poix assez brillant et densement couvert de petits points en dessus. Prothorax moins long que la moitié de la base; moins finement ponctué que les élytres. Celles-ci à onze stries ponctuées et plus profondes postérieurement; marquées de gros points sur les intervalles alternes. Cuisses postérieures pubescentes sur les deux tiers de leur longueur.*

Scarabœus aquaticus. Linn. Faun. suec. p. 139. 404.

Dytiscus fuscipes. Linn. Faun. suec. p. 214. 766.—*Id.* Syst. nat. 1. 464. 4.— Martyn. Ent. pl. 33. fig. 15.

L'*Hydrophile noir strié.* Geoff. Hist. 1. 184. 4.

Hydrophilus fuscipes. De Geer, Mem. t. 4. 377. 3. — Mull. Zool. D. 69. 655. — Oliv. Ent. t. 3. 39. p. 12. 6. pl. 2. fig. 9. a. b. — Illig. Kæf. pr. 247. 8. — Marsh. Ent. brit. 403. 3. — Latr. Hist. nat. t. 10. 63. 6. — Duftsch. Faun. aust. 1. 239. 3.— Gyllenh. Ins. s. 1. 114. 3. — Zetterst. Faun. lapp. 196. 1.

Hydrophilus scarabœoides. Fab. Syst. Ent. 228. 4. — *Id.* Syst. el. 1. 251. 9. —Herbst. Arch. 121. 4. — *Id.* Nat. t. 7. 301. 7. pl. 113. fig. 11. —Rossi, Faun. etr. 1. 196. 182. — *Id.* Ed. Helw. 1. 227. 483. — Payk. Faun. suec. 1. 180. 3. — Panz. Faun. ger. 67. 12. — Schonh. Syn. ins. 2. 4. 14.

Hydrobius fuscipes. Curtis, Brit. ent. 243. 1. — Steph. Syn. 2. 128. 2. — Brullé, Hist. t. 5 bis. 281. pl. 12. fig. 3. — Sturm, Deut. Faun. t. 10. p. 5. 2. pl. 216. — Erichs. Kæf. br. 208. 2. — Heer, Faun. helv. 1. 184. 2.

Hydrobius scarabœoides. De Casteln. Hist. 2. 55. 1.

Var. B. *D'un vert bronzé en dessus, d'un testacé jaunâtre en-dessous.*

Hydrobius chalconotus. Curtis, Ent. brit. n. 3. 243? — Steph. Syn. 1. 128. 3?

Hydrobius æneus. Solier, Ann. soc. ent. de Fr. t. 3. p. 214.

Var. C. *Brièvement ovale, densement et subobsolètement ponctué en dessus. Stries des élytres réduites à des rangées de points sur une partie de leur longueur.*

Hydrobius subrotundus. Steph. Syn. t. 2. 128. 4.

Long. 0^m0062 à 0^m0078 ($2\ 3/4$ à $3\ 1/2^l$) Larg. 0^m0033 à 0^m0045 ($1\ 1/2$ à 2^l).

Corps ovale; convexe, couvert de petits points et d'un noir de poix assez brillant, en dessus. *Tête* marquée sur l'épistome de points assez gros, formant une rangée transversale, interrompue dans le tiers médiaire, et parfois recourbée vers celui-ci; notée au côté interne des yeux d'une fossette oblique et ponctuée. *Labre* visible; peu ou point échancré. *Palpes maxillaires* et *antennes* d'un jaune rouge pâle: extrémité des premiers obscure: massue des secondes grisâtre. *Pro-*

thorax trapézoide; moins long dans son milieu que la moitié de sa plus grande largeur; bissubsinueusement en arc renversé en devant; subcurvilinéairement élargi d'avant en arrière; rebordé latéralement; subarrondi aux angles antérieurs, obtus aux postérieurs; moins finement ponctué que les élytres; marqué de chaque côté de points plus gros que ceux du fond, disposés irrégulièrement en forme de cercle prolongé jusqu'au tiers médiaire et largement interrompu près du disque. *Ecusson* en triangle subéquilatéral et légèrement curvilinéaire; d'une ponctuation ordinairement semblable ou analogue à celle du prothorax. *Elytres* à peine plus larges aux épaules que le prothorax à ses angles postérieurs; deux fois et demie au moins aussi longues que lui; formant, réunies, un ovale tronqué en devant; étroitement rebordées; convexes, mais moins fortement sur le dos; à onze stries subterminales, ponctuées, souvent réduites à des rangées de points à leur partie antérieure, graduellement plus profondes et rayées par des strioles transversales vers l'extrémité: la dixième antérieurement raccourcie, affluente vers la précédente ou liée à celle-ci; marquées de gros points longitudinalement et irrégulièrement disposés vers le milieu des troisième, cinquième, septième, neuvième et onzième intervalles; très-parcimonieusement garnies de poils couchés indistincts et souvent usés, naissant de ces gros points. *Dessous du corps* subruguleusement pointillé, très brièvement pubescent; d'un brun luisant. *Ventre* marqué d'une fossette transversale près du bord latéral de chaque anneau. *Cuisses* brunes, ruguleusement pointillées et pubescentes, au moins dans leurs deux tiers basilaires, obscurément d'un rouge brunâtre livide et glabres vers l'extrémité. *Jambes* et *tarses* d'un rouge brunâtre livide.

Cette espèce est commune dans toute la France.

Obs. On trouve des exemplaires chez lesquels la ponctuation du dessus du corps est soit plus ruguleuse, soit plus effacée, ou qui paraît plus serrée. Quelquefois les stries des élytres sont profondes jusqu'à la base; d'autrefois elles se réduisent, près de celles-ci, à des rangées de points. L'*H. æneus* de M. Solier est, ainsi que l'avait jugé M. Erichson, un individu chez lequel le pygmentum ne s'est pas complètement développé. L'*H. chalconotus* de MM. Curtis et Stephens me paraît être dans le même cas.

L'*H. fuscipes* est facile à distinguer des précédentes espèces par son corps plus brièvement ovale, plus arrondi sur les côtés; sa couleur; ses élytres striées; ses cuisses pubescentes sur une plus grande étendue.

+ + Epistome fortement échancré en devant. Lame métasternale notablement développée.

1. **H. Bicolor**; Payk. *Ovale; convexe et couvert de petits points en dessus. Tête noire, ornée sous les yeux d'une tache d'un jaune testacé. Prothorax et élytres de cette dernière couleur: les secondes arrondies à l'extrémité; marquées d'une strie juxta-suturale raccourcie en devant, et de dix rangées de points moins indistinctes postérieurement. Cuisses brunes et pubescentes jusque vers le genou. Jambes et tarses d'un brun de poix.*

Hydrophilus bicolor. Payk. Faun suec. 1. 184. 8. — Gyllenh. Ins. suec. 1. 121. 10.
Hydrobius bicolor. Sturm, Deut. Faun. t. 10. 7, pl. 217. A. B.
Hydrobius atricapillus. Marsham, Inéd. — Steph. Syn. 2. 131. 13. pl. 14. fig. 6.

Long 0^m,0051 (2 1/4l). — Larg. 0^m,0033 (1 1/2l).

Corps ovale; convexe, densement et presque uniformément couvert de petits points, en dessus. *Tête* d'un noir luisant; parée au dessous des yeux d'une tache triangulaire d'un jaune testacé; paraissant un peu plus finement pointillée que le prothorax et les élytres. *Palpes* jaunâtres: dernier article des maxillaires brun à l'extrémité, à peine plus grand que le précédent. *Antennes* jaunâtres, à massue grise. *Prothorax* à peine de moitié aussi long que large à la base; bissubsinueusement en arc renversé en devant; subcurvilinéairement élargi d'avant en arrière; subarrondi aux angles antérieurs et presque également aux postérieurs; rebordé latéralement; bissubsinueusement tronqué à sa base et sans rebord sur les côtés de celle-ci; convexe en dessus; d'un jaune testacé. *Ecusson* en triangle plus long que large à la base; finement ponctué. *Elytres* aussi larges aux épaules que le prothorax aux angles postérieurs; deux fois et demie aussi longues que lui; légèrement curvilinéaires sur les côtés, arrondies à l'extrémité; munies latéralement d'un rebord qui s'affaiblit postérieurement; convexes en dessus; d'un jaune testacé, parfois marquées sur le calus huméral d'une tache punctiforme brune, et quelquefois de lignes longitudinales obscures; rayées d'une strie juxta-suturale affaiblie et moins voisine de la suture en se rapprochant de la base qu'elle n'atteint pas; marquées en outre de dix rangées striales de points, indistinctes sur la naissance des élytres, graduellement plus apparentes vers l'extrémité: les neuf premières affluentes vers la dixième qui se prolonge parallèlement au bord apical; notées sur leur page inférieure de rangées beaucoup plus prononcées de points ronds. *Dessous du corps*

brun ou d'un brun noirâtre; subruguleusement pointillé, brièvement pubescent. *Cuisses* brunes, toutes pubescentes jusque près des genoux qui sont plus rougeâtres. *Jambes* d'un brun de poix. *Tarses* un peu moins foncés.

Cette espèce habite la plupart des provinces de la France. Elle est peu commune dans les environs de Lyon.

Obs. Elle est facile à distinguer des autres espèces par sa couleur, par celle du dernier article de ses palpes maxillaires, par l'étendue de la partie pubescente de toutes ses cuisses.

En regardant les élytres à leur page inférieure on les voit marquées de rangées longitudinales de cercles imprimés ou de points ronds et confluents.

L'*Hydroph. bicolor* de Fabricius, qu'Illiger rapportait à une variété de notre *Hélophilus lividus*, est, suivant M Erichson, une variété de l'*Hydr. testaceus* du professeur de Kiel.

L'*Hydrophilus fulvus* de Marsham, que MM. Schonherr et Curtis donnent comme synonyme de l'*H. bicolor* de Paykull, serait différent, suivant l'examen fait par M. Stephens, de l'exemplaire typique de la collection de Marsham. L'auteur du Synopsis en constitue une espèce particulière : il ne nous semble qu'une des variétés à teinte jaunâtre du *Phil. lividus*.

2. **H. Æneus**; Steven, inéd. Germar. *Ovale allongé, arrondi aux extrémités; très-convexe, assez densement ponctué et d'un brun noir bronzé, en dessus. Palpes maxillaires entièrement bruns. Elytres marquées d'une strie juxta-suturale antérieurement raccourcie. Cuisses antérieures et intermédiaires assez densement pubescentes jusqu'aux deux tiers de leur longueur : les postérieures glabres. Jambes et tarses d'un brun rougeâtre.*

Hydrophilus æneus. Germar, Insect. spec. p. 96. 163.
Hydrobius æneus. Steph. Syn. 1. 155. 23.

Long. 0m0023 à 0m0027 (1 à 1 1/4 l). Larg. 0m0017 à 0m0020 (3/4 à 7/8l).

Corps ovalaire, arrondi aux extrémités, très-convexe et entièrement d'un brun verdâtre ou bronzé en dessus; assez densement ou densement marqué de points paraissant un peu plus petits sur la tête que sur les élytres. *Palpes maxillaires* entièrement bruns ou d'un brun noir; à dernier article fusiforme, presque égal au deuxième, et d'un tiers plus grand que le troisième. *Antennes* d'un rouge ferrugineux, à massue grise. *Prothorax* de moitié moins long que large; bissubsinueusement en arc renversé en devant, curvilinéairement et assez fortement élargi

d'avant en arrière ; subarrondi aux angles de devant, moins sensiblement aux postérieurs; rebordé latéralement, bissubsinueusement tronqué et sans rebord apparent à la base, très convexe en dessus. *Ecusson* en triangle équilatéral. *Elytres* à peine plus larges à leur naissance que le prothorax aux angles postérieurs, de la largeur de ce dernier un peu au devant de ces angles ; près de trois fois aussi longues que lui, faiblement curvilinéaires sur les côtés jusqu'aux trois quarts de leur longueur ; arrondies à l'extrémité; rebordées; très-convexes en dessus, marquées d'une strie juxta-suturale qui s'efface vers son tiers antérieur; notées sur leur page inférieure de dix à onze rangées striales de points séparées par des intervalles au moins trois fois aussi larges qu'elles. *Dessous du corps* d'un brun noir; pubescent. *Cuisses* brunes: les antérieures et intermédiaires assez densement pubescentes jusqu'aux deux tiers de leur longueur; glabres et d'un brun rougeâtre vers les extrémités : les postérieures parcimonieusement garnies de poils luisants, d'un brun rougeâtre. *Jambes* et *tarses* d'une teinte un peu plus claire.

Cette espèce habite comme les précédentes les eaux stagnantes, les fontaines et les ruisselets. On la trouve dans les montagnes du Lyonnais et du Beaujolais ; elle a eté prise dans le midi par M. Rey. Elle habite également les environs de Paris, l'ouest et le nord de la France.

Obs. Quelquefois elle a le ventre et les pieds d'un rouge pâle.

En la regardant au jour, les parties des élytres qui débordent le corps paraissent d'un brun rougeâtre. Elle a de l'analogie avec la suivante, mais elle se distingue aisément des variétés les plus foncées de cette dernière, par son corps plus comprimé, plus resserré sur les côtés, plus grossièrement ponctué en dessus ; par ses palpes maxillaires entièrement bruns ; par son prothorax unicolore ; par ses cuisses postérieures presque glabres ou parcimonieusement pubescentes.

+ + + Epistome faiblement échancré en devant. Lame métasternale peu saillante.

3. **H. Globulus**; Payk. *Subhémisphérique, pointillé et luisant en dessus; brun ou parfois d'un brun grisâtre passant au fauve ou fauve livide sur les côtés du prothorax et des élytres. Palpes maxillaires livides, à extrémité obscure. Elytres marquées d'une strie juxta-suturale raccourcie antérieurement. Cuisses pubescentes sur les deux tiers de leur longueur. Le duvet des postérieures obliquement terminé. Jambes et tarses d'un rouge brun ou brunâtre.*

Sphœridium limbatum. Fab. Ent. syst. 1. 82. 21. — *Id.* Syst. el. 1. 97. 25.

Hydrophilus minutus. Oliv. Ent. t. 3. 39. p. 15. 12. pl. 2. 13. b. — Marsh. Ent. brit. p. 406. 12.

Hydrophilus globulus. Payk. Faun. suec. 1. 188. 13. — Illig. Mag. 1. 65. 3. 4. — Latr. Hist. nat. t. 10. 68. 13. — Duftsch. Faun. aus. t 1. 247. 15. — Gyllenh. Ins. suec. 1. 117. 6. — Schonh, Syn. ins. 2. 5. 18. — Zetterst. Faun. lapp. 197. 4.

Hydrobius globulus. Steph. Synops. 2. 135. 24. — Sturm, Deut Faun. t. 10, p. 18. 11. — Heer, Faun. helv. 1. 484. 3.

Hydrobius limbatus. Erichs. Kæf. br. 208. 3.

Brachypalpus globulus. De Casteln. Hist. t. 2. 57. 2.

Var. B. *Dessus du corps d'un noir légèrement bronzé ou verdâtre; bords latéraux et parfois une partie des antérieur et postérieur du prothorax d'un fauve livide. Elytres d'un rouge brun livide sur les parties qui débordent le corps.*

Var. C. *Tête noirâtre, ornée au dessous des yeux d'une tache d'un gris livide. Prothorax d'un fauve ou gris livide, marqué sur son disque d'une ou de trois taches brunes ou brunâtres, transversalement situées. Elytres d'un fauve ou d'un gris livide avec la ponctuation obscure ou brunâtre.*

Hydrophilus bipustulatus. Marsh. Ent. brit. 406. 13. — Schonh. Syn. ins. t. 2. p. 9. 36.

Hydrobius bipustulatus. Steph. Syn. 2. 135. 18.

Brachypalpus similis. De Casteln. Hist. t. 2. p. 57. 3.

Var. D. *Dessus du corps d'un livide grisâtre plus obscur sur la tête; épistome, et parfois une tache sur le disque du prothorax, bruns. Ponctuation des élytres obscure ou brunâtre.*

Long. 0^m 00022 à 0^m0033 (1 à 1 1/2). Larg. 0^m0017 à 0_m0022(3/4 à 1l)

Corps subhémisphérique; convexe, brillant et densement couvert de petits points, en dessus. *Tête* noire. *Palpes maxillaires* et *antennes* livides ou d'un livide testacé : extrémité des premiers généralement obscure : massue des secondes grise. *Prothorax* à peine de moitié aussi long que large à sa base; bissubsinueusement et faiblement en arc renversé en devant; subcurvilinéairement élargi d'avant en arrière; subarrondi aux angles antérieurs et postérieurs; rebordé latéralement; tronqué et sans rebord apparent à la base; très convexe en dessus, d'un brun ou d'un noir brillant sur son disque, passant graduellement sur les côtés au brun livide et au livide grisâtre; paraissant un peu moins finement et moins densement pointillé que la tête. *Ecusson* en triangle subéquilatéral. *Elytres* aussi larges à leur naissance que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois aussi longues que lui; rebordées latéralement; très-convexes; marquées d'une strie juxta-suturale indistincte dans son tiers antérieur; notées sur leur page

inférieure de dix ou onze rangées striales de points séparés par des intervalles quatre fois plus larges; presque moins finement ponctuées que le prothorax ; d'un brun brillant, sur l'abdomen ; d'un rouge brunâtre ou d'un brun livide sur les parties qui débordent le corps, avec la ponctuation de ces parties obscure. *Dessous du corps* subruguleusement et peu distinctement pointillé ; d'un brun noir peu luisant, avec le bord des anneaux du ventre plus clair ou rougeâtre. *Cuisses* brunes ou d'un brun rouge ou rougeâtre et pubescentes jusqu'aux deux tiers de leur longueur : le duvet des postérieures terminé d'une manière oblique, c'est-à-dire prolongé jusqu'aux deux tiers du bord antérieur et jusqu'à la moitié du postérieur. *Jambes* et *tarses* à peine plus rougeâtres.

Cette espèce habite comme les autres les eaux stagnantes; quelquefois, surtout pendant l'hiver, on la trouve sous les feuilles humides, sous les mousses qui couvrent les bords des mares. Elle est commune dans presque toutes les parties de la France.

Obs. Elle varie beaucoup pour la couleur: la lividité des bords du prothorax et des élytres s'étend quelquefois sur toute ou presque toute leur surface : le premier semble alors grisâtre ou d'un cendré fauve, ordinairement avec trois taches ou parfois seulement avec une tache brune ou brunâtre sur son disque : les secondes, avec la ponctuation obscure ; quelquefois même la tête est d'un gris ou d'un cendré tirant sur le fauve, avec l'épistome seul et les yeux bruns ou d'un brun noir.

Elle se distingue facilement des autres espèces de ce genre par sa taille, par sa forme plus arrondie, et par la proportion dans laquelle ses cuisses sont couvertes de duvet.

Elle a été pour la première fois trouvée par Schmidt, et décrite par Fabricius, sous le nom de *Sphæridium limbatum ;* la brièveté de la description et la place générique que lui assigna cet auteur mirent en défaut tous les entomologistes ; l'espèce ne fut pas reconnue. On doit à M. Erichson de nous avoir appris, par l'inspection de la collection du professeur de Kiel, que le *Sphæridium limbatum* du Systema Eleutheratorum se rapporte à l'insecte postérieurement décrit par Paykull, sous le nom de *Hydrophilus globulus*, dénomination que nous croyons devoir conserver, la description de Fabricius nous paraissant non avenue comme toutes celles qui ne permettent pas de reconnaître les objets. Nous n'admettrons jamais qu'une exception à cette règle, c'est en faveur de l'homme de génie dont tous les naturalistes ne cesseront de prononcer le nom avec reconnaissance et vénération, en faveur de l'immortel Linné.

Genre *Laccobius*, Laccobie; Erichson.

(Λάκκος, lac; βίοω, je vis.)

Caractères. *Antennes* de huit articles : le premier subparallèle, comprimé, allongé : le deuxième de moitié plus court, subconique : le troisième petit : les quatrième et cinquième en forme de coupe ou de cornet servant de base aux trois articles pubescents qui composent la massue. *Epistome* échancré en devant. *Mandibules* cornées et arquées au côté externe ; terminées par une dent bifide; membraneuses au côté interne. *Mâchoires* à deux lobes frangés ou subspinosules. *Palpes maxillaires* épais; à deuxième et troisième articles obconiques : le dernier subfusiforme, arqué au côté externe, le plus grand de tous. *Palpes labiaux* à dernier article à peine moins court que le précédent *Mesosternum* en forme de lame saillante. *Trochanter* de chacune des cuisses postérieures presque d'égale largeur sur toute sa longueur, détaché de la cuisse et formant une saillie à son extrémité. *Corps* presque hémisphérique.

1. **L. Minutus**; Linn. *Subhémisphérique. Tête et prothorax d'un noir verdâtre ; finement ponctués : la première livide au dessous des yeux ; le second paré sur les côtés d'une tache livide, sinueuse et postérieurement élargie. Elytres d'un livide tirant sur le gris ou sur le fauve ; à une vingtaine de rangées de points plus ou moins régulières, rayées de brun, mais d'une manière peu marquée vers les bords latéraux.*

♂. Deuxième et troisième articles des tarses antérieurs dilatés.

♀. Tarses antérieurs filiformes.

Chrysomela minuta. Linn. Faun. suec. p. 166. 533. — *Id.* Syst. nat. 1. 593. 50.

La Perle aquatique. Geoff. Hist. t. 1. p. 86. *Scarabée*. 28.

Hydrophilus chrysomelinus. Muller, Zool. Dan. prod. p. 69. 660.

Dytiscus coccinelloides. Schrank, Enum. p. 199. 373.

Dytiscus marginellus. Herbst, Arch. p. 129. 29.

Hydrophilus coccinelloides. Rossi, Faun. etrus. 1. 197. 486 — *Id.* Ed. Helw. 1. p. 228. 486.

Hydrophilus minutus. Illig. Kæf. pr. 245. 3.—Latr. Hist. nat. t. 10. p. 67. 12 et var.— Gyllenh. Ins. suec. 1. 216. 5. — Zetterst. Faun. lapp. p. 197. 3.

Hydrophilus bipunctatus. Marsh. Ent. brit. p. 406. 11.

Hydrobius bipunctatus. Steph. Syn. t. 2. p. 132. 15.

Limnebius minutus. Brullé, Hist. t. 5 bis. p. 286. pl. 12. fig. 6.

Laccobius minutus. Erichs. Kæf. brand. 1. 203. 1. et var.

Brachypalpus bipunctatus. De Casteln. Hist. t. 2. p. 36. 1.

Var. A, *ou variétés du type.*

α. Tête sans tache au dessous des yeux.

β. Prothorax en grande partie livide à ses bords antérieur et postérieur.

γ. Elytres seulement ponctuées de brun.

δ. Cuisses livides.

Var. B. *Elytres offrant aux quatre cinquièmes de la longueur, près de la suture un espace orbiculaire entièrement livide, ou d'un livide grisâtre.*

Ici se reproduisent aussi les var. α et β.

ε. Elytres maculées chacune d'une ou de deux taches ovalaires noirâtres, situées sur le milieu de la longueur : l'une près de la suture, l'autre vers le bord externe.

Hydrophilus bipunctatus. Fab. Syst. ent. p. 188. 14. — *Id.* Syst. el. 1. p. 254. 36. — Oliv. Encycl. t. 7. p. 128. 16. — *Id.* Ent. t. 3. 39. p. 16. 13. pl. 2. fig. 14. a. b. — Panz. Faun. g. 67. 14.

Hydrophilus minutus. Duftsch. Faun. aust. 1. 245. 13.

Hydrobius colon. Steph. Syn. 2. 133. 17.

Hydrobius minutus. Sturm, Deut. Faun. t. 10. 16. 10.

Var. C. *Rangées striales des élytres alternativement affaiblies et décolorées, quelquefois même nulles.*

Ici se reproduisent également les var. α, β. δ. ε, et B.

Var. D. *Points des rangées des élytres légèrement obscurs, laissant paraître les élytres uniformément grisâtres. Prothorax ordinairement livide sur une plus grande étendue de sa surface.*

Hydrophilus striatulus. Fab. Syst. el. 1. 254. 25.

Hydrophilus minutus. Duftsch. 1. p. 346. var. β.

Hydrobius striatulus. Steph. Syn. 2. 133. 16.

Brachypalpus pallidus. De Casteln. Hist. t. 2. p. 37. 4.

Long. 0m0022 à 0m0033 (1 à 1 1/2).

Corps subhémisphérique. *Tête* presque en triangle tronqué; échancrée à la partie antérieure de l'épistome; médiocrement convexe; couverte de petits points presque confluents; d'un noir légèrement verdâtre ou bronzé ; ordinairement parée d'une tache livide au dessous des yeux. *Palpes* et *antennes* livides ou d'un livide flavescent : massue des secondes fauve, parfois obscure. *Prothorax* faiblement en arc renversé, en devant; deux fois au moins aussi large à la base que

long dans son milieu; un peu moins court dans celui-ci que sur les côtés; curvilinéairement d'abord, puis subrectilinéairement élargi d'avant en arrière; tronqué à la base ; sans rebord apparent dans sa périphérie; convexe en dessus, d'un noir légèrement verdâtre ou bronzé avec les côtés parés d'une tache livide sinueusement élargie d'avant en arrière; couvert de points moins rapprochés que ceux de la tête, séparés par des intervalles plus unis, et affaiblis près des bords latéraux. *Ecusson* en triangle subéquilatéral, d'un noir gris ou légèrement bronzé ; plus finement pointillé que le prothorax. *Elytres* aussi larges à leur naissance que ce dernier à ses angles postérieurs ; environ trois fois aussi longues que lui ; subcurvilinéairement élargies jusqu'à la moitié de leur longueur ; curvilinéairement rétrécies de ce point à l'angle sutural; très convexes en dessus ; d'un livide grisâtre; marquées de vingt à vingt-deux rangées de points, en partie souvent peu régulières, rayées de brun, mais d'une manière moins marquée sur les côtés. *Dessous du corps* noir, pointillé, luisant. *Cuisses* en partie brunes. *Jambes* et *tarses* livides.

Cette espèce habite les eaux stagnantes. Elle est commune dans toutes les parties de la France.

Obs. Les rangées striales sont plus ou moins distinctement unies avec leurs opposées, c'est-à-dire la suturale et la marginale, etc., en sorte que celles du milieu sont encloses par toutes les autres. Cette disposition est moins apparente dans certains exemplaires de la var. C.

Elle varie beaucoup. Dans le *L. minutus* de Linné, les élytres sont couvertes de lignes brunes sur les rangées, si ce n'est sur les côtés qui sont plus pâles ; quelquefois les points seuls sont colorés en brun, c'est-à-dire cette couleur ne s'est pas assez étendue pour former des lignes continues. Dans la var. B, les élytres offrent postérieurement, près de la suture, un espace circulaire livide, ou sur lequel la couleur et souvent la ponctuation sont effacées. Dans la var. C, les rangées alternes sont peu apparentes ou ont disparu, ou du moins elles sont décolorées; quelquefois la décoloration ou l'oblitération n'a eu lieu que sur une partie de la surface. Enfin, dans la var. D, la teinte brunâtre des points est assez pâle pour faire paraître les élytres presque uniformément grisâtres.

SECOND RAMEAU.

LE PHILHYDRATES.

CARACTÈRES. *Palpes maxillaires* grêles et plus longs que les antennes ; à dernier article subcylindrique, plus court que le précédent. *Epistome* échancré à son bord antérieur.

Cette division qui repose sur le genre *Philhydrus* publié par M. Solier (1), semble former un rameau parallèle avec le précédent. Si les premiers Hydrobiaires, par la manière dont l'épistome est coupé en devant, par les gros points dont certaines parties de leur tête et de leur prothorax sont marqués, ont avec les Hydrophilaires une analogie évidente, les Philhydrates s'en rapprochent par les proportions relatives des articles de leurs palpes maxillaires et par la longueur de ces organes proportionnellement à celle des antennes.

Les insectes de ce second rameau sont encore plus imparfaitement nageurs que ceux du premier, et ont le corps généralement moins convexe.

Cette coupe comprend les genres suivants :

		Genres.
Mésosternum	n'offrant à sa partie antérieure qu'un tubercule plus ou moins faible.	*Helophilus*.
	comprimé en forme de lame saillante en devant.	*Philhydrus*

Genre *Helophilus*, Helophile ; Nob.

(Ἕλος, marais ; φίλος, ami.)

Caractères. *Antennes* de neuf articles : le premier formant presque le tiers de la longueur totale ; comprimé, subparallèle : le deuxième, conique, de moitié moins long : les troisième, quatrième, et cinquième petits, submoniliformes : le sixième en forme de coupe, servant de base aux trois derniers qui composent une massue pubescente. *Mandibules* cornées, arquées, pourvues du côté interne d'une petite dent au dessous de celle de l'extrémité et munies d'un appendice coriace dans le milieu. *Mâchoires* à deux lobes frangés. *Menton* en carré transversal. *Palpes labiaux* courts : à dernier article moins renflé et à peine aussi long que le précédent. *Ecusson* de moitié plus long que large à sa base. *Mésosternum* n'offrant à sa partie antérieure qu'un tubercule plus ou moins faible et parfois légèrement caréné.

Ce dernier caractère avait déjà été signalé par M. Erichson.

La femelle de la seule espèce que nous connaissions en France est remarquable par le soin qu'elle a de ses œufs : elle les porte enveloppés dans un sac de soie couché sur son ventre et retenu à l'aide de ses

(1) Annales de la Société Entomologique de France, tom. 3. p. 240.

cuisses postérieures Le fait avait été depuis longtemps observé par Lyonnet. Cet auteur, dans l'ouvrage dont on doit la publication à M. de Haan (1), avait figuré et décrit cet insecte de manière à ne laisser aucun doute sur l'identité de l'espèce. « La couleur de ce Scarabé, dit-il, m'a paru d'un gris verdâtre et la tête d'une couleur « plus foncée. Il avait ses barbillons très-longs et les antennes courtes. « le dessus des étuis de ses ailes était sillonné de raies marquées de « points bruns ». Seulement ces raies et ces points qui apparaissent en dessus, appartiennent à la page inférieure des élytres.

Dans les premiers temps où la femelle de l'Hélophile a construit le petit sac soyeux qu'elle porte avec elle, elle semble moins attachée au dépôt précieux qu'il renferme, et l'abandonne plus volontiers quand on la poursuit, qu'à une époque plus rapprochée de l'éclosion des œufs. Lorsque ceux-ci commencent à prendre une teinte obscure ou bleuâtre, la femelle, selon l'observation de Lyonnet, grimpe sur la tige de quelque plante aquatique, et y colle un peu au dessus de la surface des eaux, le paquet qu'elle avait jusques-là porté avec tant de sollicitude. Nous avons essayé une contre-épreuve de ce fait, pour voir comment s'y prendrait cette femelle dans un vase où elle ne trouverait aucun corps étranger auquel elle pût fixer le berceau de ses descendants. Après avoir paru chercher avec inquiétude un lieu favorable pour y déposer son trésor, n'ayant pu réussir à suivre instinctivement les habitudes de son espèce, elle s'est renversée sur le dos au moment de la naissance des larves, et est restée dans cette position à fleur d'eau, jusqu'à ce que tous ses jeunes descendants eussent vu le jour.

M. Bravais, aujourd'hui professeur d'astronomie à la Faculté des Sciences de Lyon, et auquel on doit la découverte de divers animaux articulés, a, dans le temps, soumis aux observations de MM Audouin et Brullé, une femelle d'Hélophile portant ses œufs. Ces deux derniers naturalistes ont eu sous les yeux la larve de cette espèce de Palpicorne, mais ne l'ont pas décrite, nous allons la faire connaître.

Tête presque carrée, grande, déprimée et longitudinalement sillonnée dans son milieu. Mandibules cornées, arquées, armées d'une dent vers le milieu de leur côté interne. Mâchoires subcylindriques, plus longuement prolongées que les mandibules, terminées par un palpe de trois articles. Languette avancée, saillante, palpigère. Antennes moins longues que les mâchoires : de quatre articles : le pre-

(1) Recherches sur l'anatomie et les métamorphoses de différentes espèces d'insectes, première partie, pages 127-129. pl. 12 fig 43. 44. 45, insecte parfait. 46, œufs.

mier subglobuleux, petit, servant de support : le deuxième le plus grand : les deux autres graduellement plus courts, Yeux noirs, situés derrière la base des antennes. Corps conique, composé de onze anneaux successivement plus étroits : les trois premiers portant chacun en dessous une paire de pieds : le dernier anneau dépourvu d'appendices.

Ces larves, en marchant à la renverse sous la surface des eaux, tiennent leurs palpes maxillaires dans une agitation continuelle, et se servent de ces organes pour aller en quête de leur nourriture. Nous avons fourni pendant quelques jours à celles que nous avons eu sous les yeux des mouches écartelées ; elles se nourrissaient avec avidité des parties molles de l'intérieur de leur corps. Quand elles se rencontraient dans le vase qui les avait vu naître, tantôt elles s'arrêtaient immobiles et se détournaient chacune de leur chemin ; tantôt elles s'avançaient l'une contre l'autre d'un air menaçant, entrecroisaient leurs mandibules, puis reculaient tout à coup épouvantées comme si le souvenir leur eût rappelé que naguères elles reposaient dans le même berceau : d'autres fois elles se faisaient une guerre plus sérieuse. Ces larves périrent toutes avant d'éprouver leur première mue.

H. Lividus ; Forster. *Ovale oblong, plus large vers les deux tiers des élytres. Dessus du corps faiblement convexe; densement couvert de petits points ; d'un gris obscur ou d'un gris fauve plus clair sur les côtés du prothorax. Elytres sans stries en dessus; strialement ponctuées en dessous. Cuisses d'un brun gris, pubescentes.*

♂. Dernier article des tarses antérieurs, renflé. Ongles en grappin, dilatés ou munis d'une petite dent à la base.

♀. Dernier article des tarses antérieurs de la grosseur des précédents. Ongles faiblement arqués, graduellement moins grêles à la base.

Dytiscus lividus. Forster, Cent. 1. p. 52. 52.

Hydrophilus obscurus. Muller, Zool. dan. prod. p. 69. 657.

Hydrophilus griseus. Fab. Mant. 1. 189. 11. — *Id.* Syst. el. 1. 253. 24. — Illig. Kæf. pr. p. 246. 7. — Payk. Faun. suec. 1. 183. 7. — Herbst, Nat. t. 7. 317. 32. — Duftsch. Faun. aust. 1. 243. 9. — Gyllenh. Ins suec. 1. 122. 11. — Schonh. Syn. ins. 2. 7. 32. — Duméril, Dict. des sc. nat. t. 22. 257. — Zetterst. Faun. lapp. 198. 7.

Hydrophilus lividus. Oliv. Ent. t. 3. 39. p. 15. 11. pl. 1. fig. 4. a. b. — Marsh. Ent. brit. 405. 8. — Herbst, Nat. t. 7. 316. 29. pl. 114. fig. 14. 0. — Latr. Hist. nat. t. 10. p. 66. 11. — *Id.* Gen. t. 2. 66. 3.

Hydrobius lividus. Steph. Syn. t. 2. 130. 40.

Hydrobius griseus. STURM, Deut. Faun. t. 10. 12. 7. — ERICHS. Kæf. brand. 1. 211. 8. — HEER, Faun. helvet. 1. 485. 6.

Philhydrus griseus. DE CASTELN. Hist. t. 2. 52. 1.

Var. A. *Elytres d'un brun noirâtre avec les bords graduellement fauves.*

Hydrophilus erythrocephalus. FAB. Ent. syst. 1. 185, 16. — *Id.* Syst. el. 1. 252. 17. teste D. Erichson.

Var. B. *Elytres d'un gris jaune ou testacé, marquées de raies brunes. Tête et prothorax fauves, souvent tachés d'obscur.*

L'Hydrophile fauve. GEOFF. Hist. t. 1. 184. 5.

Hydrophilus lividus. LATR. l. c.

Hydrophilus griseus. PAYK. L. c. — GYLLENH. l. c.. var. b.

Hydrophilus variegatus. HERBST, Nat. t. 7. 304. 11. pl. 114. fig. 3. C.

Hydrobius griseus. STURM, l. c. — HEER, l. c.

Philhydrus griseus. DE CASTELN. l. c. var.

Var. C. *Dessus du corps entièrement d'un jaune gris.*

Hydrophilus fulvus. MARSH. Ent. brit. p. 408. 20.

Hydrophilus griseus. DUFTSCH. l. c. v. β.

Philhydrus bicolor. BRULLÉ, Hist. nat. t. 5 bis. pl. 11. fig. 3.

Var. D. *Dessus du corps d'un livide grisâtre, quelquefois avec le front et le disque du prothorax nébuleux.*

Hydrophilus pallidus. ROSSI, Mant. 1. 66. et t. 2. 133.

Hydrophilus chrysomelinus. PANZ. Ent. germ. p. 72. 10.—*Id.* Faun. germ. 67. 15.

Hydrobius griseus. HEER, l. c. var. b.

Long. 0m0045 à 0m0062 (2 à 2 3/4l)—Larg. 0m0026 à 0m0036 (1 1/4 à 1 2/3l).

Corps ovale oblong, généralement plus large vers les deux tiers des élytres : très-médiocrement convexe en dessus, et couvert de petits points rapprochés. *Tête* souvent obscure sur le front, généralement fauve sur le reste de sa surface. *Labre* faiblement échancré. *Yeux* noirs. *Palpes maxillaires* d'un flave livide. *Antennes* flavescentes, à massue cendrée. *Prothorax* un peu plus large en devant que la tête et les yeux ; faiblement en arc renversé à son bord antérieur ; émoussé ou subarrondi à ses angles de devant ; à peine deux fois aussi large à ceux-ci que long dans son milieu ; curvilinéairement élargi dans sa première moitié, prolongé en ligne droite dans la seconde ; un peu

moins de moitié aussi long dans son milieu que large aux angles postérieurs qui sont rectangulairement ouverts; rebordé latéralement; tronqué presque en ligne droite et sans rebord à la base; médiocrement convexe en dessus; couvert d'une ponctuation un peu moins fine que celle de la tête; marqué de chaque côté, près des bords latéraux, de deux lignes de points légers, transversalement arquées, naissant: l'une des angles de devant: l'autre des deux tiers des bords latéraux; ordinairement fauve, souvent marqué de taches ou de traits obscurs ou brunâtres; généralement noté de quatre points noirâtres disposés en forme de carré limitant son disque. *Ecusson* en triangle au moins un tiers plus long que large à la base. *Elytres* aussi larges à leur naissance que le prothorax à ses angles postérieurs; deux fois et demie aussi longues que lui; subcurvilinéairement élargies jusqu'aux deux tiers de leur longueur; arrondies à l'extrémité, à peine munies près de la base d'un rebord qui s'efface ensuite; médiocrement convexes en dessus; ordinairement d'un gris plus ou moins obscur, d'un gris testacé, quelquefois même fauves; souvent tachées de lignes irrégulières brunes ou brunâtres, dont la couleur semble fixée sur la page opposée; d'une ponctuation analogue à celle du prothórax; peu distinctement marquées de trois rangées de points plus gros; sans strie juxtasuturale; notées sur la page inférieure de points ordinairement terminés postérieurement par des cercles imprimés confluents. *Dessous du corps* d'un brun noir; pubescent. *Cuisses* d'un brun gris; les postérieures pubescentes jusque près du genou: pubescence des antérieures un peu moins longuement prolongée et plus obliquement terminée. *Jambes* et *tarses* d'un fauve livide; dernier article des postérieurs de ceux-ci plus grand ou au moins aussi grand que le second.

Cette espèce est commune dans toutes les eaux stagnantes soit douces, soit saumâtres.

Décrite d'abord par Geoffroy, elle a reçu de Forster son nom spécifique latin.

Obs. Elle est ordinairement fauve sur la tête et le prothorax, souvent maculée sur ce dernier de taches brunâtres; les élytres sont généralement d'un gris obscur, quelquefois d'un gris noir, comme dans l'*Hydroph. erythrocephalus* de Fabricius; plus communément, surtout après la mort de l'insecte, elles sont d'un fauve gris ou fauves, tantôt maculées de lignes brunes, tantôt et moins souvent entièrement fauves; chez quelques individus elles sont même d'un fauve livide ou d'un livide grisâtre. Dans les variétés foncées en couleur, on voit quelquefois sur les élytres une ou deux taches d'un flave livide, situées près de la suture, l'une aux deux cinquièmes, l'autre aux trois quarts; elles disparaissent généralement après la mort de l'animal.

M. Léon Dufour qui s'est illustré par tant de beaux travaux entomologiques, a découvert en Espagne une autre espèce de ce genre, qui n'a pas encore été trouvée chez nous. En voici le diagnostic :

H. Melanophthalmus; Dufour. Ovale oblong, plus large vers les deux tiers des élytres. Dessus du corps faiblement convexe ; densement couvert de petits points ; fauve ou d'un fauve livide, avec les yeux noirs. Prothorax faiblement arqué sur les côtés, à angles postérieurs obtusément ouverts. Elytres à dix stries ponctuées, avec le commencement d'une autre, entre la suture et la première. Dessous du corps et pieds d'un fauve jaune. Cuisses pubescentes : les postérieures jusque près du genou : pubescence des antérieures un peu moins prolongée.

L'exemplaire sur lequel a été faite cette description avait été donné à Latreille par M. Léon Dufour, et après avoir passé ensuite entre les mains de M. le comte Dejean, a été acquis par le Musée de Lyon. D'après d'autres individus étrangers à l'Europe, mais appartenant à la même espèce, le dessus du corps prend quelquefois une teinte plus foncée ou parfois plus obscure ; les élytres se maculent de taches ou de lignes brunes, comme dans l'*H. lividus.*

Genre *Philhydrus*, Philhydre ; Solier (1).

(Φιλος, ami ; ὕδωρ, eau.)

Caractères. *Antennes* de neuf articles : le premier formant le quart de la longueur, comprimé, subparallèle ou graduellement et légèrement rétréci vers l'extrémité : le deuxième de moitié au moins aussi long, conique : les troisième, quatrième et cinquième petits, peu séparés, en cônes tronqués : le sixième en forme de coupe, servant de base à la massue pubescente que forment les trois derniers. *Mandibules* cornées, arquées, faiblement bidentées à l'extrémité. *Mâchoires* à deux lobes frangés. *Palpes labiaux* courts : à dernier article subcylindrique, au moins aussi long et aussi gros que le précédent. *Metasternum* offrant à sa partie antérieure une lame ou une sorte de dent comprimée et très-saillante.

1. **P. Melanocephalus**; Oliv. *Ovale. Dessus du corps médiocrement ou passablement convexe ; densement couvert de petits points ; fauve, ou d'un testacé grisâtre, avec le front et souvent le disque du prothorax noirâtres. Elytres rayées d'une strie juxta-suturale raccourcie en devant.*

♂. Ongles en grappin, prolongés en pointe aiguë, munis à la base d'une dent ou d'un appendice parallèlement et notablement développé.

(1) Ann. soc. entomol. de Fr. t. 3. p. 315.

♀. Ongles médiocrement arqués. Dent de la base rudimentaire.

Var. A. **P. Testaceus**; Fab. *Corps en ovale oblong; médiocrement ou faiblement convexe; fauve, d'un fauve gris, d'un gris flavescent ou même d'un flave cendré, quelquefois avec le front et plus rarement avec le disque du prothorax nébuleux.*

α. Front seul nébuleux ou enfumé.

Hydrophilus testaceus. Fab. Syst. El. 1. 252. 15.
Hydrophilus torquatus. Marsh. Ent. brit. 405. 10.
Hydrophilus 4-punctatus. Herbst, Nat. t. 7. p. 405. 12. var. 1.
Hydrobius testaceus. Steph. Syn. t. 2. p. 129. 7. — Erichs. Kæf. brand. 1. 209. 4. — Heer, Faun. helv. 1. 484. 4. — Schaum in Germar, Zeitsch. t. 4. p. 191.
Hydrobius grisescens. Sturm, Deut. Faun. t. 10. p. 9. 5. pl. 217.
Philhydrus grisesce s. De Casteln. Hist. t. 2. 52. 2.

β. Disque du prothorax enfumé.

Hydrophilus grisescens. Déj. Inéd. Gyllenh. Ins. suec. 4. 276. 9. 10.
Hydrobius torquatus. Steph. Syn. t. 2. p. 129. 6.

γ. Front de la couleur du dessus du corps.

Hydrophilus bicolor. Fab. Ent. syst. 1. 184. 12. — *Id.* Syst. El. 1. 252. 13. teste D. Erichson.
Hydrobius fulvus. Steph. Syn. t. 2. 130. 9.
Hydrobius testaceus. Var. Erichson. l. c.
Philhydrus melanocephalus. Brullé, Hist. t. 5 bis. 278. var.

Long 0^m0057 à 0^m0068 (2 1/2 à 3). — Larg. 0^m0039 à 0^m0045 (13/4 à 12)

Var. B.; **P. Melanocephalus**; Auctor. *Corps ovale; plus ou moins convexe; avec le front au moins généralement noir.*

δ. Dessus du corps noir ou d'un brun noir, avec les bords du prothorax et des élytres graduellement plus clairs.

Hydrophilus minutus. Payk. Faun. suec. 1. 183. 6. var. β.
Hydrophilus melanocephalus. Gyllenh. Ins. suec. 1. p. 120. 9. var. e. — Illig. Mag. 1. 66. var. γ.
Hydrophilus ochropterus. Marsh. Ent. brit. p. 409. 22.
Hydrophilus marginatus. Duftsch. Faun. aust. 1. 241. 6.
Hydrobius ochropterus. Steph. Syn. t. 2. 130. 8.
Hydrobius melanocephalus. Heer, Faun. helv. 1. 485. 3. var. b.
Philhydrus melanocephalus. De Casteln. Hist. 2. p. 52.

ε. Dessus du corps fauve, d'un fauve gris ou d'un gris testacé, avec la tête en totalité, ou seulement en partie, et le disque du prothorax noirs ou noirâtres.

Hydrophilus melanocephalus. Illig. Kæf. pr. p. 246. 6. — Fab. Syst. El. 1. 253. 23. — Duftsch. Fann. aust. 1, 241. 5. — Gyllen. Ins. suec. 1. 120. 9. var. a, c et d. — Zetterst. Faun. lapp. p. 198. 5.

Hydrophilus minutus. Payk. Faun. suec. 1. p. 182.
Hydrophilus dermestoides. Marsh. Ent. brit. p. 405. 9.
Hydrophilus quadripunctatus. Herbst, Nat. t. 7. p. 305. 12. pl. 114. fig. 4. D.
Hydrobius melanocephalus. Steph. Syn. t. 2. 129. 5. — Sturm, Deut. Faun. t. 10. p. 10. 6. — Erichs. Kæf. brand. 1. 209. 5. — Heer, Faun. helv. t. 1. 485. 5.
Philhydrus melanocephalus. Brullé, Hist. t. 5 bis. 277.
Philhydrus dermestoides. De Casteln. Hist. t. 2. 53. 4.

η. Dessus du corps d'un fauve gris, avec la tête ou seulement le front de couleur noire.

Hydrophilus melanocephalus. Oliv. Ent. t. 3. 39. p. 14. 10. pl. 2. fig. 12. a. b. — Latr. Hist. nat. t. 10. p. 65. 10.

θ. Dessus du corps entièrement d'un fauve ou d'un testacé gris ou livide.

Hydrophilus bicolor. Fab. Ent. syst. 1. 184. 12. — *Id*. Syst. El. 1. 252. 13. teste D. Erichson.
Hydrophilus melanocephalus. Illig. Mag. 1. var. β.

Long. 0^m0039 à 0^m0057 (1 3/4 à 2 1/2^l). Larg. 0^m0022 à 0^m0036 (1 à 1 2/3^l).

Corps ovale ou ovale oblong; plus ou moins convexe en dessus. *Tête* couverte de petits points presque confluents; ordinairement noire, au moins sur le front. *Palpes maxillaires* généralement fauves, quelquefois maculés d'obscur. *Antennes* d'un fauve testacé, à massue cendrée. *Prothorax* un peu plus large que la tête et les yeux et bissubsinueusement coupé en arc renversé à son bord antérieur; subarcuément élargi d'avant en arrière; subarrondi aux angles antérieurs, émoussé aux postérieurs; moins de deux fois aussi large à son bord antérieur, et deux fois au moins aussi large à la base, que long dans le milieu; tronqué ou légèrement en arc à sa base; rayé au devant de celle-ci, dans sa partie médiaire, d'une ligne légère; convexe en dessus; couvert de points à peine moins petits que ceux de la tête; ordinairement noir ou enfumé sur son disque, et fauve ou d'un gris fauve sur les côtés; marqué, dans les variétés claires, de quatre points disposés en carré transversal: deux de chaque côté sur les limites de son disque: les postérieurs presque attenants à la base: ceux de devant moins rapprochés du bord antérieur. *Ecusson* en triangle un peu plus long que large; pointillé. *Elytres* à peine plus larges à la base que le prothorax à ses angles postérieurs; plus de trois fois aussi longues que lui dans son milieu; subcurvilinéairement élargies jusqu'à la moitié de leur longueur; pareillement rétrécies ensuite jusqu'aux deux tiers, arrondies à l'extrémité; munies latéralement d'un rebord peu apparent, qui disparaît ou devient peu distinct vers l'extrémité; médiocrement ou faiblement convexes en dessus chez les individus de grande taille, plus convexes

chez ceux de taille plus petite ; ordinairement fauves, d'un fauve gris ou d'un gris testacé ; couvertes de points à peine plus petits que ceux du prothorax ; rayées d'une strie juxta-suturale nulle dans son tiers antérieur ; marquées de trois ou quatre rangées longitudinales peu visibles et souvent indistinctes de points un peu plus gros que ceux du fond; notées en dessous de neuf rangées de points, et du commencement d'une autre, entre la suture et la première : toutes plus ou moins apparentes en dessus, surtout dans les variétés à couleur claire. *Dessous du corps* noir ou d'un brun noir; garni d'un duvet peu serré. *Cuisses* pubescentes : les postérieures jusque près du genou : les antérieures d'une manière un peu moins prolongée et plus obliquement coupée; tantôt d'un brun noir, tantôt testacées soit dans leur moitié longitudinale, soit même entièrement. *Jambes* d'un rouge brun. *Tarses* un peu plus clairs : dernier article des postérieurs à peine aussi grand que le second.

Cette espèce habite les eaux stagnantes, douces ou salées. On la trouve dans toutes les parties de la France.

Obs. Fabricius avait appliqué le nom d'*Hydroph. testaceus* à des individus ayant ordinairement la taille avantageuse ; le corps plus oblong, plus faiblement convexe, souvent un peu plus légèrement ponctué ; l'épistome un peu plus étroit en devant ; le prothorax plus large ou moins long proportionnellement, généralement de la couleur des élytres ou seulement enfumé sur son disque ; le front communément peu obscur. M. le comte Dejean et d'autres écrivains, à son exemple, ont reproduit cette espèce sous le nom de *grisescens.* Malgré toute l'attention avec laquelle nous avons examiné la collection du savant entomologiste parisien, nous n'avons trouvé entre les individus les plus remarquables de ce *grisescens* et les exemplaires du *melanocephalus* qui s'en éloignent le plus, nous n'avons trouvé, sous le rapport de la forme, de la convexité, de la ponctuation, etc., que des transitions sans limites. Quant à la couleur, rien de plus variable : quelquefois le pygmentum s'est développé d'une manière surabondante, et a teint en noir soit tout le dessus du corps moins les bords latéraux du prothorax et des élytres qui sont graduellement moins obscurs, soit seulement la tête ou une partie de celle-ci et le disque du prothorax. D'autres fois la partie supérieure de l'insecte est uniformément fauve ou d'une teinte rapprochée ; parfois enfin la matière colorante semble avoir fait défaut, et les élytres généralement plus pâles sont simplement d'un livide tirant sur le fauve. Dans toutes les variétés peu foncées en couleur, moins les livides, apparaissent sur le prothorax les quatre points noirs disposés en carré transversal sur les limites du disque de ce segment.

2. **P. Marginellus**; Fab. *Ovale allongé. Dessus du corps médiocrement convexe ; densement couvert de points ; d'un brun obscur luisant, avec les côtés du prothorax et des élytres d'un fauve marron. Celles-ci marquées d'une strie juxta suturale antérieurement raccourcie ; notées en dessous de stries ponctuées, obscures, souvent apparentes en dessus. Cuisses brunes, pubescentes. Jambes brunes. Tarses d'un rouge brun.*

♂. Ongles en grappin.

♀. Ongles médiocrement arqués.

Hydrophilus marginellus. Fab. Ent. syst. 1. 185. 17. — *Id.* Syst. el. 1. 252, 19. — — Illig. Kæf. pr. 1. 246. 5. — Duftsch. Faun. aust. 1. 246. 14.

Hydrophilus affinis. Gyllenh. Ins. suec. 1. 123. 12. — Zetterst. Faun. lapp. 198. 6.

Hydrobius marginellus. Steph. Syn. t. 2. 131. 11. — Sturm, Deut. Faun. t. 10. 14. 8. — Erichs. Kæf brand. 210. 7. — Heer, Faun. helv. 1. 485. 7.

Philhydrus marginellus. Brullé, Hist. t. 5 bis. 278. — De Casteln. Hist. t. 2. 53, 7.

Var. A. *Bords du prothorax à peine plus pâles.*

Hydrophilus minutus. Fab. Ent. syst. 186. 20. — *Id.* Syst. el. 254. 27.

Hydrophilus affinis. Thunb. Dissert. ins. suec. part. 6. t. 3. — Payk. Faun. suec. 1. 185. 9.

Hydrophilus marginellus. Var. β. Illig. Mag. I. 66. — Erichs. l. c. var.

Philhydrus affinis. De Casteln. Hist. t. 2. 53. 6.

Var. B. *Dessus du corps d'un fauve marron, avec le front et le disque du prothorax obscurs ; quelquefois entièrement d'un fauve livide.*

Long. 0m0029 à 0m0036 (1 1/3 à 1 2/3 l). Larg. 0m0017 à 0m0021 (3/4 à 1 l).

Corps ovale oblong ou allongé ; médiocrement convexe en dessus. *Tête* densement et finement ponctuée ; d'un noir luisant et souvent concolore dans les individus d'une teinte foncée, ordinairement marquée chez les autres d'une tache fauve au dessous des yeux. *Palpes maxillaires* d'un fauve livide, à dernier article d'un brun noir luisant. *Antennes* d'un livide flavescent, à massue grise. *Prothorax* moins de moitié aussi long dans son milieu que large à la base ; bissubsinueusement en arc renversé en devant ; subcurvilinéairement élargi d'avant en arrière ; subarrondi aux angles antérieurs, obtus ou émoussé aux postérieurs ; faiblement rebordé latéralement ; tronqué à la base, mais légèrement en arc dans le milieu ; peu distinctement rebordé dans cette partie médiaire, sans rebord apparent sur les côtés du même bord postérieur ; convexe en dessus ; couvert de points paraissant un peu moins petits, plus marqués et un peu moins rapprochés que ceux de la tête ; d'un brun noir avec les bords latéraux plus ou moins fauves, quelquefois d'un brun fauve ou d'un fauve marron, avec le disque

plus obscur et les côtés graduellement plus clairs; parfois même d'un fauve livide. *Elytres* aussi larges à leur naissance que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois aussi longues que lui; oblongues, subarrondies à l'extrémité; étroitement rebordées; médiocrement convexes en dessus; couvertes de points plus gros que ceux du prothorax; d'un brun noir, avec les côtés fauves, quelquefois d'un fauve marron ou même d'un fauve livide, avec les parties débordant le corps, plus claires; marquées d'une strie juxta-suturale indistincte dans son tiers antérieur, et graduellement moins rapprochée de la suture d'arrière en avant; notées, en dessous, de dix stries ponctuées ou de dix rangées striales de points souvent bruns et formant des lignes obscures plus ou moins apparentes en dessus : ces rangées striales séparées par des intervalles quatre fois plus larges, et terminées postérieurement par des cercles imprimés presque confluents. *Dessous du corps* d'un brun noir, pubescent. *Cuisses* brunes, toutes pubescentes : les postérieures jusque près du genou : pubescence des antérieures prolongée moins avant et plus obliquement coupée. *Jambes* brunes. *Tarses* d'un fauve pâle ou livide.

Cette espèce vit comme les autres dans les eaux stagnantes. Elle habite principalement les parties du nord et du centre de la France. Elle n'est pas rare dans les environs de Lyon.

Obs. Elle varie pour la couleur, depuis le brun noir, jusqu'au gris fauve ou au fauve livide généralement plus clair sur les élytres que sur le prothorax, et sur ce dernier que sur le front. Les variétés foncées en couleur sont plus particulières aux contrées froides. Chez celles-ci la tête est le plus souvent unicolore et les côtés du prothorax et des élytres plus étroitement et plus faiblement bordés de fauve, quand ces dernières ne sont pas, comme dans l'*Hydroph. minutus* de Fabricius, d'une teinte plus pâle que le segment prothoracique. Chez les individus dont la couleur générale est d'un brun fauve ou d'un fauve marron, la tête offre au dessous de chaque œil une tache testacée, et les côtés du prothorax se montrent latéralement d'une teinte plus claire sur une plus grande étendue.

Elle est plus étroite et d'une taille plus petite que les individus les moins avantagés de l'espèce précédente; le dessus de son corps, surtout sur les élytres, est couvert de points proportionnellement plus gros.

Peut-être faut-il, comme le pensait Latreille, rapporter à cette espèce le *Dytiscus dermestoides* de Forster, plutôt qu'à l'*Hydrob. globulus*, selon l'opinion de MM. Schonherr et autres.

CINQUIÈME BRANCHE.

LES CYLLIDIAIRES.

Caractères. Anneaux apparents du ventre au nombre de quatre : les deux premiers couverts par deux sortes de plaques écailleuses transversalement contiguës. Deuxième article des antennes globuleux, d'un diamètre plus large que le précédent.

Cette branche est réduite au genre suivant :

Genre *Cyllidium*, Cyllidie ; Erichs.

(Κυλλος, roulé ; ιδέα, forme.)

Caractères. *Antennes* de neuf articles : le premier allongé, grêle, formant près de la moitié de la longueur : le deuxième globuleux, d'un diamètre plus grand que le précédent : les troisième, quatrième et cinquième petits, serrés : le 6e servant de base à la massue ovoïde formée par les trois derniers. *Mandibules* cornées au côté externe ; très-arquées, peu distinctement bidentées à l'extrémité ; presque membraneuses et laciniées au côté interne. *Mâchoires* à deux lobes frangés. *Palpes maxillaires* moins longs que les antennes ; à deuxième article à peine aussi grand que le dernier : celui-ci fusiforme : le troisième court. *Palpes labiaux* à dernier article fusiforme, un peu moins court que le précédent. *Menton* en carré transversal. *Mesosternum* armé à sa partie antérieure d'une lame ou d'une dent comprimée peu développée. *Ventre* de quatre segments apparents : les deux premiers paraissant n'en former qu'un seul, cachés qu'ils sont par des plaques écailleuses transversalement unies. *Corps* presque en forme de boule.

Ces insectes sont remarquables par la forme de leur corps qui les rapproche des Agathidies ; mais ils présentent un caractère plus singulier, qui jusqu'à ce jour avait échappé à l'observation des naturalistes : les deux premiers anneaux de leur ventre sont couverts par deux sortes d'écailles contiguës transversalement, et arquées chacune à leur bord postérieur. Lorsqu'on soulève ces espèces de plaques, qui semblent formées d'une substance analogue à de la gomme ; on peut compter les deux segments qu'elles cachent. Le premier est court : le second est creusé de deux fossettes arrondies et profondes, voilées par des cils naissant du bord postérieur de l'anneau précédent.

Ce genre a été publié par M. Erichson, dans son ouvrage sur les Coléoptères de la marche de Brandebourg, t. 1. p. 211. La même coupe a été indiquée par M Waterhouse, sous le nom de *Chætarthria* (voy. Stephens, Nomencl. of. brit. ins. 22. — Hope, Coleopt. man. part. 2. p. 130).

1. **C. Seminulum**; Payk. *Subglobuleux. Dessus du corps d'un noir brillant, avec les parties latérales moins obscures. Tête et prothorax lisses. Elytres subobsolètement ponctuées; rayées d'une strie juxta-suturale nulle dans son tiers antérieur. Dessous du corps d'un brun de poix.*

Hydrophilus seminulum. Payk. Faun. suec. 1. 190. 16. — Herbst, Nat. t. 7. p. 314. 26. pl. 114. fig. 11. L. — Gyllenh. Ins. suec. 1. 118. 8.

Dermestes nigrinus. Marsh. Ent. brit p. 77. 54.

Hydrobius seminulum. Steph. Syn. 2. 135. 25. — Sturm, Deut. Faun. t. 10. p 19. 12.

Cyllidium seminulum. Erichs. Kæf. brand. 1. 211. — Heer, Faun. helv 1. p. 486.

Cœlostoma seminulum. De Casteln. Hist. t. 2 59.

Long. $0^m,0011$ à $0^m,0015$ (1/2 à 3/4 l).

Corps subglobuleux. *Tête* en triangle tronqué en devant; offrant dans sa position naturelle les deux tiers de sa longueur au dessous du niveau des élytres; convexe en dessus; lisse ; d'un noir brillant. *Labre* transversal, à peine échancré. *Palpes maxillaires* d'un brun rouge livide. *Antennes* d'un rouge livide ; à massue d'un gris obscur. *Prothorax* bissinueusement arqué en devant; près de trois fois aussi long que large dans son milieu ; de moitié moins court dans celui-ci que latéralement ; subcurvilinéairement élargi d'avant en arrière sur les côtés ; presque arrondi aux angles antérieurs, arrondi à ceux de derrière; rebordé latéralement ; tronqué presque en ligne droite et sans rebord à la base; très-convexe en dessus; lisse; d'un noir brillant, avec les parties débordant le corps moins obscures. *Ecusson* en triangle subéquilatéral; noir brillant. *Elytres* à peu près aussi larges à leur base que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois au moins aussi longues que lui dans son milieu ; presque hémisphériques ; garnies dans leur côté externe d'un rebord étroit prolongé jusqu'à l'angle apical; fortement convexes en dessus; d'un noir brillant, paraissant d'un brun rouge sur les parties qui débordent le corps ; uniformément marquées de points assez rapprochés et peu profonds; rayées d'une strie juxta-suturale nulle dans son tiers antérieur, et unie à l'angle sutural à une strie très-faible longeant le rebord marginal. *Dessous du corps* d'un rouge brun livide. *Cuisses* ponctuées : les postérieures plus épaisses, offrant en dessous une légère gouttière dans laquelle se replie la jambe.

Cette espèce habite toutes les parties de la France. On la trouve dans les eaux stagnantes, quelquefois aussi dans la mousse ou sous les feuilles humides.

Obs. L'*Hydrobius hemisphæricus* de M. le comte Dejean ne m'a point offert de différence spécifique avec le *C. seminulum*.

DEUXIÈME GROUPE.

LES GÉOPHILIDES.

(γῆ, terre ; φιλός, ami.)

CARACTÈRES. *Tarses* postérieurs à premier article souvent le plus long de tous, toujours plus grand que le suivant. *Palpes maxillaires* à deuxième article renflé ou ovalaire, le plus épais de tous.

Les insectes de ce groupe sont généralement terrestres, comme leur nom l'indique; plusieurs cependant se plaisent encore dans les lieux humides, et quelques-uns même dans les eaux.

Ils ne forment qu'une famille.

FAMILLE UNIQUE.

LES SPHÉRIDIENS.

Ces insectes ont le corps convexe, longitudinalement arqué, souvent ovalaire, quelquefois plus rapproché de la forme arrondie; ils représentent alors, non une sphère complète, comme semblerait l'indiquer l'étymologie de leur nom, mais une demi sphère. Ils ont le labre transversal, ordinairement peu apparent ou en grande partie caché sous l'épistome. Ce dernier affecte des formes et une étendue variables : chez les Sphéridiaires où la suture frontale représente ordinairement un angle dirigé en arrière, il est plus grand que l'espace qu'il laisse derrière lui, et offre la figure d'un pentagone irrégulier largement tronqué en devant : dans les Megasternaires, chez lesquels la ligne souvent presque indistincte qui sert à le séparer du front se montre transversale ou faiblement en arc renversé, il est réduit à une moindre surface et ressemble à peu près à un triangle tronqué en devant. Les joues, habituellement peu développées, montrent parfois un prolongement de leur partie postérieure engagé dans les cornées. Les yeux généralement à fleur de tête sont échancrés postérieurement par les tempes. Le prothorax toujours transversal et élargi d'avant en arrière comme dans la dernière famille des Hydrophilides, déborde latéralement les organes de la vision par ses angles de devant, et semble chargé de les protéger encore, en les voilant en partie par son bord antérieur; quelquefois ses côtés, au lieu de présenter un rebord latéral, se replient en dessous, comme on le voit dans les Cryptopleures. L'écusson, en triangle subéquilatéral ou peu allongé dans la plupart, acquiert une longueur anormale chez les Sphéridies.

Dans les mêmes insectes, les élytres sont presque tronquées ou obtusément arrondies à l'extrémité; chez les autres, elles protégent plus complètement le dos de l'abdomen. La partie inférieure du corps est surtout importante à étudier, car elle donne l'indication du rôle plus ou moins pénible qu'ont à remplir ces petits animaux et fournit des caractères, généralement trop négligés, qui permettent de les diviser d'une manière très-naturelle. Chez les insectes de la première branche, les hanches des quatre pieds antérieurs compriment les parties sternales; chez ceux de la seconde, au contraire, elles leur permettent de se développer en toute liberté. Dans ceux-là, le prosternum offre la figure d'une sorte de triangle plus ou moins allongé; le mésosternum prend la forme d'une lame tantôt moins étroite dans son milieu qu'à ses extrémités, tantôt d'une épaisseur à peu près égale, avec la partie antérieure soit terminée en fer de flèche, soit dégagée de tout accessoire; le mésosternum se dilate en espèce de plaque, en général anguleuse ou tronquée à sa partie antérieure, ou plus rarement allongée en forme de quille entre les pieds intermédiaires. Chez ceux-ci, le prosternum est en espèce de losange ou de pentagone irrégulier, entaillé à sa partie postéri eure de manière à recevoir l'angle de devant du mésosternum qui représente un pentagone moins long que large. Le ventre a cinq segments apparents, dont le premier généralement caréné ou chargé d'une ligne élevée offre une surface plus étendue, mais souvent en partie cachée sous les hanches postérieures. Les cuisses sont fortes. Les jambes, en général comprimées et élargies de la base à l'extrémité, s'éloignent moins sensiblement de la forme tubuleuse, chez quelques espèces dont le système de progression est moins pénible. Les jambes sont dentelées sur leur tranche ou munies d'épines tantôt courtes et assez régulièrement disposées, tantôt longues et divergentes, les antérieures toujours plus spécialement chargées de frayer à ces animaux une voie souterraine sont habituellement plus larges, souvent arquées sur leur arête externe et munies, chez les Megasternes, d'un dente forte et tranchante.

Les Sphéridiens, sous le rapport des formes et même des habitudes, se lient d'une manière naturelle aux Palpicornes du groupe précédent. Comme ces derniers, les Cyclonotes habitent encore les eaux, où ils vivent de débris de substances végétales; les autres se nourrissent aussi de matières provenant du même règne, mais pour le plus grand nombre il faut que ces matières soient animalisées, c'est-à-dire aient passé par le tube digestif de certains mammifères. Quelques autres semblent rechercher diverses substances cryptogamiques en voie de décomposition.

La plupart de ces insectes ont une robe lugubre, le plus souvent souillée de rouge ou de rouge livide.

Leurs larves, celles du moins des Sphéridies, les seules que nous ayons eu l'occasion d'observer, ont le corps étroit, allongé, et d'une forme rapprochée de celui des larves d'Hydrophiliens. Leur tête est armée de deux mandibules cornées et notablement plus longues qu'elle.

Cette famille se divise en deux branches.

		BRANCHES.
Mésosternum	beaucoup plus long que large ; comprimé en une sorte de lame saillante en devant. Prosternum triangulaire, postérieurement terminé en pointe. Métasternum chargé d'une plaque très-apparente.	SPHÉRIDIAIRES.
	moins long que large; en pentagone irrégulier. Prosternum en espèce de losange ou de pentagone, bidenté ou entaillé postérieurement pour recevoir l'angle antérieur du mésosternum. Plaque métasternale nulle. Pieds intermédiaires notablement plus écartés que les autres à leur naissance.	MEGASTERNAIRES.

PREMIÈRE BRANCHE.

LES SPHÉRIDIAIRES.

Caractères. *Mesostesnum* beaucoup plus long que large; comprimé en une sorte de lame saillante en devant. *Prosternum* triangulaire; postérieurement terminé en pointe. *Metasternum* chargé d'une plaque très-apparente.

Cette branche compreud les genres suivants.

			GENRES.
Joues	postérieurement engagées dans les cornées.	Ecusson en triangle presque équilatéral. Métasternnm antérieurement rétréci en forme de quille avancée entre les pieds intermédiaires. Mesosternum terminé en devant en fer de flèche. Prosternum moins long que large.	*Cyclonotum.*
		Ecusson deux fois au moins aussi long que large. Métasternum simplement anguleux à sa partie antérieure. Mésosternum comprimé en lame d'égale épaisseur ou plus mince en devant et non terminée en fer de flèche. Prosternum plus long que large. Antennes à massue subcylindrique, peu serrée.	*Sphæridium.*
	non engagées dans les cornées. Ecusson en triangle subéquilatéral, à peine de moitié plus long que large. Antennes à massue ovoïde et serrée.	Mésosternum sublinéaire, ou rétréci à ses deux extrémités	*Cercyon.*
		Mesosternum parallèle dans la plus grande partie de sa longueur, anguleux en devant et tronqué postérieurement.	*Pelosoma.*

Genre *Cyclonotum* ; Cyclonote ; Déj. inéd. Erichs.

(Κυκλος, cercle ; νῶτος, dos.)

Caractères. *Antennes* de neuf articles : le premier subcylindrique, formant au moins le quart de la longueur : le deuxième en cône tronqué : le troisième plus étroit encore à la base, que l'extrémité du précédent, composant avec les quatrième et cinquième qui sont serrés, une tige graduellement renflée : le sixième en forme de coupe, servant de base à la massue pubescente que forment les trois derniers : cette massue subcylindrique et peu serrée, composant presque la moitié de la longueur de l'antenne. *Labre* peu apparent. *Mandibules* cornées et arquées au côté externe, bidentées à l'extrémité ; coriaces et frangées au côté interne. *Mâchoires* en grande partie coriaces ou submembraneuses; à deux lobes frangés. *Palpes maxillaires* notablement plus courts que les antennes : à premier article peu apparent : le deuxième épais, en ovale comprimé : les troisième et quatrième un peu plus courts et plus étroits que le précédent, égaux entre eux, presque cylindriques : le dernier terminé en pointe obtuse. *Palpes labiaux* courts ; à deuxième et troisième articles presque égaux : le dernier terminé en pointe obtuse. *Languette* saillante, submembraneuse. *Menton* corné, en carré transversal, concave. *Métasternum* rétréci à sa partie antérieure en forme de quille avancée entre les pieds intermédiaires : cette saillie paraissant unie au *mesosternum*. Celui-ci comprimé, en forme de lame antérieurement terminée en fer de flèche. *Prosternum* en triangle moins long que large. *Jambes* sans gouttière vers leur extrémité. *Tarses* postérieurs à premier article à peine aussi long que le dernier.

Latreille, comme nous l'avons dit, avait depuis longtemps remarqué que l'*Hydrophilus orbicularis* de Fabricius devait être placé parmi les Sphéridiens dont il offre les caractères. M. Brullé dans son Histoire naturelle, t. 5 bis, p. 293, forma sur cet insecte un nouveau genre qu'il appela *Cælostoma*. M. Mac Leay ayant déjà établi une division générique sous la dénomination de *Cælostomus*, M. Erichson appliqua à celle dont il est ici question le nom de *Cyclonotum* proposé par M. le comte Dejean ; et dans cette coupe, l'auteur prussien a admis avec raison l'espèce ci-dessous que l'entomologiste parisien avait laissée dans le genre *Hydrobius*.

1. **C. Orbiculare** ; Fab. *Subhémisphérique ; d'un noir brillant en dessus, et couvert de points rapprochés plus petits sur la tête et le pro-*

thorax que sur les élytres. Celles-ci rayées d'une strie juxta-suturale antérieurement raccourcie. Dessous du corps, cuisses et jambes, d'un noir brun. Tarses d'un testacé livide.

L'Hydrophile noir lisse, à points. GEOFF. Hist. t. 1. 184. 3.

Hydrophilus orbicularis. FAB. Syst. ent. 229. 5. — *Id.* Syst. el. 252. 11. — HERBST. Arch. p. 122. 8. — *Id.* Nat. t. 7. p. 303. 9. pl. 114. fig. 1. A. — ROSSI, Mant. 1. 65. 159. — *Id.* Ed. HELW. 1. p. 410. 159. — OLIV. Ent. t. 3. 39. p. 13. 8. pl. 2. fig. 11. a. b. — THUNB. Ins. suec. p. 73. — ILLIG. Kæf. pr. p. 246. 4. — PAYK. Faun. suec. 1. 181. 4. — PANZ. Faun. germ. 67. 13. — MARSH. Ent. brit. p. 403. 4. — LATR. Hist. nat. t. 10. p. 64. 8. — DUFTSCH. Faun. aust. 1. 243. 12. — GYLLENH. Ins. suec. 1. 118. 7. — STEPH. Syn. 2. 132. 14. — STURM, Deut. Faun. t. 10. p. 6. 3.

Cœlostoma orbiculare. BRULLÉ, Hist. t. 5 bis. p. 294. — DE CASTELN. Hist. t. 2. p. 58. 1.

Cyclonotum orbiculare. ERICHS. Kæf. brand. 1. 212. — HEER, Faun. helvet. 1. 487. 1.

Var. B. *Dessus du corps d'un brun noir et graduellement d'un fauve brunâtre sur les parties du prothorax et des élytres, qui débordent le corps.*

Cœlostoma allabroix. DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. 58. 2.

Long. 0,m0033 à 0m0057 (1 1/2 à 2 1/2l). — Larg. 0m0022 à 0m0045 (1 à 2l).

Corps subhémisphérique ou en espèce d'ovale comprimé latéralement et arrondi aux deux extrémités; très-convexe en dessus; d'un noir brillant; régulièrement couvert de points : ceux des élytres moins petits que ceux de la tête et du prothorax. *Epistome* en pentagone irrégulier, plus grand que le front. *Palpes maxillaires* bruns. *Antennes* d'un rouge jaune livide, à massue d'un gris rougeâtre. *Prothorax* bissubsinueusement en arc renversé en devant; de moitié moins long que large; curvilinéairement élargi d'avant en arrière; subarrondi aux angles de devant, émoussé aux postérieurs; rebordé latéralement; tronqué et sans rebord à la base; très-convexe en dessus. *Ecusson* en triangle subéquilatéral; ponctué. *Elytres*, à leur naissance, de la largeur du prothorax à ses angles postérieurs; deux fois aussi longues que lui; presque parallèles ou faiblement subcurvilinéaires dans leurs trois premiers cinquièmes, arrondies à l'extrémité; rebordées dans leur pourtour; très-convexes en dessus; couvertes d'une ponctuation moins fine et moins unie que celle du prothorax; rayées d'une strie juxta-suturale nulle dans son tiers antérieur. *Dessous du corps* d'un brun noir; pointillé; pubescent. *Cuisses* et *jambes* d'un brun noir; pointillées : cuisses de devant garnies jusque près du genou d'un duvet d'un fauve obscur : les intermédiaires presque glabres : les postérieures glabres. *Tarses* d'un rouge testacé livide.

Cette espèce habite toutes les parties de la France. On la trouve

dans les eaux stagnantes et quelquefois sous les feuilles ou les débris rassemblés sur les bords des mares.

Genre *Sphæridium* SPHÉRIDIE ; FAB.

(Σφαιριδιον, en forme de sphère.)

CARACTÈRES. *Antennes* de huit articles : le premier légèrement arqué, comprimé, de largeur égale, composant les deux cinquièmes de la longueur totale ; le deuxième anguleux au côté externe; le troisième le plus étroit : le quatrième obconique : le cinquième en forme de coupe, servant de base à la massue subcylindrique, peu serrée et pubescente que forment les trois derniers : les sixième et septième subtransversaux : le huitième irrégulièrement rétréci vers l'extrémité. *Labre* transversal, cilié en devant, rétractile, souvent peu apparent. *Mandibules* cornées, arquées, terminées en pointe aiguë, sinueuses et ciliées au côté interne, munies d'une large molaire à la base. *Mâchoires* cornées au côté externe : à deux lobes membraneux *Palpes maxillaires* moins longs que les antennes ; à premier article petit : le deuxième graduellement renflé vers l'extrémité, un peu plus long que le suivant : celui-ci subcylindrique ou faiblement renflé : le dernier un peu plus court et plus grêle. *Palpes labiaux* velus, subcylindriques ; à deuxième article moins court. *Menton* échancré en devant, arqué latéralement, convexe en dessus. *Tête* en ovale transversal. *Joues* postérieurement engagées dans les cornées. *Yeux* à fleur de tête. *Ecusson* étroit, en triangle au moins deux fois aussi long que large. *Corps* subcirculaire. *Métasternum* anguleux à sa partie antérieure, mais non prolongé entre les pieds intermédiaires en forme de quille. *Mésosternum* comprimé en lame d'égale largeur, ou plus étroite et inclinée en devant. *Prosternum* triangulaire, plus long que large. *Jambes* armées de longues épines irrégulièrement disposées sur les arêtes et sur la page inférieure : les antérieures creusées vers l'extrémité d'un sillon destiné à loger une partie des tarses. *Tarses postérieurs* à premier article plus long que le dernier, et aussi grand que les trois suivants réunis.

Ce genre a été fondé par Fabricius dans son Systema Entomologiæ, p. 66. Mais il y admit des espèces étrangères à cette tribu. Laicharting le restreignit dans des limites plus naturelles.

Les Sphéridies habitent particulièrement les déjections excrémentielles des solipèdes et des ruminants. Les poursuit-on dans leurs immondes retraites, ils suivent avec une agilité remarquable les détours

sinueux des dédales obscurs où ils se cachent, et tâchent de pénétrer jusque dans le sol où ils restent immobiles tant que le danger semble les menacer. Parvient-on à les saisir, grâce à la vivacité de leurs mouvements, à la forme hémisphérique et au poli de leur corps, ils échappent souvent aux doigts qui ont cru les retenir captifs.

Les larves de ces insectes se cachent dans la terre et mettent un mois à peine à parvenir à leur dernier état. Celles que nous avons eues sous les yeux étaient nées dans des matières où se trouvaient divers Aphodiens: auraient-elles un genre de vie qui les rapprocherait encore de celles des Hydrophiliens? c'est-à-dire, au lieu d'avoir la même nourriture que les coprophages, vivraient-elles aux dépens de la postérité de quelques-uns de ces derniers?

Les Sphéridies mâles ont le prothorax plus dilaté latéralement que l'autre sexe. Ils présentent d'ailleurs, dans les tarses et les ongles des pieds antérieurs, des caractères distinctifs plus faciles à saisir.

1. **S. Scarabœoides**; Linn. *Dessus du corps d'un noir luisant; densement pointillé. Prothorax d'un cinquième ou d'un quart plus long dans son milieu que sur les côtés; bissubsinueusement en arc renversé à la base. Elytres parées d'une tache subhumérale rouge, et d'une tache apicale semi-lunaire d'un jaune rouge.*

♂. Dernier article des tarses antérieurs renflé; l'un des ongles des mêmes pieds, très-épais et fortement incourbé.

♀. Dernier article des tarses antérieurs d'une grosseur normale. Ongles des mêmes pieds égaux.

Dermestes scarabœoides. Linn. Faun. suec. p. 145. 428. — *Id.* Syst. nat. 1. p. 563,. — Scopol. Ent. carn. p. 36. — Marsh. Ent, brit. p. 65. 12.

Le Dermeste à quatre points rouges sans stries. Geoff. Hist. 1. 106. 17.

Dermestes quadrimaculatus. Schrank, Enum. p. 25. 43.

Sphœridium scarabœoides. Fab. Syst. Ent. p. 66, 1. — *Id*, Syst. el. 1. 92, 1. — Laichart. Ins. tyr. 1. 80. 1. — Oliv. Ent. 1. 15. p. 4. 1. pl. 1. fig. 1 a-e. — Scriba, Journ. p. 164. 102. — Rossi, Faun. etr. 1. 47. 114. — Herbst, Nat. t. 4. p. 62. 1. pl. 37. fig, 1. A. — Panz. Faun. germ. 6. 2. — Payk. Faun. suec. 1. 54. 1. — Illig. Kæf. pr. p. 65. 1. a. — Latr. Hist. nat. t. 10. 78. 1. — *Id.* Gen. t. 2. 71. 1. — Sturm, Deut. Faun. t. 2. p. 5. pl. 21. — Schonh. Syn. ins. 1. 100. 1. — Gyllenh. Act. upsal, t. 6. p. 125. 15. — *Id.* Ins. suec. 1 p. 100. 1. — Curtis, Brit. ent. 518. — Steph. Syn. 2. 154. 1. — Zetterst. Faun. lapp. 192. 1. — Brullé. Hist. nat. t. 5 bis. 292. pl. 13. fig. 1. — Erichs. Kæf. brand. 1. 214. 1. — De Casteln. Hist. t. 2. p. 60. 2. — Heer, Faun. helv. t. 1. 487. 1.

Var. B. *Prothorax paré latéralement d'une bordure rouge ou d'un rouge jaune, parfois raccourcie.*

Var. C. *Elytres sans tache au-dessous des épaules.*

Sphæridium lunatum. Fab. Ent. syst. 1. 78. 2. — *Id.* Syst. el. 1. 93. 2. — Schneid. Mag. p. 351. 3.
Sphæridium bipustulatum. Herbst, Nat. t. 4. p. 66. 2. pl. 37. fig. 2. B.
Sphæridium scarabæoides. Illig. Kæf. pr. l. c. var. β, — Payk. l. c. var.

Var. D. *Pieds tachés de jaune rouge.*

Long. 0m0057 à 0m0068 (2 1/2 à 3l)— Larg. 0m0038 à 0m0045 (1 2/3 à 2l)

Corps brièvement ovale, plus large dans sa seconde moitié et obtusément arrondi à l'extrémité ; médiocrement convexe ; densement pointillé, et d'un noir luisant, en dessus. *Palpes* et *antennes* d'un noir luisant, parfois maculés de jaune livide : massue des secondes d'un gris obscur. *Prothorax* tronqué en ligne bissubsinueuse ou paraissant arqué en devant ; à peine de moitié plus long dans le milieu que large à la base ; d'un cinquième ou d'un quart plus long dans le milieu que sur les côtés : curvilinéairement élargi d'avant en arrière ; à angles antérieurs et postérieurs prononcés : les derniers obtusément ouverts;(♂) rectilinéairement(♀); bissubsinueusement en arc renversé et sans rebord à la base; convexe en dessus. *Ecusson* pointillé. *Elytres*, à leur naissance, aussi larges que le prothorax à ses angles de derrière; deux fois et quart aussi longues que lui dans son milieu ; munies à la base d'un rebord qui s'efface avant d'arriver à l'écusson ; faiblement subcurvilinéaires jusqu'aux deux tiers de leur longueur ; subcurvilinéairement rétrécies ensuite jusqu'à l'angle postéro-externe ; obtuses à l'extrémité ; latéralement garnies d'un rebord graduellement affaibli ; subarrondies ou très-émoussées à l'angle sutural ; passablement convexes à leur partie antérieure, et progressivement d'une manière moins sensible vers la postérieure ; parées d'une tache ovalaire rouge, naissant du calus huméral qui est à peine marqué, et obliquement prolongée jusqu'au milieu du disque; ornées, à l'extrémité, d'une autre tache sublunaire, rouge vers le bord apical, antérieurement dentée et d un jaune rouge livide ; rayées d'une strie juxta-suturale nulle dans le tiers antérieur. *Dessous du corps* et *pieds* d'un brun de poix. *Ventre* et *cuisses* antérieures pubescents : cuisses intermédiaires et postérieures glabres ou presque glabres : celles-là plus grossièrement ponctuées.

Cette espèce est commune dans toute la France.

Obs. Le prothorax est quelquefois bordé de jaune rouge, ou de rouge souvent faiblement coloré. La tache subhumérale disparaît parfois ou devient à peine apparente. Les pieds sont tantôt entièrement noirs, tantôt plus ou moins parés de taches d'un jaune rouge :

celles-ci occupent une surface plus grande sur les cuisses intermédiaires que sur les antérieures, et sur les postérieures que sur les précédentes. Elles sont variées de la sorte plus généralement chez les individus ayant le prothorax bordé de rouge.

Gyllenhal (1) cite une variété noire que je n'ai pas vue. Le même auteur regardait, à tort selon nous, les individus à prothorax paré d'une bordure comme devant constituer une espèce particulière.

Le *S. striolatum* de M. Heer, offrant quelques stries légères et divergentes, une seconde tache antérieure rapprochée de la suture, une ponctuation un peu plus forte, une convexité plus prononcée, m'est également inconnu. Peut-être faut-il le rapporter au *Scarabæoides*; on voit en effet chez quelques individus de légères traces de stries.

2. **S. Bipustulatum**; Fab. *Dessus du corps d'un noir luisant; densement pointillé. Prothorax d'un tiers plus long dans le milieu que sur les côtés; latéralement bordé de rouge jaunâtre; bissinueusement en arc renversé à la base, avec les angles postérieurs courbés en arrière presque en forme de dent. Elytres ornées d'une bordure latérale et d'une tache presque apicale semi-lunaire, d'un jaune rouge.*

♂. Dernier article des tarses antérieurs renflé; l'un des ongles des mêmes pieds très-épais et fortement incourbé.

♀. Dernier article des tarses antérieurs d'une grosseur normale. Ongles des mêmes pieds égaux.

A. Elytres parées devant le bord postérieur, depuis la suture jusque près du bord externe, d'une tache presque semi-lunaire, sinueuse en devant. — α, quelquefois dilatée jusqu'au bord apical.—β, d'autres fois réduite à une tache punctiforme près de la suture. — γ, prothorax ou élytres, parfois l'un et l'autre, sans bordure rouge sur les côtés.— δ, élytres marquées le plus souvent de rangées striales de points, plus ou moins distinctes.

Sphæridium bipustulatum. Fab. Spec. ins. 1. 78. 2. — *Id*. Syst. el. 1. 93. 3. — Oliv. Ent. 1. 15. p. 5. pl. 2. fig, 11. a. b. — Preyssl. Verzeich. bohm. ins. p. 64. 62.—Rossi, Mant. app. p. 82. 13. — Latr. Hist. nat. t. 10. p. 79. 2. — Steph. Syn. t. 2. p. 155. 2. — Erichs. Kæf. br. 1. 215. 3.

Dermestes hæmorrhous. Schrank, Enum. p. 26. 44.

Dermestes testudinarius. Fourcr. Ent. par. 1. 24. 29. — Geoff. Suppl. 1. 517. 29.

Sphæridium marginatum. Scriba, Journ. p. 64. 103.—Payk. Faun. suec. 1. 56. 2. var. β.—Lat. Hist. nat. 79. 3. var.—Gyllenh. Ins. suec. 1. p. 101. 2. var. b.—Zetterst. Faun. lapp. p. 193. var. b. — Brullé, Hist. nat. t. 5 bis. p. 292. — Heer, Faun. helv. t. 1. 488. var. b. et e.

Sphæridium scarabæoides. Laichart. Verz. tyr. ins. 1. 82. var. β.—Illig. Kæf. pr. p. 66.

(1) Ins. suec. t. 3. add. p. 675 et t. 4. p. 275.

var. δ. — SCHOENH. Syn. ins. 1. p. 101. var. δ. — LAT. Gen. t. 2. p. 72. var. D. — STURM, Deut. Faun. t. 2. 6. var. C.

Sphæridium semistriatum. DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 60. 6.

Var. B. *Semblable au type précédent. Elytres marquées en outre d'une tache subhumérale rouge, réduite parfois à une sorte de transparence rougeâtre.*

Dermestes quadrimaculatus. MARSH. Ent. brit. p. 66. 15.

Sphæridium marginatum. GYLLENH. l. c. var. c. — ZETTERST. l. c. var. c. — HEER, l. c. var. d.

Sphæridium quadrimaculatum. CURTIS, Brit. ent. 518. 3.

Sphæridium bipustulatum. STEPH. Syn. t. 2. p. 155. 2.

Var. C. *Elytres marquées d'une tache rouge subhumérale plus ou moins prononcée ; sans tache à l'extrémité.* — β, *comme dans le type* — δ. *Elytres parfois marquées de rangées striales de points.*

Sphæridium scarabæoides. STURM, l. c. var. e.

Var. D. *Dessus du corps entièrement noir, avec le bord externe du prothorax et des élytres, rouge ou d'un jaune rouge.* — β. *Prothorax ou élytres, parfois l'un et l'autre, sans bordure rouge sur les côtés.* — δ. *Elytres offrant rarement de légères traces de rangées striales de points.*

Sphæridium marginatum. FAB. Mant. ins. 1. 43. 5. — *Id.* Syst. el. 1. 93. 4. — PREYSSL. Bohm. ins. p. 65. 63. — OLIV. Ent. 1. 15. p. 6. 4. pl. 1. fig. 3 a, b. — THUNB. Ins. suec. p. 100. — PAYK. Faun. suec. 1. 55. 2. — LATR. Hist. nat. t. 10. 79. 3. — GYLLENH. Ins. suec. 1. 101. 2. — CURTIS, Brit. ent. 518. 6. — STEPH. Syn. t. 2. p. 156. 6. — ZETTERST. Faun. lapp. 193. 2. — ERICHS. Kæf. brand. 1. 215. 2. — DE CASTELN. Hist. t. 2. 60. 3. — HEER, Faun. helv. 1. 488. 3.

Sphæridium scarabæoides. ILLIG. Kæf. pr. p. 65. var. β. — STURM, l. c. var. e et g. — SCHOENH. l. c. var. γ. — LATR. Gen. t. 2. p. 72. var. D.

Sphæridium quadrimaculatum. STEPH. l. c. p. 155. 3.

Sphæridium Daltoni. STEPH. l. c. p. 156. 7.

Long. 0^m0039 à 0^m0056 (1 3/4 à 2 1/2 l) Larg. 0^m0028 à 0^m0039 (1 1/4 à 1 3/4).

Corps brièvement ovale, presque parallèle dans sa seconde moitié, et obtus à l'extrémité ; médiocrement convexe ; d'un noir luisant, et couvert de petits points, en dessus. *Palpes* d'un noir luisant. *Antennes* d'un brun rougeâtre, à massue d'un brun obscur. *Prothorax* bissinueusement en arc renversé en devant ; plus de moitié aussi long dans le milieu que large à la base ; d'un tiers au moins plus long dans le milieu que sur les côtés ; curvilinéairement élargi d'avant en arrière ; à angles antérieurs et postérieurs très-prononcés : les derniers un peu plus aigus (♀), courbés en arrière presque en forme de dent ; rebordé

latéralement; bissinueusement en arc renversé et sans rebord à la base; convexe en dessus; paré sur les côtés d'une bordure uniformément peu large, d'un rouge jaunâtre. *Ecusson* presque plus finement ponctué que le prothorax. *Elytres*, à leur naissance, aussi larges que ce dernier à ses angles postérieurs; deux fois aussi longues que lui dans son milieu; munies à la base d'un rebord qui se rétrécit et s'efface avant d'arriver à l'écusson; subparallèles jusqu'aux deux tiers de leur longueur, curvilinéairement rétrécies de ce point à l'angle postéro-externe; obtusément arrondies ou presque tronquées à l'extrémité; subarrondies ou très-émoussées à l'angle sutural; antérieurement assez convexes en dessus, d'une manière graduellement moins prononcée vers l'extrémité; parées sur les côtés d'une bordure rouge ou rougeâtre, parfois indistincte sur une partie de sa longueur, ou plus rarement en totalité; marquées au-devant du bord apical, qui reste ordinairement noirâtre, d'une tache semi-lunaire ou en arc renversé à sa partie postérieure et sinueuse à l'antérieure; cette tache souvent très-réduite ou même nulle; notées assez généralement entre le calus huméral qui est presque indistinct et le disque, d'une tache rouge peu nettement circonscrite, le plus ordinairement médiocrement apparente ou réduite à une transparence rougeâtre; rayées d'une strie juxta-suturale antérieurement nulle ou seulement indiquée par des points; marquées parfois de rangées striales de points le plus souvent indistincts sur les variétés à élytres sans taches. *Dessous du corps* d'un brun noir; pubescent sur le ventre et sur les cuisses de devant. *Pieds* ordinairement d'un jaune rouge, avec une tache noire sur le milieu des cuisses: les intermédiaires plus grossièrement ponctuées que les postérieures.

Cette espèce est commune dans toute la France.

Obs. Elle diffère de la précédente par sa taille plus petite; par son prothorax plus sinueux à la base, c'est-à-dire plus fortement en arc renversé dans le milieu de celle-ci, et plus sensiblement courbé en arrière aux angles postérieurs. Elle est d'ailleurs ordinairement bordée de rouge sur les côtés.

Elle varie beaucoup sous le rapport des couleurs. Habituellement elle est entièrement noire en dessus, moins la bordure précitée; quelquefois les élytres montrent, d'une manière plus ou moins prononcée, une tache subhumérale rouge; assez souvent elles offrent vers l'extrémité une tache semi-lunaire, soit très-développée, soit restreinte sur un petit espace, près de la suture. Les individus parés de cette tache subapicale, et qui se rapportent au *S. bipustulatum* de Fabricius et de M. Erichson, et au *S. substriatum* de M. le comte Dejean, présentent généralement d'une manière plus évidente des rangées

striales de points, qu'on chercherait quelquefois en vain sur d'autres exemplaires ; mais cette donnée n'a rien de fixe. Les différences dans la largeur du prothorax ne sont qu'un caractère sexuel. Dans toutes les variétés, la bordure rouge latérale est sujette quelquefois à disparaître. On trouve des exemplaires chez lesquels le pygmentum n'a pas eu le temps de se développer d'une manière complète; l'extrémité des élytres se confond alors sous le rapport des couleurs avec la tache subapicale.

Genre *Cercyon*, Cercyon ; Leach.

(Cercyon, nom mythologique.)

Caractères. *Antennes* de neuf articles : le premier faiblement arqué, comprimé, parallèle, formant les deux cinquièmes de la longueur : le deuxième conique, court : les troisième, quatrième et cinquième petits, submoniliformes : le sixième cupiforme, court, servant de base à une massue brièvement pubescente, serrée et en ovale allongé, formée des trois derniers : le neuvième irrégulièrement rétréci à l'extrémité. *Labre* transversal, frangé, ordinairement peu apparent. *Mandibules* cornées, médiocrement arquées, terminées en pointe, sinueuses et frangées au côté interne, munies d'une molaire à la base. *Mâchoires* cornées au côté externe; à deux lobes membraneux au côté interne. *Palpes maxillaires* à premier article petit : le deuxième fortement renflé, ovalaire, un peu plus long que le troisième : celui-ci subcylindrique ou légèrement renflé vers l'extrémité : le quatrième un peu plus court que le précédent, fusiforme. *Palpes labiaux* courts, subcylindriques, velus. *Menton* corné, presque en demi-cercle. *Joues* non engagées postérieurement dans les cornées. *Ecusson* en triangle subéquilatéral, ou à peine de moitié plus long que large. *Métasternum* anguleusement terminé à sa partie antérieure; mais non prolongé entre les pieds intermédiaires en une sorte de quille. *Mesosternum* comprimé en forme de lame horizontale sur sa tranche, plus épaisse ou moins mince dans son milieu, et graduellement rétréci à ses deux extrémités. *Prosternum* en triangle, caréné, à peine aussi long que large. *Jambes* armées sur les arêtes et sur la page inférieure de rangées longitudinales d'épines : jambes antérieures creusées d'une gouttière pour recevoir le tarse, au moins en partie. *Tarses postérieurs* à premier article plus long que le dernier, presque aussi grand que les trois suivants réunis.

Ce genre a été établi par le docteur Leach dans ses Miscellanées, t. 3. p. 95.; mais ainsi que l'a fait remarquer M. Brullé, il y a eu confusion,

par une erreur typographique sans doute, dans les caractères donnés à la massue des antennes de cette coupe et de la précédente.

Les Cercyons sont des insectes de petite taille, vivant généralement dans les mêmes lieux que les Sphéridies. Quelques espèces cependant se rencontrent souvent dans les endroits humides, sous les pierres, les mousses ou sous les plantes mi-pourries, entassées sous le bord des eaux.

Ces petits animaux présentent, chez les mêmes espèces, des modifications souvent considérables dans leur couleur, suivant le développement qu'a pris la matière colorante.

A. Lame mésosternale visiblement détachée à sa partie postérieure, du métasternum.

B. Intervalles des élytres visiblement ponctués.

1. C **Obsoletum**; *Ovale, moins large dans sa seconde moitié. Dessus du corps finement ponctué. Tête et prothorax d'un noir luisant : le second à peine moins court dans le milieu que latéralement. Élytres noires, avec l'extrémité graduellement rougeâtre ; à stries légères, marquées de points cycloïdes : la quatrième presque anguleuse au quart de la longueur, et rendant le cinquième intervalle graduellement plus large de ce point à la base.*

Sphœridium lugubre. Oliv. Ent. t. 2. 15. p. 7. 7. pl. 2. fig. 12. a, b? — Latr. Hist. t. 10. 80. 5?

Sphœridium atomarium. Payk. Faun. suec. 1. 58. 6.

Dermestes lugubris. Marsh. Ent. brit. p. 67. 17.

Sphœridium obsoletum. Gyllenh. Ins. suec. 1. p. 107. 8. — Heer, Faun. helvet. 1. 488. 1.

Cercyon obsoletum. Steph. Syn. t. 2. p. 141. 15.

Long. $0^{m}0033$ à $0^{m}0039$ (1 1/2 à 1 3/4[l]) — Larg. $0^{m}0022$ à $0^{m}0027$ (1 à 1 1/2[l])

Corps ovale, arrondi aux extrémités ; moins large dans sa seconde moitié ; densement marqué de petits points en dessus. *Tête* d'un noir luisant; tronquée au bord antérieur de l'épistome : ce bord deux fois et plus aussi grand que chacun des latéraux, de deux tiers aussi large que la tête près du prothorax. *Palpes* et *antennes* d'un brun de poix : les premières avec quelques parties, les secondes avec la page inférieure de la massue, plus claires. *Prothorax* bissubsinueux en devant ; à angles antérieurs moins avancés que la partie médiaire ; moins de moitié aussi long dans le milieu que large à la base ; un peu moins court dans le milieu que sur les côtés ; subcurvilinéairement élargi d'avant en arrière et rebordé latéralement ; sans rebord et tronqué ou légèrement en arc renversé à la base ; d'un noir luisant ; très-convexe

en dessus, et laissant à peine apercevoir à la fois les deux rebords latéraux quand on l'examine perpendiculairement. *Ecusson* noir, en triangle plus long que large, pointu; à côtés plus sensiblement curvilinéaires à la base que dans le reste de leur longueur. *Elytres* un peu plus larges à la base que le prothorax aux angles postérieurs; trois fois aussi longues que lui; subcurvilinéairement et faiblement élargies jusqu'à la moitié de leur longueur; curvilinéairement et régulièrement rétrécies ensuite; arrondies à l'extrémité; munies latéralement d'un rebord prolongé en s'affaiblissant jusqu'à l'angle sutural qui est très-prononcé et rectangulairement ouvert; médiocrement convexes sur le dos, très-convexement déclives sur les côtés; d'un noir luisant à la base, passant graduellement en se rapprochant de l'extrémité au brun rougeâtre et au rouge brun; marquées de petits points, à peu près aussi densement que le prothorax; à stries très-légères surtout jusqu'au quart ou au tiers de leur longueur, débordées et rendues chacune plus apparentes par une rangée de cercles imprimés plus visibles sur les stries latérales et deux fois moins petits que les points qui couvrent la surface: les troisième et quatrième stries sinueuses: la quatrième presque anguleusement coudée vers le quart de la longueur, et rendant le cinquième intervalle graduellement plus large de ce point à la base. Intervalles larges, presque planes. *Dessous du corps* d'un noir brun, mat et soyeux. Plaque métasternale luisante; ordinairement marquée de points égaux en grosseur à ceux du dessus du corps; creusée postérieurement de deux fossettes parfois indistinctes. *Cuisses* d'un brun rouge ou d'un rouge brun: les antérieures pubescentes jusqu'aux deux tiers de leur longueur: les intermédiaires presque glabres: les postérieures glabres et plus finement ponctuées que les précédentes. *Jambes* d'un rouge brun. *Tarses* généralement un peu plus pâles.

Cette espèce habite la plupart des parties de la France. Elle est médiocrement commune.

Obs. La première strie est en général parialement unie avec la huitième en enclosant les cinquième à septième. Le *C. obsoletum*, par sa taille moins petite, par le coude de sa quatrième strie, se distingue assez facilement des espèces voisines. Gyllenhal, le premier, l'a fait connaître. Suivant lui, il avait été pris par Olivier et Marsham pour le *Sphær. lugubre*, et par Paykull, pour le *Sphær. atomarium* de Fabricius. Dans la collection de M. le comte Dejean, il était confondu avec le *C. hæmorrhoidale*. Ce savant entomologiste, dans son Catalogue, a ajouté le nom de M. Sturm au *C. obsoletum*, sans doute parce qu'il en avait reçu de ce dernier quelques exemplaires, mais l'auteur nurembergeois n'a pas décrit cette espèce.

2. **C. Hæmorrhoidale**; Fab. *Corps brièvement ovale, plus étroit dans sa seconde moitié; finement ponctué en dessus. Tête et prothorax d'un noir luisant; le second d'un quart moins court dans le milieu que latéralement; marqué d'une fossette au devant de l'écusson. Elytres médiocrement convexes sur le dos, convexement subperpendiculaires sur les côtés; noires à la base, graduellement d'un rouge brun ou brunâtre à l'extrémité; à stries débordées chacune par une rangée de points cycloïdes : la quatrième non anguleuse.*

Sphæridium hæmorrhoidale. Fab. Syst. ent. 67. 5.—*Id.* Syst. el. t. 1. p. 96. 22.—Laichart. Tyr. ins. 1. 84. 4. — Oliv. Ent. t. 2. n. 15. p. 9. 10. pl. 2. fig. 6. a, b. — Schneid. Mag. p. 337. 353. 542. — Herbst, Nat. t. 4. p. 73. 9. pl. 37. fig. 9. F. — Payk. Faun. suec. 1. 59. 8. — Panz. Faun. ger. 61. 1.—Gyllenh. Ins. suec. 1. 105. 6. — Zetterst. Faun. lapp. p. 195. 6.

Sphæridium melanocephalum. Var. β. Illig. Kæf. pr. p. 66. 2.

Sphæridium impressum. Sturm, Deut. Faun. t. 2. p. 9. 2. pl. 22. fig. a. A.

Cercyon hæmorrhoidale. Steph. Syn. 2. p. 142. 21.— Erichs. Kæf. br. t. 1. p. 216. 1.— Heer, Faun. helv. 1. p. 489. 2.

Cercyon obsoletus. De Casteln. Hist. t. 2. p. 62. 9.

Var. B. *Elytres entièrement d'un brun rouge ou d'un rouge brun, graduellement plus clair vers l'extrémité.*

Payk. l. c. var. β.

Dermestes piceus. Marsh. Ent. brit. p. 69. 22. teste Gyllenh.

Long. 0m0027 à 0m0033 (1 1/4 à 1 1/2l) — Larg. 0m0018 à 0m0022 (7/8 à 1l).

Corps brièvement ovale, plus rétréci dans sa seconde moitié; densement marqué de petits points, en dessus. *Tête* d'un noir luisant; assez largement tronquée au bord antérieur de l'épistome : ce bord deux fois et plus aussi grand que chacun des latéraux, de moitié environ aussi large que la tête vers le prothorax. *Palpes maxillaires* noirs, quelquefois d'un brun rouge. *Antennes* rougeâtres. *Prothorax* bissubsinueux en devant; à angles antérieurs notablement moins avancés que la partie médiaire; moins de moitié aussi long dans le milieu que large à la base; d'un quart plus court sur les côtés que dans le milieu; curvilinéairement élargi d'avant en arrière et rebordé latéralement, sans rebord et tronqué faiblement en arc renversé à la base, subanguleux dans le milieu de celle-ci; très-convexe en dessus; marqué d'une légère fossette au devant de l'écusson. Celui-ci en triangle plus long que large; peu pointu; à côtés plus sensiblement curvilinéaires dans leur seconde moitié que dans la première. *Elytres* un peu plus

larges à la base que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois aussi longues que lui dans son milieu ; faiblement élargies jusqu'au quart de leur longueur, subcurvilinéairement et presque un peu sinueusement rétrécies ensuite jusqu'aux deux tiers ou trois quarts; en ogive renversée à l'extrémité ; médiocrement convexes sur le dos, convexement subperpendiculaires sur les côtés ; d'un noir luisant à la base ou seulement vers la région scutellaire, passant graduellement au rouge brun vers l'extrémité ; marquées de points paraissant presque un peu plus petits et séparés par des intervalles moins unis que ceux du prothorax ; à stries un peu plus légères postérieurement, débordées et rendues chacune plus apparentes par une rangée de cercles imprimés plus visibles sur les stries latérales, de quatre fois au plus moins petits que les points qui couvrent la surface : la quatrième non anguleuse. Intervalles larges, subdéprimés : le cinquième peu ou point élargi à la base. *Dessous du corps* d'un noir ou noir brun, mat ; brièvement pubescent. *Plaque métasternale* glabre, luisante, paraissant un peu plus densement, plus profondément ou moins finement ponctuée que le prothorax. *Cuisses* noirâtres ou souvent en partie d'un brun rouge surtout dans leur deuxième moitié : les antérieures pubescentes jusqu'aux deux tiers ou trois quarts de leur longueur : les intermédiaires et postérieures glabres : celles-ci peut-être un peu plus finement ponctuées que celle du milieu. *Jambes* et *tarses* d'un brun rouge plus ou moins clair.

Cette espèce habite la plupart des parties de la France.

Obs. Elle diffère de la précédente par sa taille un peu plus petite, sa forme plus arrondie ; son bord antérieur de l'épistome moins large proportionnellement à la partie postérieure de la tête ; son prothorax plus arqué sur les côtés, marqué d'une fossette vers le milieu de sa base ; son écusson dont les côtés plus sensiblement curvilinéaires dans leur seconde moitié rendent l'extrémité moins pointue ; ses élytres rétrécies plus promptement à partir de la base, d'une manière plus sensible, moins régulière ou souvent très-légèrement sinueuse vers les trois cinquièmes de la longueur ; moins largement arrondies à l'extrémité, d'une convexité moins régulière en dessus ; c'est-à-dire non moins déprimées sur le dos, plus bombées et d'une manière plus perpendiculaire sur les côtés, à stries plus marquées et couvertes chacune d'une rangée striale de cercles plus larges ; enfin elles ont la quatrième strie non anguleuse vers le quart de la longueur, en sorte que le cinquième intervalle s'élargit peu sensiblement vers la base et jamais d'une manière si brusque.

3. **C. Hæmorrhoum**; Gyll. *Ovale, moins arrondi postérieurement; densement marqué de petits points, en dessus. Tête et prothorax d'un noir brillant: le second sensiblement moins court dans le milieu que latéralement, plus élevé un peu au-devant de la base qu'à celle-ci. Élytres subconvexes sur le dos, convexement subperpendiculaires sur les côtes; noires, passant assez brusquement au rouge dans leur tiers postérieur, avec la suture noire; à stries très-marquées: les dorsales peu distinctement ponctuées.*

Hydrophilus hæmorrhoidalis. Fab. Ent. syst. 1. 185. 16. — *Id.* Syst. el. 1. 252. 18. — Payk. Faun. suec. 1. 185. 10.

Sphæridium melanocephalum. Var. β Illig. Mag. 1. p. 38.

Sphæridium hæmorrhoum. Gyllenh. Ins. suec. 1. 107. 9.

Cercyon hæmorrhoum. Steph. Syn. t. 2. p. 143. 23. — Erichs. Kæf. brand. 1. p. 216. 2. — Heer, Faun. helv. 1. 489. 3.

Var. Cette espèce présente, selon les individus, toutes les nuances depuis le noir jusqu'au rouge pâle ou presque livide. Dans ces dernières variétés le prothorax et surtout la tête sont généralement moins décolorées, et la tache postérieure des élytres se distingue par une lividité plus prononcée.

Long. 0m,0022 à 0m,0030 (1 à 1 2/5l). — Larg. 0m,0018 à 0m 0022 (7/8 à 1l).

Corps ovale, densement marqué de petits points, en dessus. *Tête* d'un noir luisant; tronquée largement et d'une manière un peu arquée au bord antérieur de l'épistome: ce bord trois fois aussi long que chacun des latéraux, de deux tiers aussi large que la partie postérieure de la tête. *Palpes maxillaires* et *antennes* d'un rouge jaune: massue de celles-ci parfois obscure. *Prothorax* bissubsinueux en devant, ou presque en ligne droite, quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus, avec la partie médiaire plus avancée que les angles; rebordé et arcuément élargi d'avant en arrière sur les côtés; sans rebord et tronqué faiblement en arc renversé à la base, ou en formant légèrement dans le milieu un angle très-émoussé; plus d'une fois aussi large à la base que long dans le milieu; un peu moins court dans celui-ci que latéralement; très-convexe transversalement; convexement déclive d'arrière en avant, plus élevé un peu au-devant de sa partie postérieure qu'à celle-ci; d'un noir brillant. *Ecusson* noir; en triangle un peu plus long que large; à côtés curvilinéaires surtout dans leur moitié postérieure. *Elytres* à peine plus larges à leur naissance que le prothorax à ses angles postérieurs; deux fois et demie aussi longues que lui; subcurvilinéairement et à peine élargies jusqu'à la moitié de leur longueur; curvilinéairement rétrécies ensuite jusqu'à l'angle sutural,

en ogive renversée à l'extrémité ; médiocrement convexe sur le dos ; convexement perpendiculaires sur les côtés ; subobsolètement et plus finement ponctuées que le prothorax ; d'un noir brillant, passant, en général, brusquement au rouge ou au rouge pâle, dans leur tiers ou leur quart postérieur, en laissant le bord sutural et parfois aussi l'extérieur, noirs ; à onze stries très-prononcées : les dorsales peu distinctement, les latérales très-visiblement ponctuées ou presque réduites à des rangées striales de points: les sixième à huitième plus raccourcies antérieurement et s'effaçant vers la partie postérieure d'un calus huméral assez apparent. Intervalles déprimés, larges. *Dessous du corps* d'un noir brun ou d'un brun de poix, mat; brièvement pubescent. *Plaque métasternale* luisante, glabre ou presque glabre, souvent marquée de deux légères fossettes. *Cuisses* brunes ou d'un brun rougeâtre : les antérieures densement pubescentes jusqu'aux trois-quarts: les intermédiaires parcimonieusement garnies de poils courts et souvent usés : les postérieures glabres, un peu plus finement pointillées que les précédentes.

Cette espèce paraît habiter toutes les parties de la France. On la trouve principalement dans les lieux humides, dans les bouses, les crottins et quelquefois aussi sous les pierres, les morceaux de bois, etc, mais non dans l'eau, comme le dit le professeur de Kiel.

Elle a été découverte par Smidt, et décrite pour la première fois par Fabricius qui l'admit au nombre de ses Hydrophiles. Illiger et Gyllenhal lui donnèrent une place plus naturelle en la rangeant parmi nos Sphæridiens.

Obs. Elle a de l'analogie avec la précédente, dont elle se distingue facilement par sa taille un peu plus petite ; son prothorax convexement et non curvilinéairement déclive d'arrière en avant, de telle sorte qu'il s'incline davantage à sa partie postérieure qu'un peu au-devant de celle-ci ; par ses élytres rétrécies seulement à partir de la moitié et non du quart de la longueur, présentant à leur bord externe une courbe plus régulière, moins étroites ou plus arrondies à leur extrémités, marquées de stries prononcées et peu distinctement ponctuées sur le dos, offrant généralement la cinquième et non la quatrième strie parialement liée avec la huitième, en enclosant les sixième et septième, passant enfin plus brusquement du noir au rouge et conservant la suture noire.

4. **C. Laterale**; STEPHENS. *Brièvement ovale ou suboviforme ; médiocrement convexe et densement marqué de petits points, en dessus. Tête et prothorax noirs : le second d'un rouge brunâtre latéralement. Elytres rétrécies à partir du tiers de leur longueur ; à angle sutural droit ; d'un rouge brun, plus clair vers l'extrémité; à onze stries étroites, marquées de points ronds à peine plus larges qu'elles. Intervalles dorsaux moins déprimés vers leurs deux tiers.*

Cercyon laterale. STEPHENS, Synop. t. 2. p. 142. 20.

Var. On trouve tous les intermédiaires de couleur entre l'état normal et les exemplaires ayant la tête noirâtre; le prothorax faiblement obscur sur son disque, d'un fauve livide ou d'un livide tirant sur le fauve latéralement ; les élytres d'un fauve livide, plus pâles vers l'extrémité.

Long. 0m0022 à 0m0033 (1 à 1 1/2l) Larg. 0m0015 à 0m0022 (2/3 à 1)

Corps suboviforme, presque en demi-cercle dans les deux cinquièmes antérieurs, moins largement arrondi dans les deux postérieurs. *Tête* noire, luisante; densement et finement ponctuée. Bord antérieur de l'épistome, tronqué ou faiblement arqué ; deux fois environ aussi grand que chacun des latéraux. *Palpes maxillaires* et *antennes* d'un rouge testacé : massue de celles-ci d'un rouge cendré. *Prothorax* bissinueusement tronqué en devant, avec la partie médiaire faiblement plus avancée que les angles antérieurs, quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus; moins d'un quart plus court sur les côtés que dans le milieu ; plus de moitié plus court dans celui-ci qu'à la base ; rebordé et arcuément élargi latéralement ; sans rebord et légèrement en arc renversé à sa partie postérieure ; convexe en dessus; densement couvert de points à peine moins petits que ceux de la tête; d'un noir ou d'un brun noir luisant, avec les côtés graduellement d'un rouge progressivement plus clair, sur une étendue variable. *Ecusson* petit; en triangle subcurviligne, d'un tiers plus long que large; d'un rouge brunâtre ; pointillé. *Elytres* faiblement plus larges à leur naissance que le prothorax à ses angles postérieurs ; subcurvilinéairement élargies jusqu'au tiers de leur longueur, faiblement rétrécies ensuite jusqu'aux deux tiers, et en ogive renversée à l'extrémité, ou plus étroitement arrondies que la partie antérieure du corps; latéralement munies d'un rebord; à angle sutural à peu près droit ; médiocrement convexes sur le dos convexement déclives sur les côtés ; d'un rouge brun ou d'un rouge marron souvent inégalement répandu, quelquefois même d'un rouge testacé ; graduellement plus claires ou plus pâles vers l'extrémité ,avec la suture noirâtre ; marquées à la

base d'une ligne ou d'une bande étroite, brunâtre, prolongée depuis l'écusson jusqu'à la moitié de la largeur, et parfois peu distincte, aussi densement couvertes que le prothorax de points un peu plus petits que ceux de ce dernier; à onze stries, étroites, peu profondes, notées de points ronds ou cycloïdes à peine plus larges qu'elles et séparés entre eux par un espace faiblement plus grand que leur diamètre : la quatrième strie courbée en dedans vers le cinquième ou vers le quart antérieur. Intervalles déprimés : le premier plus étroit sur toute sa longueur que le suivant : les quatre à cinq premiers paraissant souvent légèrement convexes vers les deux tiers de la longueur : les deuxième et troisième cinq à six fois plus larges sur le dos que les stries. *Dessous du corps* d'un noir brun, mat, avec le bord des anneaux du ventre et la lame mésosternale d'un rouge brunâtre ou d'un rouge testacé. Plaque métasternale luisante et moins finement pointillée. *Pieds* ordinairement d'un rouge brunâtre, d'un rouge testacé, ou d'un rouge testacé livide dans les variétés plus claires. *Cuisses* antérieures pubescentes dans les deux tiers basilaires : les intermédiaires presque glabres, moins finement pointillées que les postérieures: celles-ci, glabres. *Tarses* plus pâles que les cuisses et les jambes.

Cette espèce paraît habiter la plupart des parties de la France. Elle n'est pas bien rare dans les environs de Lyon.

Obs. Je l'ai vue inscrite dans la collection de M. Aubé sous le nom que j'ai adopté, et d'après un exemplaire envoyé à ce savant par M. Westwood.

Elle se distingue du *C. obsoletum* par sa quatrième strie moins anguleuse; de l'*hæmorrhoidale*, par son prothorax sans fossette; de l'*hæmorrhoum*, par la forme du même segment. Elle était confondue dans la collection de M. le comte Dejean sous le nom de *C. hæmorrhoidale*, Fab avec les *C. flavipes* et *melanocephalum*. Elle ne saurait être réunie au premier de ceux-ci, dont les élytres offrent à l'angle sutural un prolongement remarquable; elle diffère du second par sa figure, par sa couleur, par ses élytres plus ouvertes à l'angle sutural.

5. **C. Unipunctatum**; Linn *Ovale, plus arrondi à son bord antérieur. Tête et prothorax densement marqués de petits points; d'un noir luisant; le second latéralement bordé de jaune. Elytres jaunes ou d'un jaune rougeâtre, avec la suture noirâtre, et sur celle-ci, une tache noire commune aux deux étuis; à dix stries : les dorsales peu distinctement ponctuées dans le milieu; les latérales réduites à des rangées striales de points. Pieds et quelquefois partie du ventre d'un jaune rougeâtre.*

Coccinella unipunctata. Linn. Faun. suec. p. 153. 170.—*Id.* Syst. nat. 1. 579. 6.
Scarabæus cordiger Fuessly. Verzeich. p. 3. 38.

Scarabeus unipunctatus. Fabr. Syst. Ent. p. 19. 78. — *Id.* Mant. t. I. p. 11. 104.

Hydrophilus cordiger. Herbst. Arch. p. 122. 7. pl. 28. 6. fig. A.

Sphæridium unipunctatum. Laichart. Tyr. ins. t. 1. p. 82. 2. — Oliv. Ent. t. 1. n. 15. p. 6. 5. pl. 2. fig. 8. a, b. — Fab. Ent. syst. t. 1, p. 81. 20. — *Id.* Syst. el. t. 1. p. 97. 24. — Schneid. Mag. p. 235. 256. 348. 542. — Panz. Faun. ger. 3. 1. — Schrank, Faun. boic. 1. p. 441. 427. — Illig. Kæf. pr. p. 68. 5 ♀. — Herbst. Nat. t. 4. p. 68. 4. pl. 37. fig. 4. D. — Latr. Hist. nat. t. 10. p. 79. — Schonh. Syn. in. t. 1. p. 103. — Sturm, Deut. Faun. t. 2. p. 20. ♀. — Gyllenh. Ins. suec. t. 1. p. 102. 3. ♀. — Zetterst. Faun. lap. 194. 3. ♀.

Sphœridium dispar. Payk. Faun. suec. 1. p. 62. 11. ♀.

Dermestes unipunctatus. Marsh. Ent. brit. p. 70. 28.

Cercyon quisquilium. Steph. Syn. t. 2. p. 153. 58. ♀.

Cercyon unipunctatum. Erichs. Kæf. br. t. 1. p. 217. 5. ♀. — De Casteln. Hist. t. 2. p. 61. 5. ♀. — Heer, Faun. helv. t. 1. p. 490. 6. ♀.

Var. B. *Tache des élytres très réduite ou presque nulle.*

Long. $0^m,0022$ à $0^m,0029$ (1 à 1 2/5[l]).

Corps ovale, plus arrondi au bord antérieur. *Tête* d'un noir luisant densement marquée de petits points; tronquée largement à la partie antérieure de l'épistome : ce bord deux fois et plus aussi grand que chacun des latéraux. *Palpes maxillaires* d'un jaune livide, à dernier article noirâtre. *Antennes* d'un jaune pâle, à massue d'un gris obscur. *Prothorax* bissubsinueusement tronqué en devant, avec la partie médiaire plus avancée que les angles antérieurs; plus de deux fois aussi large à la base que long dans le milieu; moins court dans celui-ci que sur les côtés; curvilinéairement élargi d'avant en arrière sur ceux-ci; latéralement muni d'un rebord prolongé en s'affaiblissant sur une partie de la base; en arc renversé à cette dernière; convexe en dessus; d'un noir luisant avec les côtés graduellement et assez largement jaunes ou d'un jaune brunâtre; densement marqué de petits points. *Ecusson* en triangle subcurviligne; d'un quart ou d'un tiers plus long que large; pointu à l'extrémité; d'un jaune brunâtre; pointillé. *Elytres* à peine plus larges à leur naissance que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois au moins aussi longues que lui; subcurvilinéairement élargies jusqu'au deux cinquièmes de leur longueur, curvilinéairement rétrécies de ce point à l'angle sutural; subarrondies à l'extrémité; médiocrement convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés; ordinairement d'un jaune rougeâtre, avec la suture noire; parées sur celle-ci vers leur milieu d'une tache de même couleur, en losange ou presque en forme de cœur ou d'écusson; à onze stries : les dorsales très-marquées et souvent peu distinctement

ponctuées dans le milieu de leur longueur : les latérales réduites à des rangées striales de points. Intervalles déprimés; plus finement et au moins aussi densement ponctués que le prothorax : les dorsaux cinq fois environ aussi larges que les stries. *Dessous du corps* d'un noir mat, pubescent. *Plaque métasternale* glabre; luisante, moins densement ponctuée. *Ventre* parfois d'un brun noir avec la partie antérieure des derniers anneaux, d'un rouge testacé. *Pieds* d'un rouge jaune. *Cuisses* antérieures pubescentes dans les deux tiers basilaires : les autres à peu près glabres.

Cette espèce est commune dans toutes les parties de la France. On la trouve dans les fumiers et dans les déjections excrémentielles des solipèdes et des ruminants.

6. **C. Quisquilium**; Linn. *Ovale oblong, plus arrondi au bord antérieur. Tête et prothorax d'un noir brillant; densement marqués de petits points. Elytres d'un jaune de paille, à suture rougeâtre et brièvement obscure ou noirâtre vers l'angle sutural; à dix stries ponctuées: les latérales réduites à des rangées striales de points. Pieds d'un jaune testacé.*

Scarabœus quisquilius. Linn. Faun. suec. p. 158, 397. — *Id.* Syst. nat. 1. 558. 83. — De Geer, Mem. t. 4. 271. 18. — Fab. Syst. ent. p. 20. 74. —*Id.* Spec. ins. t. 1. p. 21 91. —*Id.* Mant. 1. p. 11. 100. — Schrank, Enum. 18. 29. — Herbst, Arch. p. 7. 23. pl. 19. fig. 8. — *Id.* Naturs. t. 2. p. 279. 171. pl. 18. fig. 15.—Scriba, Journ. p. 49. 25. — Rossi, Faun. etr. 1. p. 10. 23. — Oliv. Ent. t. 1. n. 3. p. 95. 108. pl. 18. fig. 170. a, b. — Schneid. Mag. p. 343.

Scarabœus minimus. Scop. Ent. carn. p. 12. 29 ?

Sphæridium xanthopterum. Laichart. Tyr. ins. p. 86. — Schrank, Faun. boic. 1. p. 443. 450.

Sphæridium unipunctatum. Fab. Ent. syst. t. 1. 81. 20. var.—Tenaisch. Allgem. litterat. Zeitung. 1792. n. 78. ♂. — Schneid. Mag. p. 335. 336. ♂. — Illig. Kæf. pr. 68. 5. ♂. — Latr. Hist. nat. t. 10. p. 79. (var. à élytres sans taches.) —Sturm, Deut. Faun. t. 2. p. 20. 10. ♂. — Schonh. Syn. ins. t. 1. p. 104. var. β. — Gyll. Ins. suec. 1. p. 102. 3, ♂. — Zetterst. Faun. lapp. p. 194. 3. ♂.

Sphæridium melanocephalum. Var. Herbst, Nat. t. 4. p. 68. 5.

Sphæridium dispar. Payk. Faun. suec. 1. p. 62. 11. ♂.

Cercyon quisquilium. Steph. Syn. 2. p. 153. 58. ♂.

Cercyon unipunctatum. Erichs. Kæf. brand. 1. p. 217. ♂?— De Casteln. Hist. nat. t. 2. p. 61. 5. ♂. — Heer, Faun. helv. 1. p. 490. 6. ♂.

Var. B. *Prothorax paré latéralement d'une étroite bordure jaunâtre.*

Cercyon flavum. Steph. Syn. t. 2. p. 153. 59 ?

Var. C. *Elytres paraissant marquées d'une tache scutellaire en triangle et noirâtre.*

Cercyon scutellare. Steph. Syn. t. 2. p. 153. 60.

Long 0m,0017 à 0m,0022 (3/4 à 1l).

Corps ovale oblong, plus arrondi au bord antérieur. *Tête* d'un noir luisant; densement marquée de petits points en dessus; tronquée largement à la partie antérieure de l'épistome : ce bord deux fois et plus aussi grand que chacun des latéraux. *Palpes maxillaires* d'un brun jaune ou d'un flave brunâtre, à dernier article plus obscur. *Antennes* d'un flave brunâtre, à massue obscure ou noirâtre. *Prothorax* bissubsinueusement tronqué en devant, avec la partie médiaire plus avancée que les angles antérieurs, quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus; plus de deux fois aussi large à la base que long dans le milieu; moins court dans celui-ci que sur les côtés; latéralement élargi presque en ligne droite dans les trois premiers cinquièmes, en ligne courbe dans les deux derniers; muni d'un rebord prolongé en s'affaiblissant sur une partie de la base; en arc renversé à cette dernière; convexe en dessus; d'un noir luisant avec les côtés parfois très-étroitement pâles; densement marqué de petits points. *Ecusson* en triangle subcurviligne; d'un quart plus long que large; pointu à l'extrémité; d'un jaune brunâtre: pointillé. *Elytres* à peine plus larges à leur naissance que le prothorax à ses angles de derrière; trois fois au moins aussi longues que lui dans son milieu: subcurvilinéairement élargies jusques à la moitié de leur longueur, curvilinéairement rétrécies de ce point à l'angle sutural; subarrondies à l'extrémité; médiocrement convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés; d'un jaune pâle, à suture rougeâtre et brièvement noire ou noirâtre vers l'angle sutural; à onze stries ponctuées : les latérales réduites à des rangées striales de points. Intervalles déprimés; plus finement et au moins aussi densement ponctués que le prothorax : les dorsaux cinq fois environ aussi larges que les stries. *Dessous du corps* noir; pointillé. Plaque métasternale glabre, luisante, moins densement pointillée. *Pieds* d'un rouge jaune. *Cuisses* antérieures garnies de duvet dans leurs deux tiers basilaires : les autres à peu près glabres.

Cette espèce est commune dans toute la France. Elle habite les mêmes lieux que la précédente.

Obs. Ordinairement elle a le prothorax entièrement noir; quelquefois il est paré latéralement d'une étroite bordure jaunâtre. Chez les individus incomplètement colorés la même partie passe au brun, au brun rouge ou au rouge brun, soit sur toute sa surface, soit avec le disque plus obscur. Le dessous du corps présente alors aussi une coloration analogue. Quand les élytres sont faiblement chargées de matière colorante elles laissent percer la couleur noire de quelques parties

du dessus du corps non voilées par les ailes membraneuses, et elles semblent alors, comme dans la var. C, notées d'une tache scutellaire, noirâtre ; il suffit de soulever les étuis, pour reconnaître la cause de cette coloration empruntée.

Linné le premier décrivit cette espèce sous le nom de *Scarabæus quisquilius.* Laicharting ne l'ayant pas reconnue dans le genre où une analogie de mœurs avait porté l'auteur du Systema et quelques autres écrivains à la placer, en fit son *Sphæridium xanthopterum*, en se demandant si cet insecte n'était pas l'un des sexes du *Sph. unipunctatum.* Cette présomption fut appuyée dans la Gazette littéraire de Jena (1) par l'auteur d'un compte rendu du quatrième volume de Herbst sur les Coléoptères. Schneider, dans son Magasin, p. 334 et suiv., reproduisit un extrait de ce dernier travail et donna comme une certitude les doutes émis par Laicharting. Illiger, Paykull, etc. etc., se rangèrent au même avis. Fabricius qui, dans ses premiers écrits avait confondu le *Scarabæus quisquilius* de Linné et l'*Aphodius merdarius*, rectifia cette erreur dans son Entomologia Systematica, t. 4 p. 435, et, dans son Systema Eleutheratorum, transporta le premier parmi les Sphéridies et le regarda comme une variété du *Sph. unipunctatum.* Latreille adopta cet avis dans son Histoire naturelle, t. 10, p. 79. Gyllenhal revint à l'opinion de Schneider et autres, c'est-à-dire considéra l'insecte qui nous occupe comme l'un des sexes et non comme une variété de l'espèce précédente. Depuis ce savant illustre dont la science pleurera longtemps la perte, le *C. quisquilium* a été regardé généralement par les naturalistes comme étant le mâle du *C. unipunctatum.* M. le docteur Erichson a fait seul des réserves à cet égard. «Ces insectes, dit-il, (2) » passent généralement pour les sexes d'une même espèce ; mais » ce n'est encore qu'une simple présomption qui aurait besoin d'être » confirmée par des expériences directes. » Nous nous sommes assuré que cette opinion n'était en effet qu'une erreur. On trouve des individus des deux sexes dans les *C. quisquilium* et *unipunctatum*; l'un ne peut donc pas être le ♂ de l'autre.

Il n'est pas plus admissible de considérer le premier comme une simple variété du second ; le *C. quisquilium* a la taille généralement plus petite ; le corps plus étroit ; les côtés du prothorax parés d'une bordure jaunâtre plus étroite, quand elle existe, arqués moins régulièrement, c'est-à-dire élargis en ligne presque droite ou faiblement subcurvilinéaire dans les trois premiers cinquièmes, et plus courbée dans les derniers, de telle sorte que les angles postérieurs sont plus

(1) Jenaisch. Allgem. Litteratur-Zeitung. 1792. n. 78.

(2) Kæfer der Mark Brandenburg. p. 218.

ouverts, plus émoussés, presque arrondis; les élytres d'une teinte ordinairement plus pâle; la suture simplement rougeâtre, si ce n'est près de l'angle sutural où elle offre une ligne courte noire ou obscure. On trouve souvent dans le même crottin des centaines d'individus de cette même espèce, sans en apercevoir une seule de l'autre.

7. **C. Centrimaculatum**; STURM. *Ovale; médiocrement convexe, luisant et finement ponctué, en dessus. Tête et prothorax noirs: le second rougeâtre sur les côtés; latéralement en ligne droite jusqu'aux trois cinquièmes, arrondi aux angles postérieurs; rebordé sur une partie de la base. Elytres d'un rouge testacé, avec une tache noirâtre sur le disque de chacune; à stries ponctuées. Deuxième, troisième et quatrième intervalles subconvexes et aussi étroits à leur extrémité, que le sutural.*

Sphæridium centrimaculatum. STURM, Deut. Faun. t. 2. 23. 15. pl. 22. e. E.

Sphæridium pygmæum. GYLLENH. Ins. suec. 1. 104. var. b.

Cercyon centrimaculatum. ERICHS. Kæf. brand. 1. 218. 7. — HEER, Faun. helv. 1. 490. 8.

Var. B. *Elytres entièrement d'un rouge testacé ou d'un testacé jaunâtre.*

Long. 0^{m}, 0011 à 0^{m},0015 (1/2 à $2/3^{l}$).

Corps ovale, presque arrondi en demi-cercle dans son quart antérieur, et au moins aussi largement dans le postérieur. *Tête* superperpendiculairement inclinée; d'un noir luisant; densement couverte de petits points. *Epistome* légèrement arqué en devant: ce bord plus de deux fois aussi large que chacun des latéraux; de moitié au moins aussi large que la partie postérieure de la tête. *Palpes maxillaires* et *antennes* d'un rouge ou d'un jaune testacé. *Prothorax* bissubsinueux en devant, avec la partie médiaire plus avancée que les angles antérieurs, quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus; d'un quart environ plus court sur les côtés que dans le milieu; de moitié au moins plus court à celui-ci que large à la base; élargi latéralement en droite ligne dans ses trois cinquièmes, arrondi ensuite de ce point à la base; muni latéralement d'un rebord prolongé en s'affaiblissant sur une partie des côtés de la base; subanguleux ou faiblement en arc renversé à cette dernière; convexe en dessus; d'une ponctuation analogue à celle de la tête; d'un brun ou d'un brun noir luisant, avec les côtés graduellement d'un jaune ou d'un rouge testacé. *Ecusson* en triangle subcurviligne; d'un quart ou d'un tiers plus long que large; d'un rouge jaune; ponctué. *Elytres* à peine plus larges à leur naissance que le prothorax à ses angles postérieurs; deux fois et demie environ aussi longues que

lui ; faiblement élargies jusqu'aux deux cinquièmes ou presque parallèles dans leurs deux tiers antérieurs, et arrondies à l'extrémité ; à angle sutural rectangulairement ouvert ; médiocrement convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés; plus obsolètement ponctuées, même à la base, que le prothorax; à onze stries étroites et ponctuées ; d'un fauve jaune, d'un rouge jaune, d'un jaune testacé ou brunâtre ; parées chacune sur leur disque d'une tache ovalaire ou arrondie. Intervalles déprimés à la base : les deuxième, troisième et quatrième subconvexes et aussi étroits vers leur extrémité, que le sutural. *Dessous du corps* noir sur la poitrine, souvent un peu moins obscur sur le ventre. *Plaque métasternale* luisante, et plus visiblement ou moins densement ponctuée. *Lame mésosternale* très-étroite, linéaire ; quatre ou cinq fois plus longue que large. *Pieds* d'un rouge testacé.

Cette espèce habite toutes les parties de la France. On la trouve dans les mêmes lieux que la précédente.

Obs. Elle se rapproche du *C. quisquilium* par la forme de la lame mésosternale et souvent par la couleur des élytres. Elle diffère par sa taille plus petite ; son prothorax graduellement d'un rouge jaune sur les côtés, arrondi plutôt qu'émoussé aux angles postérieurs ; par son écusson d'un jaune rouge ; par ses élytres tirant ordinairement davantage sur le rouge, et n'offrant pas chez les variétés sans taches, chez lesquelles la teinte tourne davantage au jaune, un trait noir près de l'angle sutural.

L'exiguité de sa taille et la forme arrondie des angles postérieurs de son prothorax empêchent de la confondre avec les autres espèces.

Le *C. troglodites* du catalogue de M. le comte Dejean, noté comme provenant de l'Amérique méridionale, est un *C. centrimaculatum*, var. B.

8. **C Pygmæum ;** Illig. *Ovale oblong ; médiocrement convexe, luisant et finement ponctué, en dessus. Tête et prothorax noirs : le second arqué latéralement; à angles postérieurs prononcés ; sans rebord à la base. Élytres rugulcuses antérieurement; noires, avec une partie au moins des côtés et l'extrémité, d'un rouge livide ; à stries ponctuées. Deuxième, troisième et quatrième intervalles, déprimés et sensiblement plus larges à leur partie postérieure que le sutural.*

Sphæridium pygmæum. Illig. Mag. t. 1. 40. 69. 5-6.—Sturm, Deut. Faun. t. 2. 26. 18. — Gyllenh. Ins. Suec. 1. 104. 5. — Zetterst. Faun. lapp. 195. 5.

Sphæridium consparcatum. Sturm, Deut. Faun. t. 2. p. 15. 6.

Sphæridium ferrugineum. Herbst, Nat. t. 4. 70. 5. pl. 37. fig. 5?

Cercyon pygmæum. Stephens, Syn. t. 2. 148. 39. — Erichs. Kæf. brand. 219. 8. — De Casteln. Hist. t. 2. 61. 2. — Heer, Faun. helv. 1. 490. 9.

Var. A. *Elytres entièrement noires, moins l'extrémité qui est rougeâtre.*

Sphœridium merdarium. STURM, Deut. Faun. t. 2. 26. 17, pl. 22 fig. f.

Long. 0m,0011 à 0m,0018 (1/2 à 3/4l)

Corps ovale oblong, presque arrondi en demi-cercle dans son quart antérieur, un peu plus étroitement dans le postérieur. *Tête* subperpendiculairement inclinée ; d'un noir luisant; densement couverte de petits points. *Epistome* légèrement arqué en devant ; deux fois au moins aussi large à son bord antérieur qu'à chacun des latéraux ; de moitié au moins aussi large que la partie postérieure de la tête. *Palpes maxillaires* et *antennes* d'un rouge livide ou testacé. *Prothorax* bissubsinueux en devant, avec la partie médiaire plus avancée que les angles antérieurs, quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus ; d'un quart plus court sur les côtés que dans le milieu ; plus de moitié plus court dans celui-ci que large à la base; arcuément élargi latéralement ; muni sur les côtés, d'un rebord à peine prolongé jusqu'aux angles postérieurs qui sont prononcés et obtusément ouverts ; sans rebord sur les côtés de la base ; subanguleux ou faiblement en arc renversé à cette dernière ; convexe en dessus ; d'un noir luisant, et d'une ponctuation analogue à celle de la tête. *Ecusson* en triangle subcurviligne, d'un quart plus long que large ; noir ; ponctué. *Elytres* un peu plus larges à leur naissance que le prothorax à ses angles postérieurs ; trois fois et quart aussi longues que lui dans son milieu; subcurvilinéairement élargies jusqu'au tiers ou aux deux cinquièmes de leur longueur, curvilinéairement rétrécies ensuite de ce point à l'angle sutural qui est rectilinéairement ouvert; médiocrement convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés ; en général subrugulensement ponctuées près de la base, d'une manière plus unie ou plus effacée postérieurement ; à onze stries étroites et ponctuées ; noires, avec l'extrémité et le plus souvent une partie des côtés ou même la totalité de ceux-ci, d'un rouge livide ou d'un rouge testacé sur une étendue variable : suture de cette dernière couleur à son extrémité et en général sur une longueur plus rapprochée de la base que les parties voisines. Intervalles déprimés sur toute la longueur : les deuxième, troisième et quatrième sensiblement plus larges à leur extrémité que le sutural. *Dessous du corps* noir sur la poitrine ; moins obscur sur le ventre. *Plaque métasternale* luisante et plus visiblement ou moins densement ponctuée. *Lame mesosternale* subparallèle, faiblement élargie vers ses deux tiers antérieurs ; trois fois au moins aussi longue que large dans son diamètre transversal le moins court. *Pieds* d'un rouge testacé.

Cette espèce habite toutes les parties de la France. On la trouve dans les bouses et les fumiers.

Obs. Elle varie beaucoup pour la couleur. Quelquefois, mais assez rarement, elle est entièrement noire, moins l'extrémité qui est rougeâtre ou d'un rouge livide. Ordinairement cette couleur plus claire occupe toute l'extrémité de la moitié postérieure ou même la totalité des côtés jusqu'à la sixième strie et quelquefois même sur une surface plus grande. Parfois, comme dans le *Sph. conspurcatum* de M Sturm, il reste aux épaules une tache noire liée ou presque liée avec la couleur foncière du reste de la base; d'autres fois sur le milieu de l'espèce de large bordure d'un rouge livide qui pare les côtés, s'étend longitudinalement un trait noir; quelquefois enfin la couleur noire est restreinte sur un espace plus étendu et presque triangulaire: la suture est rougeâtre ordinairement plus antérieurement que les parties voisines, et parfois dans toute son étendue. Peut-être faut-il rapporter à cette variété le *C. plagiatum* de M. Erichson. On trouve des individus décolorés d'un testacé jaunâtre, avec la tête et le disque du prothorax noirâtres.

Elle se distingue facilement de la précédente par sa couleur, par son prothorax sans rebord sur les côtés de la base. Ce dernier caractère et les angles postérieurs du même segment qui ne sont point arrondis, ses deuxième à quatrième intervalles déprimés et moins étroits postérieurement, sa lame métasternale moins mince, empêchent de la confondre avec la suivante. La variété qui se rapporte au *Sph. conspurcatum* de M. Sturm et qui, à la taille près, a de l'analogie avec le *C. melanocephalum*, en diffère par ses élytres subruguleuses à la base, ouvertes à angle droit et sans prolongement à l'angle sutural, et faiblement déclives.

9. **C. Littorale**; Gyllenh. *Ovale; faiblement convexe, densement marqué de petits points et d'un noir ou brun châtain, en dessus. Epistome en parallélogramme, subéchancré en devant. Prothorax aussi court dans le milieu que sur les côtés. Elytres plus larges dans leur milieu; à angle sutural presque droit; à onze stries ponctuées, plus profondes postérieurement. Intervalles subconvexes vers leur extrémité.*

Sphæridium littorale. Gyllenh. Ins. suec, 1. 111. 13.

Var. B. *Elytres latéralement bordées de jaune rouge sur une partie de leur longueur, et parées à l'extrémité d'une tache de même couleur. α. prothorax unicolore. — β. prothorax bordé de rouge sur les côtés.*

Gyllenh. l. c. var. b.

Var. C. *Semblable à la précédente ; mais élytres ornées en outre à la base d'une tache d'un jaune rouge, parfois étendue au point de ne laisser qu'un espace noir sur le disque, d'autres fois réduite à une sorte de point rougeâtre. Prothorax: α, unicolore.— β, bordé de rouge.—γ, entièrement d'un rouge brunâtre ou d'un rouge testacé.*

GYLLENH. l. c. var. b.

STEPHENS, Synops. t. 2. p. 137. 2.

Var. D. *Tête brune. Prothorax noir ou d'un rouge brunâtre. Elytres entièrement d'un rouge testacé.*

GYLLENH. l. c. var. c.

Long. 0m0022 à 0m0033 (1 à 1 1/2l)—Larg. 0m0016 à 0m0022 (2/3 à 1l)

Corps ovale, au moins aussi large dans son dernier quart que dans le premier; d'un noir ou d'un brun châtain et densement couvert de petits points, en dessus. *Tête* médiocrement penchée. *Epistome* largement tronqué et subéchancré en devant ; plus de deux fois aussi large à son bord antérieur qu'à chacun des latéraux, aussi large à celui-là que les trois cinquièmes de la partie postérieure de la tête. *Labre* indistinct. *Palpes maxillaires* et *antennes* d'un rouge testacé. *Prothorax* bissinueux en devant ; plus de deux fois aussi large à la base que long dans son milieu ; aussi court ou à peu près aussi court dans ce dernier que sur les côtés ; rebordé et arqué latéralement; d'un tiers ou d'un quart à peine plus large à ses angles postérieurs qu'aux antérieurs ; presque en ligne droite et sans rebord à la base ; médiocrement convexe en dessus ; presque plus finement ponctué que la tête. *Ecusson* en triangle curviligne, d'un quart plus long que large. *Elytres* un peu plus larges à leur naissance que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois et demie aussi longues que lui dans son milieu ; subcurvilinéairement élargies jusqu'au milieu de leur longueur, faiblement rétrécies ensuite jusqu'aux deux tiers, et curvilinéairement de ce point à l'angle sutural qui est droit ou peu aigu; subdéprimées sur le dos, convexement déclives sur les côtés ; à onze stries ponctuées, presque réduites quelquefois près de la base à des rangées striales de points, mais graduellement moins légères ou plus profondes postérieurement. Intervalles à peine aussi densement et aussi finement pointillés que le prothorax ; déprimés à leur naissance, convexes ou subconvexes à leur extrémité : le sutural aussi large que le suivant vers les deux tiers de la longueur : le cinquième le plus large dans le même point. *Dessous du corps* mat ; brun ou d'un brun noir, quelquefois d'un brun rouge. *Plaque métasternale* lisse, luisante, moins finement et moins densement pointillée. *Lame mésosternale* étroite, trois fois aussi lon-

gue que large dans son milieu; d'un rouge brun. *Pieds* de cette dernière couleur. *Cuisses* antérieures pubescentes dans leurs deux premiers tiers.

Cette espèce habite du Nord au Midi toutes les côtes maritimes de la France. On la trouve sous les fucus et les varecks.

Obs. Elle se distingue de toutes les autres par sa tête moins inclinée; son épistome en parallélogramme transversal, plus largement tronqué, échancré ou subéchancré en devant; son prothorax transversal, à peine moins court ou aussi court dans le milieu qu'à ses bords latéraux, moins élargi d'avant en arrière, faiblement convexe en dessus; ses élytres subdéprimées sur le dos et creusées de stries profondes postérieurement. Ordinairement elle est entièrement d'un noir ou brun châtain; mais souvent diverses parties de son corps, ses élytres, surtout, sont autrement colorées: quelquefois celles-ci sont soit plus ou moins tachées de jaune testacé, soit entièrement de cette couleur, ou moins une plaque noirâtre sur leur disque.

10. **C. Aquaticum**: Steph. *Ovale, au moins aussi largement arrondi dans le dernier quart que dans le premier; médiocrement convexe et densement marqué de petits points, en dessus. Tête et prothorax noirs: le second bordé de rouge sur les côtés. Elytres peu ou point prolongées à l'angle sutural qui est droit; à onze stries étroites, marquées de points ronds à peine plus larges; noires, avec l'extrémité et une bordure latérale d'un rouge jaune. Lame mésosternale ovalaire.*

Cercyon aquaticum. Steph. Syn. t. 2. p. 138. 6? — De Casteln. Hist. t. 2. p. 61. 7.

Var. B. *Bordure d'un rouge brun ou d'un rouge testacé des côtés du prothorax réduite à une tache punctiforme, plus ou moins apparente, près des angles de devant.*

Long. 0m0022 à 0m0033 (1 à 1 1/2l) —Larg. 0m0016 à 0m0022 (2/3 à 1l).

Corps ovale, plus large ou au moins aussi large dans son dernier quart que dans le premier. *Tête* noire, luisante, densement et finement ponctuée. Bord antérieur de l'épistome tronqué ou légèrement arqué; deux fois au moins aussi grand que chacun des latéraux. *Palpes maxillaires* d'un rouge brun; quelquefois bruns ou d'un brun noir. *Antennes* d'un rouge testacé, à massue d'un gris obscur. *Prothorax* bissubsinueusement tronqué en devant, avec la partie médiaire sensiblement plus avancée que les angles de devant, quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus; d'un quart au moins plus court sur les côtés que dans le milieu; plus de moitié plus court dans celui-ci qu'à la base; rebordé et arcuément élargi sur les côtés; sans rebord

et faiblement en arc renversé à la base; convexe en dessus; densement couvert de points à peine moins petits que ceux de la tête; noir, paré d'une petite tache aux angles antérieurs, parfois d'une bordure de cette couleur sur toute la longueur des côtés. *Ecusson* petit; en triangle subcurviligne; d'un quart ou d'un tiers plus long que large; noir, pointillé. *Elytres* un peu plus larges à leur naissance que le prothorax à ses angles postérieurs; près de quatre fois aussi longues que lui dans son milieu; subcurvilinéairement élargies jusqu'aux deux cinquièmes de leur longueur, pareillement rétrécies ensuite jusqu'aux deux tiers; subarrondies ou en ogive renversé, à l'extrémité; à angle sutural généralement presque droit; médiocrement convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés; noires, brusquement parées à l'extrémité d'une tache d'un rouge jaune: cette tache ordinairement plus longue vers la suture qui reste noire, graduellement rétrécie transversalement, et remontant en forme de bordure le long du côté externe jusqu'à la moitié de celui-ci et parfois jusqu'à la base; à onze stries étroites, légères, marquées de points ronds à peine plus larges qu'elles, et presque réduites postérieurement à des rangées de points. Intervalles déprimés, un peu moins densement et plus finement ponctués que le prothorax: le quatrième ordinairement un peu plus large ou au moins aussi large vers le milieu de sa longueur que le cinquième, et cinq fois environ aussi large dans ce point que les stries. *Dessous du corps* d'un noir brun mat: parfois d'un brun rouge ou d'un rouge brun sur le ventre. *Plaque métasternale* luisante, marquée de points moins petits et moins rapprochés. *Lame mésosternale* ovalaire; à peine plus de deux fois aussi longue que sa plus grande largeur. *Pieds* d'un rouge brun ou brunâtre, avec les tarses plus pâles. *Cuisses* antérieures pubescentes sur les deux tiers ou trois quarts de leur longueur: les postérieures glabres.

Cette espèce habite les environs de Paris et les parties froides ou septentrionales de la France. Elle n'a pas été prise autour de Lyon.

Obs. Elle a beaucoup d'analogie avec la suivante pour la forme et pour la couleur: elle s'en distingue par les caractères suivants: elle a le corps plus régulièrement ovale ou moins rétréci dans sa seconde moitié, plus arrondi à l'extrémité; le prothorax généralement paré d'une bordure rouge ou rougeâtre ou au moins d'une tache punctiforme de cette couleur vers les angles antérieurs; les élytres moins longues, point ou peu sensiblement prolongées à l'angle sutural, toujours aussi noires à la base qu'au milieu, et marquées postérieurement d'une tache plus brusquement distincte de la couleur du fond; le quatrième intervalle au moins aussi large ou plus large que le suivant, vers le milieu de la longueur; la lame mésosternale ovalaire au

lieu d'être sublinéaire, plus large dans son diamètre le plus grand, proportionnellement à la longueur.

11. C. **Flavipes**; Fab. *Ovale oblong, moins largement arrondi dans le dernier quart que dans le premier, médiocrement convexe et densement marqué de petits points, en dessus. Tête et prothorax noirs. Elytres inférieurement prolongées en forme de bec à l'angle sutural; antérieurement d'un rouge brun, marquées d'un* T *noir, couvrant la moitié interne de la base et le tiers de la suture; brunes dans leur milieu, avec la partie postérieure et le bord externe d'un rouge testacé livide. Lame mésosternale linéaire.*

Sphæridium flavipes. Fab. Ent. syst. 1. p. 81. 19. — *Id.* Syst. Eleut. 1, p. 97. 23. — — Payk. Faun. suec. 1. 60. 4. — Schonh. Syn. ins. 1. p. 103. 15. — Illig. Mag. 1. 1. 329. 23.

Sphæridium hæmorrhoidale. Sturm, Deut. Faun. t. 2. p. 11. 3.

Sphæridium melanocephalum. Gyllenh. Ins. suec. t. 1. 103. 4. var. c.

Cercyon flavipes. Steph. Syn. t. 2. p. 138. 7? — Erichs. Kæf. brand. 1. p. 216. 3. — De Casteln. Hist. nat. t. 2. 62. 8. — Heer, Faun. helv. 1. 489. 4.

Var. B. *Elytres d'un noir de poix ou d'un brun noir, ne laissant pas distinguer les lignes noires de la base et de la suture.*

Cercyon picinum. Stephens, Synops. t. 2. p. 141. 17. teste DD. Westwood et Aubé,

Long. 0m0025 à 8m0033 (1 1/8 à 1 1/2l) — Larg. 0m0018 a 0m0022 (7/8 à 1l)

Corps ovale oblong ou suboviforme dans sa périphérie; luisant et densement marqué de petits points, en dessus. *Tête* noire. Bord antérieur de l'épistome largement tronqué: ce bord deux à trois fois aussi grand que chacun des latéraux, de moitié au moins aussi large que la partie postérieure de la tête. *Palpes* et *antennes* noirâtres: massue de celles-ci d'un gris obscur. *Prothorax* bissinueux en devant; avec la partie médiaire plus avancée que les angles; rebordé et curvilinéairement élargi d'avant en arrière sur les côtés, sans rebord et tronqué légèrement en arc renversé à la base; moins d'une fois aussi long que large à la partie postérieure; d'un quart plus court sur les côtés que dans le milieu; convexe en dessus; d'un noir luisant. *Ecusson* en triangle plus long que large; à côtés légèrement curvilinéaires. *Elytres* un peu plus larges à la base que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois à trois et demie aussi longues que lui dans son milieu; subcurvilinéairement et faiblement élargies jusqu'au tiers de leur longueur; curvilinéairement rétrécies de ce point à l'angle sutural; sinueuses au bord postérieur, près de cet angle inférieurement pro-

longé en espèce de petit bec ou de dent émoussée; médiocrement convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés; ordinairement brunes ou d'un brun plus rouge ou plus clair au dessous de la base et laissant apercevoir plus ou moins deux traits noirs disposés en forme de T; les deux branches transversales couvrant chacune la moitié interne de la base : la longitudinale prolongée sur la suture jusqu'au tiers ou à la moitié de la longueur; assez brusquement d'un rouge livide ou d'un flave rougeâtre dans leur dernier quart ou leur dernier cinquième, et très-étroitement d'une teinte analogue à leur bord externe; à stries assez légères, étroites : les dorsales même visiblement ponctuées : la quatrième souvent un peu incourbée à la base : les septième et huitième indistinctes dans leur tiers antérieur. Intervalles déprimés; larges; d'une ponctuation à peu près semblable jusqu'aux trois quarts de leur longueur, graduellement et plus obsolètement pointillés postérieurement : le cinquième quelquefois un peu plus élargi vers la base. *Dessous du corps* d'un noir brun, brièvement pubescent, mat. *Plaque métasternale* lisse; luisante; ponctuée; irrégulièrement pentagonale; à angle antérieur entier. *Cuisses* d'un brun noir ou d'un brun rougeâtre : les antérieures pubescentes jusqu'aux deux tiers : les intermédiaires et postérieures glabres : celles-ci moins visiblement ponctuées que les précédentes. *Genoux*, *jambes* et *tarses* plus rougeâtres que les cuisses.

Cette espèce habite toutes les parties de la France et paraît être commune partout.

Obs. Elle diffère du *C. aquaticum* avec lequel elle a beaucoup de rapports de formes, par son prothorax noir; par ses élytres rétrécies à partir du tiers au lieu de la moitié, moins arrondies postérieurement, allongées inférieurement à l'angle sutural, généralement plus obscures dans le milieu qu'à la base, et parées à celle-ci des traits noirs que nous avons indiqués; par le quatrième intervalle généralement un peu moins large que le suivant, vers le milieu de la longueur, etc.

Elle se distingue du *C. melanocephalum* auquel Gyllenhal et divers auteurs l'ont réunie, par sa taille moins petite; par sa forme plus allongée, moins oviforme; par son corps plus faiblement et moins régulièrement convexe en dessus; par ses élytres conservant une ponctuation à peu près uniforme jusqu'à leur tache apicale, diversement colorées et surtout plus sensiblement prolongées inférieurement à l'angle sutural.

Dans l'état qui nous semble normal, les élytres sont d'une couleur brune ou d'un brun rouge sur les trois quarts de leur longueur; toutefois leur teinte est plus rouge ou moins sombre près de la base, et l'on peut alors apercevoir avec plus ou moins de facilité la tache noire en forme de T dont nous avons parlé. Quelquefois la couleur des

élytres est uniformément d'un noir ou brun foncé jusqu'à la tache apicale, et alors les signes de la base sont indistincts; mais d'autres fois, leur teinte plus claire se montre, suivant les individus, d'un rouge ou fauve brun ou brunâtre, plus ou moins livide, mais généralement moins claire ou plus obscure dans le milieu que vers la base. A mesure que les élytres se montrent plus décolorées, les taches de la base disparaissent; chez les exemplaires où elles ont éprouvé déjà un certain affaiblissement dans leur teinte, le prothorax reste encore unicolore; mais quand la décoloration est plus prononcée, il subit lui-même l'effet de l'influence qui a empêché à la matière colorante de se répandre, et passe au rougeâtre ou au livide sur les côtés, ou se présente même entièrement d'un rouge livide plus obscur sur le disque, plus pâle latéralement. Quelles que soit les modifications que puisse présenter cette espèce, dans la couleur de son corps, le prolongement et la forme de son angle apical la distinguent suffisamment.

Elle figurait dans la collection de M. le comte Dejean sous le nom de *C. hæmorrhoidale*, Fabr., conjointement avec les *C. melanocephalum* et *laterale*.

Le *C. punctulatum* du même auteur, noté comme provenant de l'Amérique du nord, n'est autre qu'un *C. flavipes* conforme au type.

Dans la même collection, les individus inscrits sous le nom de *C. flavipes* sont des *C. pygmæum*, *lugubre* et *minutum*.

Suivant un exemplaire vu dans le cabinet de M. Aubé, auquel il a été envoyé par M. Westwood, le *C. picinum* de M. Stephens doit être rapporté à notre var. B.

12. **C. Melanocephalum**: Linn. *Ovale oblong, moins arrondi postérieurement; convexe, luisant et finement ponctué, en dessus. Tête et prothorax noirs. Elytres souvent légèrement prolongées en dent émoussée, à l'angle sutural; d'un rouge testacé, plus pâle postérieurement; avec une tache triangulaire sur l'écusson et la base du bord externe, noires; à stries légères, souvent peu visiblement ponctuées sur le dos.*

Dermestes melanocephalus. Linn. Faun. suec. p. 144. 425. — *Id.* Syst. nat. 1. p. 563. 16. — Marsh. Ent. brit. p. 68. 20.

Sphæridium melanocephalum. Fab. Syst. ent. p. 67. 4. — *Id.* Syst. el. 1. p. 96. 19. — Oliv. Ent. t. 2. n. 15. p. 8. 9. (La figure indiquée ne se rapporte pas à la description.) — Rossi, Faun. etr. 1. p. 47. 115. — Herbst. Nat. t. 4. p. 74. 10, pl. 37. fig. 10. k. — Payk. Faun suec. 1. p. 61. 10. — Illig. Kæf. pr. p. 66. 2. var. α. — Latr. Hist. nat. t. 10. 81. 7 ? — Schonh. Syn. 1. 102. 9 — Sturm, Deut. Faun. t. 2. p. 13. 4. — Gyllenh. Ins. suec. t. 1. p. 103. 4. var. a. — Zetterst. Faun. lapp. p. 194. 4.

Cercyon melanocephalum. Steph. Syn. 1. 2. p. 144. 28.—Erichs. Kæf. brand. 1. p. 217. 4. — Heer, Faun. helv. 1. p. 490. 5.

Long. 0m0022 à 0029 (1 à 1 1/3)—Larg. 0m0015 à 0m0020 (2/3 à 7/8l)

Corps ovale oblong, moins arrondi dans son quart postérieur qu'à l'antérieur ; convexe, luisant et densement marqué de petits points, en dessus. *Tête* noire. Bord antérieur de l'épistome largement tronqué; deux à trois fois aussi grand que chacun des latéraux, de moitié au moins aussi large que la partie postérieure da la tête. *Palpes maxillaires* et *antennes* noirâtres : massue de celles-ci grise. *Prothorax* bissinueux en devant, avec la partie médiaire plus avancée que les angles antérieurs, quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus ; rebordé et curvilinéairement élargi d'avant en arrière sur les côtés ; sans rebord et tronqué légèrement en arc renversé, à la base ; moins d'une fois aussi long dans le milieu que large à la partie postérieure ; d'un quart plus court sur les côtés que dans le milieu ; convexe en dessus ; d'un noir brillant. *Ecusson* en triangle plus long que large, à côtés légèrement curvilinéaires. *Elytres* un peu plus larges à la base que le prothorax à ses angles postérieurs ; trois fois et demie aussi longues que lui dans son milieu ; subcurvilinéairement et faiblement élargies jusqu'au tiers de leur longueur; curvilinéairement rétrécies de ce point à l'angle sutural : celui-ci souvent faiblement prolongé en pointe obtuse : passablement convexes; d'un rouge testacé ou tirant sur le jaune et en général progressivement plus pâle vers l'extrémité; parées d'une tache scutellaire noire, en forme de triangle, prolongée jusqu'au tiers de la longueur et liée ou presque liée à la base avec une tache humérale de même couleur qui va en se rétrécissant jusqu'au tiers du bord externe ; à stries légères, étroites : les dorsales marquées de petits points médiocrement apparents : les latérales et la partie antérieure des dorsales plus visiblement ponctuées: la quatrième légèrement incourbée dans son quart basilaire. Intervalles déprimés, larges ; plus obsolètement ponctués que le prothorax, surtout à partir du tiers de leur longueur : le cinquième graduellement un peu plus large d'arrière en avant, vers la base. *Dessous du corps* d'un noir brun mat. *Plaque métasternale* lisse ; luisante ; ponctuée ; en pentagone irrégulier ; à angle antérieur entier. *Cuisses* d'un brun noir ou d'un brun rougeâtre ; les antérieures pubescentes jusqu'aux deux tiers : les intermédiaires et postérieures glabres : celles-ci moins visiblement ponctuées que les précédentes. *Genoux, jambes* et *tarses* plus rougeâtres que les cuisses.

Cette espèce habite la plupart des provinces de la France. On la trouve dans les bouses.

Obs. Sa taille empêche de la confondre avec le *C. pygmæum*; elle en diffère d'ailleurs par ses élytres plus convexes et surtout plus fortement courbées d'avant en arrière à l'extrémité, prolongées en bec plus ou moins marqué à l'angle sutural, qui par cette disposition est aigu, et non rectangulairement ouvert. Ses élytres rouges à tache scutellaire noire et à base du bord externe de même couleur, la distinguent suffisamment des autres espèces.

Entre le *C. flavipes* et le *C. melanocephalum* devra être placée, si on vient à la découvrir en France, une espèce sicilienne que j'ai reçue de M. Reiche, et vue dans la collection de M. Aubé. Elle a été nommée dans le Muséum d'Histoire naturelle de Berlin : **C. Erythropterum**. Elle a la tête et le prothorax noirs, les élytres rouges, plus pâles à l'extrémité, parées d'une sorte de T noir, couvrant la moitié interne de la base et le tiers de la suture. Elle est plus oviforme et plus régulièrement convexe que le *C. flavipes;* ses élytres ne sont pas obscures dans le milieu.

BB. Intervalles des élytres paraissant lisses.

Obs. Ces intervalles examinés à une forte loupe sont obsolètement couverts de points confluents et ont un aspect soyeux.

13. **C. Minutum**; Fab. *Oviforme; convexe et d'un noir châtain en dessus. Tête et prothorax finement ponctués · le second légèrement rebordé. Elytres passant au rouge brun vers l'extrémité ; à stries faiblement ponctuées, légères et peu distinctes postérieurement. Intervalles paraissant lisses et soyeux. Lame mésosternale ovalaire.*

Sphæridium minutum. Fab. Ent. Syst. 83. 29. — *Id.* Syst. el. 1. 98. 30. — Gyllenh. Ins. suec. 1. 110. 11.

Phalacrus minutus. Illig. Mag. t. 1. 41. 15. — Sturm, Deut. Faun. t. 2. 81. 9.

Sphæridium triste. Illig. Mag. t. 1. 59. — Sturm, Deut. Faun. t. 2. 14. 5.

Cercyon minutum. Ericus. Kæf. brand. 1. 220. 11. — Heer, Faun. helv. 1. 491. 12.

Long. $0^{m},0017$ à $0^{m},0022$ (3/4 à 1).

Corps oviforme, presque en demi-cercle à sa partie antérieure, en ogive renversée dans les trois cinquièmes postérieurs des élytres ; convexe en dessus. *Tête* d'un noir châtain luisant ; couverte de petits points rapprochés. *Epistome* tronqué ou légèrement arqué à son bord antérieur : ce bord trois fois aussi large que chacun des latéraux, de moitié au moins aussi grand que le bord postérieur de la tête. *Palpes maxillaires* d'un rouge brun ou brunâtre. *Antennes* plus claires, au moins à leur tige. *Prothorax* bissinueux en devant, avec la partie médiaire notablement plus avancée que les angles antérieurs ; d'un tiers plus court sur les côtés que dans le milieu, près de trois fois aussi court à ce dernier qu'à la base ; arcuément élargi et faiblement re-

bordé sur les côtés ; sans rebord et légèrement en arc renversé à la base ; convexe en dessus ; couvert d'une ponctuation semblable à celle de la tête ; d'un noir châtain avec les côtés parfois moins obscurs, et les angles postérieurs d'une transparence rougeâtre. *Ecusson* en triangle subcurviligne, plus long que large ; d'un noir châtain ; finement pointillé. *Elytres* un peu plus larges à leur naissance que le prothorax à ses angles postérieurs ; quatre fois environ aussi longues que lui ; élargies jusqu'aux deux cinquièmes de leur longueur, curvilinéairement rétrécies de ce point à l'angle sutural, qui est rectangulairement ouvert ; régulièrement convexes en dessus ; moins déclives à leur partie postérieure que sur les côtés ; d'un noir châtain passant au rouge brun à l'extrémité, moins la suture ; à onze stries légères, marquées de points à peine moins étroits qu'elles : la suturale très-prononcée sur toute sa longueur : les autres postérieurement affaiblies et réduites à des rangées de points peu distinctes vers l'extrémité. Intervalles d'un aspect soyeux, paraissant lisses, mais obsolètement pointillés, examinés à une forte loupe : les deuxième, troisième, quatrième et cinquième peu ou point sinueux, presque égaux en largeur dans leur première moitié. *Dessous du corps* brun ou d'un brun noir. *Lame mésosternale* ovalaire ; deux fois et quart aussi longue que large dans son diamètre le plus grand ; d'un rouge testacé. *Pieds* de cette dernière couleur.

Cette espèce paraît habiter les parties froides ou septentrionales de la France. On la trouve dans les environs de Paris ; elle est rare dans ceux de Lyon.

Obs. Elle se distingue du *C. lugubre* par sa taille généralement moins petite ; son corps moins convexe ; son prothorax plus faiblement rebordé ; ses élytres moins convexes en dessus, plus arrondies et parées à l'extrémité d'une tache moins rouge et moins tranchée, à stries plus légères et peu apparentes postérieurement, à intervalles moins indistinctement ponctués ; par sa plaque métasternale plus courte ou moins étroite ; ses intervalles paraissant lisses la font reconnaître entre toutes les autres.

Elle est indiquée comme une variété du *C. minutum* dans le Catalogue de M. le comte Dejean. Mais ce savant a désigné, sous ce dernier nom, notre *Megasternum boletophagum.*

14. **C. Lugubre** ; Payk. *Oviforme ; très-convexe et d'un noir luisant, en dessus. Tête et prothorax finement ponctués. Elytres d'un rouge testacé vers l'extrémité ; à onze stries étroites, faiblement ponctuées et postérieurement moins légères. Lame mésosternale ovale, deux fois aussi longue que large.*

Sphæridium lugubre. Payk. Faun. suec. 1. 59. 7. — Gyllenh. Ins. suec. 1. 111. 12.
Cercyon lugubre. Erichs. Kæf. brand. 1. 220. 10. —Heer, Faun. helvet. 1. 491. 11.

Long. 0^m,0017 à 0^m,0019 (3/4 à 7/8 .)

Corps oviforme, presque en demi-cercle dans son tiers antérieur, en ogive renversée dans les trois cinquièmes postérieurs des élytres; convexe en dessus. *Tête* d'un noir luisant; marquée de petits points rapprochés. *Epistome* tronqué ou légèrement arqué au bord antérieur: ce bord deux fois au plus aussi grand que chacun des latéraux; à peine de moitié aussi large que la partie postérieure de la tête. *Palpes maxillaires* et *antennes* d'un rouge testacé. *Prothorax* bissinueux à sa partie antérieure, avec la partie médiaire notablement plus avancée que les angles de devant; d'un tiers au moins plus court sur les côtés que dans son milieu; un peu moins de moitié aussi long dans celui-ci que large à la base; arcuément élargi sur les côtés; muni latéralement d'un rebord qui s'efface vers les angles postérieurs; faiblement en arc renversé et sans rebord à la base; très-convexe en dessus; d'un noir luisant, passant quelquefois au brun rougeâtre latéralement; d'une ponctuation à peu près semblable à celle de la tête. *Ecusson* en triangle subcurviligne, plus long que large; noir; pointillé. *Elytres* un peu plus larges à leur naissance que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois aussi longues que lui dans son milieu; élargies jusqu'aux deux cinquièmes de leur longueur, subcurvilinéairement rétrécies de ce point à l'angle sutural qui est aigu; assez fortement convexes sur le dos, convexement subperpendiculaires sur les côtés, moins fortement déclives à leur partie postérieure; d'un noir luisant, avec l'extrémité assez brusquement parée d'une tache d'un rouge testacé, moins la suture qui reste ordinairement noire ou noirâtre; à onze stries moins légères vers leur extrémité; marquées de points à peine moins étroits qu'elles; la suturale, comme les autres, plus prononcée surtout dans sa seconde moitié. Intervalles déprimés, paraissant lisses, mais observés à une très-forte loupe, obsolètement couverts d'une très-fine ponctuation confluente, qui leur donne un aspect soyeux. *Dessous du corps* brun. *Lame mésosternale* ovale; deux fois ou deux fois et quart aussi longue que large dans son diamètre le plus grand. *Pieds* d'un rouge testacé.

Cette espèce habite les mêmes lieux que la précédente. Elle est rare dans les environs de Lyon.

Obs. M. Erichson rapporte à l'espèce précédente le *S. triste* d'Illiger que Gyllenhal et M. Schonherr donnent comme synonyme de celle-ci. Il serait assez difficile de dire si le *S. lugubre* de Fabricius doit aussi se rapporter à cette dernière.

Les deuxième, troisième et quatrième stries sont ordinairement pariales avec les dixième, neuvième et huitième en enclosant les cinquième à septième.

A A. Lame mésosternale paraissant unie au métasternum qui semble échancré à sa partie antérieure.

15. **C. Anale**; Payk. *Ovale oblong ; rétréci presque uniformément à partir du quart des élytres et terminé en pointe. Tête et prothorax finement ponctués ; d'un noir brillant. Elytres de la même couleur, avec une tache d'un rouge testacé, assez brusquement tranchée, couvrant leur quart postérieur moins la suture ; à stries ponctuées. Intervalles presque bissérialement pointillés dans leur première moitié et unisérialement dans la seconde.*

Sphæridium flavipes. Thunb. Ins. suec. 8. 122.
Hydrophilus analis. Payk. Faun. suec. 1. p. 187. 12.
Dermestes terminatus. Marsh. Ent. brit. p. 70. 27.
Sphæridium terminatum. Gyllenh. Ins. suec. 1. p. 108. 10.
Cercyon terminatum. Steph. Syn. t. 2. p. 139. 8.
Cercyon anale. Erichs. Kæf. brand. 1. 219. 9. — Heer, Faun. helv. t. 1. 491. 10.

Var. B. *Côtés du prothorax et quelquefois aussi ceux des élytres, d'un brun rouge ou d'un rouge brun.*

Hydrophilus marginellus. Payk. Faun. suec. 1. p. 186. 11. teste Gyllenhal.
Sphæridium anale. Sturm, Deut. Faun. t. 2. 19. 9.
Sphæridium terminatum. Gyllenh. l. c. var. c.
Cercyon analis. De Casteln. Hist. t. 2. p. 67. 6.

Var. C. *Dessus du corps d'un brun rouge ou même d'un rouge testacé plus ou moins livide, sur le prothorax et les élytres avec la pointe de celles-ci plus pâle. Tête noirâtre.*

Gyllenhal, l. c. var. a.

Long. $0^m,0022$ (1^l) — Larg. $0^m,0015$ ($2/3^l$).

Corps oviforme, presque en demi cercle dans ses deux cinquièmes antérieurs, en ogive renversée étroite dans les trois derniers; convexe, longitudinalement arqué. *Tête* d'un noir luisant ; couverte de petits points assez rapprochés. *Epistome* tronqué ou légèrement arqué à son bord antérieur: ce bord plus de deux fois aussi large que chacun des latéraux, de moitié au moins aussi grand que le bord postérieur de la tête *Palpes maxillaires* et *antennes* d'un rouge testacé ou d'un rouge livide. *Prothorax* bissubsinueusement tronqué en devant, avec la partie médiaire faiblement plus avancée que les angles antérieurs, quand l'insecte est

vu perpendiculairement en dessus; d'un quart environ plus court sur les côtés que dans le milieu ; moins de moitié aussi long dans ce dernier que large à la base ; rebordé et arcuément élargi sur les côtés ; sans rebord et légèrement en arc renversé,à la base; convexe en dessus; d'un noir brillant ; couvert d'une ponctuation analogue à celle de la tête. *Ecusson* en triangle rectiligne, un peu plus long que large ; noir, pointillé. *Elytres* un peu plus larges à leur naissance que le prothorax à ses angles postérieurs ; trois fois aussi longues que lui dans son milieu ; faiblement élargies jusqu'au quart de leur longueur, curvilinéairement rétrécies de ce point à l'angle sutural ; incourbées et inférieurement prolongées à cet angle ; assez régulièrement convexes en dessus: presque aussi convexement et aussi fortement déclives à leur partie postérieure que sur les côtés ; d'un noir luisant, avec l'extrémité, moins la suture, d'un rouge testacé ; à onze stries étroites, prolongées presque jusqu'au bord postérieur, et marquées de points à peine plus larges qu'elles : la juxta-suturale postérieurement plus prononcée et peu distinctement ponctuée. Intervalles déprimés ; un peu plus finement ponctués que le prothorax, et souvent presque sur deux rangées, ou sur une seule vers les deux tiers de leur longueur. *Dessous du corps* d'un noir brun. *Plaque métasternale* peu luisante, densement couverte de petits points. *Lame mésosternale* trois à quatre fois aussi longue que large dans son diamètre le moins étroit ; rétrécie à ses deux extrémités, mais paraissant liée à son extrémité postérieure avec le mésosternum qui semble échancré en devant pour recevoir celle-ci. *Pieds* d'un rouge testacé.

Cette espece se tient ordinairement dans les lieux humides ou près des mares. On la trouve dans les bouses, sous les pierres ou sous les morceaux de bois. Elle est peu commune dans les environs de Lyon.

Obs. Les stries sont quelquefois plus ou moins marquées, les points des intervalles plus ou moins apparents. Quelles que soient les modifications qu'elle présente sous ce rapport et sous celui de la couleur, elle se distingue facilement de toutes les autres espèces par le caractère mésosternal que nous avons indiqué, et semble par là servir de transition au genre suivant.

Genre *Pelosoma*, Pelosome ; Nob.

(πελὸς, noirâtre ; σῶμα, corps).

Caractères. *Joues* non engagées dans les cornées. *Ecusson* en triangle subéquilatéral, à peine de moitié plus long que large à la base. *Antennes* à massue ovoïde et serrée. *Mésosternum* parallèle dans la plus

grande partie de sa longueur, anguleux en devant, et tronqué postérieurement. Les antennes et les parties de la bouche présentent des caractères analogues à ceux des mêmes parties dans le genre précédent.

Les Pélosomes ont plus d'affinité que les Cercyons avec les Mégasternaires. Leur mésosternum présente déjà la forme d'un pentagone irrégulier, mais il est encore plus long que large.

1. **P. Lafertei**, Nob. *Brièvement oviforme; convexe et couvert de petits points, en dessus; d'un noir ou d'un brun de poix, avec la partie antérieure de l'épistome et les côtés du prothorax graduellement rougeâtres. Ecusson en triangle rectiligne. Elytres plus larges vers le tiers de leur longueur; à onze stries faiblement ponctuées et postérieurement plus profondes.*

Cercyon globulum. De Laferté, in collect.

Long. $0^{m},0022$ (1).

Corps presque hémisphérique ou plutôt brièvement oviforme, en demi-cercle dans les deux cinquièmes antérieurs, en ogive renversée dans les trois derniers. *Tête* convexement déclive; d'un noir ou d'un brun de poix graduellement moins obscur ou passant à une teinte rougeâtre, d'arrière en avant; couverte de petits points. *Epistome* tronqué ou légèrement arqué à son bord antérieur : ce bord une fois environ aussi grand que chacun des latéraux et à peu près de moitié aussi large que la partie postérieure de la tête. *Palpes maxillaires* et *antennes* d'un rouge livide. *Prothorax* bissinueusement tronqué en devant, avec la partie médiaire un peu plus avancée que les angles antérieurs, quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus; d'un quart plus court sur les côtés que dans son milieu; moins de moitié aussi long dans celui-ci que large à la base; curvilinéairement élargi d'avant en arrière et rebordé latéralement; subanguleux ou légèrement en arc renversé et sans rebord à la base; convexe en dessus; d'un noir ou d'un brun de poix, graduellement plus clair ou rougeâtre sur les côtés; d'une ponctuation analogue à celle de la tête. *Ecusson* en triangle rectiligne, un peu plus long que large; d'un brun de poix; ponctué. *Elytres* un peu plus larges à leur naissance que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois et demie aussi longues que lui dans son milieu; à peine élargies jusqu'au tiers ou au quart de leur longueur, curvilinéairement rétrécies de ce point à l'angle sutural, qui est un peu aigu; médiocrement convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés et un peu moins à leur partie postérieure; d'un noir ou d'un brun de poix; un peu plus finement ponctuées que le prothorax; à onze stries étroites, en partie ou en totalité moins lé-

gères ou plus profondes postérieurement, marquées de points à peine plus larges qu'elles. *Dessous du corps* brunâtre ou d'un rouge brunâtre, mat. *Plaque métasternale* ponctuée. *Pieds* d'un rouge testacé.

Cette espèce a été trouvée près de Chinon par M. le comte de La Ferté-Sénectère. Elle figurait dans la collection de ce savant sous le nom de *Cercyon globulum*.

Obs. Elle portait le nom de *Cercyon bicolor* dans les cartons de M. le comte Dejean. Le même auteur a indiqué dans son Catalogue, comme une variété du *C. littorale*, un exemplaire de la même espèce, provenant du Brésil, et qui paraît lui avoir été envoyé par Faldermann sous le nom de *Cercyon minutum*.

DEUXIÈME BRANCHE.

LES MÉGASTERNAIRES.

Caractères. *Mésosternum* moins long que large; en pentagone irrégulier. *Prosternum* en espèce soit de losange, soit de pentagone, bidenté ou entaillé postérieurement pour recevoir l'angle antérieur du mésosternum. *Plaque métasternale* nulle. *Pieds intermédiaires* notablement plus écartés que les autres à leur naissance.

A ces caractères, on peut ajouter: *antennes* de neuf articles, dont les trois derniers forment une massue serrée en ovale allongé ou piriforme. *Mandibules* cornées, arquées, terminées en pointe, frangées au côté interne. *Mâchoires* à deux lobes membraneux. *Palpes maxillaires* à premier article petit: le deuxième renflé, subcordiforme, plus court que le quatrième: les deux derniers grêles, subcylindriques. *Ecusson* en triangle subéquilatéral ou à peine de moitié plus long que large. *Jambes* comprimées, denticulées sur l'arête externe: les antérieures creusées en dessus d'une gouttière pour recevoir le tarse. *Tarses* postérieurs, à premier article souvent à peine aussi long que le dernier, et moins grand que les deux suivants réunis.

M. Erichson avait déjà signalé la forme mésosternale sur laquelle repose principalement cette division.

Ces insectes se divisent en deux genres.

		GENRES.
Côtés du prothorax	non repliés en dessous. Prosternum en espèce de losange, longitudinalement caréné.	*Megasternum.*
	repliés en dessous en forme de triangle. Prosternum en pentagone offrant à la partie antérieure son côté le plus large.	*Cryptopleurum.*

Genre *Megasternum*, MEGASTERNE ; NOB.

(μέγας, grand ; στέρνον, sternum.)

CARACTÈRES. *Côtés du prothorax* non repliés en dessous. *Prosternum* en espèce de losange, faiblement tronqué à sa partie antérieure, bidenté à postérieure, longitudinalement caréné dans son milieu. *Jambes antérieures* perpendiculairement échancrées ou coupées dans leur moitié supérieure, vers l'extrémité, et offrant ainsi une forte dent.

1. **Boletophagum** ; ERICHSON. *Brièvement oviforme ; assez fortement convexe et d'un brun noir luisant, en dessus. Tête et prothorax ponctués. Elytres rétrécies à partir du tiers de leur longueur ; à dix légères rangées de points. Intervalles plus finement pointillés que le prothorax.*

Dermestes boletophagus. MARSH. Ent. brit. p. 72. 33.

Cercyon boletophagum ou *bolitophagum*. STEPH. Syn. t. 2. p. 140. 11. — ERICHS. Kæf. brand. I. 221. 13.

Var. Cette espèce présente toutes les transitions entre les individus entièrement d'un brun noir en dessus, et ceux qui offrent la tête noire ou noirâtre : le prothorax de même couleur sur son disque, graduellement d'un rouge plus ou moins clair sur les côtés ; les élytres d'un rouge marron ou d'une teinte plus claire et généralement d'un rouge testacé ou d'un testacé livide à leur extrémité.

Long. $0^m,0022$ (1^l) — Larg. $0_m,0016$ ($2/3^l$).

Corps ovoïde ou brièvement ovoïde, c'est-à-dire à peu près en demi-cercle à sa partie antérieure jusqu'aux angles postérieurs du prothorax, rétréci à partir du tiers des élytres, qui sont postérieurement en ogive renversée. *Tête* noire, marquée de petits points séparés par des espaces lisses. *Epistome* faiblement arqué à son bord antérieur : ce bord deux fois au moins aussi large que chacun des latéraux, et à peine aussi grand que la moitié de la partie postérieure de la tête. *Palpes maxillaires* d'un rouge testacé, parfois d'un brun rouge, au moins en partie. *Antennes* d'un rouge testacé, à massue obscure. *Prothorax* bissubsinueusement tronqué en devant, avec la partie médiaire légèrement plus avancée que les angles antérieurs; deux fois et demie aussi large à la base que long dans son milieu ; d'un quart moins court dans ce dernier que sur les côtés ; rebordé latéralement et élargi d'avant en arrière ; en arc renversé à la base ; très-convexe en dessus ; d'un noir luisant, souvent d'un brun rouge ou rougeâtre sur les côtés ;

couvert de points moins rapprochés et un peu plus petits que ceux de la tête. *Ecusson* en triangle subcurviligne; d'un quart plus long que large; noir; pointillé. *Elytres* à peine plus larges à leur naissance que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois aussi longues que lui dans son milieu; élargies jusqu'au tiers de leur longueur; curvilinéairement rétrécies de ce point à l'angle sutural, formant ainsi dans leurs deux tiers postérieurs une ogive renversée; régulièrement et fortement convexes en dessus; à dix ou onze très-faibles stries ponctuées, ou plus ordinairement à rangées striales légères et formées par des points cycloïdes ou oblongs, trois ou quatre fois moins petits que ceux du prothorax. Intervalles marqués de points moins rapprochés et un peu plus petits que ceux du prothorax, presque bissérialement disposés vers les deux tiers de la longueur. *Dessous du corps* noir, parfois moins foncé sur le ventre; couvert de gros points sur les parties pectorales et sur le premier arceau ventral, lisse sur les suivants. *Pieds* d'un rouge jaune ou d'un rouge testacé.

Cette espèce habite toutes les parties de la France. On la trouve dans es bolets.

Genre *Cryptopleurum*, Cryptopleure; Nob.

(κρυπτὸς, caché; πλευρὰ, côtés.)

Caractères. *Côtés du prothorax* repliés en dessous en forme de triangle dont le bord latéral constitue la base. *Prosternum* en pentagone offrant à la partie antérieure son côté le plus large. *Jambes antérieures* non échancrées à leur extrémité.

1. **C. Atomarium**; Fab. *Brièvement ovale, moins large dans sa seconde moitié. Tête et prothorax d'un noir obscur; densement couverts de petits points: le second anguleusement replié en dessous. Elytres noires, graduellement d'un rouge livide vers l'extrémité; à onze stries sulciformes et crénelées: la septième presque confondue avec la huitième qui est plus large. Intervalles subconvexes, pointillés, garnis de poils peu apparents.*

Sphæridium atomarium. Fab. Syst. Ent. p. 67. 3. — *Id.* Syst. elenth. 1. 96. 18. — Oliv. Ent. t. 2. 15. p. 11. 12. pl. 2. fig. 5. a. b. — Rossi, Faun. etr. p. 48. 117. — Herbst, Naturs. t. 4. p. 76. 11. pl. 37. fig. 11. — Illig. Kæf. pr. p. 67. 3. — Latr. Hist. nat. t. 10. p. 80. 6. — Sturm, Deut. Faun. t. 2. p. 17. 8. — Schonh. Syn. ins. t. 1. p. 102. 7. — Gyllenh. Ins. suec. 1. 106. 7. — Zetterst, Faun. lapp. 195. 7.

Sphæridium crenatum. Panz. Faun. germ. 23. 3. — *Id.* Ent. germ, 28. 15.

Sphæridium minutum. Payk. Faun. suec. 1. p. 63. 12.

Cercyon atomarium. Steph. Syn. t. 2. 145. 30.—Erichs. Kæf. brand. 1. 222. 14.—De Casteln. Hist. nat. t. 2, p. 61. 1. — Heer. Faun. helvet. 1. p. 492. 16.

Var. B. *Elytres presque entièrement d'un rouge testacé, plus pâles vers l'extrémité. Prothorax lui-même parfois d'un rouge testacé sur les côtés.*

Dermestes sordidus. Marsh. Ent. brit. p. 69. 25.
Sphœridium atomarium. Gyllenh. l. c. var. b.
Cercyon sordidum. Steph. Syn. t. 2. p. 145. 31.
Cercyon atomarium. De Casteln. l. c. var. — Heer, l. c. var.

Long. 0m,0016 à 0m0022 (2/3 à 1l).

Corps brièvement ovale, arrondi presque en demi-cercle dans sa première moitié jusqu'au tiers des élytres, rétréci en ogive renversée dans la seconde. *Tête* convexement perpendiculaire; noire, ou d'un noir brun presque mat; densement couverte de petits points. *Epistome* étroit, presque en triangle tronqué; à bord antérieur faiblement plus grand que chacun des latéraux, moins grand que le tiers de la partie postérieure du front. *Palpes maxillaires* et *antennes* bruns ou d'un brun rougeâtre : massue des secondes d'un rouge brun. *Prothorax* bissubsinueusement tronqué en devant, quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus, avec la partie médiaire plus avancée que les angles antérieurs; plus de deux fois aussi large à la base que long dans son milieu; moins court dans ce dernier que sur les côtés; curvilinéairement élargi d'avant en arrière, et sans rebord latéralement; anguleusement replié en dessous et muni d'un rebord subcrénelé; en ogive renversée et largement ouverte, à la base; muni à cette dernière d'un faible rebord subcrénelé; plus convexe en dessus que les élytres; d'un noir peu luisant; aussi densement couvert que la tête de points un peu moins petits, donnant chacun naissance à un poil : ces poils d'un fauve jaunâtre, fins, couchés, peu distincts et souvent enlevés. *Ecusson* en triangle curviligne, à peine d'un quart plus long que large; noir; pointillé. *Elytres* à peine plus larges à leur naissance que le prothorax à ses angles postérieurs; près de trois fois aussi longues que lui dans son milieu; subcurvilinéairement élargies jusqu'aux deux cinquièmes de la longueur, curvilinéairement rétrécies ensuite de ce point à l'angle sutural; faiblement convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés et repliées en dessous; plus élevées dans le milieu qu'à la base : d'un noir de suie, graduellement d'un rouge jaune ou livide à l'extrémité; à onze stries sulciformes, moins profondes postérieurement que dans le milieu : la huitième presque confondue avec la septième et rendue par là plus large que les autres. Intervalles passablement convexes; subruguleusement couverts de

points plus petits et plus légers que ceux du prothorax ; garnies, comme ce dernier, de poils peu apparents et souvent usés. *Dessous du corps* d'un noir moins obscur ; presque lisse ou finement pointillé sur le ventre ; marqué de points plus gros sur les deux derniers segments pectoraux. *Pieds* d'un rouge testacé, parfois d'un rouge brun, avec les cuisses quelquefois brunâtres ou brunes dans le milieu. *Tarses* ordinairement plus livides.

Cette espèce est commune dans toute la France. On la trouve dans les fumiers, dans les bouses, les crottins et dans diverses substances crytogamiques.

Obs. Les première et onzième, deuxième et neuvième, troisième et huitième stries sont ordinairement pariales et enclosent les quatrième, cinquième, sixième et septième, graduellement plus courtes et affluentes vers la huitième. La dixième est postérieurement raccourcie et antérieurement prolongée jusqu'à la base, vers laquelle n'arrivent pas les deux ou trois précédentes.

La tache rouge occupe ordinairement le dernier cinquième des élytres; quelquefois elle est plus étendue ou plus restreinte, plus graduellement fondue avec la couleur noire ou plus brusquement distincte de cette dernière. Chez quelques individus les élytres sont d'un rouge brun ou d'un rouge testacé, plus pâles vers l'extrémité. Le prothorax est alors lui-même parfois de cette dernière couleur sur les côtés.



TABLE

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

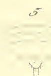


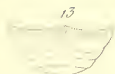
Les majuscules grasses indiquent les groupes, (Ex.: **HYDROPHILIDES**.)
Les petites majuscules grasses ind. les familles, (Ex.: **HÉLOPHORIENS**.)
Les lettres minuscules grasses ind. les branches, (Ex.: **Bérosaires**.)
Les lettres égyptiennes indiquent les rameaux; (Ex.: **Hydrobiates**.)
Les majuscules en caractères romains indiquent les genres adoptés dans cet ouvrage. (Ex.: BEROSUS.)
Les majuscules italiques indiquent les genres non adoptés. (Ex.: *ENICOCERUS*.)
Les minuscules en caractères romains indiquent les espèces adoptées dans cet ouvrage. (Ex.: Aericeps.)
Les minuscules italiques indiquent les espèces non adoptées. (Ex.: *Globosus*.)

FIN DE LA TABLE.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

1. *Helophorus intermedius.*
2. *Hydrochus elongatus.*
3. *Ochthebius punctatus.*
4. Larve présumée de *l'Ochthebius granulatus.*
5 et 6. Partie postérieure du ventre du *Limnebius truncatellus* ♂.
7. Derniers anneaux du ventre du *Limnebius papposus* ♂.
8. Tarses et ongles des pieds antérieurs de l'*Hydrous caraboides* ♂.
9. — — — — — — — — de l'*Hydrous caraboides* ♀.
10. *Hydrobius æneus.*
11. Cuisse et trochanter des pieds postérieurs du *Laccobius minutus.*
12. Ventre du *Cyllidium seminulum.*
13. Le même après l'enlèvement des deux écailles qui couvrent les deux premiers arceaux.
14. Tarses et ongles des pieds antérieurs des *Sphæridium* ♂.
15. *Id.* — — — — — — — des *Sphæridium* ♀.
16. Dessous du corps des *Cyclonotum.*
17. *Id.* — — — des *Sphæridium.*
18. *Id.* — — — des *Pelosoma.*
19. *Id.* — — — des *Cercyon.*
20. *Id.* — — — des *Megasternum.*
21. *Id.* — — — des *Cryptopleurum.*



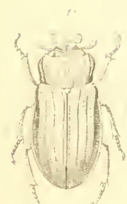
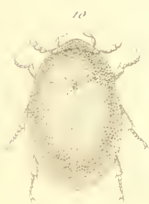











ERRATA ET ADDENDA.

Page 5. ligne 16. Cœlostomes, lisez : Cyclonotes.

P. 29. lig. 8. Après : ✕ Intervalles des élytres en partie relevés en forme de côtes, ajoutez : (Genre *Empleurus*, Hope.)

P. 34. lig. 3. *Hydrophilus flavipes*. Herbst. lisez : *Elophorus flavipes*.

P. 40. lig. 13. *Helophorus dorsalis*. Marsh. lisez : *Hydrophilus dorsalis*.

P. 44. lig. 20. *Elophorus brevis*, lisez :

Elophorus brevis. Herbst.... Payk..... Gyllenh....
Hydrochus brevis. Curtis, et les auteurs suivants.

P. 113. lig. 7. placez :

Hydrœchus caraboides. Steph. Man. p. 89.

P. 120 lig. 20. Supprimez : De Casteln. Hist. 2. 55. 2. ajoutez :

Hydrobius picipes. De Casteln. Hist. 2. 55. 2.

P. 124. lig. 12. *Hydrobius atricapillus*. Marsh. lisez :

Hydrophilus atricapillus.

P. 132. Au lieu de

Genre *Helophilus*, Helophile ; Nob.
(ελος, marais, φιλος ami.)

Ce nom générique ayant déjà été employé pour désigner certaines syrephies, lisez :

Genre *Helochares*, Hélochare ; Nob.
(ελος, marais, χαρεω, je me plais.)

P. 192. **HÉLOPHORIENS**, lisez : **HÉLOPHORIENS**.

11-12. **Aphodius parallelus**; Rey, inéd. *Allongé; subparallèle; faiblement convexe en dessus; d'un noir médiocrement luisant; indistinctement couvert de très-petits points confluents. Epistome entaillé. Suture frontale peu distincte. Prothorax rebordé à la base, parsemé en dessus de points inégaux, non circulaires. Ecusson subcordiforme, de moitié plus long que large. Elytres soyeuses; à rainurelles étroites, entières ou à peine subdentées. Intervalles déprimés : les quatrième à huitième unisérialement et finement ponctués.*

♂. Epistome plus fortement entaillé, à angles antérieurs plus sensiblement relevés; chargé d'une faible gibbosité et paraissant parfois légèrement subcaréniforme. Plaque métasternale concave.

♀. Epistome peu distinctement gibbeux. Plaque métasternale plane.

Aphodius parallelus. Rey, in collect.— Muls. Ann. de la Soc. d'Agricult. de Lyon, t. 6. p. 277

Var. *Elytres brunes ou d'un brun rougeâtre.*

Long. $0^{m},0033$ (1 1/2^{l}) — Larg. $0^{m},0019$ (7/8^{l}).

Chaperon en demi-hexagone; fortement entaillé et concavement abaissé à sa partie antérieure; très-étroitement rebordé dans sa périphérie; légèrement relevé aux angles de devant; faiblement auriculé. *Tête* faiblement convexe; d'un noir médiocrement luisant; marquée de points passablement rapprochés; paraissant lisse entre ceux-ci, mais subruguleusement couverte de très-petits points confluents, visibles à une forte loupe. Sutures génales caréniformes. Suture frontale peu ou point distincte. *Palpes* d'un noir luisant, avec leurs articles parfois d'un fauve brunâtre vers l'extrémité. *Antennes* d'un fauve obscur, à massue brune. *Prothorax* subarqué dans la partie médiaire de son bord antérieur, et graduellement sinueux près des angles antérieurs qui sont faiblement avancés en espèce de dent obtuse; paré en devant d'une bordure d'un flave livide; curvilinéaire sur les côtés dans son premier tiers ou dans ses deux cinquièmes, rectilinéaire et parallèle ensuite jusqu'aux angles postérieurs qui sont obtusément ouverts et prononcés; en arc renversé à la base et d'une manière peu sensiblement bissinueuse; garni sur les côtés d'un rebord très-marqué, prolongé en s'affaiblissant sur la partie postérieure, convexe en dessus; d'un noir médiocrement luisant; marqué en dessus de points non cycloïdes, inégaux, plus rapprochés les uns des autres près des bords latéraux, plus clairsemés et plus légers sur le disque; paraissant lisse entre ceux-ci, mais couvert comme la tête

d'un pointillé visible seulement à une forte loupe. *Ecusson* près de moitié plus long que large ; presque en cœur allongé ; moins large ou à peine aussi large à la base que dans le milieu ; terminé en angle curviligne dans sa seconde moitié ; noir ; ponctué. *Elytres* à peu près aussi larges au-dessous des épaules que le prothorax à ses angles postérieurs ; deux fois et quart aussi longues que lui ; parallèles jusqu'aux trois cinquièmes de leur longueur, curvilinéaires de ce point à l'angle sutural ; obtusément arrondies à leur extrémité ; faiblement convexes sur le dos, curvilinéairement déclives sur les côtés ; d'un noir peu luisant ; à stries ou rainurelles très-étroites, entières ou à peine subdentées par des strioles transversales assez marquées près de la base, souvent peu distinctes postérieurement. Intervalles déprimés ; paraissant lisses et soyeux, mais couverts d'un pointillé confluent plus fin que celui du prothorax ; marqués de points moins indistincts, peu régulièrement disposés sur les trois plus rapprochés de la suture, presque unisérialement rangés sur les autres : deuxième intervalle six fois plus large que les rainurelles. *Dessous du corps* d'un noir luisant ; couvert de très-petits points confluents, moins distincts encore à une forte loupe que ceux du dessus du corps. *Ventre* ruguleux ; hérissé ainsi que les flancs de poils fauves assez longs, mi-couchés et assez clairsemés. *Plaque métasternale* longitudinalement rayée ; parsemée de petits points, et marquée d'une rangée de points plus gros sur les côtés. *Cuisses* et *jambes* noires ; paraissant lisses, peu distinctement et parcimonieusement ponctuées. *Tarses* d'un fauve livide : premier article des postérieurs à peine aussi long que les deux suivants réunis.

Cette espèce a été découverte par M. Claudius Rey de Lyon, à Ners près de Nîmes, dans des bouses éparses sur les bords du Gardon.

Obs. Elle a de l'analogie pour la forme avec l'*A. plagiatus* ; mais elle est plus petite. Elle se distingue de toutes les autres par le pointillé confluent et indistinct à la vue et à une faible loupe, lequel couvre tout le corps et même les cuisses. Les points moins petits et presque unisérialement disposés sur la majeure partie des intervalles des élytres contribuent encore à la faire reconnaître.

Les quatrième et cinquième, septième et huitième stries sont pariales et moins longuement prolongées que les autres : la neuvième se prolonge parallèlement au bord postérieur presque jusqu'à la troisième, ou même se lie à celle-ci ; ordinairement elle est pariale avec la sixième, en enclosant ainsi les septième et huitième. Quand les neuvième et sixième atteignent postérieurement la troisième, elles enclosent les quatrième et cinquième. Les deuxième et troisième sont subterminales et souvent pariales.

RECTIFICATIONS AUX LONGICORNES.

—

Le *Toxotus dentipes*, publié à la suite des Lamellicornes, est le *Toxotus cinctus* de Fabricius.

L'*Exocentrus cinereus* n'est autre que le *Cerambyx punctulatus* de Paykull. L'individu sur lequel était établie cette espèce ayant été trouvé mort, un peu écrasé et délavé, c'est-à-dire dans un état qui m'avait induit en erreur, et avait rendu la description défectueuse, il est nécessaire de donner ici une nouvelle description de ce Coléoptère qui appartient au genre *Leiopus*.

2. **Leiopus punctulatus**; Payk. *Dessus du corps médiocrement convexe; d'un brun noir opaque. Tête et prothorax peu garnis d'un duvet cendré. Elytres plus fortement ponctuées à la base; ornées de deux larges bandes d'un duvet cendré moucheté de noir : l'une sur leur milieu : l'autre plus épaisse à l'extrémité. Antennes annelées. Dessous du corps et pieds cendrés.*

Cerambyx punctulatus. Payk. Faun. suec. t. 3. 59. 5.
Lamia punctulata. Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 57. 6.

Long. 0^m0090 à 0^m0123 (4 à 5/2l)— Larg. 0^m0033 à 0^m0045 (1 12 à 2l)

Tête inclinée ; pointillée; d'un brun noir mat ; parcimonieusement garnie d'un duvet cendré ; rayée longitudinalement dans son milieu, depuis le vertex jusqu'à l'épistome, d'une ligne creusée en sillon entre la base des antennes. *Yeux* bruns; très échancrés. *Antennes* sétacées ; un peu plus longues (♀), ou de moitié plus longues (♂) que le corps ; peu densement garnies en dessous de cils médiocrement longs; de onze articles : le premier ovalaire, plus renflé vers le sommet, noir, parcimonieusement parsemé de duvet cendré : le deuxième petit,

subglobuleux; le troisième le plus grand de tous, et, comme les suivants, annelé de cendré dans sa première moitié, noir dans la seconde. *Prothorax* de la largeur de la tête à sa partie antérieure; un peu arqué à son bord antérieur, tronqué à la base; relevé en rebord en devant, rebordé à sa partie postérieure; armé d'un tubercule épineux dans le milieu de ses côtés; de deux tiers plus larges à la base, que long dans son milieu; médiocrement convexe en dessus; assez densement ponctué; brun, parsemé d'un duvet cendré mélangé de brun. *Ecusson* en demi-cercle; densement revêtu d'un duvet cendré. *Elytres* de deux cinquièmes plus larges à leur naissance que le prothorax à sa base; notablement plus larges que ce dernier à l'extrémité de ses épines; quatre à cinq fois aussi longues que lui; subparallèles ou subsinueusement et très-faiblement rétrécies jusqu'aux quatre cinquièmes de la longueur; subarrondies chacune à l'extrémité, mais beaucoup plus brusquement à l'angle sutural qu'au côté externe; subconvexes en dessus; à fossette humérale prononcée; ruguleuses à la base et graduellement d'une manière moins sensible jusque vers le milieu, après lequel elles sont plus unies; marquées de points, notablement plus gros en devant que ceux du prothorax, progressivement un peu plus légers et moins nombreux postérieurement, nuls ou indistincts dans leur dernier quart; peu distinctement chargés de deux espèces de nervures longitudinales peu ou point saillantes, imponctuées et s'effaçant après le milieu: l'une naissant de la fossette humérale: l'autre située entre celle-ci et la suture; brunes: revêtues dans leur milieu, d'une large bande, et plus densement dans leur dernier quart, d'un duvet cendré ou cendré rosat, parsemé de mouchetures ou de gros points bruns; presque glabres à leur partie antérieure. *Dessous du corps* et *pieds* noirs: le premier revêtu, les secondes garnies d'un duvet cendré. *Cuisses* rétrécies en pédicule à la base, renflées en massue au-delà du milieu. *Jambes intermédiaires* échancrées sur l'arête supérieure, roussâtres dans cette échancrure. Premier article des tarses aussi long que les deux suivants réunis.

8-9. **Phytœcia flavescens**; Nob. *Dessus du corps revêtu d'un duvet flave cendré ou d'un vert jaune pâle sur les élytres, un peu plus roux sur la tête et le prothorax; hérissé de poils obscurs; marqué de points enfoncés non cachés par le duvet. Prothorax d'un tiers moins long que large; paré de trois lignes plus pâles, antérieurement raccourcies, et de deux point dénudés. Elytres longitudinalement subcanaliculées dans leur moitié interne*

Phytœcia flavescens. Mulsant, Annales de la Soc. d'Agricult. de Lyon. t. 6. p. 284.

Long. 0^m, 0121 (5 1/2^l) — Larg. 0^m,0042 (1 7/8^l)

Tête noire, mais revêtue sur toute sa surface, excepté sur le labre et l'épistome, d'un duvet fauve cendré ou roux cendré; hérissée de poils obscurs plus longs et assez nombreux; marquée de points enfoncés laissant dans le duvet des vides analogues à des mouchetures; rayée dans son milieu d'une ligne longitudinale très-étroite prolongée depuis la partie antérieure du front jusqu'au vertex. *Yeux* noirs; très-échancrés, presque divisés au côté externe en deux parties. *Antennes* un peu plus longues que le corps (♂), ou un peu moins longues que lui (♀); brunes et comme poudrées d'un cendré verdâtre, mais souvent dénudées en dessous; filiformes; de onze articles: le premier renflé: les troisième et quatrième presque égaux, les plus longs, légèrement plus épais vers l'extrémité: les autres cylindriques. *Prothorax* tronqué en devant et bissubsinueusement à la base; relevé en rebord vers sa partie antérieure, plus étroitement rebordé à la postérieure; légèrement arqué sur les côtés; d'un tiers moins long que large dans son milieu, un peu plus étroit en devant qu'en arrière; convexe en dessus; noir, mais revêtu d'un duvet semblable à celui de la tête; paré par la disposition couchée des poils de ce duvet, de trois espèces d'épis ou de lignes plus pâles naissant de la base et prolongées longitudinalement jusques au-delà du milieu: les latérales légèrement arquées: la médiaire droite et souvent divisée postérieurement par une raie peu marquée; creusé de points enfoncés dont les vides forment, dans le duvet, des mouchetures obscures; noté sur le disque, de chaque côté de la ligne médiaire, d'un petit espace circulaire dénudé, presque punctiforme. *Ecusson* en demi-cercle; d'un blanc sale ou plutôt tirant sur le flave cendré. *Elytres* d'un tiers plus larges à leur naissance que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois et demie aussi longues que lui; graduellement et subsinueusement rétrécies, arrondies chacune à l'extrémité; faiblement débordées par l'extrémité de l'abdomen; déprimées en dessus et longitudinalement subcanaliculées dans leur moitié interne, convexement déclives sur les côtés; à fossette humérale légère; chargées de deux lignes longi-

tudinales peu élevées : l'une naissant de la fossette humérale et limitant l'espèce de faible canal interne : l'autre moins apparente, entre celle-ci et le bord externe; noires, revêtues d'un duvet flave cendré ; hérissées de poils obscurs graduellement moins longs de la base au milieu, et courts après celui-ci ; marquées de points enfoncés, irrégulièrement disposés, presque uniformément distancés, non cachés par le duvet, plus gros près de la base, progressivement plus petits vers l'extrémité. *Dessous du corps* et *pieds* noirs; revêtus d'un duvet flave cendré ou cendré flavescent, moins épais sur les pieds et paraissant par cette raison plus bleuâtre. Région pectorale et partie inférieure des cuisses hérissées de longs poils livides. Extrémité du pygidium entière (♂) ou échancrée (♀). *Jambes intermédiaires* échancrées sur l'arête supérieure. Premier article des tarses supérieurs un peu moins long que les trois suivants réunis. Ongles bifides.

Cette espèce a été prise à Hyères par M. Donzel.

Obs. Elle a de l'analogie avec la *P. virescens*; elle en diffère par son prothorax plus court, moins cylindrique, offrant d'une manière moins tranchée et moins prolongée les trois espèces d'épis formés par la disposition des poils, noté de deux petits espaces circulaires dénudés ; par ses élytres plus larges à la base, proportionnellement plus courtes, revêtues d'un duvet d'un vert jaune pâle au lieu d'être d'un vert bleuâtre. La tête et le prothorax tirent un peu plus sur le roux ou sur le fauve.

